

La **vie** des **femmes** et des **hommes** en **Europe**

Un portrait statistique

Données 1980-2000



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 3
Population
et conditions
sociales

3

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002

ISBN 92-894-3569-0

© Communautés européennes, 2002

Printed in France

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Préface



Anna Diamantopoulou
membre de la
Commission,
chargée de l'Emploi et
des Affaires sociales



Pedro Solbes Mira
membre de la
Commission,
chargé des
Affaires économiques
et monétaires,
responsable d'Eurostat

L'avènement de la démocratie exige la participation équitable de tous les citoyens et une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans l'économie, la prise de décision ainsi que la vie sociale, culturelle et civile. Au cours des dernières années, de grands progrès ont été réalisés sur la voie de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne, mais nous sommes encore loin d'avoir atteint notre objectif, à savoir la pleine égalité entre les femmes et les hommes au quotidien.

Des informations claires sur la situation des femmes et des hommes dans nos sociétés permettent de faciliter les efforts stratégiques destinés à éradiquer les inégalités subsistant entre les femmes et les hommes.

Le présent portrait statistique des femmes et des hommes en Europe donne un aperçu de la situation à trois stades de la vie — la jeunesse, l'âge adulte et la retraite — et fait état des évolutions au fil du temps.

La première partie dresse un portrait des jeunes, y compris des évolutions démographiques, des types de ménages dans lesquels vivent les garçons et les filles et de leurs niveaux d'éducation.

La deuxième partie donne une vue d'ensemble des femmes et des hommes dans la tranche d'âge la plus active. Elle révèle, chiffres à l'appui, des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les soins aux personnes à charge, l'emploi et la rémunération, la participation à la prise de décision dans les domaines politique et économique, ainsi que l'état de santé.

La dernière partie présente des chiffres sur les femmes et les hommes à l'âge de la retraite. La population européenne vieillit et les différences entre la situation des femmes et celle des hommes à ce stade de la vie sont frappantes. Les chiffres relèvent des écarts entre les femmes et les hommes âgés en termes d'espérance de vie, d'emploi, de revenus, d'état de santé et de relations sociales.

Le présent rapport fait un tour complet des statistiques relatives aux questions hommes-femmes sous forme de comparaison, montrant ainsi la position relative de chaque sexe en termes de revenus, d'influence et de rôles respectifs dans la société. Presque tous les chiffres mentionnés sont déjà diffusés dans d'autres publications, principalement celles d'Eurostat. Ils sont présentés et analysés ici de façon à mettre en avant les positions contrastées des femmes et des hommes dans les différents aspects de leurs vies sociale et professionnelle ainsi que les différences souvent significatives au sein de l'Union européenne.

Table des matières

Préface	1
Introduction	5
Partie 1 — Le temps de la formation.	9
1.1. Aspects démographiques	11
1.2. Types de ménages	23
1.3. Éducation	29
1.4. Modes de vie	47
Partie 2 — Le temps de la vie active et de la famille	53
2.1. Conciliation de la vie professionnelle et familiale	55
2.2. Profils d'emploi et prises de décision	69
2.3. Accès des femmes et des hommes à la formation continue	85
2.4. Gains des femmes et des hommes	91
2.5. Femmes et hommes face au risque de pauvreté	99
2.6. Modes de vie	105
2.7. La santé des femmes et des hommes	111
Partie 3 — Le temps de la retraite.	119
3.1. Aspects démographiques et types de ménage	121
3.2. Niveau de revenu	129
3.3. Modes de vie	137
3.4. État de santé des retraités	143
Annexe statistique	147
Tableaux	149
Sources et méthodologie	183

La vie des femmes et des hommes en Europe: Un portrait statistique

Cette publication a été réalisée sous la responsabilité de l'unité E2 (« Conditions de vie ») d'Eurostat, dont le chef d'unité est M. Antonio Baigorri. Les opinions exprimées dans cette publication sont uniquement celles des auteurs individuels et ne reflètent pas nécessairement la position de la Commission européenne.

Coordination:

Karin Winqvist (Eurostat unité E2)
Office statistique des Communautés européennes,
Bâtiment Joseph Bech
Rue Alphonse Weicker, 5
L-2721 Luxembourg
karin.winqvist@cec.eu.int

Production:

Traitement des données, analyse statistique et économique, conception et mise en page:
Applica sprl (info@applica.be)
Terry Ward, Loredana Sementini, Nirina Rabemiafara, Manuel Hubert, Shirley Seal, Alain Elshocht

La liste ci-dessous reprend les organisations internationales, les associations professionnelles et autres sources privées ayant aimablement contribué à la réalisation de la présente publication:

OEDT (Observatoire Européen des Drogues et de la Toxicomanie)
FrauenComputerZentrumBerlin
IEFS (Institute of European Food Studies)
OCDE (Organisation de la Coopération et le Développement Économiques)
OMS (Organisation Mondiale de la Santé)
ONU (Organisation des Nations Unies)

Publié par:

Office des Publications Officielles des Communautés Européennes,
Luxembourg 2002

Les demandes concernant l'achat de données doivent être adressées à l'un des Data Shops d'Eurostat dont la liste figure à la fin de la publication.

De nombreuses informations supplémentaires sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet. Vous pouvez y accéder via le serveur Europa à l'adresse:
<http://europa.eu.int/comm/eurostat>.

Des informations concernant l'égalité entre les femmes et les hommes sont disponibles sur le site de la direction générale Emploi et affaires sociales à l'adresse:
http://europa.eu.int/comm/employment_social/index_fr.htm

© Communautés européennes, 2002

Introduction

La présente publication propose un aperçu statistique des similitudes et des différences entre la situation des femmes et celle des hommes en Europe aux diverses étapes de leur vie: pendant leur formation, lorsqu'ils grandissent et qu'ils vont à l'école; au cours de leur vie active, lorsqu'ils travaillent et qu'ils élèvent leurs enfants; et, enfin, lorsqu'ils sont à la retraite. Chacune de ces grandes étapes fait l'objet d'une partie distincte de notre rapport, que nous avons divisé en adoptant une approche thématique plutôt qu'en respectant rigoureusement les tranches d'âge. C'est ainsi que la première partie va au delà de l'adolescence pour inclure les jeunes de plus de vingt ans qui poursuivent des études supérieures, et ceux qui quittent le toit familial, et que la deuxième partie englobe toutes les personnes en âge de travailler, y compris la population autour de vingt ans.

Notre rapport n'a nullement l'ambition d'être exhaustif, dans la mesure où il ne cherche pas à couvrir tous les aspects de la vie: il en a retenu les plus importants — et uniquement à condition qu'ils soient couverts par des données suffisamment fiables et actualisées. Certains aspects n'ont donc pas été abordés en raison de l'absence de statistiques ventilées par sexe au niveau de l'UE, et non parce que leur importance a été jugée mineure. Tel est notamment le cas de la participation aux activités culturelles, des voyages à l'étranger et de la connaissance des langues — autant de domaines à propos desquels les informations disponibles sont limitées et n'établissent pas de distinction entre les femmes et les hommes. Le rapport tente néanmoins de couvrir indirectement les deux premiers thèmes, à l'aide des données relatives au budget des ménages. La production de chiffres distincts pour les femmes et les hommes devrait devenir la norme de toute statistique sociale, au sens large, mais, en dépit des progrès considérables accomplis dans cette voie depuis quelques années, certaines séries sont encore publiées sans cette ventilation.

D'autres questions ne sont pas abordées dans le présent rapport parce qu'elles ont fait l'objet d'analyses approfondies ailleurs, ou parce qu'elles sont régulièrement examinées dans d'autres publications. Nous songeons plus particulièrement à divers aspects concernant l'emploi et le marché du travail, et notamment au taux d'activité, au taux d'emploi et au taux de chômage. Sans être spécifiquement étudiées, des informations de base relatives à ces questions sont néanmoins présentées dans les tableaux en fin de rapport. Plusieurs aspects liés à l'emploi — relation entre les activités de soins et de garde et l'emploi, nombres relatifs de femmes et d'hommes occupant des postes à responsabilité et de décision, et écart entre les salaires féminins et masculins, par exemple — ont, toutefois, été examinés parce qu'ils ont, au delà de leurs répercussions économiques, certaines implications sur le plan social et sur celui de l'action politique.

Le rapport s'intéresse également aux pays candidats à l'adhésion pour lesquels il existe des données comparables à celles qui couvrent les États membres de l'Union.

Un chiffre agrégé au niveau de l'UE est proposé, dans la mesure du possible, dans les graphiques et les tableaux. Il s'agit, selon les cas, de la somme des données nationales, ou d'une moyenne pondérée de celles-ci, les coefficients de pondération utilisés reflétant la taille relative des différents États membres. Le chiffre global de l'Union est calculé en excluant les États membres pour lesquels des données n'auraient pas été

transmises. L'ordre de présentation des pays correspond, dans la plupart des graphiques, à leur classement par rapport à la variable examinée, afin d'illustrer plus clairement les écarts entre les États membres ou entre les pays candidats. Lorsqu'un graphique concerne à la fois les femmes et les hommes, le classement est généralement établi sur la base des valeurs agrégées des deux sexes.

Les graphiques et les tableaux font mention de la source des données et fournissent quelques précisions concernant les chiffres présentés. Des notes plus détaillées sont proposées en fin de rapport, dans l'annexe « Sources et méthodologie ». Essentiellement fournies par Eurostat, la plupart des données peuvent être consultées dans sa base de référence en ligne, NewCronos, où le lecteur découvrira un large éventail de thèmes en complément de ceux examinés dans le présent rapport.

Informations supplémentaires

La vie des femmes et des hommes en Europe: Un portrait statistique est disponible sur papier ainsi qu'en format PDF en Français, Anglais et Allemand. La publication peut être achetée auprès des points de vente habituels des publications de la Commission (voir la couverture arrière pour plus de détails) ou encore via le site internet d'Eurostat (<http://europa.eu.int/comm/eurostat>). De plus amples informations concernant l'égalité entre les hommes et les femmes sont disponibles sur le site internet de la Direction Générale de la Commission Européenne pour l'Emploi et les Affaires Sociales (http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/).

Eurostat ainsi que la Direction Générale de la Commission Européenne pour l'Emploi et les Affaires Sociales acceptent volontiers tout commentaire des lecteurs qui serait susceptible d'améliorer les prochaines éditions de cette publication (les coordonnées des personnes à contacter se trouvent en page 4).

Symboles et abréviations

Etats membres de l'Union

EU	Union européenne
EU-15	Les quinze États membres de l'Union européenne
B	Belgique
DK	Danemark
D	Allemagne
EL	Grèce
E	Espagne
F	France
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
A	Autriche
P	Portugal
FIN	Finlande
S	Suède
UK	Royaume-Uni

Codes des autres pays

BG	Bulgarie
CY	Chypre
CZ	République tchèque
EE	Estonie
HU	Hongrie
LT	Lituanie
LV	Lettonie
MT	Malte
PL	Pologne
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
TR	Turquie

Abréviations

CITE: Classification internationale type de l'éducation
 CITP: Classification internationale type des professions
 COICOP: Classification de la consommation individuelle par fonction
 CVTS: Enquête sur la formation professionnelle continue
 EBM: Enquête sur le budget des ménages
 EFT: Enquête sur les forces de travail
 ETAN: European Technology Assessment Network (réseau européen d'évaluation technologique)
 NACE Rev. 1: Nomenclature d'activités économiques dans la Communauté européenne, Révision 1
 NewCronos: Base de données de référence d'Eurostat
 NUTS: Nomenclature des unités territoriales statistiques
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 OEDT: Observatoire européen des drogues et de la toxicomanie
 PCM-UIDB: Panel des ménages de la Communauté européenne – Base de données pour l'utilisateur
 PISA: Programme for International Student Assessment (enquête internationale des acquis des élèves)
 SEAT: Statistiques Européennes sur les Accidents du Travail
 SES: Statistiques sur la structure des salaires
 ONU: Organisation des Nations Unies
 UNCJIN: Réseau d'information des Nations Unies sur la criminalité et la justice
 UOE: UNESCO/OCDE/Eurostat
 Base de données WiS: Base de données sur Femmes et Sciences (Women in Science)

Symboles

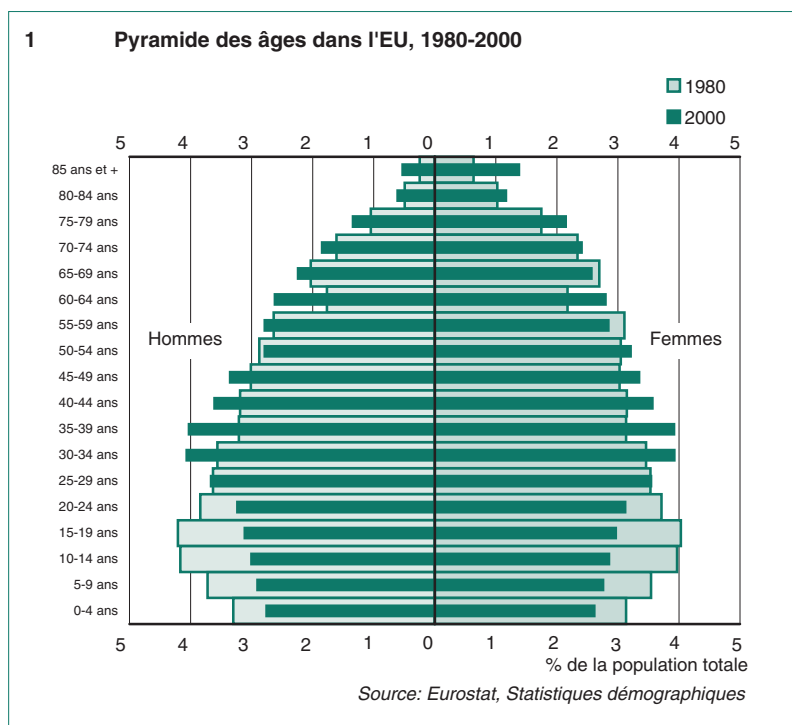
- Non applicable
 : Non disponible
 () Fiabilité incertaine
 % Pourcentage
 0 Zéro ou proche de zéro (c.-à-d. zéro au premier chiffre significatif ou décimale).



Partie 1 — Le temps de la formation



1.1. Aspects démographiques



Il naît systématiquement plus de garçons que de filles dans toute l'UE et aucun changement significatif n'a été constaté à cet égard au cours des vingt dernières années.

Naissances

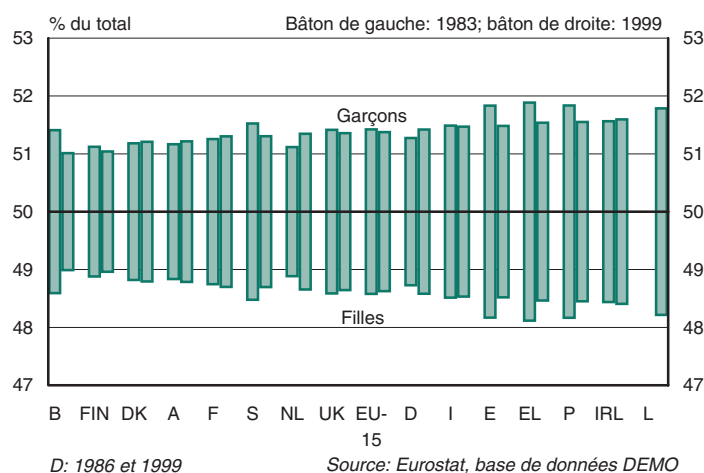
Il naît chaque année davantage de garçons que de filles, et ce phénomène, qui caractérise de longue date l'évolution démographique de tous les États membres de l'UE, et d'autres pays, ne manifeste aucun signe de fléchissement. Entre 1980 et 1999, 48,6 % des enfants nés dans l'Union européenne étaient des filles, 51,4 % des garçons, ces proportions étant restées quasiment inchangées tout au long de la période. (Il convient de préciser que les chiffres concernent les naissances vivantes, les données relatives aux enfants mort-nés n'étant pas ventilées par sexe au niveau de l'UE.)

Ces parts relatives sont en outre très similaires d'un État membre à l'autre. En 1999, la proportion de naissances de filles se situait en effet dans une fourchette très étroite allant de 48,4 % en Irlande, au Luxembourg et au Portugal à 49 % en Belgique et en Finlande (graphique 2). Elle était comprise entre 48,5 et 48,7 % dans les cinq principaux États membres, ce qui laisse supposer que plus le pays est grand et le nombre de naissances important, plus la proportion tend à se rapprocher de 48,6 %. Les parts relatives des taux de féminité et de masculinité des naissances ont très peu varié au cours des années 80 et 90 dans la plupart des États membres.

Nombres relatifs de garçons et de filles

Le nombre de filles au sein de la population tend à augmenter, ne serait-ce que très légèrement, par rapport au nombre de garçons au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.

2 Différence entre le nombre de naissances de garçons et de filles, 1983 et 1999



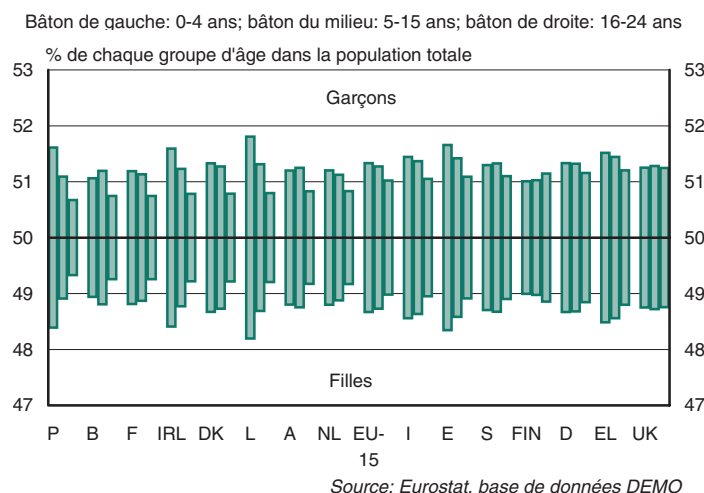
La partie supérieure des différents bâtons indique le nombre de garçons et la partie inférieure, le nombre de filles, en pourcentage du nombre total de naissances. Chacun des bâtons fait donc clairement apparaître l'écart entre les deux. Le graphique 3 présente les chiffres de la population selon le même principe.

Alors que les filles représentaient 48,7 % du nombre total d'enfants de moins de 16 ans dans l'Union en 1999, elles constituaient en effet 49 % du groupe des 16 à 24 ans (graphique 3). Étant donné, d'une part, que le pourcentage de naissances de filles et de garçons n'a pas changé au fil des vingt dernières années et, d'autre part, que les proportions de filles et de garçons qui immigrèrent dans l'UE ou qui en émigrèrent (dont le nombre est, en tout état de cause, très faible) sont très similaires, on peut supposer un taux de mortalité marginalement plus élevé parmi les garçons que parmi les filles, comme nous le verrons plus loin.

On observe la même tendance dans la plupart des États membres puisque partout, hormis en Finlande et au Royaume-Uni où le nombre relatif de garçons et de filles ne change pas d'un groupe d'âge à l'autre, la proportion de filles augmente avec l'âge des enfants. Il n'en reste pas moins que, même parmi les jeunes au début de la vingtaine, les hommes restent majoritaires dans tous les États membres de l'UE.

L'écart numérique entre les garçons et les filles tend à s'atténuer avec l'âge.

3 Structure de la population selon le groupe d'âge, 2000



Mortalité infantile

Dans tous les États membres de l'Union, la mortalité infantile est plus élevée parmi les garçons que parmi les filles au cours de leur première année de vie.

Le nombre supérieur de naissances de garçons par rapport aux naissances de filles est partiellement compensé par une mortalité infantile plus élevée parmi les garçons au cours de leur première année de vie. En 1999, le taux de mortalité infantile — à savoir la proportion des décès parmi les enfants de l'UE âgés de moins d'1 an — s'établissait à 4,4 pour 1 000 parmi les filles et à 5,3 pour 1 000 parmi les garçons. Ainsi donc, plus de 56 % des décès d'enfants de moins d'1 an concernaient des garçons.

Cette situation se vérifie largement dans chacun des États membres. Si le taux global de la mortalité infantile dans l'UE varie de 6,6 pour 1 000 environ en Grèce en 1999 à moins de 4 pour 1 000 en Finlande et en Suède, on constate dans tous les pays de l'Union une prévalence des décès de garçons par rapport aux décès de filles au sein de cette catégorie d'âge (graphique 4). L'écart entre les deux taux est cependant très variable puisque la mortalité des garçons dépasse celle des filles d'environ 70 % au Luxembourg, et de plus de 50 % en Suède, alors que la différence n'atteint que 9 % environ en Italie et 11 % aux Pays-Bas.

La mortalité parmi les enfants de moins d'1 an a diminué partout dans l'Union depuis le milieu des années 80 (en 1986, les taux s'établissaient en moyenne à 8,1 pour 1 000 en ce qui concerne les filles et à 10,5 pour 1 000 en ce qui concerne les garçons), mais cette diminution n'a été que légèrement plus marquée chez les garçons que chez les filles. La réduction de l'écart entre les deux taux est donc restée marginale au cours de cette période.

Mortalité parmi les enfants et les jeunes

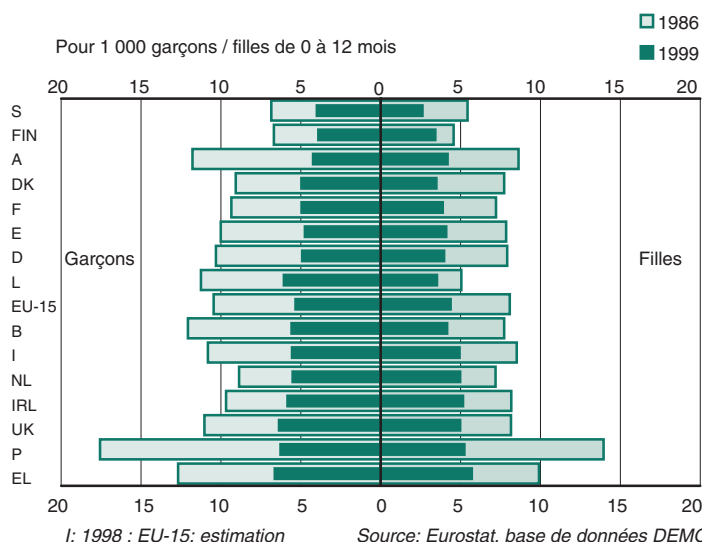
Les décès sont plus fréquents parmi les garçons que parmi les filles âgés de 5 à 15 ans, et l'écart tend à augmenter encore au-delà de cette tranche d'âge.

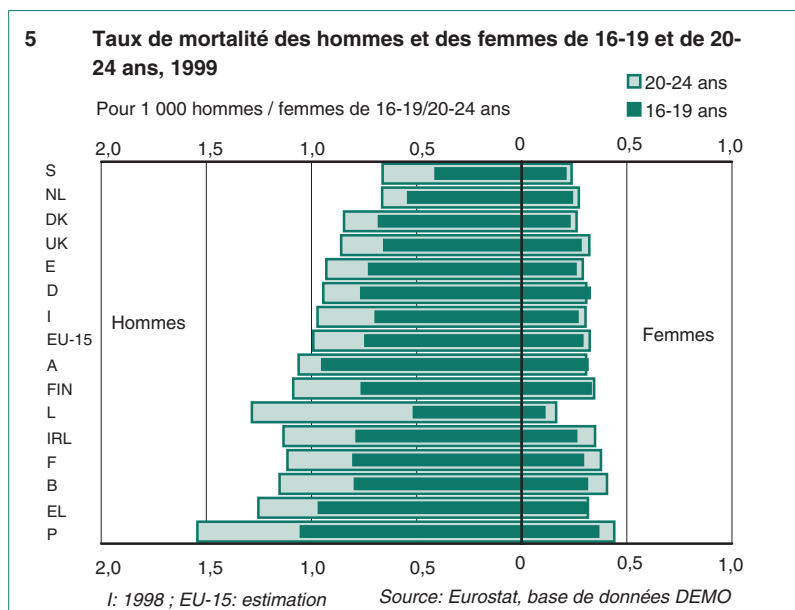
Les taux de mortalité chutent une fois que les enfants atteignent l'âge de 12 mois, mais le nombre relatif de décès n'en reste pas moins plus élevé parmi les garçons que parmi les filles. Si le phénomène est moins évident en ce qui concerne les garçons et les filles jusqu'à l'âge de 5 ans, les taux de mortalité étant faibles dans les deux cas (0,3 pour 1 000 selon les dernières données), il est frappant en ce qui concerne les enfants âgés de 5 à 15 ans, un groupe d'âge où le risque de décès est extrêmement faible, mais où les taux de mortalité s'établissaient dans l'Union, au milieu des années 90, à 0,2 pour 1 000 dans le cas des garçons et à 0,1 pour 1 000 dans celui des filles.

Au-delà de l'âge de 15 ans, les taux de mortalité amorcent une hausse importante, en particulier parmi les jeunes hommes. Alors que le taux moyen de mortalité des jeunes femmes

4 Taux de mortalité infantile des garçons et des filles, 1986 et 1999

Pour 1 000 garçons / filles de 0 à 12 mois





n'augmente que légèrement, dans l'UE, après l'âge de 20 ans par rapport à la tranche d'âge précédente (0,32 pour 1 000 pour les jeunes femmes de 20 à 24 ans en 1999, contre 0,29 pour celles de 16 à 19 ans), la hausse est sensiblement plus forte en ce qui concerne les jeunes hommes: en 1999, le taux de mortalité était en moyenne de 0,99 pour 1 000 parmi les 20-24 ans, contre 0,74 parmi les 16-19 ans — des chiffres largement supérieurs, dans les deux cas, aux taux correspondants relevés parmi les jeunes femmes (graphique 5).

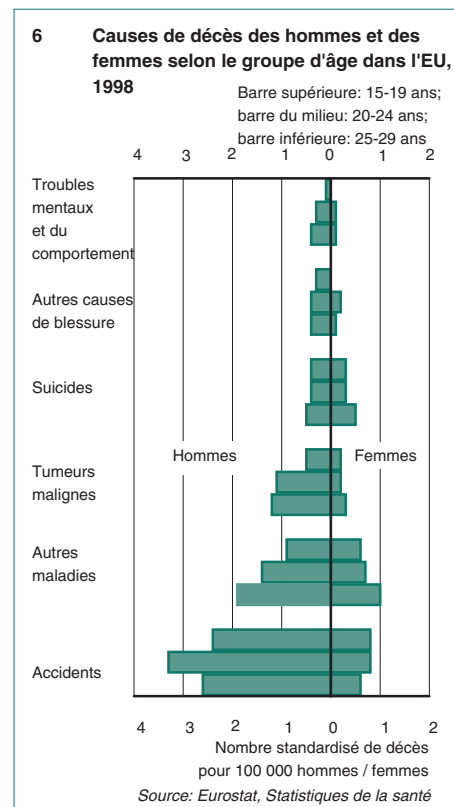
La situation est pratiquement la même dans tous les États membres. Il faut cependant noter que, si les taux de mortalité parmi les jeunes femmes varient relativement peu au sein de l'Union entre les deux groupes d'âge — hormis au Luxembourg où ils sont particulièrement faibles, ces taux allaient, en 1999, de 0,21 pour 1 000 en Suède à 0,36 au Portugal en ce qui concerne les jeunes femmes de 16 à 19 ans et de 0,24 à 0,44 pour 1 000 dans les deux mêmes pays en ce qui concerne celles de 20 à 24 ans —, l'écart est nettement plus important dans le cas des hommes: ainsi, dans le groupe d'âge de 16 à 19 ans, le taux de mortalité était de 1,05 pour 1 000 au Portugal et de 0,96 en Grèce, contre 0,54 aux Pays-Bas et 0,41 en Suède; dans le groupe des hommes de 20 à 24 ans, ce taux atteignait 1,54 pour 1 000 au Portugal, 1,25 en Grèce et se situait entre 1,11 et 1,15 en Belgique, en France et en Irlande, mais il n'était que de 0,66 aux Pays-Bas et en Suède.

Les taux de mortalité ont diminué dans tous les pays depuis le milieu des années 80, pour les adolescents des deux sexes comme pour les jeunes adultes, mais l'écart entre les taux masculin et féminin est resté important dans les deux groupes d'âge.

Causes de décès

Les causes principales de décès ne varient pas de manière significative entre les filles et les garçons de moins de 5 ans, la maladie étant pour les deux sexes à l'origine de la plupart des décès dans ce groupe d'âge. À partir de l'âge de 5 ans, toutefois, les garçons sont beaucoup plus enclins aux accidents mortels que les filles, surtout à partir de l'adolescence. En 1998, les accidents ont été la cause d'environ 52 % des décès parmi les garçons de l'Union âgés de 15 à 19 ans, le taux étant de 40 % pour les filles du même groupe d'âge. Les autres causes externes, et notamment le suicide, représentaient, dans le même groupe d'âge, 17 % environ des décès parmi les garçons, contre 10 % parmi les filles. Les accidents et autres causes de lésion physique étaient donc à l'origine de 70 % environ de l'ensemble des décès parmi les jeunes hommes et de la moitié des décès parmi les jeunes femmes en fin d'adolescence (graphique 6).

Le taux de mortalité des jeunes autour de vingt ans est sensiblement plus élevé parmi les garçons que parmi les filles dans tous les États membres.



L'importance du suicide en tant que cause de décès parmi les jeunes tend à augmenter avec l'âge, de même que celle de la toxicomanie, y compris le tabagisme. Au sein de l'Union, le suicide a été à l'origine, en 1998, d'un peu moins de 17 % des décès parmi les hommes dans la vingtaine et de 10 % environ parmi les femmes. La toxicomanie (qui n'apparaît pas directement sur le graphique) était, la même année, une autre cause majeure de décès, avec environ 4 % pour les hommes comme pour les femmes.

Âge au premier mariage

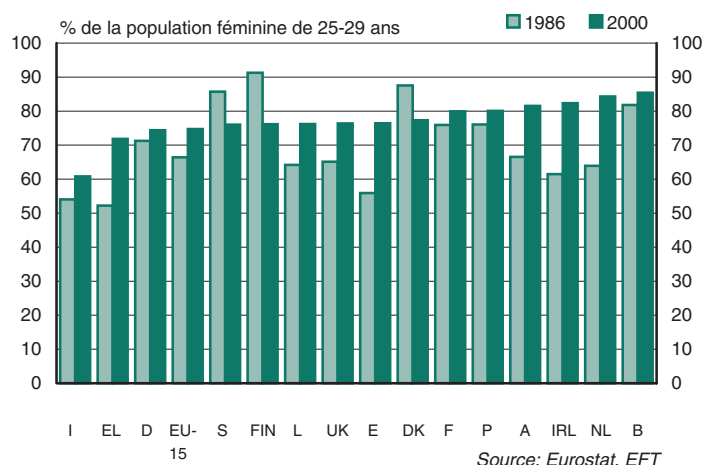
Dans la plupart des pays de l'UE, les femmes se marient généralement deux à trois ans plus jeunes que les hommes.

L'âge auquel les femmes et les hommes se marient pour la première fois a sensiblement augmenté ces dernières années. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution, et notamment la tendance de plus en plus marquée, tant parmi les jeunes hommes que les jeunes femmes, de poursuivre plus longtemps leurs études ou leur formation professionnelle initiale avant d'entrer sur le marché de l'emploi — à plein temps du moins — comme nous le verrons plus loin. Cette situation reflète également la pression de plus en plus forte exercée sur les femmes comme sur les hommes pour qu'ils donnent la priorité à leur carrière lorsqu'ils sont jeunes afin de mieux assurer leurs perspectives professionnelles à long terme.

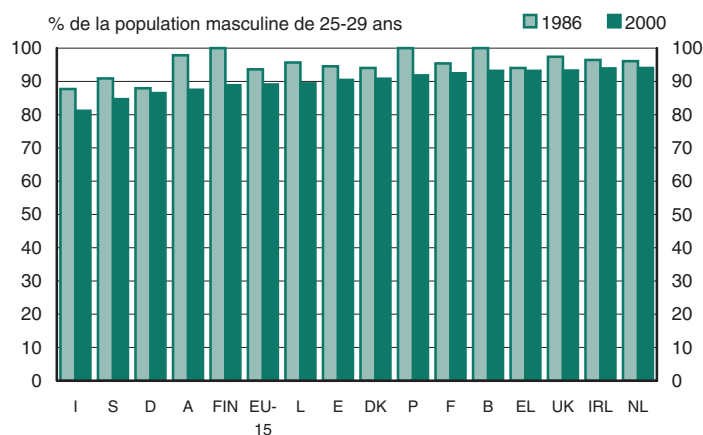
Cette évolution se traduit, dans le cas des femmes en particulier, par une participation accrue à la population active lorsqu'elles approchent des 30 ans — un phénomène que l'on observe dans tous les États membres depuis une quinzaine d'années, hormis dans les trois pays nordiques où la participation des femmes de ce groupe d'âge était déjà importante (graphique 7), et qui a été particulièrement marqué en Grèce, en Espagne, en Irlande et aux Pays-Bas où cette participation était inférieure à la moyenne. Il convient de mettre cette constatation en parallèle avec le léger recul de la participation des hommes de ce groupe d'âge à la population active de la plupart des pays, évolution qui s'explique par le nombre plus élevé d'entre eux encore aux études (graphique 8).

L'âge moyen des femmes au premier mariage était de 28 ans et demi dans l'Union en 1999 contre un peu plus de 23 ans et demi en 1980 (graphique 9). L'âge moyen était plus élevé dans le cas des hommes puisqu'il se situait à un peu plus de 30 ans, mais son augmentation sur quinze ans a été légèrement moins importante que chez les femmes. L'écart s'est donc environ peu réduit au cours de cette période tout en restant supérieur à deux ans.

7 Participation des femmes de 25-29 ans à la population active, 1986 et 2000



8 Participation des hommes de 25-29 ans à la population active, 1986 et 2000



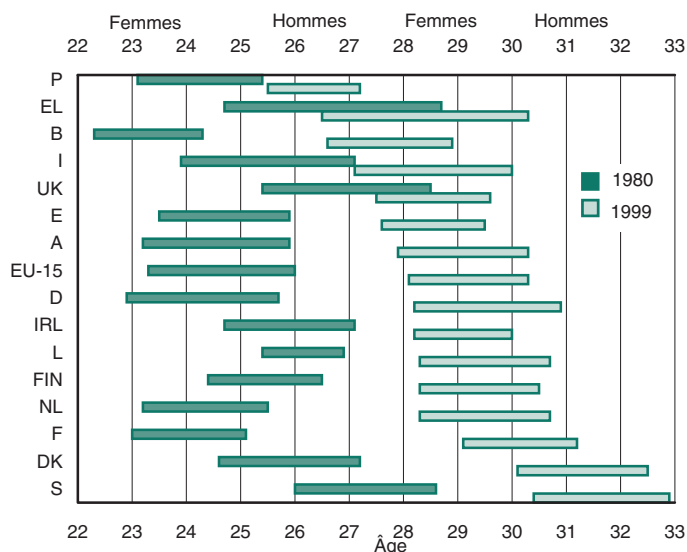
Source: Eurostat, EFT

La tendance des femmes à se marier plus jeunes que les hommes est observée partout dans l'Union. La différence d'âge au moment du premier mariage est également très similaire puisqu'elle est comprise entre 2 et 2,6 ans dans la plupart des États membres; elle est toutefois légèrement plus petite au Portugal (1,7) et en Irlande (1,8) et plus importante en Italie (2,9) et surtout en Grèce (3,8).

Si tous les pays ont enregistré une hausse de l'âge au premier mariage entre le milieu des années 80 et la fin des années 90, la progression a été particulièrement marquée en France (plus de six ans tant pour les hommes que pour les femmes) ainsi qu'en Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark (plus de cinq ans pour les hommes comme pour les femmes), alors qu'elle est restée relativement modeste au Royaume-Uni (2,1 ans seulement pour les femmes et 1,1 an pour les hommes) et en Grèce (moins de deux ans pour les deux sexes); il convient cependant de rappeler que cet âge était, dans le cas des hommes en particulier, déjà relativement avancé dans ces deux derniers pays.

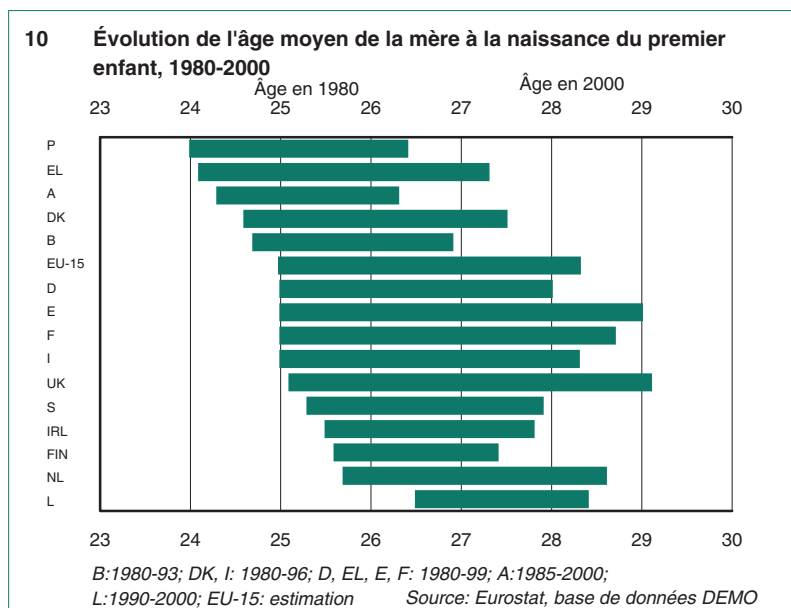
L'âge au premier mariage a augmenté dans tous les pays au fil des années 1980 et 1990.

9 Écart entre l'âge moyen des hommes et des femmes au premier mariage, 1980-1999



EL: 1990 et 1998 ; IRL, I: 1980 et 1998; L: 1990 et 1999; UK: 1982 et 1998; EU-15: estimation

Source: Eurostat, base de données DEMO



Hormis en Espagne, en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni, toutefois, la différence entre l'âge au premier mariage des hommes et des femmes n'a pas changé de manière significative au cours de cette période.

Âge à la naissance du premier enfant

Les femmes de l'UE ont, en moyenne, 28 ans environ à la naissance de leur premier enfant; cet âge a augmenté dans tous les États membres au cours des vingt dernières années.

Parallèlement à l'augmentation de l'âge du mariage et, de manière sans doute plus significative encore, à la participation accrue des femmes au marché du travail ainsi qu'à l'enseignement supérieur et à la formation continue, l'âge auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant a également augmenté au sein de l'Union puisqu'il est passé de 25 ans en 1980 à un peu plus de 28 ans en 2000. Selon les données les plus récentes, cet âge moyen allait, à la fin des années 90, de 29 ans au Royaume-Uni et en Espagne à un peu plus de 26 ans en Autriche et au Portugal (graphique 10).

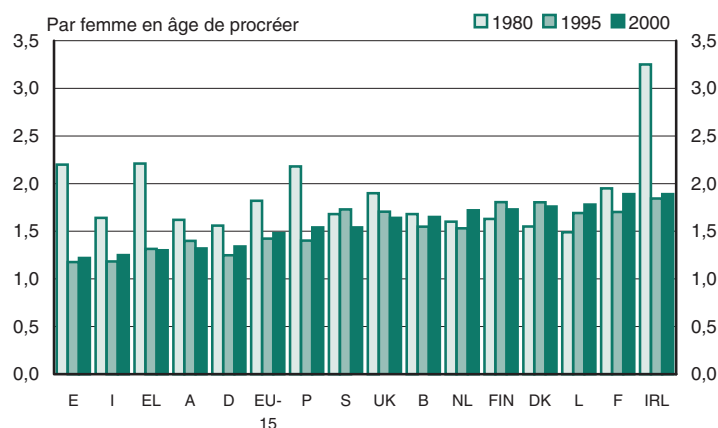
L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant était inférieur à l'âge du premier mariage dans cinq États membres, à savoir les trois pays nordiques, l'Irlande et l'Autriche (surtout au Danemark et en Suède où il était inférieur de plus de deux ans). Il n'y a donc pas nécessairement de lien entre les deux événements et l'âge très élevé au premier mariage dans un pays donné ne signifie pas nécessairement que l'âge à la naissance du premier enfant y est, lui aussi, particulièrement haut. Ainsi au Danemark et en Suède, où les femmes tendent à être plus âgées qu'ailleurs au moment du mariage, l'âge auquel elles donnent naissance à leur premier enfant est plus bas que dans la plupart des autres pays. Il n'y a pas non plus nécessairement de lien entre l'âge du mariage et les taux de fécondité.

L'âge des femmes à la naissance de leur premier enfant a augmenté dans tous les pays entre le début des années 80 et la fin des années 90, le phénomène étant particulièrement prononcé en Espagne et au Royaume-Uni. Le pourcentage d'enfants nés hors mariage s'est accru, dans le même temps, de 10 à 25 %, atteignant même 45 % au Danemark et 55 % en Suède (il est, en revanche, resté inférieur à 15 % en Espagne, à 10 % en Italie et à 4 % en Grèce).

Taux de fécondité

Les taux de fécondité ont baissé dans la plupart des États membres au cours des vingt dernières années.

L'augmentation de l'âge à la naissance du premier enfant s'est traduite, dans la plupart des États membres, mais pas tous, par une baisse des taux de fécondité au cours des vingt

11 Taux de fécondité, 1980, 1995 et 2000

Source: Eurostat, base de données DEMO

dernières années. En 2000, le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes en âge de procréer (15 à 44 ans) était de 1,48 en moyenne, contre 1,82 en 1980 (graphique 11). Étant donné que cette évolution est intervenue parallèlement à une augmentation importante du nombre de femmes dans ce groupe d'âge (cette hausse ayant été principalement enregistrée au cours des années 80) ainsi qu'à une baisse du taux de mortalité, son impact sur la croissance démographique est resté marginal. À l'avenir toutefois, vu que le nombre de femmes âgées de 15 à 44 ans est appelé à décroître, toute nouvelle baisse du taux de fécondité se traduira probablement par une diminution de la population de l'UE.

Les chutes les plus marquées des taux de fécondité ont été observées entre 1980 et 2000 dans les pays où ils étaient les plus élevés en début de période, à savoir l'Irlande, la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Dans tous ces États membres, le taux était largement supérieur à 2 en 1980 – voire à 3 en Irlande – avant de revenir à un taux proche de celui des autres pays de l'Union, et parfois même inférieur. En Grèce et en Espagne, il s'établissait ainsi en 2000 à 1,2 naissance vivante seulement par femme en âge d'avoir des enfants, niveau largement inférieur à la moyenne communautaire et moins élevé que dans n'importe quel autre État membre, l'Italie mise à part.

Le taux de fécondité a augmenté par contre dans quatre pays au cours des vingt dernières années, à savoir le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Finlande où il a franchi le niveau de la moyenne communautaire.

On note par ailleurs une légère hausse du taux moyen de fécondité dans l'UE entre 1995 et 2000 puisqu'il est passé de 1,42 à 1,48 entre ces deux dates. Si cette évolution n'a pas été observée dans tous les pays, elle a été assez frappante en Espagne et en Italie, où les taux étaient devenus les plus bas de l'Union; en Grèce, le taux, faible lui aussi, semble pour sa part avoir cessé de diminuer.

C'est dans les pays du sud de l'Europe et en Irlande, où ils étaient le plus élevés, que les taux de fécondité ont enregistré les plus fortes diminutions.

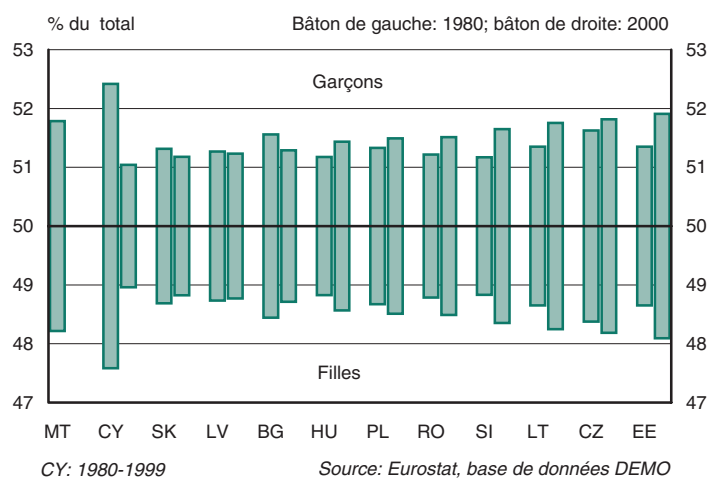
Démographie et jeunesse dans les pays candidats

Les pourcentages de filles et de garçons nés dans les pays candidats sont très proches de ceux de l'Union. Dans les pays d'Europe centrale et orientale en effet, la proportion de filles nées en 2000 allait de 48,8 % en Slovaquie à 48,2 % en République tchèque et à 48,1 % en Estonie. Tout comme dans l'Union, cette proportion a très peu varié depuis 1980, même si les pays où la proportion de filles a diminué ont été plus nombreux que ceux où elle a augmenté (graphique 12).

L'écart numérique entre les naissances de filles et de garçons dans les pays d'Europe centrale et orientale est très proche de celui relevé pour l'UE.

La partie supérieure des différents bâtons du graphique indique le nombre de garçons et la partie inférieure, le nombre de filles, en pourcentage du nombre total de naissances. Chacun des bâtons fait donc apparaître clairement l'écart entre les deux. Le graphique 13 présente les chiffres de la population selon le même principe.

12 Différence entre le nombre de naissances de garçons et de filles dans les pays candidats, 1980 et 2000



Tout comme dans l'Union également, le pourcentage de filles au sein de la population tend à augmenter avec l'âge des enfants. Cette tendance est particulièrement marquée dans les trois États baltes, mais n'apparaît pratiquement pas en Bulgarie ou en Slovénie. Dans la quasi-totalité des pays candidats, toutefois, la proportion de filles parmi les jeunes autour de 20 ans approche ou dépasse les 49 % (graphique 13).

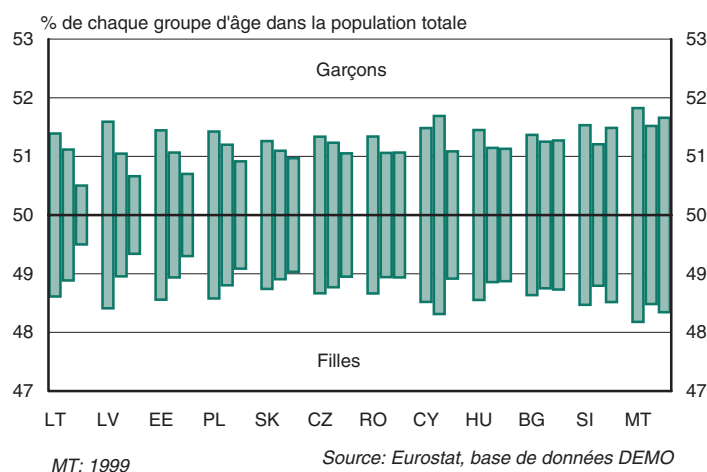
Le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité juvénile tendent à être plus élevés dans les pays candidats que dans les États membres, mais l'écart entre garçons et filles est, dans les deux cas, très similaire.

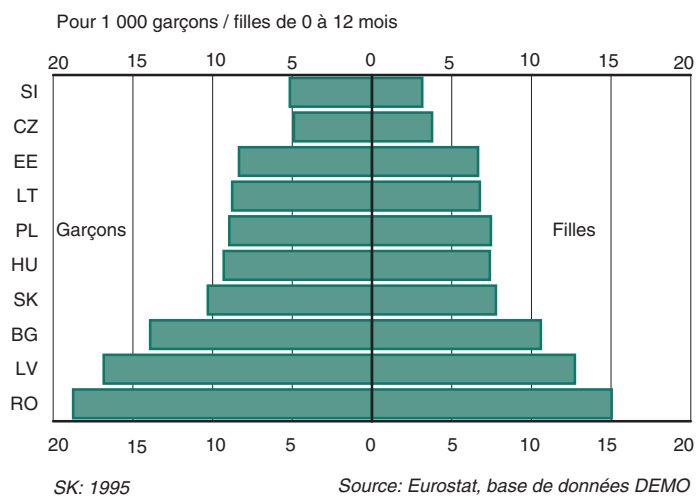
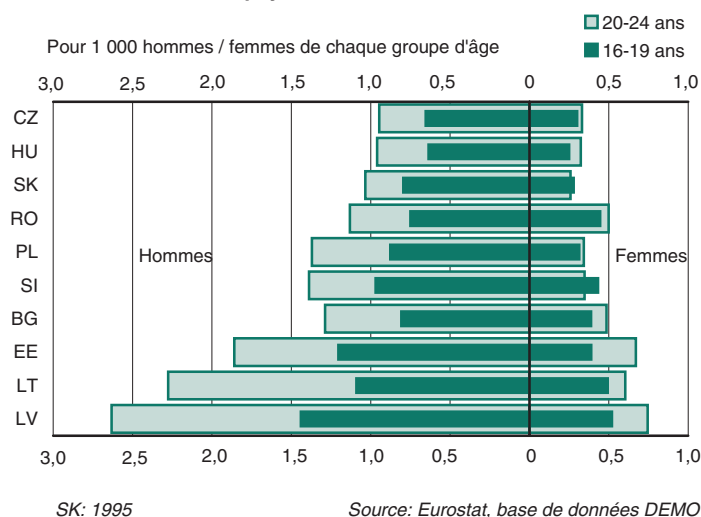
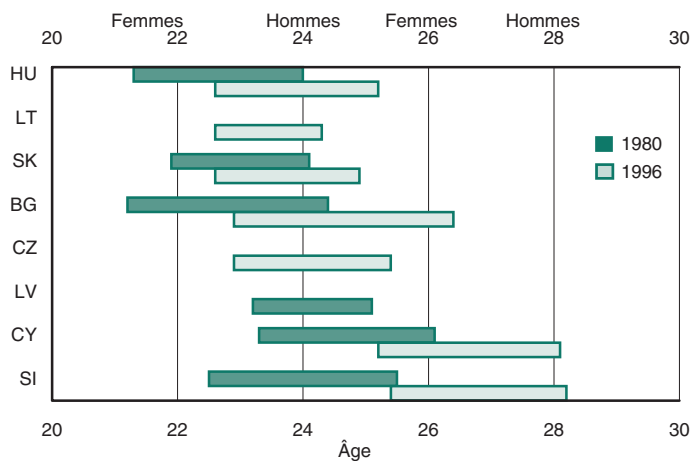
La mortalité infantile est généralement plus forte dans les pays candidats que dans les États membres de l'UE, mais, tout comme dans l'Union, le taux y est plus élevé parmi les garçons que parmi les filles. La mortalité infantile est particulièrement importante en Bulgarie, en Lettonie et en Roumanie — pays qui affichaient des PIB par habitant extrêmement faibles — puisqu'elle y était 2 à 3 fois supérieure à la moyenne communautaire en 1998. Les deux seuls pays enregistrant des taux de mortalité proches de ceux de l'UE étaient la Slovénie et la République tchèque (graphique 14).

Les taux de mortalité des enfants de plus d'1 an étaient généralement plus élevés, eux aussi, que dans l'UE, pour les filles comme pour les garçons, même si l'écart entre les deux taux était très similaire. En République tchèque et en Hongrie, la mortalité des

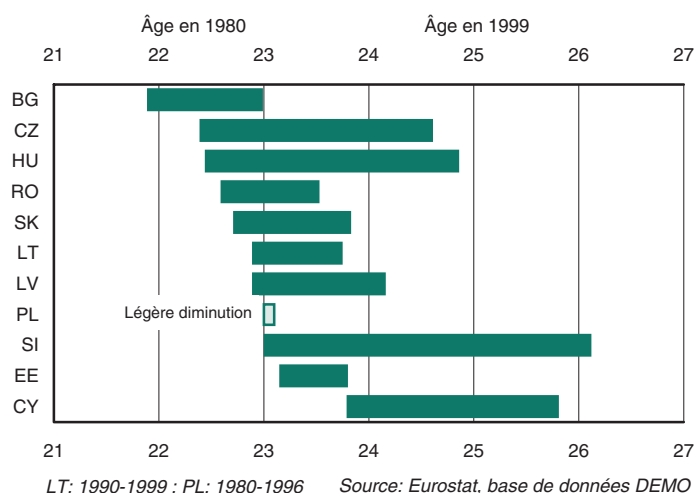
13 Structure de la population selon le groupe d'âge dans les différents pays candidats, 2000

Bâton de gauche: 0-4 ans; bâton du milieu: 5-15 ans; bâton de droite: 16-24 ans



14 Mortalité infantile dans les pays candidats, 1998**15 Taux de mortalité des femmes et des hommes de 16-19 ans et de 20-24 ans dans les pays candidats, 1998****16 Écart entre l'âge moyen des hommes et des femmes au premier mariage dans les pays candidats, 1980-1996**

17 Évolution de l'âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant dans les pays candidats, 1980-1999

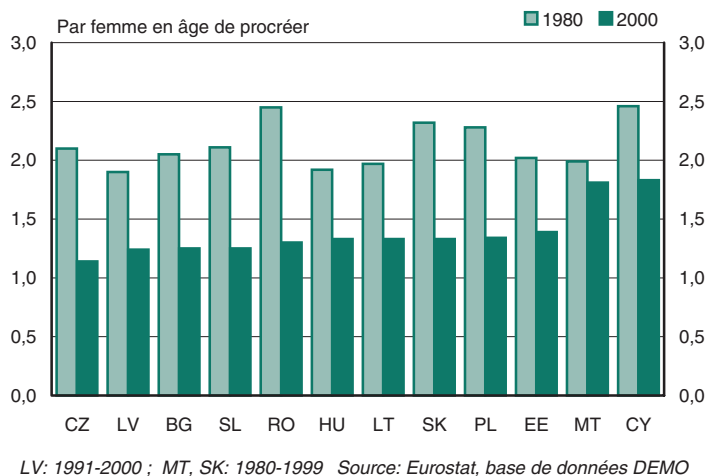


garçons et des filles de 16 à 19 ans et de 20 à 24 ans était néanmoins très proche de celle observée dans l'Union, le taux étant 2 à 3 fois plus élevé pour les garçons que pour les filles (graphique 15). Dans tous les autres pays, les taux étaient supérieurs à ceux de l'Union, en particulier dans les trois États baltes puisque la mortalité parmi les jeunes hommes de 20 à 24 ans était de l'ordre de 1,8 pour 1 000 en Estonie et dépassait largement 2 pour 1 000 en Lettonie et en Lituanie (le double du taux relevé dans l'UE). Le taux de mortalité des filles était moins élevé (0,6 pour 1 000 environ), mais n'en restait pas moins 2 fois supérieur environ à la moyenne communautaire.

Les femmes se marient généralement plus jeunes dans les pays candidats que dans l'UE mais, comme dans les États membres, elles ont deux à trois ans de moins que les hommes au moment du mariage.

L'âge moyen des femmes et des hommes au premier mariage est moins élevé dans l'ensemble des pays candidats que dans l'UE, même si la différence d'âge entre les hommes et les femmes est du même ordre de grandeur (entre 2 et 3 ans dans la plupart des pays). On constate en outre, depuis 1980, une augmentation de cet âge moyen, chez les femmes comme chez les hommes, même si elle est moins marquée que dans l'UE (graphique 16).

18 Taux de fécondité dans les pays candidats, 1980 et 2000



Les femmes tendent également à avoir leur premier enfant à un âge plus précoce dans les pays candidats que dans les États membres de l'UE. En 1999, en dehors de la Slovénie et de Chypre (où il se situait autour de 26 ans et restait donc encore inférieur à la moyenne communautaire), l'âge moyen était compris entre 23 et 25 ans, soit 3 à 4 ans de moins que dans la plupart des pays de l'Union; c'est dans les pays où l'économie rurale reste importante qu'il était le plus bas (Bulgarie, Pologne et Roumanie) (graphique 17). Comme dans l'UE cependant, cet âge moyen a généralement augmenté depuis 1980; l'augmentation a été particulièrement marquée en République tchèque, en Hongrie et en Slovénie, mais, dans les autres pays, elle a été moins forte que dans l'Union et l'âge moyen à la naissance du premier enfant a même légèrement diminué en Pologne au cours de cette période.

Bien que l'augmentation de l'âge des femmes à la naissance de leur premier enfant ait été le plus souvent relativement faible, les taux de fécondité ont fortement diminué dans tous les pays au cours des vingt dernières années pour se situer, dans la plupart des cas, à un niveau largement inférieur à la moyenne communautaire. Seules Chypre et Malte affichaient en effet en 2000 des taux supérieurs à la moyenne de l'Union avec un niveau proche de celui de la France ou de l'Irlande. Dans tous les autres pays, le nombre de naissances vivantes n'atteignait pas 1,4 pour 1 000 femmes en âge de procréer; en Bulgarie, en République tchèque, en Lettonie et en Slovénie, il était analogue à celui enregistré en Grèce, en Espagne et en Italie (graphique 18). Conjugée à une émigration nette, cette situation est à l'origine d'une baisse de la population dans presque tous les pays d'Europe centrale et orientale.

Dans la plupart des pays candidats, les taux de fécondité sont tombés à un niveau inférieur à la moyenne communautaire.

1.2. Types de ménages

Parmi les jeunes de 16 à 19 ans, les filles sont plus nombreuses que les garçons à ne plus vivre sous le toit familial, surtout en Finlande et au Royaume-Uni.

Jeunes de 16 à 19 ans

Il semble que la quasi-totalité des hommes et des femmes de 16 à 19 ans vivent encore sous le toit familial, mais qu'il y ait une prédominance de femmes parmi les rares jeunes vivant seuls ou en ménage avec quelqu'un de leur âge. [L'analyse se fonde sur les données du PCM (panel des ménages de la Communauté européenne) relatives à la composition des ménages. On entend par « plus âgées » les personnes de 30 ans et plus par rapport au groupe d'âge de 16 à 19 ans, de 35 ans et plus par rapport au groupe d'âge de 20 à 24 ans, et de 40 ans et plus par rapport au groupe d'âge de 25 à 29 ans – tableau 1.] En 1998, environ 6 % des jeunes femmes de moins de 20 ans de l'UE vivaient seules ou avec quelqu'un de leur âge, contre un peu moins de 2 ½ % des hommes.

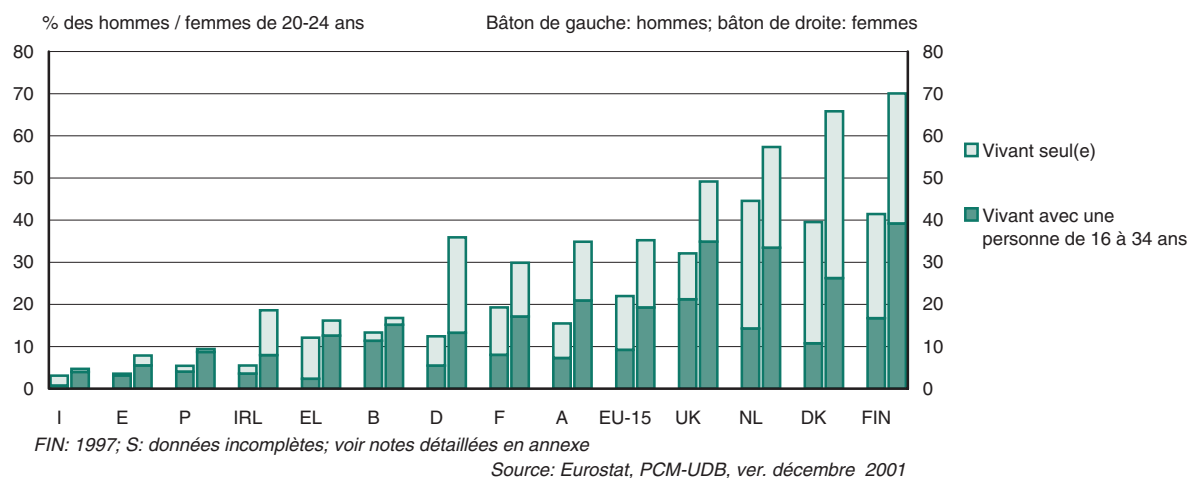
C'est en Finlande et au Royaume-Uni que le pourcentage de jeunes gens ne vivant plus au domicile familial était le plus élevé puisque la proportion de jeunes filles de ce groupe d'âge vivant seules ou avec quelqu'un de leur âge y atteignait respectivement 10 et 15 % – des chiffres qui sont toutefois largement supérieurs, dans les deux pays, au pourcentage correspondant des jeunes hommes (moins de 5 % dans les deux cas). Le

Tableau 1 – Hommes et femmes, selon le groupe d'âge et le type de ménage, 1998

	% des hommes / femmes de chaque groupe d'âge														
	B	D	DK	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK EU-15
Hommes															
16-19 ans															
Vivant seuls	0	1	3	0	0	3	0	1	:	0	0	1	2	:	2 2
Vivant avec une personne de 16 à 29 ans	0	0	0	0	0	1	0	0	:	0	0	0	0	:	3 1
Vivant avec leurs parents + Autres	100	99	96	100	100	97	100	99	:	99	99	99	97	:	96 98
Femmes															
Vivant seules	0	1	3	0	0	3	0	0	:	1	2	0	5	:	7 3
Vivant avec une personne de 16 à 29 ans	1	2	3	2	1	4	1	0	:	4	0	1	4	:	9 3
Vivant avec leurs parents + Autres	99	98	94	98	99	93	99	100	:	95	98	99	91	:	85 94
Hommes															
20-24 ans															
Vivant seuls	2	7	29	10	0	11	2	2	:	30	8	1	25	:	11 13
Vivant avec une personne de 16 à 34 ans	11	5	11	2	3	8	4	1	:	14	7	4	17	:	21 9
Vivant avec leurs parents + Autres	87	88	60	88	96	81	95	97	:	55	85	95	59	:	68 78
Femmes															
Vivant seules	2	23	40	4	2	13	11	1	:	24	14	1	31	:	14 16
Vivant avec une personne de 16 à 34 ans	15	13	26	13	6	17	8	4	:	33	21	9	39	:	35 19
Vivant avec leurs parents + Autres	83	64	34	84	92	70	81	95	:	43	65	91	30	:	51 65
Hommes															
25-29 ans															
Vivant seuls	13	24	36	5	4	16	13	5	:	28	18	4	30	:	10 16
Vivant avec une personne de 16 à 39 ans	37	30	61	18	16	43	22	12	:	57	33	17	58	:	59 40
Vivant avec leurs parents + Autres	50	46	3	77	80	42	65	84	:	15	49	79	13	:	31 43
Femmes															
Vivant seules	11	24	20	5	5	16	8	5	:	21	20	4	29	:	21 15
Vivant avec une personne de 16 à 39 ans	65	50	76	43	32	53	34	34	:	75	48	27	66	:	65 55
Vivant avec leurs parents + Autres	24	26	4	52	63	31	58	61	:	4	32	69	5	:	15 31

FIN: 1997; L: pas de données disponibles; S: données non présentées car incomplètes.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

19 Hommes et femmes de 20-24 ans selon le type de ménage, 1998

pourcentage de femmes ayant quitté le domicile familial était, dans tous les États membres, supérieur (le plus souvent) ou analogue à celui des hommes.

Jeunes de 20 à 24 ans

Entrés dans la vingtaine, bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles de l'Union quittent le domicile familial et s'installent seuls ou avec une ou plusieurs personnes appartenant à la même tranche d'âge (à savoir 16 à 34 ans). Il apparaît, dans ce groupe d'âge également, que la démarche est davantage le fait des femmes que des hommes. Dans l'ensemble de l'Union, en effet, environ 16 % des femmes de 20 à 24 ans vivaient seules en 1998, contre 13 % des hommes; elles étaient par ailleurs 19 % à vivre avec quelqu'un du même âge, alors que le pourcentage n'atteignait que 9 % dans le cas des hommes (graphique 19). Ces pourcentages varient cependant considérablement d'un État membre à l'autre. Ainsi, environ 40 % des femmes et 30 % des hommes de 20 à 24 ans vivaient seuls au Danemark, de même que 25 à 30 % environ des hommes et des femmes de ce même groupe d'âge en Finlande et aux Pays-Bas. En Espagne, en Italie et au Portugal, par contre, les jeunes vivant seuls étaient l'exception, tout comme en Belgique, et 5 % d'entre eux seulement vivaient avec quelqu'un de leur âge (10 % environ en Belgique).

Dans tous les États membres cependant, le pourcentage de femmes de 20 à 24 ans vivant seules ou avec quelqu'un de la même tranche d'âge était plus élevé que celui des hommes — l'écart dépassant les 10 points de pourcentage en Autriche et au Royaume-Uni et les 20 points de pourcentage au Danemark, en Finlande et en Allemagne. Au Danemark et en Finlande, plus de 60 % des femmes de cet âge ne vivaient apparemment plus sous le toit familial — contre 40 % seulement des hommes — et elles étaient environ 55 % aux Pays-Bas (pour 45 % des hommes). En Espagne, en Italie et au Portugal, la proportion de femmes et d'hommes vivant encore chez leurs parents dépasse largement les 90 %, et les 85 % en Grèce.

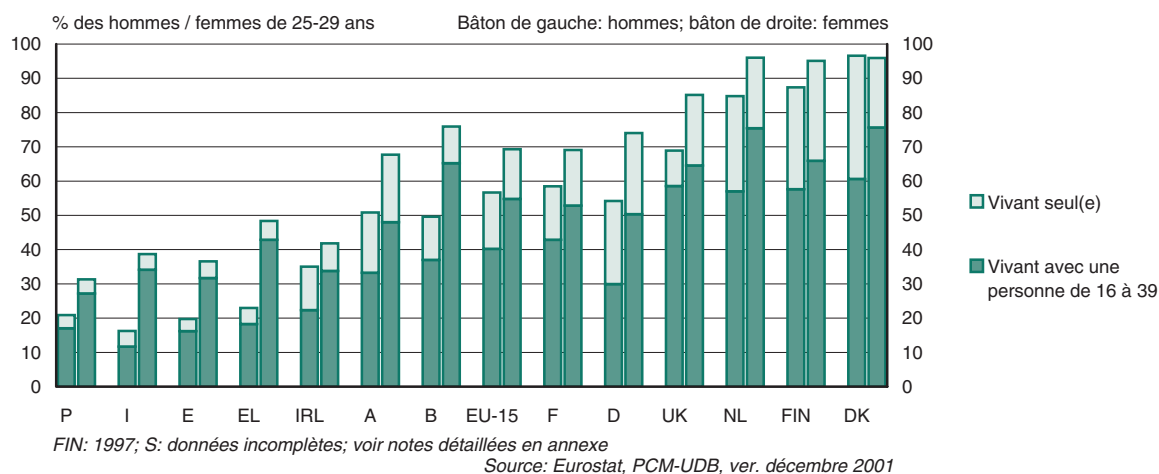
Jeunes de 25 à 29 ans

Une grande partie des jeunes de l'Union approchant de la trentaine ont quitté le domicile familial; ils sont cependant beaucoup moins nombreux dans ce cas en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Irlande que dans les autres États membres. Le pourcentage de jeunes vivant seuls dans l'Union en 1998 était du même ordre parmi les 25-29 ans que

Les femmes de 20 à 24 ans sont davantage susceptibles, elles aussi, d'avoir quitté le domicile familial.

La plupart des jeunes approchant de la trentaine — les femmes plus que les hommes dans cette tranche d'âge également — ne vivent plus chez leurs parents dans le nord de l'Europe, mais tel n'est pas le cas dans le sud.

20 Hommes et femmes de 25-29 ans selon le type de ménage, 1998



parmi les 20-24 ans, à savoir 15 % environ des femmes comme des hommes (graphique 20). Les chiffres restent toutefois peu élevés dans les quatre États membres méridionaux puisqu'ils y sont de 5 % au maximum, alors qu'ils dépassent les 20 % en Allemagne et aux Pays-Bas, avoisinent les 30 % en Finlande et atteignent 35 % pour les hommes et 20 % pour les femmes au Danemark. Ce dernier pays est l'un des rares où le pourcentage d'hommes de ce groupe d'âge vivant seuls dépasse nettement celui des femmes, le principal autre État membre présentant cette caractéristique étant les Pays-Bas. De même, rares sont les pays où l'on observe la situation inverse puisque seul le Royaume-Uni affiche un pourcentage plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes.

La Grèce, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et l'Irlande semblent être les seuls États membres où la grande majorité des jeunes hommes et jeunes femmes approchant de la trentaine vivaient encore sous le toit familial en 1998, avec une prédominance de femmes en Grèce, en Irlande et au Portugal, et une proportion équilibrée d'hommes et de femmes en Espagne et en Italie.

Situation professionnelle et type de ménage

Le taux d'emploi des hommes et des femmes d'un peu plus de vingt ans est plus élevé parmi ceux qui ont quitté le domicile familial que parmi ceux qui vivent encore chez leurs parents.

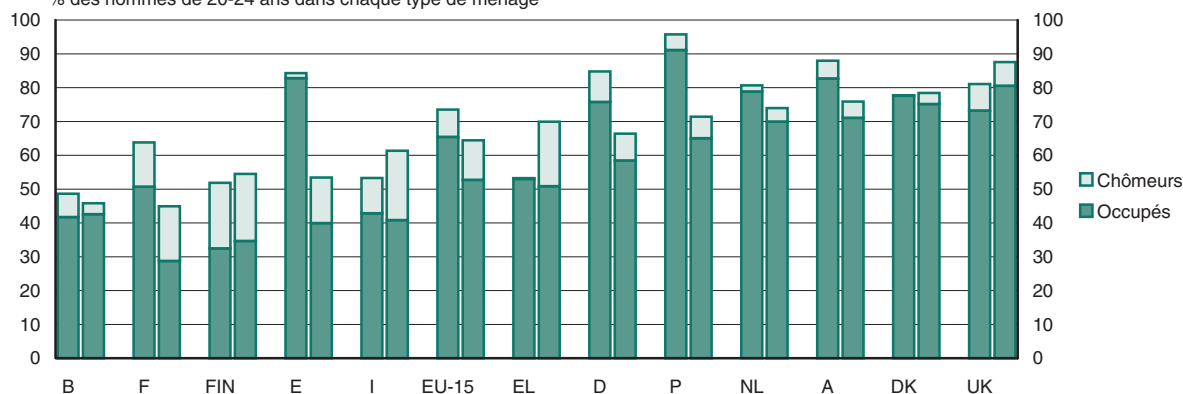
Si la motivation des jeunes de quitter le toit familial relève souvent d'un désir d'indépendance, elle est directement liée, dans la plupart des cas, à la nécessité de partir pour suivre des études ou une formation, ou pour occuper un emploi.

Dans l'Union européenne en général, les jeunes hommes d'un peu plus de 20 ans vivant seuls ou avec quelqu'un de leur âge ont le plus souvent un emploi et sont rarement au chômage. En 1998, les deux tiers environ des hommes de 20 à 24 ans ayant quitté le domicile familial occupaient un emploi, contre un peu plus de la moitié seulement de ceux qui vivaient encore chez leurs parents, et 8 % environ étaient chômeurs, contre près de 12 % parmi ceux qui n'avaient pas quitté le toit familial (graphique 21). On observe la même situation dans la plupart des États membres lorsque l'on compare ceux qui vivent seuls ou avec quelqu'un de leur âge avec ceux qui vivent encore au domicile familial. La différence en termes de chômage était particulièrement frappante en Grèce, en Espagne et en Italie où le taux de chômage était beaucoup plus élevé parmi ceux vivant encore chez leurs parents, ce qui reflète peut-être la difficulté pour les jeunes de ce groupe d'âge de bénéficier d'allocations de chômage.

21 Taux de participation des hommes de 20-24 ans selon le type de ménage, 1998

Bâton de gauche: vivant seul ou avec une personne de 16-34 ans; bâton de droite: vivant avec au moins une personne de 35 ans et plus

% des hommes de 20-24 ans dans chaque type de ménage



FIN: 1997; l'absence de données signifie que celles-ci ne sont pas disponibles ou qu'elles ne sont pas fiables;

voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

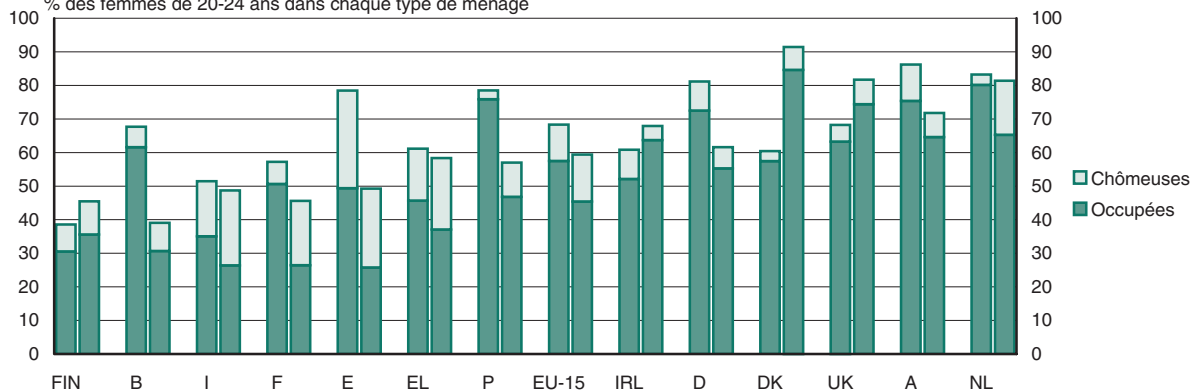
On observe une situation similaire en ce qui concerne les femmes de 20 à 24 ans, celles qui vivent seules ou avec quelqu'un de leur âge étant davantage susceptibles d'occuper un emploi que celles qui vivent encore sous le toit familial, et un peu moins susceptibles d'être au chômage (graphique 22). Cependant, si dans la plupart des pays les rapports entre la situation professionnelle et le type de ménage étaient très comparables à ceux qui s'observent au niveau de l'UE, on comptait davantage d'États membres dans lesquels la situation s'écartait de la moyenne communautaire dans le cas des femmes que dans celui des hommes. Ainsi, au Danemark, en Irlande et en Finlande de même qu'au Royaume-Uni, la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans occupant un emploi était plus importante parmi celles vivant encore sous le toit familial que parmi celles qui l'avaient quitté.

Le lien entre la situation professionnelle et le type de ménage observé pour les hommes de 20 à 24 ans reste vrai pour les hommes de 25 à 29 ans. En 1998, ceux qui vivaient seuls ou avec quelqu'un de leur âge étaient plus nombreux à être au travail que ceux qui étaient restés sous le toit familial, et un peu moins nombreux à être au chômage (graphique 23). Il en était ainsi dans la quasi-totalité des États membres – la Finlande faisant exception à cet égard – comme dans l'ensemble de l'Union (le taux moyen

22 Taux de participation des femmes de 20-24 ans selon le type de ménage, 1998

Bâton de gauche: vivant seule ou avec une personne de 16-34 ans; bâton de droite: vivant avec au moins une personne de 35 ans et plus

% des femmes de 20-24 ans dans chaque type de ménage



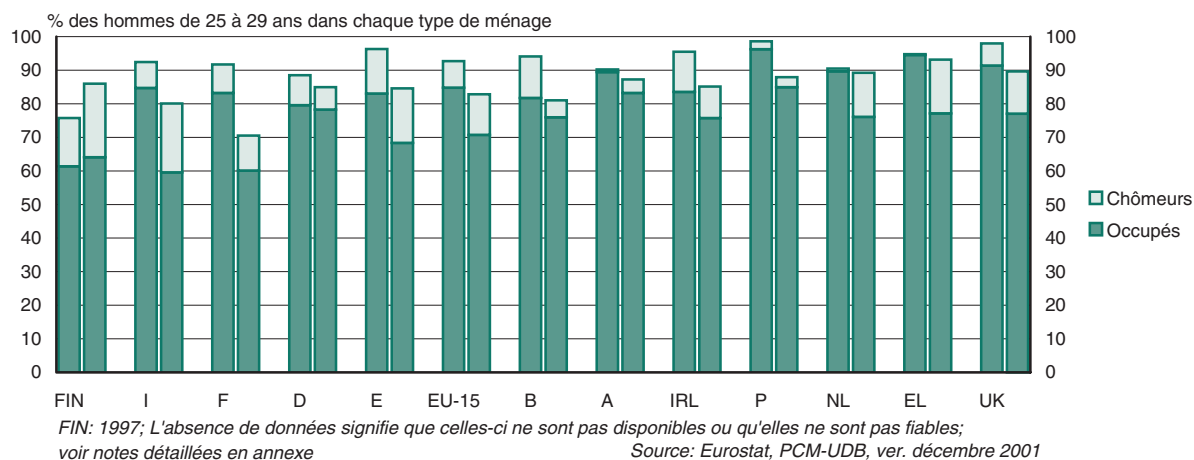
FIN: 1997; l'absence de données signifie que celles-ci ne sont pas disponibles ou qu'elles ne sont pas fiables;

voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

23 Taux de participation des hommes de 25 à 29 ans selon le type de ménage, 1998

Bâton de gauche: vivant seul ou avec une personne de 16 à 39 ans; bâton de droite: vivant avec au moins une personne de 40 ans et plus

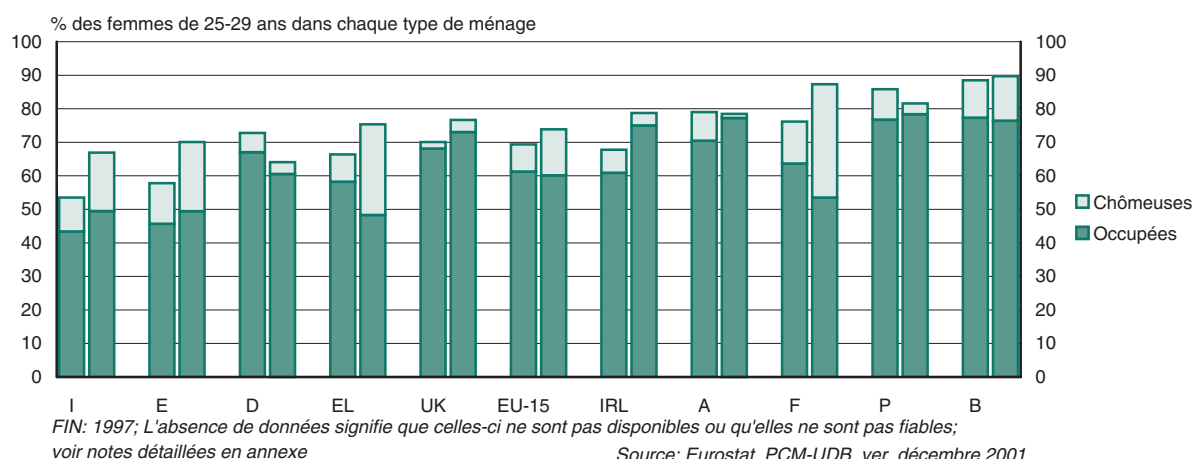


d'emploi étant de l'ordre de 85 % pour les premiers et d'un peu plus de 70 % pour les seconds). Dans ce groupe d'âge également, on constate, en Grèce et en Italie (où l'accès aux aides au revenu octroyées par le système de protection sociale est très limité), mais pas en Espagne, un chômage sensiblement plus prononcé parmi ceux qui vivent encore chez leurs parents que parmi ceux qui ont quitté le domicile familial.

La situation des femmes âgées de 25 à 29 ans est différente de celle des hommes. Le taux d'emploi de celles qui vivaient seules ou avec quelqu'un de leur âge ne s'écartait en effet guère, dans l'ensemble de l'Union, de celui des femmes vivant encore chez leurs parents (un peu plus de 60 %), ce qui peut s'expliquer par des responsabilités familiales dans le cas de celles vivant avec un époux ou un partenaire (graphique 24). Le taux d'emploi de celles ne vivant plus sous le toit familial était toutefois largement supérieur à celui des femmes vivant encore chez leurs parents en Grèce et en France — l'inverse étant vrai en Irlande.

24 Taux de participation des femmes de 25-29 ans selon le type de ménage, 1998

Bâton de gauche: vivant seule ou avec une personne de 16-39 ans; bâton de droite: vivant avec au moins une personne de 40 ans et plus



1.3. Éducation

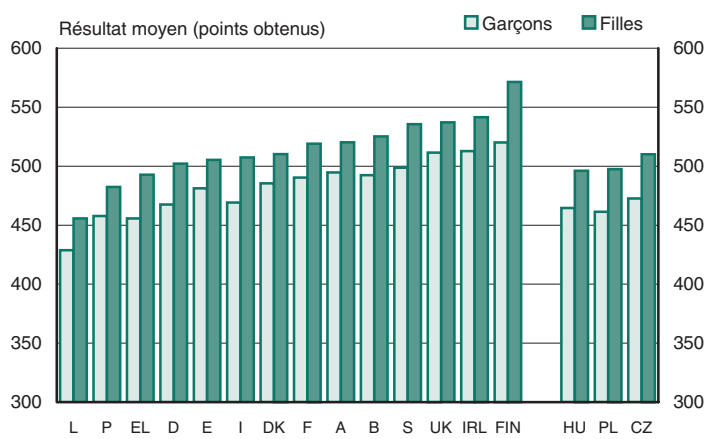
L'enseignement est obligatoire pour toutes les filles et tous les garçons d'Europe, jusqu'à l'âge de 16 ans au moins dans la plupart des pays, et l'on note une tendance générale à inciter les jeunes à poursuivre plus longtemps leurs études ou leur formation professionnelle initiale. Jusqu'à l'âge de 16 ans donc, la différence entre le nombre de garçons et le nombre de filles scolarisés reflète essentiellement leur proportion au sein même de la population. On constate toutefois, à l'issue de cette scolarité obligatoire, certaines différences en termes de performances relatives dans les matières enseignées. On note également des écarts entre les pourcentages de filles et de garçons poursuivant leurs études au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et/ou de l'enseignement supérieur (universitaire) ou effectuant une formation professionnelle initiale. Les différences sont plus frappantes encore en ce qui concerne les disciplines choisies et, donc, les types de profession ou de métier exercés au début de la vie professionnelle.

Performance des filles et des garçons à l'issue du premier cycle de l'enseignement secondaire

À l'âge de 15 ans, la performance des filles en compréhension de l'écrit est meilleure que celle des garçons dans toute l'Europe, mais l'inverse est vrai en ce qui concerne les mathématiques et les sciences.

Les connaissances et qualifications des jeunes de 15 ans, à savoir les élèves arrivant généralement au terme de l'enseignement obligatoire ou du premier cycle de l'enseignement secondaire, ont récemment fait l'objet d'une évaluation dans les États membres de l'UE ainsi que dans d'autres pays développés (y compris trois pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion) dans le cadre du programme international de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Ce dernier visait plus précisément à mesurer les capacités des jeunes de cet âge fréquentant des écoles ou autres établissements dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences. Il n'a pas été tenu spécifiquement compte de leur niveau d'instruction proprement dit (c'est-à-dire du fait qu'ils aient achevé ou non le premier cycle de l'enseignement secondaire).

25 Performance des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit, 2000



Source: OCDE, base de données PISA, 2000

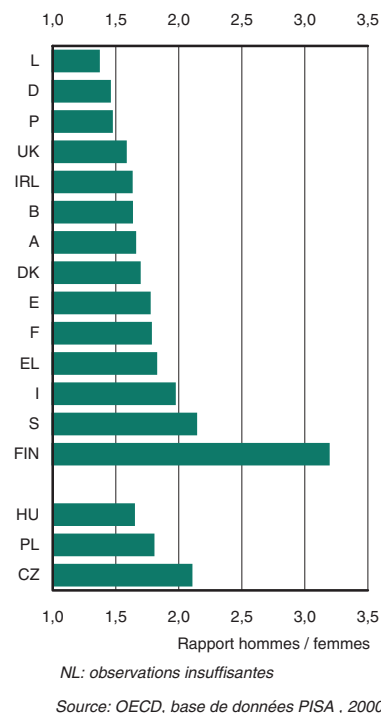
Les résultats font apparaître des tendances que l'on retrouve de manière très systématique dans tous les pays. Ainsi, les performances des filles en compréhension de l'écrit sont-elles supérieures — et souvent de loin — à celles des garçons dans tous les pays européens, tandis que les garçons obtiennent partout de meilleurs résultats que les filles en culture mathématique — la seule exception étant la Finlande, pays classé premier, où les garçons et les filles se situent au même niveau. Sur une échelle combinée de compréhension de l'écrit (regroupant plusieurs aspects de l'acquis), les résultats des filles sont en moyenne supérieurs de 6 à 7 % environ à ceux des garçons, et cet écart est plus important encore en République tchèque, en Hongrie et en Pologne (graphique 25).

Dans tous les pays participants, les garçons risquent, en outre, plus que les filles de se situer au niveau le plus bas en compréhension de l'écrit (niveau 1 ou en dessous sur l'échelle combinée). Le nombre de garçons classés à ce niveau était en effet plus de 1,5 fois supérieur à celui des filles dans tous les pays hormis au Luxembourg, en Allemagne et au Portugal (où la différence était à peine inférieure) et plus de 2 fois supérieur en Suède et en Finlande (plus de 3 fois en ce qui concerne ce dernier pays) (graphique 26).

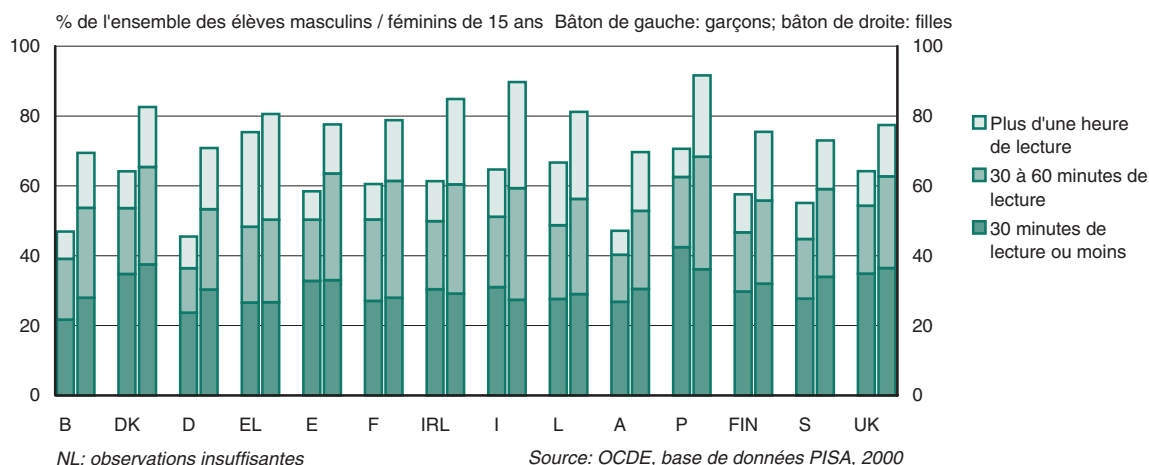
Cet écart de performance entre les filles et les garçons correspondrait à une différence du même ordre au niveau du temps consacré en moyenne par les unes et les autres à lire pour le plaisir. Dans tous les États membres, le nombre de garçons ne lisant pas du tout pour le loisir est sensiblement plus élevé que celui des filles — plus de la moitié en Belgique, en Allemagne et en Autriche, contre 30 % seulement des filles dans les trois cas — et, parmi les jeunes lisant pour le plaisir, les filles tendent à consacrer davantage d'heures à ce passe-temps (graphique 27).

Si les garçons obtiennent de meilleurs résultats que les filles en culture mathématique dans seize des dix-sept pays européens couverts par l'enquête, les écarts sont moins prononcés dans ce domaine: ils se situent en moyenne entre 2 et 3 % et sont même quelque peu inférieurs à cette fourchette dans les trois pays candidats (graphique 28). En ce qui concerne la culture scientifique, en revanche, les écarts entre les résultats des filles et des garçons sont beaucoup moins systématiques et, dans la plupart des cas, relativement faibles (graphique 29).

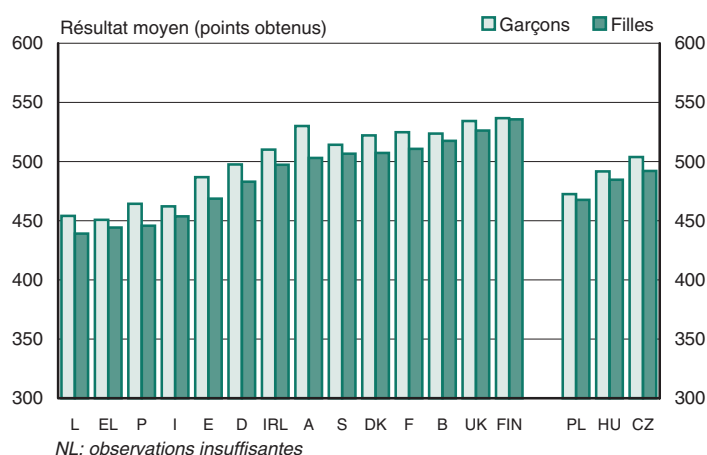
26 Probabilité de se situer au niveau 1 ou en dessous en compréhension de l'écrit, 2000



27 Temps habituellement consacré chaque jour par les élèves de 15 ans à la lecture pour le loisir, 2000

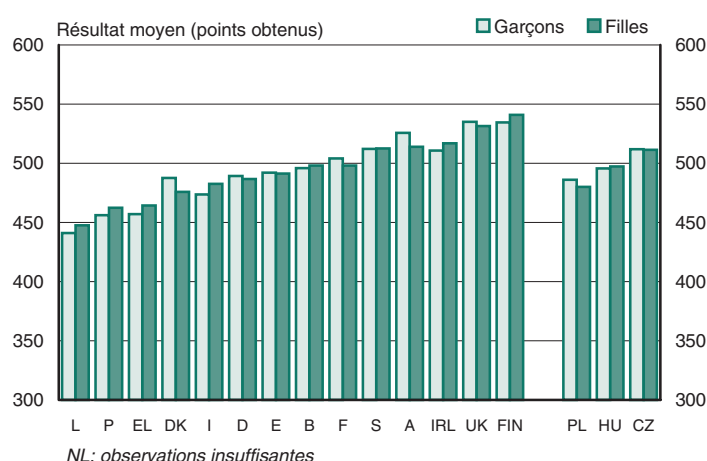


28 Performance des élèves de 15 ans en culture mathématique, 2000



Source: OCDE, base de données PISA, 2000

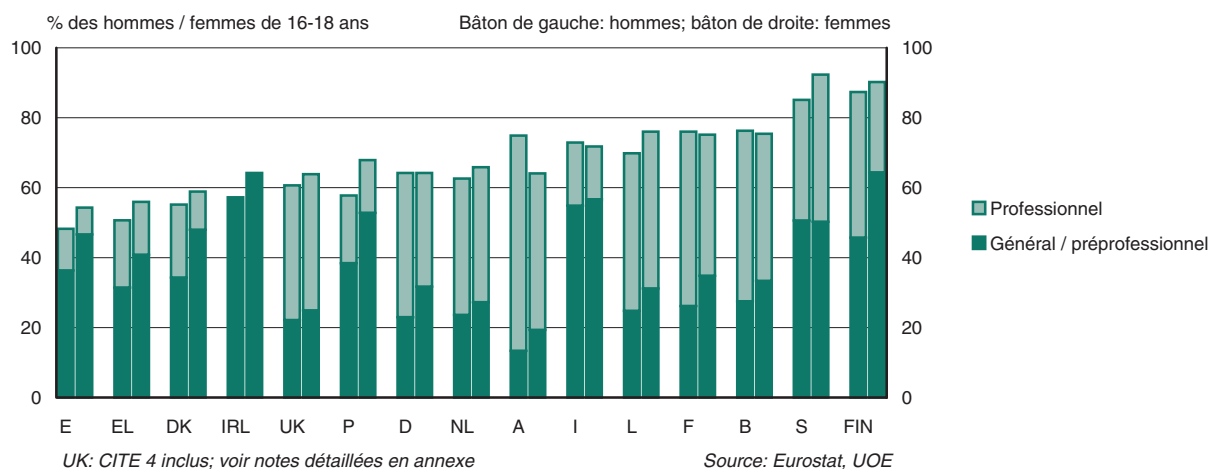
29 Performance des élèves de 15 ans en culture scientifique, 2000



Source: OCDE, base de données PISA, 2000

Enseignement secondaire du deuxième cycle (niveau 3 de la CITE — classification internationale type de l'éducation)

Les filles représentaient plus de la moitié des élèves scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire au cours de l'année académique 1999/2000 dans dix des quinze États membres de l'UE. (La définition du deuxième cycle de l'enseignement secondaire inclut ici la formation professionnelle initiale qui conduit à une qualification adéquate, mais tend à exclure l'apprentissage — voir plus loin.) Étant donné que, dans ces dix pays, les hommes sont plus nombreux que les femmes dans le groupe d'âge des 16 à 18 ans, le pourcentage de jeunes filles de ce groupe d'âge poursuivant leurs études au-delà de la scolarité obligatoire est plus élevé que celui des garçons. Dans six de ces pays — la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, le Luxembourg et la Suède — la différence en termes de taux de scolarisation était supérieure à 5 points de pourcentage (graphique 30). De plus, dans quatre des cinq pays où les effectifs masculins étaient plus nombreux que les effectifs féminins dans le deuxième cycle du secondaire, on constate une différence peu importante entre les taux de

30 Taux d'inscription des 16-18 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE3), 1999/2000

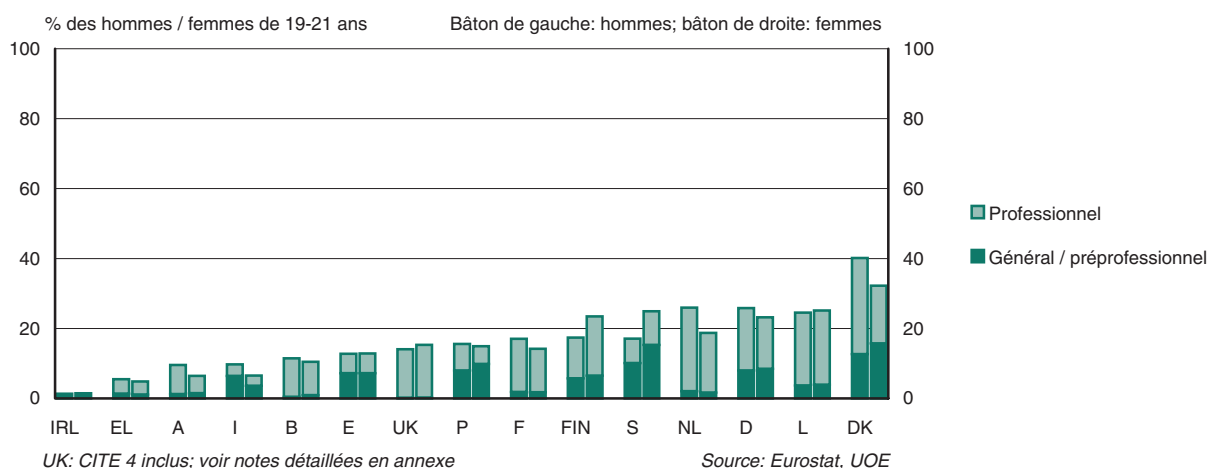
scolarisation des garçons et des filles de ce groupe d'âge. L'Autriche apparaît comme le seul pays où le pourcentage de garçons était sensiblement plus élevé que celui des filles.

Ces différences ont été associées aux fortes variations observées au sein de l'Union en ce qui concerne le pourcentage général de filles et de garçons inscrits dans le deuxième cycle du secondaire, le chiffre allant de plus de 80 % en Finlande et en Suède à moins de 60 % au Danemark, en Grèce et en Espagne. Ce pourcentage peut toutefois se révéler trompeur dans le cas du Danemark — tout comme dans le cas de l'Allemagne, où il dépasse à peine 60 %, et de l'Autriche — dans la mesure où il exclut un nombre important d'apprentis qui ont un contrat de travail et ne sont dès lors pas comptés parmi les élèves de l'enseignement secondaire. En termes de nombres relatifs de jeunes poursuivant leurs études ou recevant une formation professionnelle initiale, ces trois pays afficheraient des proportions largement supérieures à 80 %.

Il apparaît en outre que les jeunes filles ont davantage tendance que les jeunes hommes à suivre des filières d'enseignement général plutôt que des filières professionnelles. Dans tous les États membres hormis la Suède, le pourcentage de jeunes filles de 16 à 18 ans inscrites dans des programmes d'enseignement général était supérieur à celui des jeunes hommes, et l'écart est très

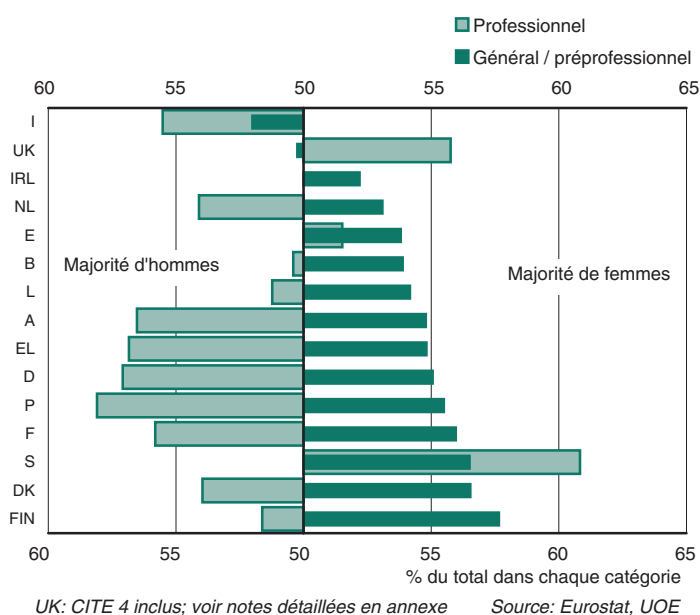
Le pourcentage de femmes suivant un enseignement secondaire du deuxième cycle est supérieur à celui des hommes dans la plupart des États membres de l'Union, étant entendu que leurs nombres relatifs varient d'un pays à l'autre.

Les hommes ont davantage tendance que les femmes à opter pour des programmes à orientation professionnelle.

31 Taux d'inscription des 19-21 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3), 1999/2000

Le graphique montre (à gauche) la proportion d'hommes inscrits lorsqu'elle est la plus élevée, et (à droite) celle des femmes inscrites lorsqu'elles sont les plus nombreuses; en Finlande, par exemple, les femmes sont majoritaires dans les filières de l'enseignement général (58 % du total) et les hommes, dans les filières professionnelles (52 % du total).

32 Inscriptions dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3), 1999/2000



significatif dans la plupart des pays. Le pourcentage de jeunes hommes inscrits dans des programmes d'enseignement professionnel était, par contre, plus élevé que celui des jeunes filles dans tous les pays hormis aux Pays-Bas et au Royaume-Uni où les chiffres étaient très proches.

La situation se présente de manière quelque peu différente en ce qui concerne les jeunes âgés de 19 ans et plus puisque la proportion d'hommes de 19 à 21 ans dans l'enseignement secondaire est plus élevée que celle des femmes dans six États membres, et pratiquement équivalente dans six autres. Dans trois cas seulement – la Finlande, la Suède et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni –, le pourcentage de femmes était supérieur à celui des hommes (graphique 31).

De manière générale, tous groupes d'âge confondus, il y avait, dans la plupart des États membres, davantage d'hommes que de femmes dans l'enseignement professionnel et les programmes de formation au niveau du deuxième cycle du secondaire, et davantage de femmes dans l'enseignement général – les exceptions étant l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni où les femmes étaient plus nombreuses que les hommes dans les filières de l'enseignement professionnel, et l'Italie et le Royaume-Uni où les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans les filières de l'enseignement général (graphique 32).

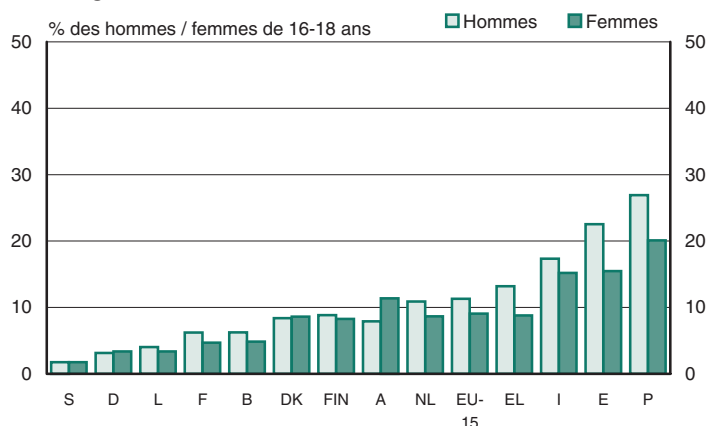
Taux d'abandon

Dans la quasi-totalité des États membres, les femmes arrêtent moins souvent leurs études que les hommes à l'issue du premier cycle de l'enseignement secondaire.

Même si les jeunes ont tendance à poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire, ils sont encore nombreux à s'arrêter à ce stade et à ne pas acquérir de qualifications au niveau du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement supérieur, bien que celles-ci revêtent une importance croissante pour les perspectives d'emploi à court et à long terme. Cette situation est attestée par le pourcentage des jeunes de 16 à 18 ans qui, dans l'UE, ne suivent pas l'enseignement secondaire du deuxième cycle tel que nous l'avons décrit plus haut. Étant donné toutefois que ce pourcentage n'inclut pas tous ceux qui sont en formation, il convient de se référer à l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT), qui indique le pourcentage des jeunes suivant ou ne suivant pas un enseignement ou une formation, pour mieux cerner la proportion de ceux qui quittent le système éducatif sans qualifications adéquates.

Selon les données EFT, environ 9 % des jeunes filles de 16 à 18 ans vivant dans l'Union en 2000 n'avaient pas de qualifications au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (en

33 Jeunes de 16-18 ans dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le deuxième cycle de secondaire et qui ne suivent ni formation ni enseignement, 2000



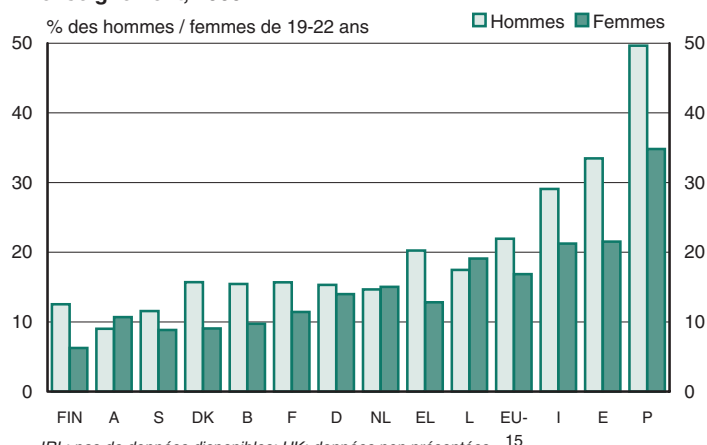
IRL: pas de données disponibles ; UK: données non présentées
en l'absence de formalisation de la séparation entre le premier et
le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Source: Eurostat, EFT

d'autres termes, au-delà de la scolarité obligatoire) et ne suivaient aucun enseignement ni aucune formation (ou, plus précisément, n'en avaient pas suivi au cours des quatre semaines précédant l'enquête). Ce pourcentage est moins élevé que chez les jeunes hommes, où il approche 11 ½ % (graphique 33 — qui ne couvre pas le Royaume-Uni, où l'identification de ce qui constitue le premier cycle de l'enseignement secondaire par rapport au deuxième cycle doit encore être formalisée, mais où il semble y avoir, comme ailleurs, moins de femmes que d'hommes ayant achevé le premier cycle et ne suivant pas d'éducation ou de formation ultérieure).

Le même schéma se retrouve dans la plupart des États membres, seule l'Autriche affichant une proportion de femmes sensiblement supérieure à celle des hommes dans cette situation (11 ½, contre 8 %); l'écart entre les deux chiffres était néanmoins peu important dans quatre États membres, à savoir le Danemark, l'Allemagne, la Finlande et la Suède. Il était en revanche considérable en Grèce, en Espagne et au Portugal, et dans les deux derniers pays en particulier puisque le pourcentage d'hommes ayant achevé le premier cycle du secondaire et ne suivant pas de formation ultérieure y était supérieur à celui des femmes de 7 points de pourcentage environ. Il convient d'ajouter que les proportions globales de jeunes dans cette situation étaient, dans ces deux États membres, plus élevées que dans le reste de l'Union (autour de 18 % en Espagne et de

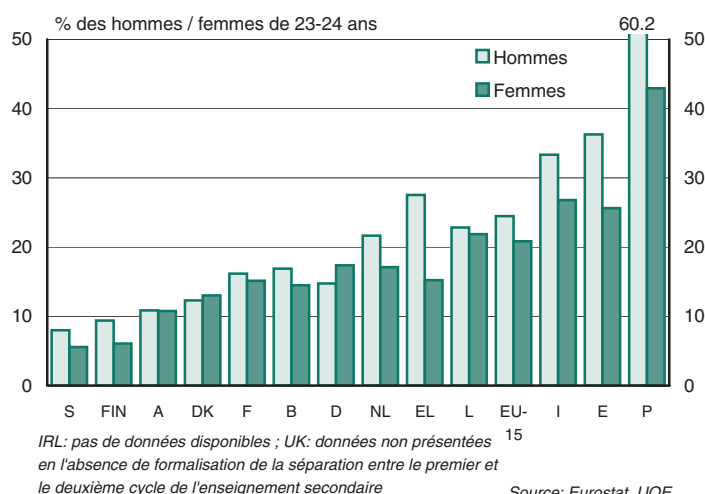
34 Jeunes de 19-22 ans dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le deuxième cycle de secondaire et qui ne suivent ni formation ni enseignement, 2000



IRL: pas de données disponibles; UK: données non présentées
en l'absence de formalisation de la séparation entre le premier et
le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Source: Eurostat, EFT

35 Jeunes de 23-24 ans dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le deuxième cycle de secondaire et qui ne suivent ni formation ni enseignement, 2000



23 ½ % au Portugal à la fois pour les hommes et les femmes, l'Italie suivant d'assez près avec 16 %). Ces pourcentages s'établissaient à moins de 10 % dans tous les autres pays de l'Union, hormis en Grèce (et peut-être au Royaume-Uni).

Les femmes ont également moins tendance que les hommes à abandonner le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sans avoir achevé un programme d'études avec succès.

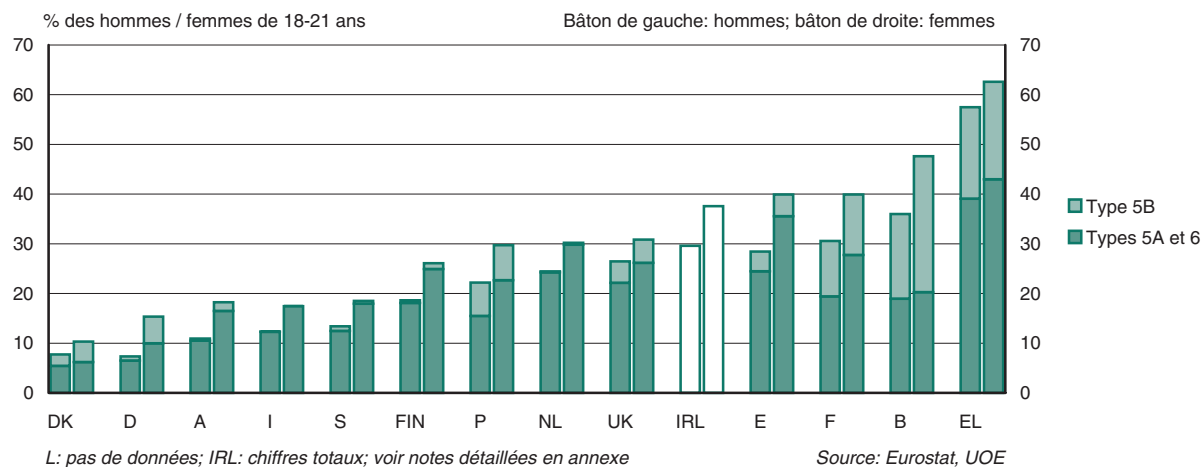
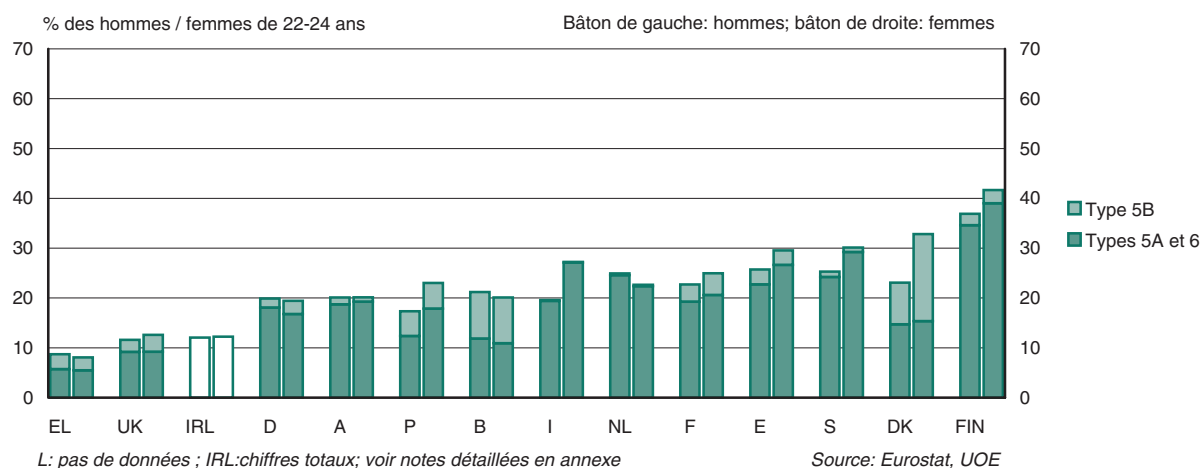
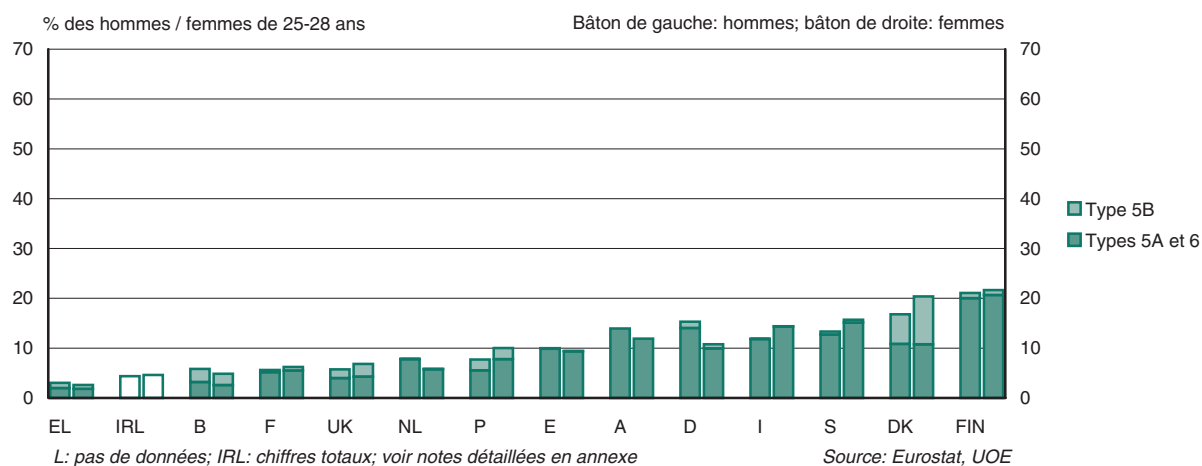
Le pourcentage de jeunes n'ayant qu'un faible niveau d'instruction et ne suivant aucune formation était sensiblement plus élevé au sein du groupe des 19 à 22 ans, ce qui atteste du nombre important de ceux qui abandonnent le deuxième cycle du secondaire sans achever ce cycle d'études. L'écart entre les femmes et les hommes y est, en outre, plus marqué encore qu'au sein du groupe d'âge inférieur. Alors que 17 % environ des jeunes filles de cette tranche d'âge vivant dans l'Union avaient achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne suivaient pas de formation ultérieure, la proportion atteignait 22 % pour les hommes; seuls l'Autriche, le Luxembourg et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas enregistraient une proportion plus élevée de femmes que d'hommes dans cette situation (graphique 34). Une fois de plus, l'écart entre les hommes et les femmes était particulièrement important en Espagne et au Portugal (12 et 15 points de pourcentage respectivement), et les chiffres globaux étaient plus élevés dans ces deux pays que n'importe où ailleurs (un tiers des hommes en Espagne, la moitié au Portugal, et un peu plus d'un tiers des femmes dans les deux cas). Un écart important doit cependant aussi être signalé en Grèce et en Italie, ainsi qu'au Danemark et en Finlande (plus de 6 points de pourcentage dans chacun de ces pays).

En ce qui concerne le groupe des 23-24 ans, le pourcentage de ceux n'ayant qu'un faible niveau d'instruction et ne suivant pas de formation était à nouveau plus élevé, mais pas de beaucoup, et l'écart entre les hommes et les femmes était moins marqué (24 ½, contre 21 %). Il y avait également davantage de pays où la proportion de femmes à faible niveau d'instruction et ne suivant pas de formation ultérieure était supérieure à celle des hommes — le Danemark et l'Allemagne (et peut-être le Royaume-Uni), mais pas l'Autriche, où les chiffres sont similaires — mais l'écart inverse était, une fois encore, important en Espagne et au Portugal, de même qu'en Grèce (plus de 10 points de pourcentage en Espagne, 17 points au Portugal et 12 en Grèce) (graphique 35).

Enseignement supérieur

Les femmes sont davantage susceptibles que les hommes de poursuivre un enseignement supérieur dans quatorze des quinze États membres de l'UE.

Comme dans le deuxième cycle du secondaire, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur (niveau universitaire), mais les écarts en termes de taux d'inscription y sont encore plus marqués. Au cours de la dernière année académique pour laquelle des données sont disponibles, les femmes représentaient plus de la moitié des étudiants inscrits dans des programmes universitaires ou équivalents dans quatorze des

36 Taux d'inscription des 18-21 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000**37 Taux d'inscription des 22-24 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000****38 Taux d'inscription des 25-28 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000**

quinze États membres, alors qu'elles étaient légèrement minoritaires au sein de la population autour de 20 ans. (Il convient de noter que ces proportions relatives peuvent être influencées par le nombre plus important d'hommes que de femmes se trouvant dans les forces armées et ne suivant pas, dès lors, d'enseignement universitaire, voire secondaire. On ne dispose cependant pas de données comparables à ce sujet au niveau de l'Union, ni d'information quant à l'incidence sur les taux d'inscription.)

La proportion de femmes âgées de 18 à 21 ans inscrites dans l'enseignement supérieur était donc plus importante que celle des hommes, tant au niveau de l'Union que dans chacun des États membres. Les taux globaux d'inscription variaient néanmoins fortement selon les pays en raison des âges différents auxquels les femmes et les hommes effectuent généralement leurs études universitaires. Alors que cet âge se situe aux alentours de 18 à 22 ans dans la plupart des pays d'Europe, il se prolonge jusqu'au milieu de la vingtaine en Allemagne, en Autriche et dans les trois pays nordiques, reflétant à la fois une tendance des cycles d'études à être plus longs et des jeunes à entreprendre leur formation universitaire plus tard. L'autre différence mise en évidence par les chiffres relève des stratégies diverses adoptées au sein de l'Union en ce qui concerne l'accès à l'enseignement universitaire et les restrictions, ou l'absence de restrictions, imposées à l'inscription. Les rapports entre le nombre d'inscriptions et le nombre de diplômés varient donc considérablement selon les États membres et, dans plusieurs d'entre eux, un nombre important d'étudiants inscrits n'achèvent pas leur cycle universitaire avec succès.

La proportion de femmes et d'hommes suivant un enseignement supérieur allait de 60 % environ en Grèce et plus de 40 % en Belgique à moins de 15 % au Danemark, en Suède, en Allemagne, en Autriche et en Italie (graphique 36). Dans tous les pays hormis aux Pays-Bas, en outre, le pourcentage de femmes était supérieur à celui des hommes à la fois dans les programmes à orientation académique (niveaux 5A et 6 de la CITE) et dans les programmes à orientation professionnelle (niveau 5B de la CITE).

La proportion de femmes et d'hommes de plus de 21 ans inscrits dans l'enseignement supérieur est du même ordre de grandeur dans toute l'Union.

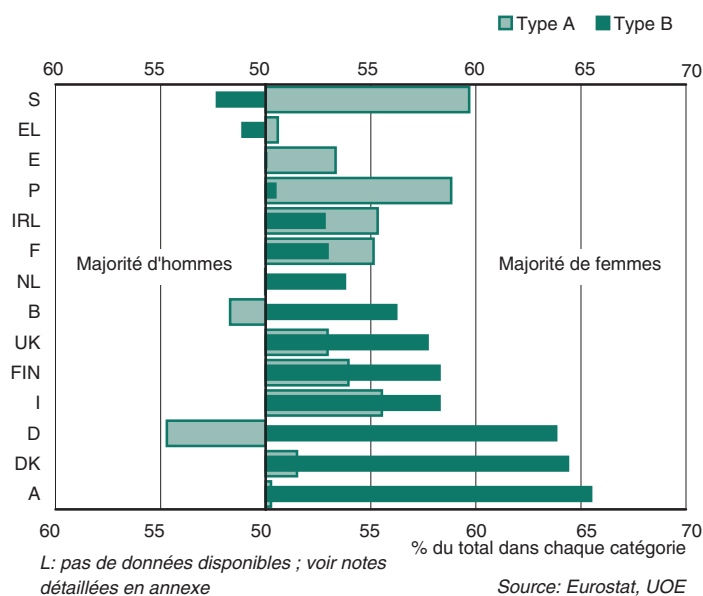
Les taux relatifs d'inscription du groupe des 22 à 24 ans sont très différents de ceux du groupe d'âge inférieur. C'est dans les pays nordiques que les pourcentages de femmes et d'hommes de cette tranche d'âge qui suivent un enseignement supérieur étaient les plus élevés (de l'ordre de 35 % en Finlande et de 25 % au Danemark et en Suède); ils étaient également assez importants (20 % environ) en Allemagne, en Autriche et en Italie ainsi qu'en Espagne et en France (graphique 37); en revanche, ils ne dépassaient guère 10 % en Grèce, au Royaume-Uni et en Irlande. La tendance à un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes est, en outre, moins systématique. Si elle s'observe dans les trois pays nordiques, en Espagne, en France, en Italie et au Portugal, elle n'apparaît pas dans les autres pays où l'écart est généralement très faible.

En ce qui concerne les 25–28 ans, les taux d'inscription tombent largement en deçà des 20 %, sauf en Finlande et au Danemark, et, dans les autres pays, ils ne sont supérieurs à 10 % qu'en Allemagne, en Italie, en Autriche et en Suède (graphique 38). Au sein de ce groupe d'âge, la proportion de femmes est sensiblement plus élevée que celle des hommes au Danemark, en Italie, au Portugal et en Suède, alors que l'on observe la situation inverse en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas. L'écart entre les deux est généralement faible. La diminution relative des taux d'inscription des femmes par rapport à ceux des hommes à mesure que l'âge avance reflète le fait que, dans tous les pays (ou du moins dans ceux pour lesquels des données sont disponibles), les femmes sont moins nombreuses que les hommes à entreprendre des études de troisième cycle universitaire.

Les femmes sont majoritaires à la fois dans les programmes à orientation professionnelle et dans les programmes à orientation davantage académique, mais les hommes sont plus nombreux à entreprendre des programmes de recherche avancée.

Compte tenu des taux d'inscription observés pour les trois grands groupes d'âge décrits plus haut, on peut dire que les femmes représentaient globalement 53 % environ de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur dans l'Union en 1999/2000. Elles représentaient également, comme on l'a indiqué plus haut, une proportion plus importante des étudiants (56 et 52 ½% respectivement) à la fois dans les programmes à orientation pratique axés sur des professions (programmes 5B de la CITE) et dans les programmes plus théoriques relevant d'un enseignement général (programmes 5A de la CITE) (graphique 39). Au niveau de la recherche avancée, du doctorat et des formations similaires (niveau 6 de la CITE), les hommes constituaient un peu plus de 54 % du total.

39 Inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5), 1999/2000



Le graphique montre la proportion d'hommes inscrits (à gauche) lorsqu'elle est la plus élevée, et celle des femmes inscrites (à droite) lorsqu'elles sont les plus nombreuses; en Suède, par exemple, les femmes sont majoritaires dans les programmes à orientation universitaire (type A) (près de 60 % du total) et les hommes, dans les programmes à orientation professionnelle (type B) (52 % du total). Le graphique 40 illustre selon le même principe les parts respectives des hommes et des femmes parmi les diplômés.

Les hommes ne représentaient la majorité des inscrits qu'en Belgique et en Allemagne pour ce qui concerne les programmes d'enseignement général (type A) et en Grèce et en Suède pour ce qui concerne les programmes d'enseignement professionnel (type B).

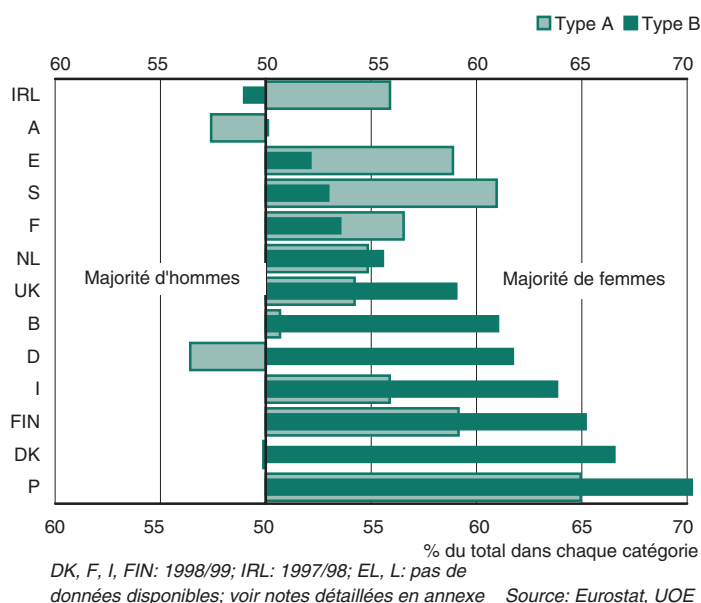
Diplômés et diplômées par grands groupes d'âge

En 2000, les femmes représentaient environ 56 % des diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (niveau 5 de la CITE), soit une proportion légèrement plus élevée que leur pourcentage en termes d'inscriptions.

Le schéma était identique dans tous les États membres, hormis en Autriche. Les femmes représentaient la majorité des diplômés tant dans les filières à orientation académique (programmes 5A de

Les femmes forment la majorité des diplômés universitaires dans tous les États membres sauf un.

40 Diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5), 2000



la CITE) que dans les filières à orientation professionnelle (programmes 5B de la CITE), sauf en Allemagne et en Autriche en ce qui concerne les programmes généraux, et au Danemark (de façon marginale) et en Irlande en ce qui concerne les programmes professionnels (graphique 40). De plus, en dehors de l'Autriche et, dans une moindre mesure, de l'Irlande, la proportion de femmes était plus élevée en ce qui concerne les diplômés qu'en ce qui concerne les inscriptions.

Au stade de la recherche avancée (niveau 6 de la CITE), toutefois, les hommes formaient la grande majorité des diplômés dans tous les pays. En effet, dans l'ensemble de l'Union (à l'exclusion de la Grèce et du Luxembourg pour lesquels les données font défaut), les hommes représentaient 61 % environ de tous les étudiants obtenant un diplôme à ce niveau, soit un pourcentage largement supérieur à leur proportion en termes d'inscriptions; cette situation se retrouve dans chacun des États membres sauf en Italie.

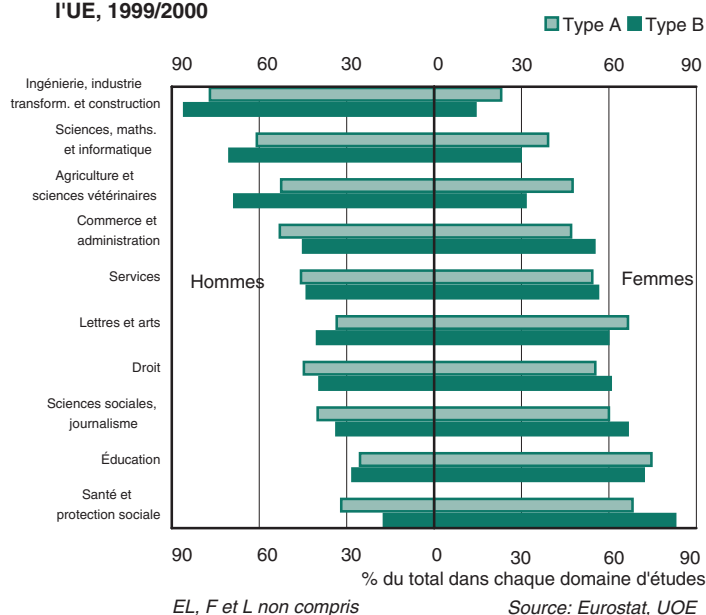
Différences sur le plan des disciplines étudiées

Bien qu'un nombre croissant de femmes suivent des études de niveau supérieur, certaines matières semblent faire l'objet d'une véritable ségrégation en fonction du sexe. Si l'on exclut les pays pour lesquels il n'existe pas de données ventilées par discipline (Grèce, France, Luxembourg, Autriche) au niveau 5 de la CITE, les hommes représentaient une majorité (généralement forte) des inscriptions en ingénierie, industrie de transformation et construction ainsi qu'en sciences, en mathématiques et en informatique dans tous les États membres sauf en Italie où le pourcentage de femmes inscrites dans les disciplines scientifiques et informatiques était très légèrement plus élevé que celui des hommes (graphique 41).

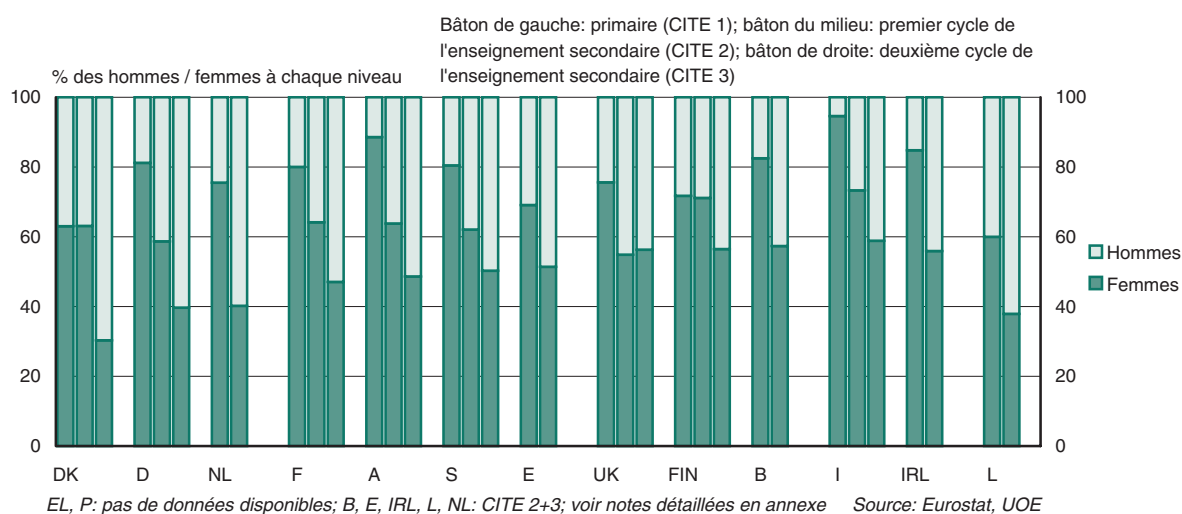
Les écarts sont plus marqués encore dans le cas des programmes à orientation professionnelle (type 5B) où la proportion d'hommes atteignait en moyenne, au niveau de l'Union, 86 % en ingénierie et 70 % en sciences et informatique, contre 77 et 61 ½ % respectivement dans les programmes à orientation académique (type 5A).

En revanche, les femmes tendent à s'orienter davantage vers les filières des sciences de l'éducation, des lettres et des arts, et de la santé et de la protection sociale. Dans ces disciplines, en effet, les femmes représentaient, au niveau de l'ensemble de l'Union, plus des deux tiers des étudiants inscrits au niveau 5 de la CITE. Dans le domaine de la santé, elles formaient 83 % des étudiants inscrits dans des programmes à orientation professionnelle et 68 ½ % de ceux suivant des programmes à orientation davantage académique.

41 Hommes et femmes inscrits dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans l'UE, 1999/2000



D'importantes différences subsistent entre les sexes en ce qui concerne les disciplines choisies: les hommes forment une large majorité des inscrits en sciences et en ingénierie, et les femmes en arts et lettres.

42 Enseignants dans le primaire et le secondaire, 1999/2000

Au niveau 6 de la CITE (recherche avancée), hormis en Espagne et au Portugal, les hommes représentaient la majorité des inscrits dans tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles (à savoir tous sauf l'Allemagne et le Luxembourg) et jusqu'à 60 % en Grèce et au Royaume-Uni et 65 % en Belgique. Les hommes étaient, en moyenne, majoritaires dans tous les domaines d'études sauf les filières de l'éducation et de la santé et de la protection sociale, où ils constituaient un peu moins de la moitié des étudiants inscrits à ce niveau.

Enseignants

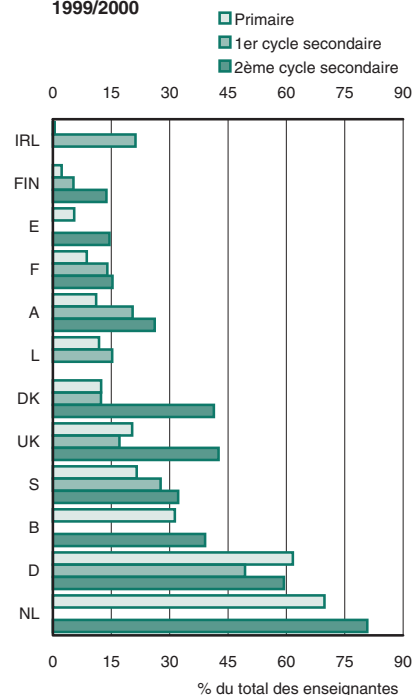
Enseigner dans les écoles primaires et secondaires est une profession essentiellement féminine dans tous les États membres, hormis au Luxembourg. Au niveau de l'enseignement primaire, les femmes sont largement prédominantes dans tous les États membres sans exception. Dans six des treize pays pour lesquels des données ventilées par sexe sont disponibles, plus de 80 % des enseignants du primaire étaient des femmes (plus de 90 % en Italie) en 1999/2000 (graphique 42).

Les femmes représentent encore plus de la moitié des enseignants dans le premier cycle du secondaire, mais leur pourcentage est sensiblement plus faible que dans le primaire: 60 % dans l'ensemble de l'Union en 1999/2000, mais plus de 70 % en Italie et en Finlande, et moins de 55 % dans un seul pays (Luxembourg: 38 %).

Au niveau du deuxième cycle du secondaire, la proportion de femmes parmi les enseignants tombe globalement à environ 50 % en 1999/2000, le chiffre allant de 60 % en Italie et de plus de 55 % en Belgique, en Finlande et au Royaume-Uni à 40 % en Allemagne et aux Pays-Bas, et 30 % seulement au Danemark.

Si le travail à temps partiel n'est pas particulièrement répandu dans le corps enseignant dans son ensemble et peu d'hommes travaillent selon ce régime, ce ne sont pas moins de 30 % environ des enseignantes qui effectuent un temps partiel au niveau de l'Union — une proportion très analogue à celle du travail à temps partiel parmi les femmes occupées dans d'autres secteurs. On constate néanmoins, comme dans d'autres activités, des différences majeures quant à l'importance du travail à temps partiel selon les États membres, d'une part, et selon les niveaux d'enseignement, d'autre part (graphique 43).

Dans le primaire et le secondaire considérés conjointement, plus de la moitié des femmes qui enseignent en Allemagne et près des trois quarts de celles qui enseignent aux Pays-Bas travaillent à temps partiel. Cette proportion n'atteint en revanche que 10 % en Espagne et en Irlande, et elle se situe juste au-dessus de 6 % en Finlande.

43 Femmes enseignant à temps partiel dans le primaire et le secondaire, 1999/2000

Le pourcentage d'enseignantes est inversement proportionnel au niveau de l'enseignement, et elles sont plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel.

La proportion d'enseignantes travaillant à temps partiel tend à augmenter avec le niveau d'enseignement. Elle s'établissait à 27 % environ dans les écoles primaires de l'ensemble de l'Union en 1999/2000, à 30 % dans le premier cycle du secondaire et à 34 % dans le deuxième cycle. Si ce schéma général se retrouve dans la plupart des pays — seule l'Allemagne, par exemple, affiche un nombre d'enseignants à temps partiel plus élevé dans le primaire que dans les autres cycles — on n'en relève pas moins de fortes variations d'un État membre à l'autre quant à l'importance du travail à temps partiel à chacun des niveaux d'enseignement.

Ainsi, dans le primaire, le pourcentage d'enseignantes travaillant à temps partiel ne dépassait 30 % qu'en Belgique (à peine), en Allemagne et aux Pays-Bas, et il était inférieur à 15 % dans six États membres. Dans le premier cycle du secondaire, le pourcentage ne dépassait 30 % qu'en Allemagne, mais avec une marge suffisante pour faire monter la moyenne communautaire à 30 %. Dans le deuxième cycle du secondaire, en revanche, il n'était inférieur à 30 % que dans quatre des pays pour lesquels des données sont disponibles.

Hommes et femmes dans l'enseignement des pays candidats

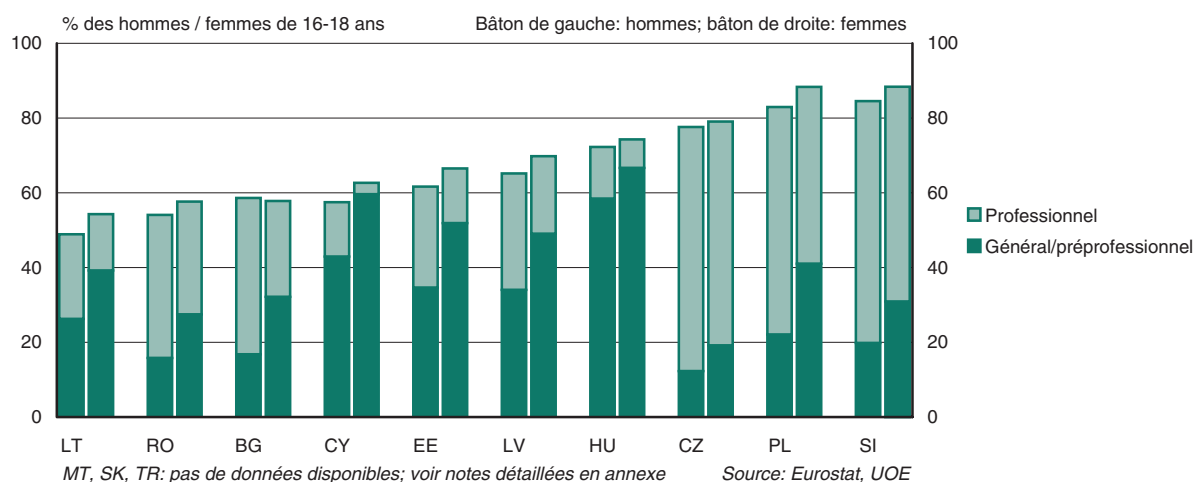
Enseignement secondaire, deuxième cycle

Comme dans l'UE, la proportion de femmes inscrites dans le deuxième cycle du secondaire est plus élevée que celle des hommes dans les pays candidats.

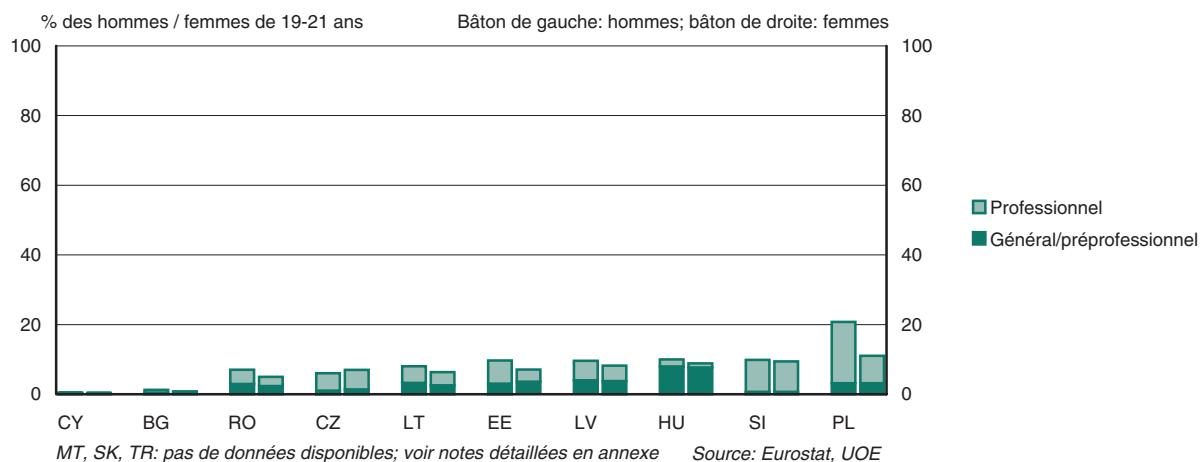
Tout comme dans l'Union, le pourcentage de jeunes filles de 16 à 18 ans inscrites dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire tend, dans les pays candidats, à être supérieur à celui des jeunes hommes. Dans neuf des dix pays pour lesquels des données sont disponibles, il y avait proportionnellement plus de femmes que d'hommes de ce groupe d'âge qui suivaient un enseignement à ce niveau en 1999/2000, les écarts étant assez prononcés dans la plupart des cas. Dans six de ces pays en effet — les trois États baltes, la Pologne, la Slovaquie et Chypre — la proportion de femmes de 16 à 18 ans inscrites était supérieure de 4 à 5 points de pourcentage à celle des hommes (graphique 44). La proportion d'hommes poursuivant leurs études au-delà de la scolarité obligatoire n'était supérieure à celle des femmes qu'en Bulgarie. Les pourcentages globaux variaient néanmoins fortement selon les pays puisque les chiffres allaient de plus de 80 % en Pologne et en Slovaquie et de près de 80 % en République tchèque à moins de 60 % en Bulgarie, en Lituanie et en Roumanie et à 60 % environ à Chypre.

Les différences entre hommes et femmes en termes d'inscriptions dans l'enseignement général, d'une part, et l'enseignement professionnel, d'autre part, sont plus marquées que dans l'UE. Dans tous les pays, la proportion de femmes de 16 à 18 ans suivant un enseignement général était sensiblement plus élevée que la proportion d'hommes, l'inverse étant vrai pour ce qui concerne les filières de formation professionnelle.

44 Taux d'inscription des 16-18 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) dans les pays candidats, 1999/2000



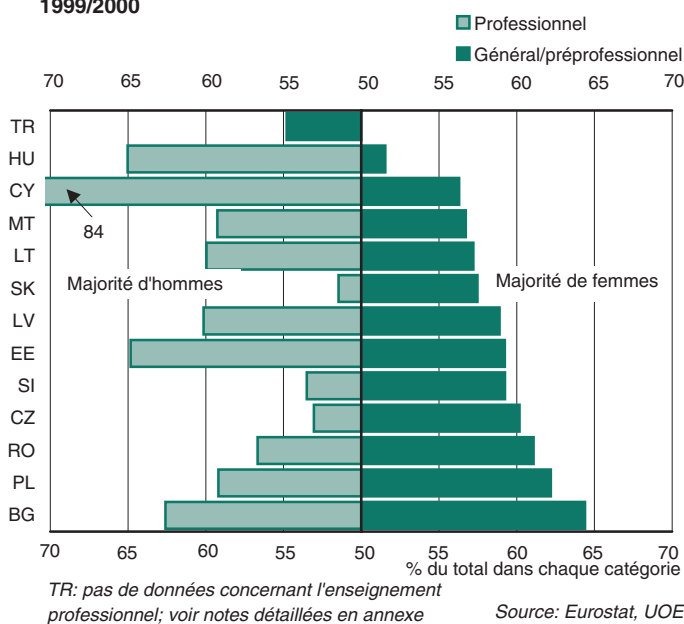
45 Taux d'inscription des 19-21 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les pays candidats, 1999/2000



La situation se présente très différemment en ce qui concerne les inscriptions des 19-21 ans dans le deuxième cycle du secondaire. Dans tous les pays hormis la République tchèque, la proportion d'hommes de cette tranche d'âge suivant un enseignement à ce niveau était supérieure à celle des femmes. L'écart était particulièrement net en Pologne où il approchait les 30 points de pourcentage (graphique 45). La proportion globale des jeunes de 19 à 21 ans qui sont inscrits dans le deuxième cycle du secondaire varie fortement d'un pays à l'autre, puisqu'elle va d'un peu plus de 20 % pour les hommes en Pologne (mais 11 % seulement pour les femmes) et 9 à 10 % en Hongrie et en Slovaquie à 1 %, voire moins, en Bulgarie et à Chypre.

La différence entre les proportions relatives de femmes et d'hommes de ce groupe d'âge suivant un enseignement secondaire de deuxième cycle s'explique essentiellement par le pourcentage beaucoup plus important d'hommes ayant opté pour une formation professionnelle. Si la proportion des jeunes poursuivant des études d'enseignement

46 Hommes et femmes inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) dans les pays candidats, 1999/2000



Le graphique montre la proportion d'hommes inscrits (à gauche) lorsqu'elle est la plus élevée, et celle des femmes inscrites (à droite) lorsqu'elles sont les plus nombreuses; en Bulgarie, par exemple, les femmes sont majoritaires dans les filières de l'enseignement général (64 % du total) et les hommes, dans les filières professionnelles (63 % du total).

général était dans tous les pays, hormis à nouveau en République tchèque, pratiquement identique pour les hommes et les femmes, la proportion d'hommes suivant une formation professionnelle était en effet beaucoup plus élevée.

De manière générale, donc, les deux tiers environ des hommes inscrits dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle – et les trois quarts, voire davantage, en République tchèque, en Pologne, en Slovaquie et en Slovaquie – suivaient en 1999/2000 des programmes de formation professionnelle, contre la moitié à peine des femmes. Il convient toutefois de signaler que dans les pays où une proportion importante d'hommes étaient engagés dans la filière de la formation professionnelle, il en allait de même des femmes. Ainsi, dans l'ensemble des pays candidats, sauf en Turquie, les hommes étaient majoritairement inscrits dans des programmes de formation professionnelle tandis que les femmes suivaient majoritairement un enseignement de type général (graphique 46).

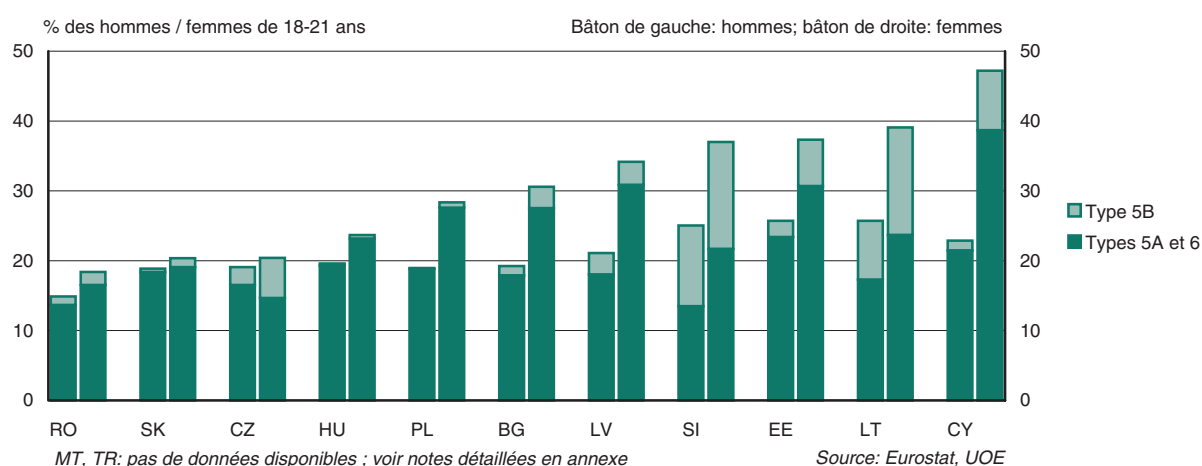
Enseignement supérieur

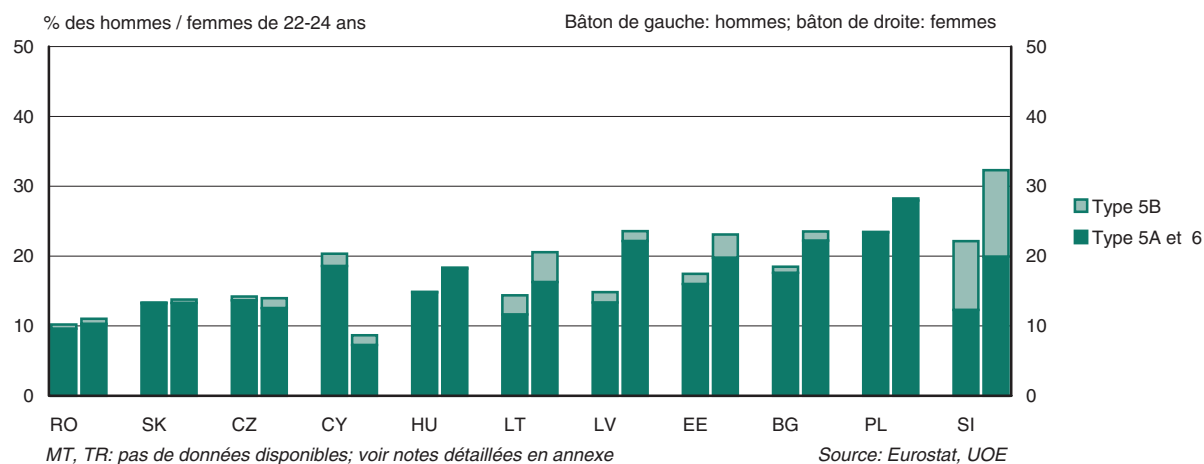
Comme dans l'Union, la proportion de femmes effectuant des études supérieures était plus élevée que celle des hommes – aucun pays ne faisant exception – du moins en ce qui concerne les 18–21 ans. Plus d'un tiers des femmes de ce groupe d'âge étaient inscrites à l'université ou dans des établissements équivalents dans les trois États baltes et en Slovaquie, alors que le chiffre ne dépassait 25 % pour les hommes (et à peine) qu'en Estonie et en Lettonie (graphique 47). Cette situation pourrait résulter du fait que davantage d'hommes que de femmes de cette tranche d'âge sont inscrits dans l'enseignement secondaire, et plus particulièrement dans des programmes de formation professionnelle, mais la différence entre les proportions respectives au niveau supérieur dépassait largement 10 points de pourcentage dans six des dix pays pour lesquels des données existent.

Même si l'écart est moins important en ce qui concerne les 22–24 ans, la proportion de femmes de cet âge inscrites dans l'enseignement supérieur n'en reste pas moins plus élevée que celle des hommes dans la plupart des pays en 1999/2000, les seules exceptions à cet égard étant la République tchèque et la Slovaquie où les deux chiffres étaient très proches, et Chypre, où la proportion d'hommes était beaucoup plus importante que celle des femmes (graphique 48). De manière générale, les pourcentages de jeunes de cet âge suivant un enseignement supérieur ne sont pas très différents de ceux observés dans l'Union, la proportion de femmes et d'hommes étant supérieure à 20 % en Bulgarie, en Pologne et en Slovaquie, et inférieure à 15 % en Roumanie et en Slovaquie uniquement; la plupart des étudiants suivant des programmes à orientation générale plutôt que professionnelle.

Tous les pays candidats comptaient davantage de femmes que d'hommes de 18 à 21 ans dans leur population universitaire.

47 Taux d'inscription des 18-21 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6) dans les pays candidats, 1999/2000

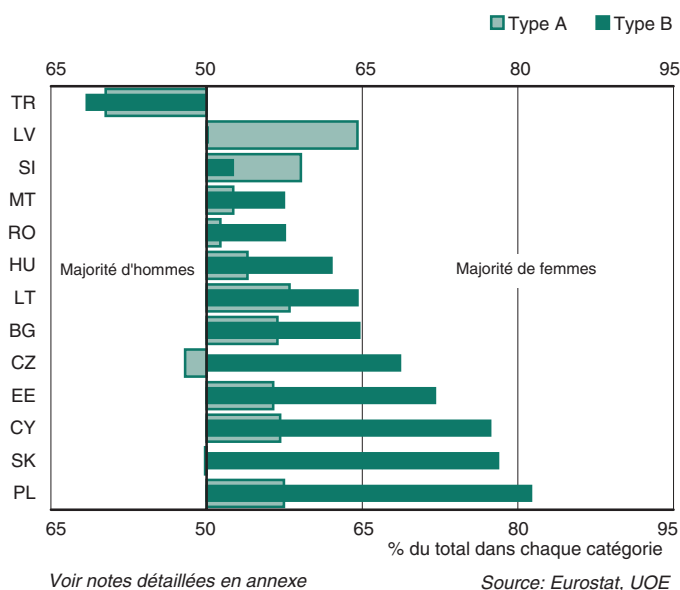


48 Taux d'inscription des 22-24 ans dans l'enseignement supérieur dans les pays candidats, 1999/2000

Le pourcentage de ceux qui poursuivent des études au niveau supérieur tombe au-delà de cet âge, tant en ce qui concerne les femmes que les hommes, puisque, dans tous les pays candidats, moins de 10 % des jeunes de 25 à 28 ans sont inscrits dans l'enseignement supérieur.

On constate, en examinant l'ensemble de la population étudiante dans l'enseignement supérieur, que la prédominance féminine est particulièrement marquée dans les filières à orientation professionnelle (niveau 5B de la CITE). En 1999/2000, les femmes représentaient plus de 75 % des inscrits dans les programmes de ce type à Chypre, en Pologne et en Slovaquie, et les hommes n'y étaient majoritaires qu'en Turquie, où ils constituaient plus de 60 % du total des inscrits. Dans la plupart des pays candidats, les femmes étaient également majoritaires dans les filières de l'enseignement supérieur à orientation académique (niveau 5A de la CITE). Les hommes n'étaient les plus nombreux dans ces programmes qu'en République tchèque et en Turquie – où ils représentaient 60 % environ des inscrits, soit un pourcentage très légèrement plus faible que

Les femmes étaient majoritaires dans les filières professionnelles comme dans les filières académiques, avec une prépondérance numérique particulièrement importante dans les premières.

49 Inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) dans les pays candidats, 1999/2000

Le graphique montre (à gauche) la proportion d'hommes inscrits lorsqu'elle est la plus élevée, et (à droite) celle des femmes inscrites lorsqu'elles sont les plus nombreuses; dans la République Tchèque, par exemple, les femmes sont majoritaires dans les programmes à orientation professionnelle (type B) (près de 69 % du total) et les hommes, dans les programmes à orientation universitaire (type A) (52 % du total). Le graphique 50 illustre selon le même principe les parts respectives des hommes et des femmes parmi les diplômés.

dans les programmes à orientation professionnelle; en Slovaquie toutefois, le nombre d'hommes et de femmes était pratiquement identique (graphique 49).

Les femmes formaient la grande majorité des diplômés universitaires du premier cycle (niveau 5 de la CITE) dans tous les pays sauf en Turquie (pas de données disponibles en ce qui concerne la Bulgarie), leur prédominance étant plus prononcée encore que dans le cas des inscriptions. Comme dans les États membres de l'UE, cette situation se retrouve aussi bien dans les filières à orientation académique (niveau 5A de la CITE) que dans les filières à orientation professionnelle (niveau 5B de la CITE), la seule exception étant Malte où les hommes étaient majoritaires parmi les diplômés des filières à orientation professionnelle (graphique 50).

Comme dans l'Union, les hommes formaient la majorité des diplômés au niveau 6 de la CITE (recherche avancée) dans la plupart des pays (sept sur les neuf pour lesquels des données sont disponibles).

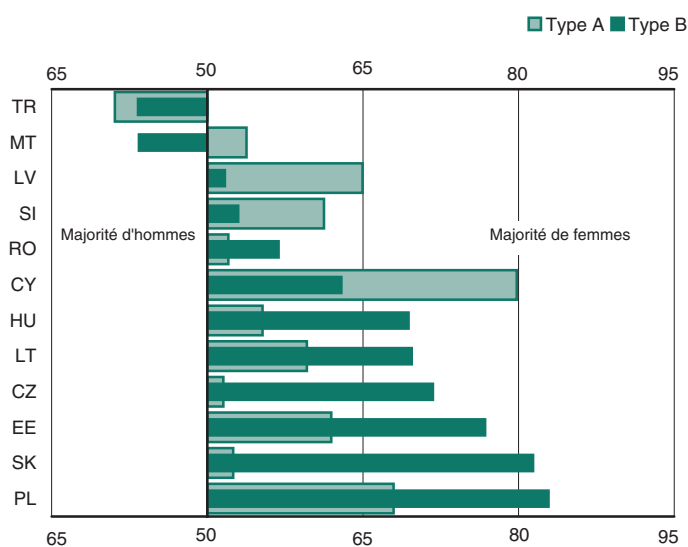
Les différences observées dans l'Union en ce qui concerne les disciplines respectivement choisies par les hommes et les femmes au niveau de l'enseignement supérieur se retrouvent dans les pays candidats, même si elles revêtent un caractère moins systématique et parfois moins prononcé. Ainsi, les femmes étaient majoritaires parmi les étudiants en sciences et en informatique en Bulgarie, en Pologne et en Roumanie. Dans tous les pays, cependant, les hommes étaient minoritaires dans les facultés de lettres et d'art, de santé et de protection sociale, et de sciences de l'éducation, en particulier lorsqu'il s'agit de programmes à orientation davantage professionnelle (graphique 51).

Enseignants

Dans les pays candidats, le corps enseignant est majoritairement féminin à tous les niveaux d'enseignement, alors que dans l'UE les enseignants masculins sont prédominants dans le deuxième cycle du secondaire.

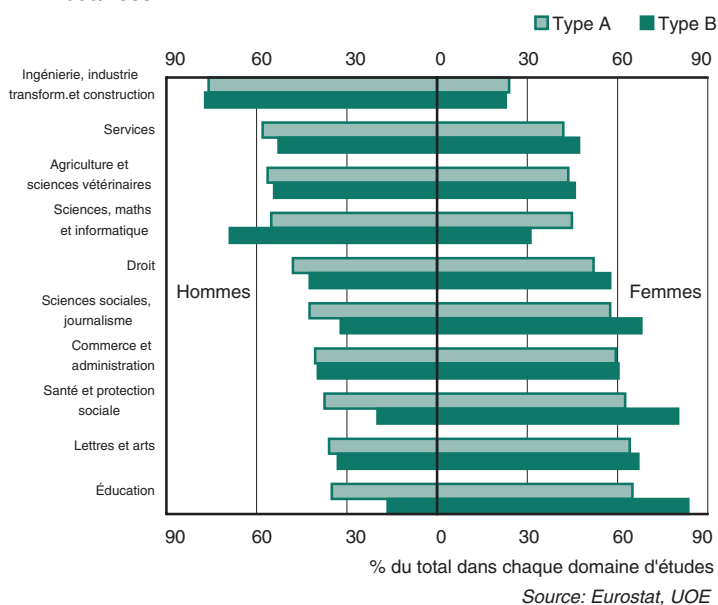
Dans les pays candidats, à l'inverse de l'UE, le corps enseignant du deuxième cycle du secondaire est constitué, comme celui du primaire et du premier cycle du secondaire, d'une majorité des femmes. En 1999/2000, les femmes représentaient, en effet, 80 % environ de l'ensemble des enseignants du primaire et du secondaire dans les pays pour lesquels des données sont disponibles (graphique 52). Au niveau du primaire, elles constituaient plus de 90 % du corps enseignant dans cinq des huit pays pour lesquels des données existent et leur proportion n'était inférieure à 80 % (et de peu) qu'à

50 Diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) dans les pays candidats, 2000



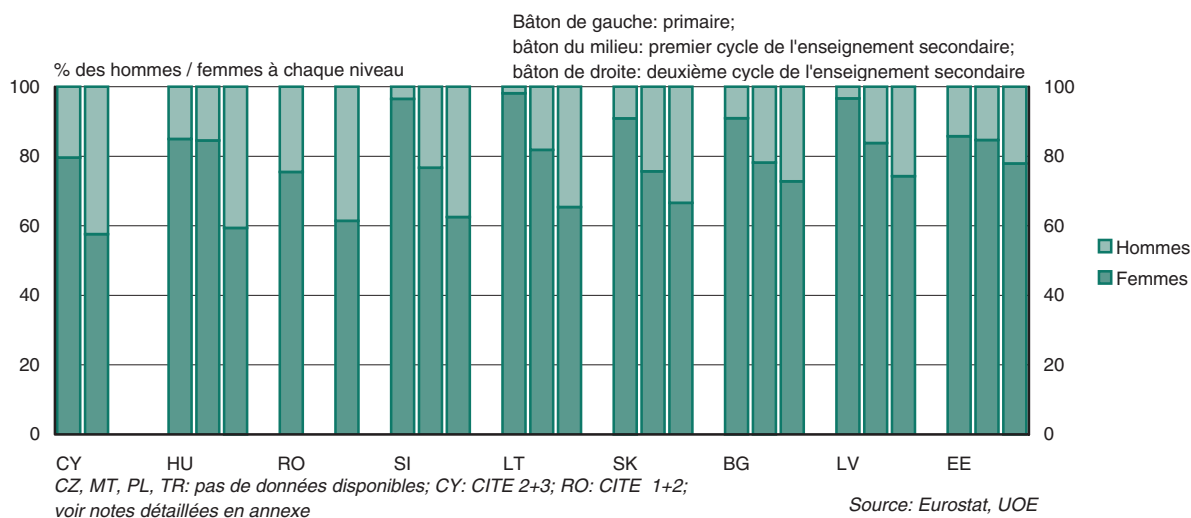
CY, SI: 1998/99; BG: pas de données disponibles; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, UOE

51 Hommes et femmes inscrits dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans les pays candidats, 1999/2000


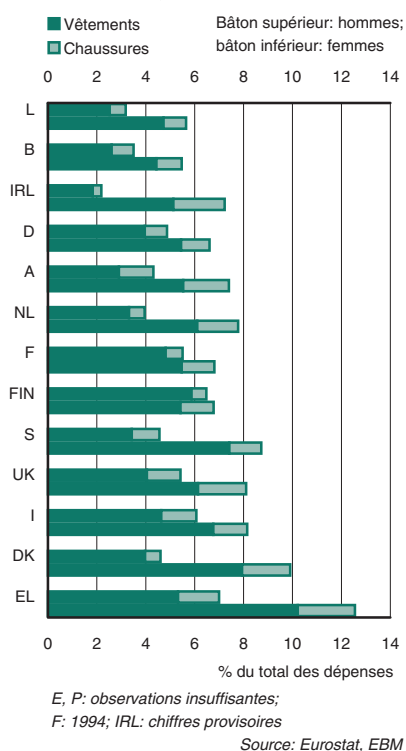
Chypre. Les femmes représentaient également plus de 80 % des enseignants du premier cycle du secondaire dans quatre des huit pays pour lesquels des données existent, et plus de 75 % dans les quatre autres (bien qu'en Roumanie, les données relatives au premier cycle du secondaire comprennent également les enseignants du primaire). En outre, dans tous les pays hormis Chypre, environ 60 %, voire davantage, des enseignants du deuxième cycle du secondaire étaient des femmes.

À l'exception de la Lettonie (où plus de 30 % des femmes n'avaient pas un horaire complet en 1999/2000), le régime du travail à temps partiel était moins répandu dans les pays candidats qu'au sein de l'UE; on y observe cependant, comme dans l'Union, une proportion généralement plus importante d'enseignants travaillant à temps partiel dans le deuxième cycle du secondaire que dans les cycles inférieurs.

52 Enseignants dans le primaire et le secondaire dans les pays candidats, 1999/2000


1.4. Modes de vie

53 Dépenses en vêtements et chaussures des personnes de moins de 30 ans vivant seules, 1999



Vie sociale et culturelle des jeunes

Il est possible de se faire une idée du mode de vie des jeunes gens vivant dans l'UE grâce aux statistiques relatives à leurs dépenses de consommation, et notamment aux données portant plus spécifiquement sur les habitudes de dépenses des moins de 30 ans tirées des enquêtes sur le budget des ménages des États membres. Toutefois, comme ces chiffres ne font pas la distinction entre les dépenses individuelles des différents membres du ménage et, donc, entre les dépenses des jeunes femmes et celles des jeunes hommes, l'analyse ne peut s'appuyer que sur la consommation de ceux qui vivent seuls. La taille de l'échantillon s'en trouve nécessairement restreinte, dans certains pays plus encore que dans d'autres puisque le pourcentage de ménages d'une personne varie considérablement selon les États membres. On ne peut, par ailleurs, supposer que la structure des dépenses de ceux qui vivent seuls est nécessairement représentative de celle de l'ensemble des jeunes gens, même s'il n'y a pas de raison majeure de penser qu'elle soit fondamentalement différente, en termes comparatifs surtout.

Vêtements et chaussures

Bien que le montant global des dépenses varie fortement au sein de l'Union, les jeunes femmes ont consacré en 1999 une part de leur budget sensiblement plus importante que les hommes aux achats de vêtements et de chaussures dans tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles, hormis en Finlande où le montant dépensé par les deux sexes était pratiquement identique (graphique 53). Les femmes de moins de 30 ans ont dépensé au minimum 5 ½% de leur budget pour ces achats dans tous les États membres, alors que les hommes y ont affecté 5 ½% au maximum dans dix des quinze pays de l'UE. L'écart était particulièrement marqué en Grèce et en Espagne puisque, dans ces deux pays, les jeunes femmes vivant seules ont consacré aux vêtements et chaussures plus de 10 % de leurs dépenses totales, soit 5 à 6 points de pourcentage de plus que les hommes.

Alcool et tabac

En revanche, les hommes ont dépensé plus que les femmes en bière, vin et boissons alcoolisées en 1999 dans tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles. L'écart entre la part du budget consacrée par les femmes et par les hommes à l'alcool était peu important au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche, mais assez considérable dans la plupart des autres pays (graphique 54). En termes absolus, c'est en Irlande que la différence était la plus importante; dans ce pays, les femmes comme les hommes ont consacré à l'alcool des dépenses nettement plus élevées que n'importe où ailleurs dans l'Union.

Les jeunes hommes tendent également à dépenser davantage que les jeunes femmes en tabac, même si dans un certain nombre de pays – et plus particulièrement au Danemark, en France, en Autriche et en Suède – l'écart entre les parts de budget respectivement consacrées à ce type d'article reste assez faible.

Loisirs et culture

Dans la plupart des États membres, les hommes consacrent une part plus importante de leur budget que les femmes aux activités récréatives et culturelles; il faut cependant noter que l'importance de ces dépenses varie fortement dans l'Union, et que cette variation reflète largement — mais pas exclusivement — les différences de revenu par habitant. Les exceptions à cette règle sont la Grèce, le Luxembourg et la Suède, où ils dépensent moins qu'elles (graphique 55).

Les jeunes gens des deux sexes tendent à consacrer une partie relativement importante de leur budget aux activités récréatives et culturelles, et notamment à l'achat de postes de télévision, de chaînes stéréo et d'autres appareils audiovisuels. Dans tous les États membres, les jeunes hommes ont dépensé davantage — et souvent bien davantage — que les jeunes femmes en 1999 (tableau 2).

La différence entre la part de budget respectivement consacrée par les hommes et par les femmes à d'autres équipements de loisirs ainsi qu'aux jeux, jouets, matériels de sport et hobbies se présente de manière beaucoup moins homogène: dans sept États membres pour lesquels des données sont disponibles, les hommes dépensaient plus que les femmes; dans cinq autres, c'était l'inverse, tandis qu'en Suède, les dépenses étaient équivalentes. La situation est à peu près la même en ce qui concerne les dépenses affectées aux services récréatifs, culturels et sportifs, qui incluent les cotisations pour l'utilisation d'installations sportives (terrains de tennis, piscines et pistes de ski, par exemple) ainsi que les tickets d'entrée dans les stades de football, les cinémas et les théâtres. Les jeunes hommes ont consacré à ces postes une part plus importante de leur budget que les femmes dans sept États membres et une part analogue à celle des femmes dans deux autres (Allemagne et Royaume-Uni).

Les jeunes femmes tendent en revanche à consacrer un plus grand pourcentage de leur budget à l'achat de livres, de journaux et de revues que les hommes, ce qui s'avère conforme à la constatation, signalée plus haut, selon laquelle les filles passent davantage de temps que les garçons à lire pour le plaisir. Dans huit des treize États membres pour lesquels des données sont disponibles, les femmes ont consacré une plus grande part de leurs dépenses à ce type d'articles; dans quatre pays (Danemark, Allemagne, France et Italie), cette part était à peu près équivalente; et dans un cas seulement, à savoir l'Irlande, elle était plus forte pour les hommes que pour les femmes.

La différence est moins nette en ce qui concerne les vacances à forfait, auxquelles les femmes consacrent un plus grand pourcentage de leur budget dans sept États membres et les hommes dans quatre États membres la proportion étant à peu près équivalente en Grèce et en Finlande. L'importance globale de cette catégorie de dépenses varie néanmoins considérablement selon les États membres puisqu'elle se situe en moyenne autour de 5 % en Suède, mais ne dépasse pas ½ % en Grèce.

54 Dépenses en boissons alcoolisées et tabac des personnes de moins de 30 ans vivant seules, 1999



55 Dépenses en activités culturelles et récréatives des personnes de moins de 30 ans vivant seules, 1999

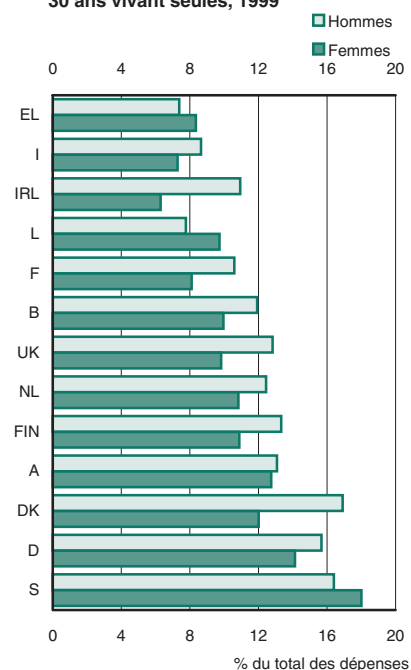


Tableau 2 – Dépenses de consommation des ménages d'une personne sans enfant à charge dont le chef de ménage est âgé de moins de 30 ans, 1999

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
	% du total des dépenses														
Boissons alcoolisées – 02.1¹															
Hommes	1,7	2,5	2,1	0,7	:	1,2	(9,8)	0,8	(1,2)	(0,9)	0,8	:	2,2	(2,5)	1,4
Femmes	0,5	1,9	1,2	0,2	:	0,6	(7,4)	0,4	(1,0)	(0,7)	0,7	(0,1)	1,1	(1,7)	1,1
Tabac – 02.2															
Hommes	1,5	2,0	:	3,7	:	2,0	(2,7)	1,3	(1,0)	(1,1)	2,1	:	1,5	(1,1)	2,3
Femmes	0,8	2,1	:	2,3	:	2,0	(2,4)	0,8	(0,7)	(0,4)	1,9	(0,6)	1,0	(1,1)	1,5
Vêtements – 03.1															
Hommes	2,6	4,0	4,0	5,3	:	4,8	(1,8)	4,6	(2,5)	(3,3)	2,9	:	5,9	(3,4)	4,0
Femmes	4,4	7,9	5,4	10,2	:	5,5	(5,1)	6,8	(4,7)	(6,1)	5,5	(7,1)	5,4	(7,4)	6,1
Chaussures – 03.2															
Hommes	0,9	0,6	0,9	1,7	:	0,7	(0,4)	1,4	(0,7)	(0,6)	1,4	:	0,6	(1,1)	1,4
Femmes	1,0	2,0	1,2	2,3	:	1,3	(2,1)	1,4	(0,9)	(1,7)	1,9	(2,1)	1,4	(1,3)	2,0
Matériel audiovisuel et de traitement de l'information – 09.1															
Hommes	2,9	6,1	5,3	2,0	:	3,6	(3,5)	1,5	(2,6)	(5,1)	4,1	:	4,4	(4,3)	4,1
Femmes	1,2	2,4	3,4	0,8	:	2,3	(2,3)	1,1	(2,0)	(1,6)	1,5	(1,0)	2,2	(3,7)	1,5
Autres biens durables et articles à fonction récréative et culturelle – 09.2+09.3															
Hommes	1,9	3,5	1,9	1,1	:	1,9	(0,8)	1,3	(1,3)	(1,8)	0,8	:	4,4	(1,8)	0,9
Femmes	1,6	1,8	2,1	0,6	:	1,1	(0,2)	1,5	(1,9)	(2,0)	1,6	(0,4)	2,2	(1,8)	0,8
Services récréatifs et culturels – 09.4															
Hommes	5,4	4,0	3,7	1,7	:	2,7	(3,0)	1,9	(2,2)	(2,3)	2,3	:	3,0	(5,1)	3,8
Femmes	4,0	3,4	3,8	1,4	:	2,5	(1,5)	1,7	(3,0)	(3,0)	2,8	(0,4)	3,3	(2,3)	3,7
Journaux, livres et articles de papeterie – 09.5															
Hommes	1,0	1,9	2,3	2,6	:	1,3	(2,0)	1,4	(0,7)	(1,3)	1,9	:	0,9	(2,2)	1,0
Femmes	1,9	2,0	2,3	5,4	:	1,5	(1,5)	1,3	(1,4)	(1,8)	2,7	(1,5)	2,3	(3,2)	1,9
Forfaits touristiques – 09.6²															
Hommes	0,7	1,5	2,4	0,2	:	1,1	(1,5)	2,6	(1,0)	(2,0)	4,0	:	0,7	(3,0)	3,0
Femmes	1,3	2,3	2,6	0,1	:	0,7	(0,9)	1,6	(1,4)	(2,3)	4,3	(0,1)	0,8	(7,0)	2,0

Les chiffres mentionnés dans les différentes catégories de dépenses font référence à la classification COICOP. F et P: 1994; IRL: chiffres provisoires; les chiffres entre parenthèses sont publiés avec une réserve quant à leur fiabilité.

¹ D: chiffres regroupant les boissons alcoolisées et le tabac.

² A: y compris les déplacements touristiques.

Source: Eurostat, Enquête sur le budget des ménages

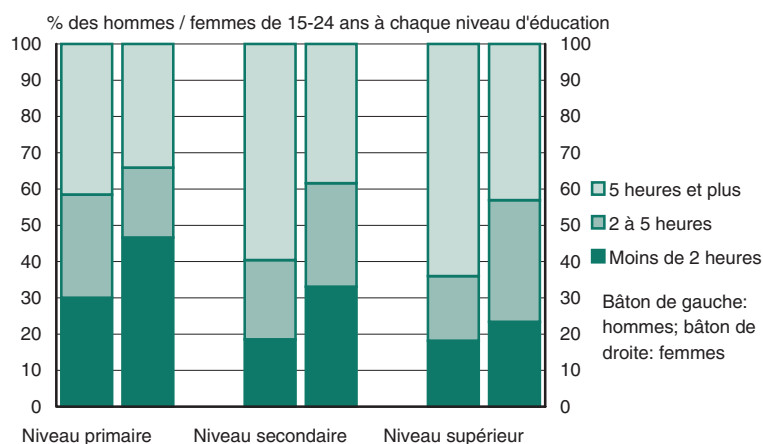
Activité physique

Les jeunes hommes pratiquent davantage d'activités physiques que les jeunes femmes.

Selon une enquête réalisée en 1997 par l'IEFS (Institute of European Food Studies), les jeunes hommes de 15 à 24 ans tendent à faire davantage d'exercice physique que les jeunes femmes du même âge. Au niveau de l'ensemble de l'Union, en effet, environ 81 % des hommes de ce groupe d'âge pratiquaient une activité physique d'une durée de deux heures au moins par semaine, contre un peu moins de 70 % des femmes (tableau 3); et ils étaient 60 % d'hommes, mais 40 % seulement de femmes, à y consacrer 5 heures au minimum par semaine. Le pourcentage de jeunes des deux sexes pratiquant une activité physique, et le temps qu'ils y passent, tend à augmenter avec leur niveau d'instruction (graphique 56).

La marche est la forme la plus courante d'exercice physique pratiqué par les jeunes femmes, puisque 42 % environ d'entre elles marchent chaque semaine pendant une heure d'affilée au moins, contre 28 % des jeunes hommes, dont l'activité physique favorite est le football: ce sport est, en effet, pratiqué par plus de 40 % d'entre eux pendant une heure par semaine ou davantage, et par près d'un tiers pendant deux heures ou davantage (graphique 57). Inutile de préciser que peu de femmes pratiquent le football, mais elles ont été plus nombreuses que les hommes à suivre des cours de fitness (24 contre 17 %) et à nager (17 contre 13 %). Deux fois plus d'hommes que de femmes ont, en revanche, fait du vélo pendant une heure par semaine ou davantage (19 contre 10 %), mettant ainsi le cyclisme au troisième rang des activités physiques favorites des hommes de ce groupe d'âge.

56 Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 15-24 ans, selon leur niveau d'éducation, 1997



Source: Institute of European Food Studies

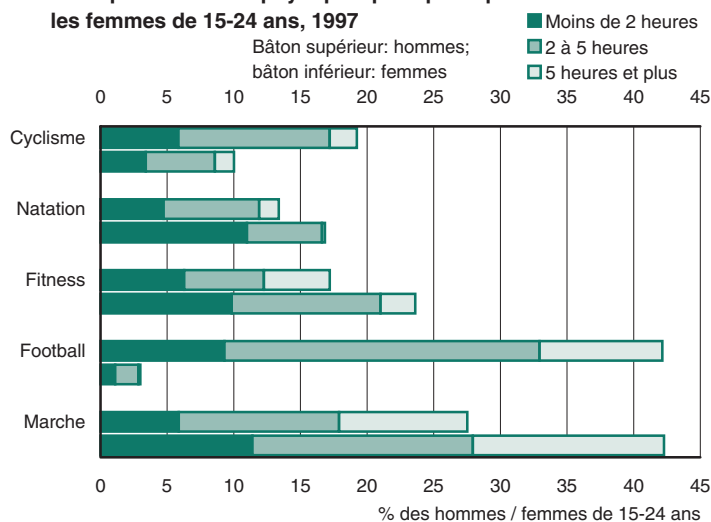
Tableau 3 – Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 15-24 ans, selon leur niveau d'éducation, 1997

% des hommes / femmes de 15-24 ans à chaque niveau

	Hommes	Femmes
Total		
Moins de 2 heures	19	31
2 à 5 heures	21	30
5 heures et plus	60	40
Niveau primaire		
Moins de 2 heures	30	47
2 à 5 heures	28	19
5 heures et plus	42	34
Niveau secondaire		
Moins de 2 heures	19	33
2 à 5 heures	22	29
5 heures et plus	60	38
Niveau supérieur		
Moins de 2 heures	18	23
2 à 5 heures	18	34
5 heures et plus	64	43

Source: Institute of European Food Studies

57 Principales activités physiques pratiquées par les hommes et les femmes de 15-24 ans, 1997



Source: Institute of European Food Studies

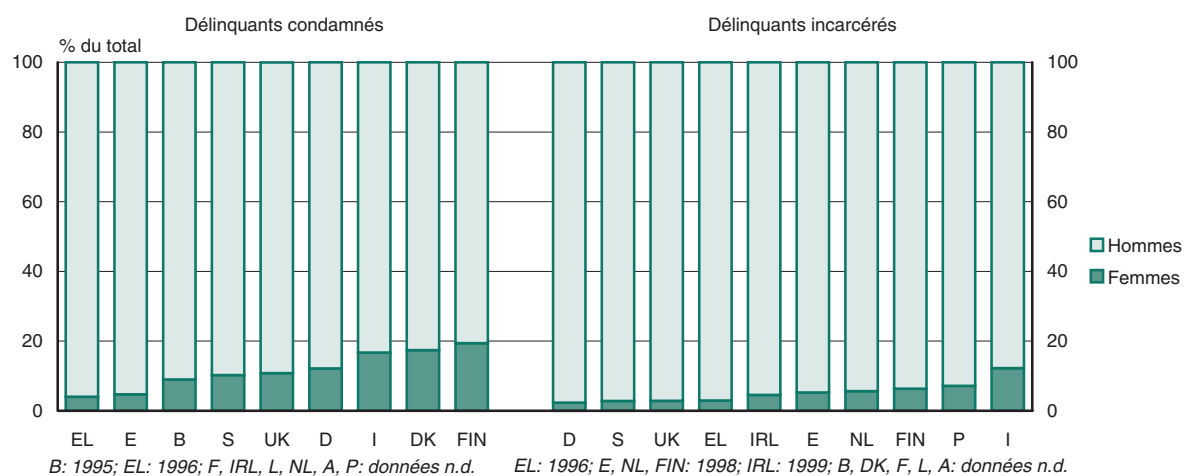
Délinquance juvénile

La comparaison entre les statistiques nationales en matière de criminalité est particulièrement délicate, en raison de divergences sur le plan du fonctionnement des systèmes juridiques, de la définition de délits particuliers et de l'âge auquel un mineur devient adulte. Il existe une seule série internationale de données qui, émanant du réseau d'information des Nations unies sur la criminalité et la justice, tente d'appliquer des définitions standardisées aux statistiques élaborées par les différents pays. Bien qu'il soit difficile d'établir la comparabilité réelle des résultats obtenus, et que les chiffres utilisés souffrent probablement d'une sous-déclaration comme toutes les données en la matière, cette source devrait fournir une bonne indication des différences entre hommes et femmes dans le domaine de la délinquance.

Même après standardisation des données, le nombre de mineurs (généralement définis comme âgés de 14 à 17 ans) déclarés comme ayant été condamnés par un tribunal pénal varie fortement d'un État membre à l'autre puisqu'il va de 6 jeunes femmes environ

Le nombre de délinquants est beaucoup plus élevé parmi les jeunes hommes que parmi les jeunes femmes; ces dernières sont rarement condamnées pour un délit, et plus rarement encore mises en prison.

58 Délinquants juvéniles condamnés et incarcérés, 1997



B: 1995; EL: 1996; F, IRL, L, NL, A, P: données n.d.

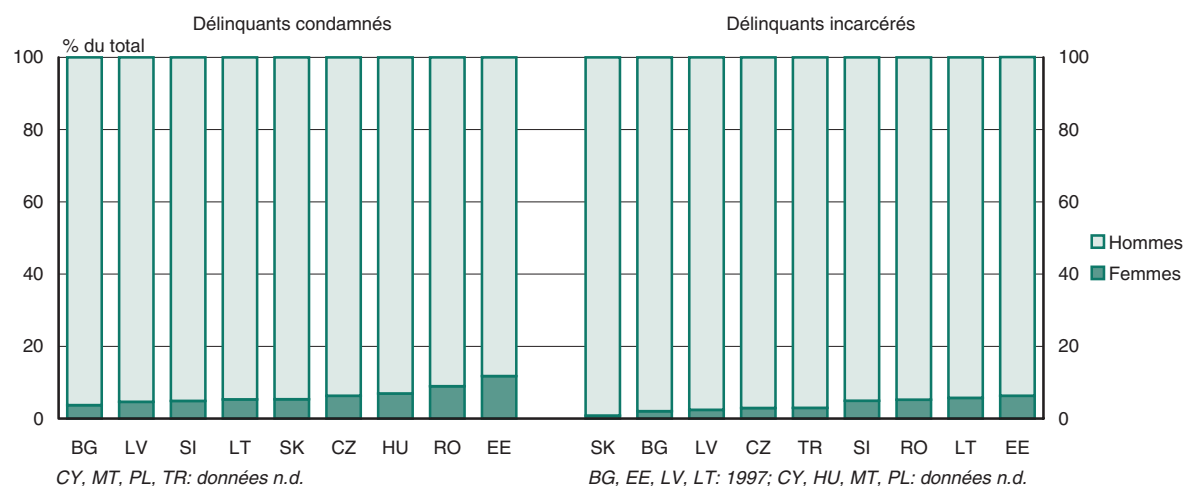
EL: 1996; E, NL, FIN: 1998; IRL: 1999; B, DK, F, L, A: données n.d.

Source: ONU, Réseau d'information sur la criminalité et la justice

pour 100 000 en Espagne à près de 5 000 jeunes hommes pour 100 000 en Finlande (chiffres relatifs à 1997 dans les deux cas). Dans toute l'Union, toutefois, le nombre de jeunes hommes condamnés est largement supérieur à celui des jeunes femmes. Selon les statistiques les plus récentes (1997 pour la plupart), les femmes représentaient moins de 20 % du total des mineurs condamnés dans les neuf États membres pour lesquels des données sont disponibles, autour de 10 % seulement en Belgique, en Suède et au Royaume-Uni, et moins de 5 % en Grèce et en Espagne (graphique 58).

L'écart entre les sexes était plus prononcé encore en termes de pourcentage de délinquants envoyés en prison après condamnation. Dans neuf des dix États membres pour lesquels des données sont disponibles, les hommes constituaient plus de 90 % des mineurs incarcérés à la fin des années 90. Dans le dixième pays, à savoir l'Italie, ils en représentaient 88 %. Dans cinq de ces pays, les femmes formaient moins de 5 % de la population mineure des prisons.

59 Délinquants juvéniles condamnés et incarcérés dans les pays candidats, 1997



CY, MT, PL, TR: données n.d.

BG, EE, LV, LT: 1997; CY, HU, MT, PL: données n.d.

Source: ONU, Réseau d'information sur la criminalité et la justice

Délinquance dans les pays candidats

La disparité entre les taux de délinquance juvénile selon le sexe était plus marquée encore dans les pays candidats. Les hommes représentaient plus de 90 % des mineurs ayant subi une condamnation pénale en 1997 dans huit des neuf pays pour lesquels des données sont disponibles et 88 % dans le dernier, à savoir l'Estonie (graphique 59). Dans la plupart de ces pays, les femmes ne constituaient que 5 % environ des délinquants juvéniles condamnés.

Comme dans l'Union, la différence en termes de pourcentage de jeunes délinquants et délinquantes effectuant des peines d'emprisonnement est plus nette encore. Dans les neuf pays pour lesquels des données sont disponibles, les femmes ne constituaient que 6 %, voire moins encore, des mineurs en prison en 1997-1998.

L'écart entre les taux de la délinquance juvénile féminine et masculine est plus prononcé encore dans les pays candidats.



Partie 2 — Le temps de la vie active et de la famille



2.1. Conciliation de la vie professionnelle et familiale

Conciliation de la vie professionnelle et familiale

Les femmes sont, bien davantage que les hommes, confrontées à la difficulté de concilier carrière professionnelle et responsabilités familiales, qu'il s'agisse de la garde de leurs enfants ou de soins à d'autres personnes dépendantes. On constate en effet que, même si un nombre non négligeable d'hommes consacrent du temps à leurs enfants, cela ne semble pas avoir de répercussion perceptible sur leur emploi. Dans le cas des femmes, par contre, les charges familiales peuvent se traduire par une impossibilité totale de travailler ou par l'obligation de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein.

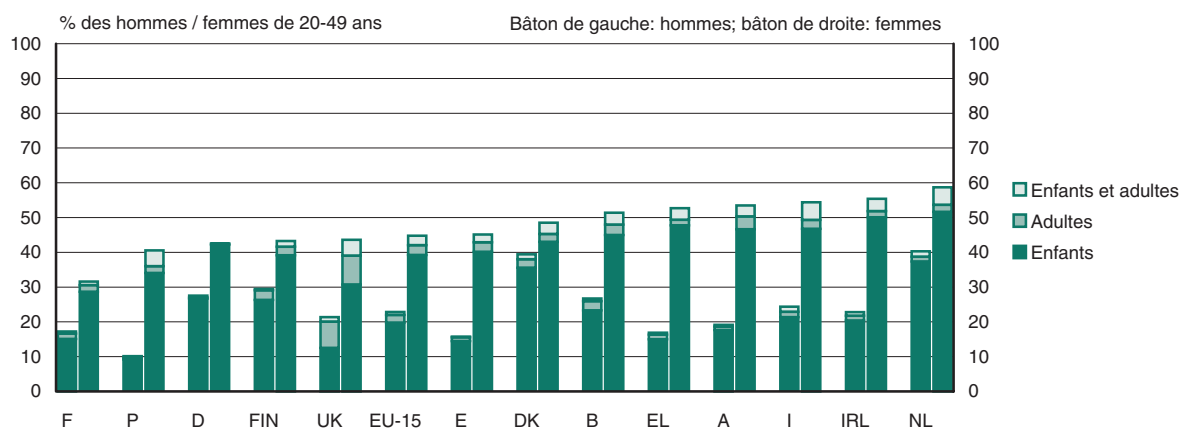
Partage des responsabilités de garde et de soins

Le pourcentage de femmes qui consacrent quotidiennement du temps à la garde d'enfants est deux fois plus élevé que celui des hommes.

En 1998, selon le PCM, près de 40 % des femmes de l'Union âgées de 20 à 49 ans consacraient quotidiennement une partie de leur temps à la garde d'enfants, alors que la proportion était inférieure à 20 % chez les hommes (graphique 60 – la question posée était de savoir si les activités quotidiennes de la personne interrogée comprenaient une garde d'enfants non rémunérée; il convient de préciser qu'aucune donnée n'est disponible pour la Suède). Six pour cent des femmes de ce groupe d'âge consacraient en outre du temps à la garde d'autres personnes dépendantes (personnes handicapées ou âgées notamment). Le pourcentage est, là aussi, 2 fois supérieur à celui des hommes.

Dans tous les États membres, la proportion de femmes assurant des fonctions de soins et de garde était beaucoup plus élevée que celle des hommes. Dans les quatre États membres méridionaux, de même qu'en Irlande et en Autriche, elle était 2 à 4 fois plus forte; l'écart n'était inférieur à 50 % que dans six pays de l'Union, à savoir la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Finlande. (Si des différences d'interprétation peuvent exister entre les pays en ce qui concerne la définition du

60 Hommes et femmes de 20-49 ans consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998



concept de garde d'enfants et qu'un doute peut donc subsister quant à la comparabilité des proportions absolues de femmes et d'hommes assurant cette garde, les pourcentages relatifs des femmes et des hommes concernés ne devraient pas en être influencés de manière significative.)

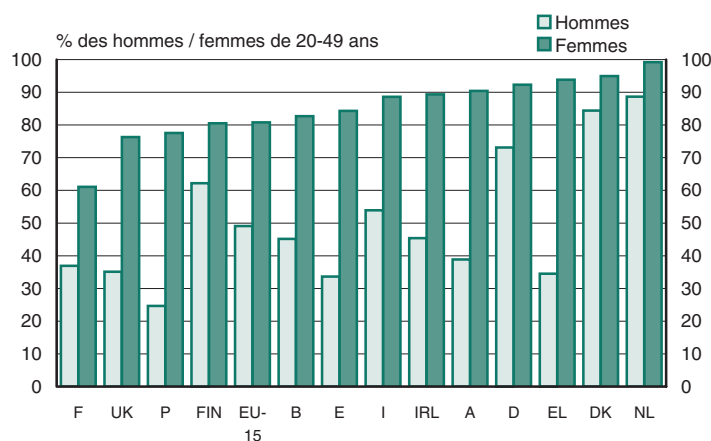
On peut conclure des chiffres ci-dessus que 80 % environ des femmes de 20 à 49 ans qui vivaient dans des ménages comprenant de jeunes enfants avaient des responsabilités de garde — le pourcentage étant, toutefois, plus élevé au Danemark, en Grèce et aux Pays-Bas et moins élevé au Portugal, au Royaume-Uni et en France — et que cette proportion est 1,5 fois supérieure au moins à celle des hommes vivant dans le même type de ménage (graphique 61). (Il est difficile de savoir si les proportions qui se situent, de manière prévisible, à moins de 100 % s'expliquent par le fait que certaines femmes ne sont pas les mères de l'enfant vivant dans le ménage ou par le fait que certaines d'entre elles ne considèrent pas que leurs activités quotidiennes courantes incluent la garde d'enfants.) La proportion de femmes concernées était plus de 2 fois supérieure à celle des hommes en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Irlande et en Autriche, mais l'écart n'atteignait pas 30 % en Allemagne, en Finlande, au Danemark et aux Pays-Bas.

Le pourcentage de femmes et d'hommes de ce groupe d'âge s'occupant d'une autre personne dépendante qu'un enfant variait, lui aussi, considérablement selon les États membres. On constate néanmoins, dans ce cas également, que la proportion était plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans tous les pays hormis l'Allemagne, où le nombre de personnes concernées était très faible. Elle était, pour les deux sexes, plus élevée au Royaume-Uni que dans n'importe quel autre État membre, puisqu'elle atteignait 13 % pour les femmes et 9 % pour les hommes. Dans le reste de l'Union, le pourcentage de femmes ne dépassait 7 % qu'en Italie et aux Pays-Bas où il était, dans un cas comme dans l'autre, 2,5 fois plus élevé que celui des hommes. En France et en Finlande, la proportion était inférieure à 5 %, mais toujours plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En Allemagne enfin, les chiffres étaient négligeables pour les deux sexes.

Le pourcentage de femmes et d'hommes de 50 à 64 ans s'occupant d'enfants était, en toute logique, nettement moins élevé que dans la tranche d'âge précédente, mais il était supérieur en ce qui concerne les soins à d'autres personnes dépendantes. Ainsi, 16 % environ des femmes de l'Union âgées de 50 à 64 ans déclaraient consacrer du temps à la garde d'enfants et 10 % à la garde d'autres personnes dépendantes requérant des soins; ces chiffres sont 2 fois plus élevés que les pourcentages correspondants relevés pour la population masculine du même groupe d'âge (graphique 62).

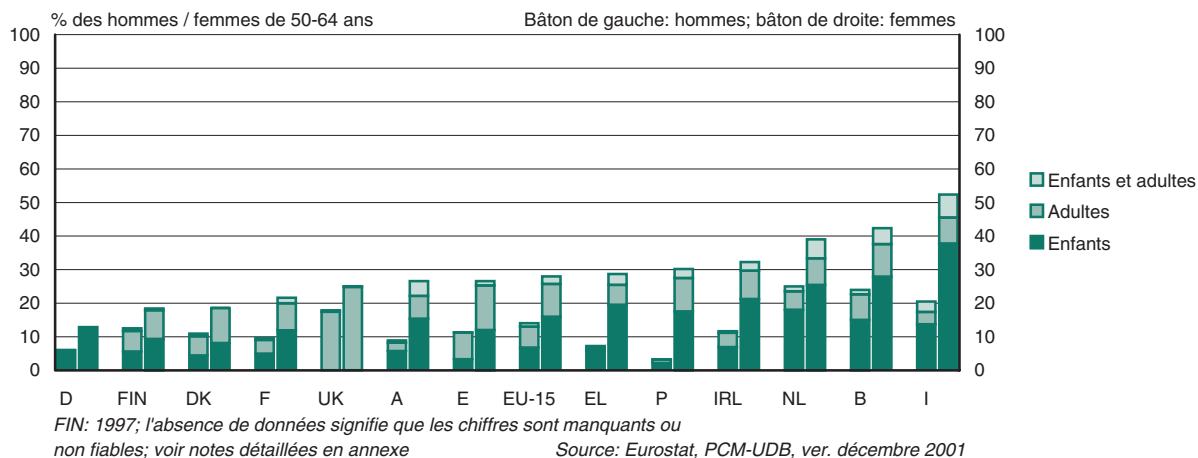
La proportion de femmes s'occupant quotidiennement d'autres personnes dépendantes que leurs enfants était également plus élevée que celle des hommes.

61 Hommes et femmes de 20-49 ans avec enfants consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998



FIN: 1997; S: pas de données disponibles

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

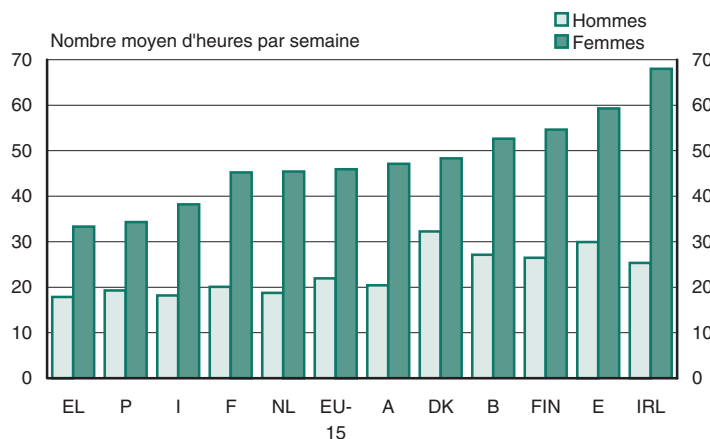
62 Hommes et femmes de 50-64 ans consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998


Comme dans le groupe d'âge précédent, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à assurer la garde des enfants dans tous les pays, sauf en Allemagne et au Royaume-Uni, où leur nombre est trop limité pour permettre des conclusions fiables. L'écart n'était inférieur à 50 % qu'aux Pays-Bas et il était plus de 3 fois supérieur en Grèce, en Irlande et au Portugal. En ce qui concerne la garde d'une autre personne dépendante qu'un enfant, l'écart était inférieur à 50 % dans tous les pays, hormis la Finlande et le Royaume-Uni, mais la proportion était 3 fois supérieure en Autriche, en Grèce et au Portugal.

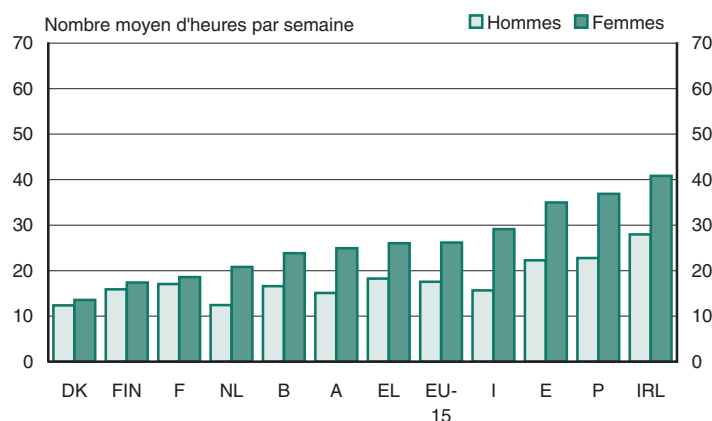
Temps consacré à la garde des enfants

Les femmes ayant des responsabilités de garde d'enfants y consacrent en moyenne deux fois plus de temps que les hommes.

Non seulement les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à assurer la garde des enfants, mais elles y consacrent en outre beaucoup plus de temps. Dans huit des onze États membres pour lesquels des données sont disponibles, les femmes de 20 à 49 ans s'occupant d'enfants étaient mobilisées 45 heures par semaine, voire davantage, par cette activité. En Italie, la moyenne se situait juste en deçà des 40 heures hebdomadaires, et elle s'établissait à un peu moins de 35 heures en Grèce et au

63 Temps consacré en moyenne à la garde d'enfants par les hommes et les femmes de 20-49 ans, 1998


64 Temps consacré en moyenne à la garde d'enfants par les hommes et les femmes de 50-64 ans, 1998



FIN: 1997; D, S, UK: question non posée;
voir notes complémentaires en annexe

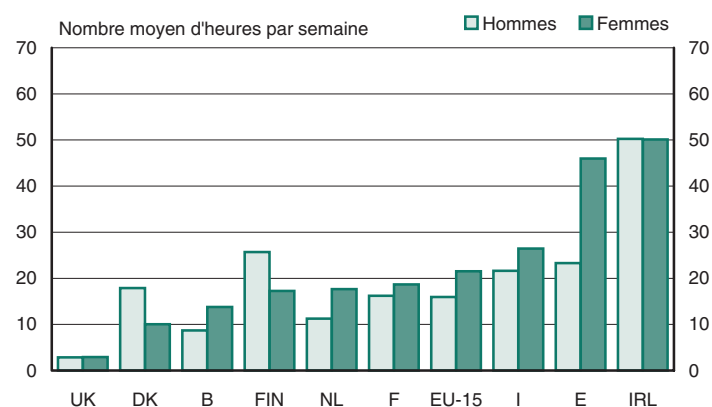
Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

Portugal. Les hommes allouaient, en revanche, moins de 30 heures par semaine à cette tâche dans tous les États membres, hormis au Danemark et en Espagne (graphique 63) – le Danemark étant le seul pays où le temps passé par les femmes à garder des enfants n'approchait pas le double du nombre d'heures des hommes.

Les femmes et les hommes de 50 à 64 ans ayant des responsabilités de garde et de soins consacraient moins de temps aux enfants que les membres du groupe d'âge précédent. Et même si les femmes y ont passé plus de temps que les hommes en 1998, l'écart entre leurs nombres d'heures respectifs était moins important que chez les moins de 50 ans (graphique 64).

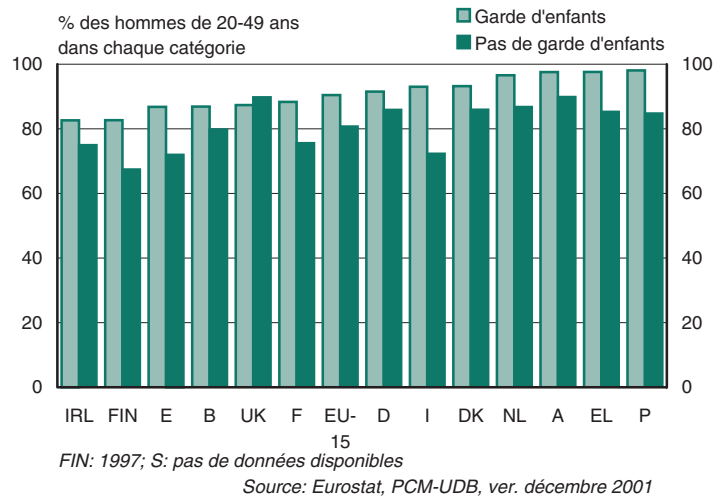
La différence entre les sexes était plus faible encore, en terme d'heures effectuées, parmi les personnes de 50 à 64 ans s'occupant d'une autre personne dépendante qu'un enfant. Au Danemark et en Finlande, le temps consacré à ce rôle par les hommes a d'ailleurs été supérieur à celui des femmes, et le nombre d'heures a été pratiquement équivalent en Irlande (graphique 65).

65 Temps consacré en moyenne à la garde d'une autre personne qu'un enfant par les hommes et les femmes de 50-64 ans, 1998



FIN: 1997; l'absence de données signifie que les chiffres sont manquants ou non fiables; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

66 Taux d'emploi des hommes de 20-49 ans selon qu'ils assurent ou non la garde d'enfants, 1998

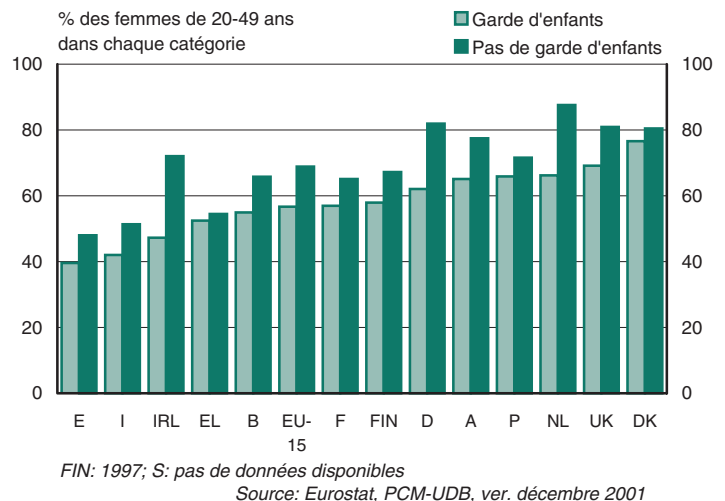
Garde et emploi

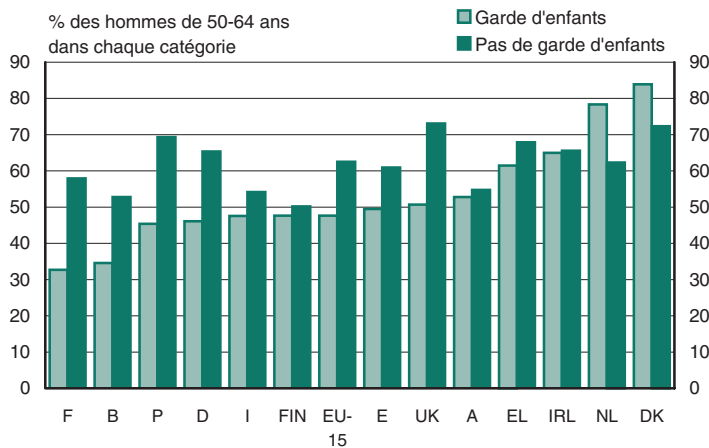
La garde des enfants réduit considérablement les possibilités d'emploi pour les femmes, alors qu'elle n'a pratiquement aucune répercussion professionnelle chez les hommes.

Dans tous les États membres, les femmes sont moins susceptibles d'occuper un emploi lorsqu'elles consacrent une partie de leur temps à la garde d'un enfant.

Si la garde d'enfants ne semble pas avoir de répercussion majeure sur le fait d'occuper ou non un emploi chez les hommes de moins de 50 ans, la situation se présente tout autrement en ce qui concerne les femmes. Dans l'ensemble de l'Union, en effet, environ 90 % des hommes de 20 à 49 ans s'occupant d'enfants étaient au travail, alors que le pourcentage de ceux n'ayant pas cette charge familiale ne dépassait pas 80 %. Un écart du même ordre a été observé dans tous les États membres, sauf au Royaume-Uni, où la proportion d'hommes occupant un emploi était pratiquement identique dans les deux groupes (graphique 66).

Dans le même groupe d'âge, en revanche, 57 % seulement des femmes déclarant assurer la garde d'enfants occupaient un emploi, contre 69 % de celles ne consacrant pas de temps à cette tâche. Le Danemark et la Grèce étaient les deux seuls pays où la différence entre la proportion de femmes au travail s'occupant d'enfants et celles qui n'ont pas cette charge représentait moins de cinq points de pourcentage (graphique 67). Les proportions globales variaient néanmoins considérablement entre ces deux pays, avec 55 % seulement en Grèce,

67 Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans selon qu'elles assurent ou non la garde d'enfants, 1998

68 Taux d'emploi des hommes de 50-64 ans selon qu'ils assurent ou non la garde d'enfants, 1998

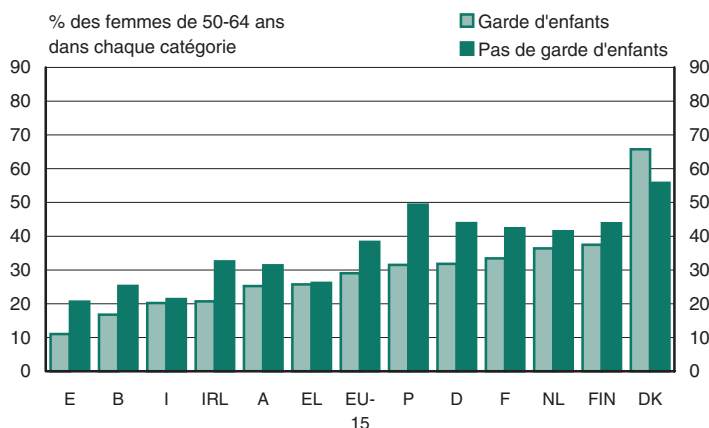
FIN: 1997; S: pas de données disponibles; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

mais 80 % au Danemark. En réalité, bien que l'écart observé entre le taux d'emploi des femmes ayant la garde d'enfants et les autres soit assez faible dans les États membres du Sud, mis à part le Portugal, il atteste du pourcentage relativement limité de femmes au travail indépendamment de leur situation familiale. Cet écart apparaît, en revanche, plus important en Allemagne et aux Pays-Bas (20 points de pourcentage environ) que dans le reste de l'Union, deux pays où le taux global d'emploi des femmes est largement supérieur à la moyenne communautaire, de même qu'en Irlande, où il est inférieur.

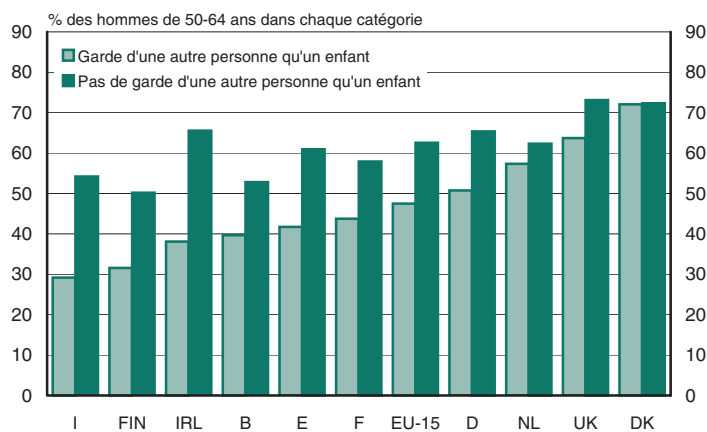
Au sein du groupe des 50-64 ans, à l'inverse de la situation observée chez les moins de 50 ans, la proportion d'hommes au travail était sensiblement inférieure parmi ceux s'occupant d'enfants que parmi les autres: dans l'ensemble de l'UE, en effet, 63 % environ de ceux qui n'assuraient pas la garde d'enfants occupaient un emploi, contre 48 % de ceux concernés par cette charge. Si le taux d'emploi était plus élevé chez ceux qui s'occupaient d'enfants au Danemark et aux Pays-Bas, et pratiquement identique pour les deux groupes en Autriche, en Irlande et en Finlande, il était sensiblement inférieur dans tous les autres États membres (graphique 68).

La possibilité d'occuper un emploi diminue pour les femmes et les hommes de 50 à 64 ans qui ont une responsabilité de garde d'enfant.

69 Taux d'emploi des femmes de 50-64 ans selon qu'elles assurent ou non la garde d'enfants, 1998

FIN: 1997; l'absence de données signifie que les chiffres sont manquants ou non fiables; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

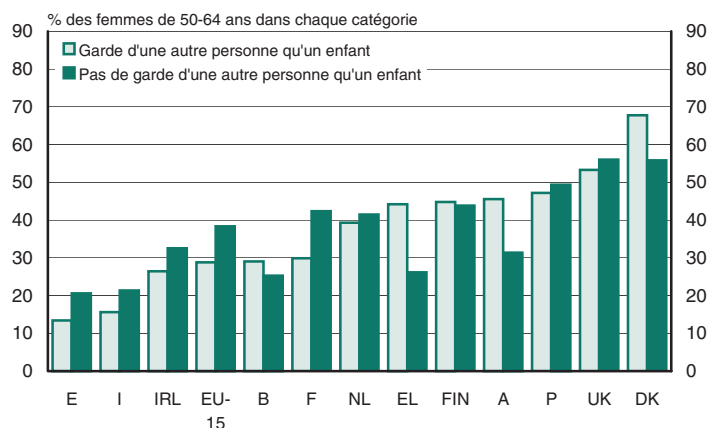
70 Taux d'emploi des hommes de 50-64 ans selon qu'ils assurent ou non la garde d'une autre personne qu'un enfant, 1998


FIN: 1997; l'absence de données signifie que les chiffres sont manquants ou non fiables; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat; PCM-UDB, ver. décembre 2001

En ce qui concerne les femmes de ce groupe d'âge, la probabilité d'occuper un emploi était également plus grande chez celles n'ayant pas la garde d'enfants que chez les autres, puisque leurs taux d'emploi s'établissaient respectivement, au niveau de l'Union, à 38 et 30 %. Il convient cependant de noter qu'au Danemark, le taux d'emploi était plus élevé chez celles s'occupant d'enfants que chez les autres et que, en Grèce et en Italie, la différence entre les deux groupes était minime, mais que 20 à 25 % seulement de l'ensemble des femmes avaient une activité professionnelle (graphique 69). Par ailleurs, dans ce même groupe d'âge et à l'inverse de ce qui a été observé chez les moins de 50 ans, la proportion de femmes au travail en Espagne et au Portugal était sensiblement moins élevée chez celles ayant la garde d'enfants que chez les autres, ce qui pourrait indiquer que les femmes de 50 à 64 ans s'occupaient de leurs petits-enfants pour permettre à leurs enfants de travailler.

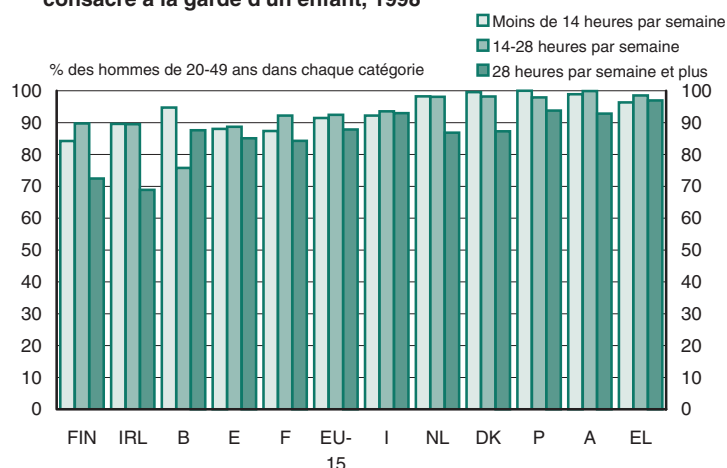
Il convient d'interpréter les chiffres présentés ci-dessus avec prudence, dans la mesure où le niveau généralement moins élevé du taux d'emploi des femmes assurant la garde d'enfants ne signifie pas nécessairement qu'elles ne travaillent pas parce qu'elles

71 Taux d'emploi des femmes de 50-64 ans selon qu'elles assurent ou non la garde d'une autre personne qu'un enfant, 1998


FIN: 1997; l'absence de données signifie que les chiffres sont manquants ou non fiables; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat; PCM-UDB, ver. décembre 2001

72 Taux d'emploi des hommes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998



FIN: 1997; l'absence de données signifie que les chiffres sont manquants ou non fiables; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

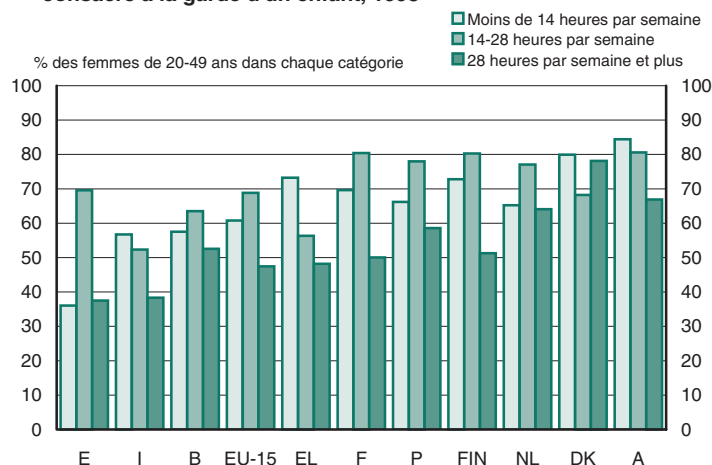
doivent s'occuper des enfants. C'est peut-être précisément parce qu'elles ne travaillent pas qu'elles ont la possibilité d'assumer cette tâche.

Une situation très similaire est observée chez les personnes de 50 à 64 ans s'occupant d'un autre proche dépendant qu'un enfant. Dans l'UE considérée globalement comme dans la quasi-totalité des États membres, le pourcentage de ces personnes, hommes et femmes, occupant un emploi se situait en moyenne, en 1998, largement en deçà de celui des personnes n'assumant pas ce type de responsabilité. En ce qui concerne plus particulièrement les hommes de ce groupe d'âge, la proportion de « soignants » au travail était inférieure à celle des « non-soignants » dans tous les pays sauf au Danemark, où les chiffres étaient très similaires (graphique 70).

L'écart de taux d'emploi entre les deux catégories était généralement moins important et moins systématique du côté des femmes. Car, si l'on constate que le Danemark compte, dans cette tranche d'âge également, une proportion plus élevée de femmes au travail parmi les « soignantes » que parmi les « non-soignantes », il convient de préciser que le même phénomène peut être observé en Grèce et en Autriche; l'écart des taux

Les femmes et les hommes de 50 à 64 ans sont aussi moins souvent au travail lorsqu'ils doivent s'occuper d'un adulte dépendant.

73 Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998



FIN: 1997; l'absence de données signifie que les chiffres sont manquants ou non fiables; voir notes détaillées en annexe

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

Tableau 4 – Taux d'emploi des hommes et des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998

	% des hommes / femmes âgés de 20-49 ans					
	Garde de moins de 14 heures par semaine		Garde de 14 à 28 heures par semaine		Garde de 28 heures par semaine et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
B	95	58	76	64	88	53
DK	100	80	98	68	87	78
D	:	:	:	:	:	:
EL	96	73	99	56	97	48
E	88	(36)	89	70	85	38
F	87	70	92	80	84	50
IRL	90	:	89	(84)	69	45
I	92	57	94	52	93	38
L	:	:	:	:	:	:
NL	98	(65)	98	77	87	64
A	99	(84)	100	81	93	67
P	100	66	98	78	94	59
FIN	84	73	90	80	72	51
S	:	:	:	:	:	:
UK	:	:	:	:	:	:
EU-15	91	61	92	69	88	47

FIN: 1997; D, S, UK, L: pas de données disponibles. IRL: échantillon trop restreint en ce qui concerne les femmes assurant une garde de moins de 14 heures.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

d'emploi respectifs était, par ailleurs, relativement faible aux Pays-Bas, en Belgique, au Portugal, en Finlande et au Royaume-Uni (graphique 71).

Impact du temps de garde sur l'emploi

La probabilité pour les personnes assurant une garde d'enfants d'occuper un emploi est d'autant plus faible que le nombre d'heures consacrées à cette charge est élevé. Dans tous les États membres, mis à part l'Italie, la proportion d'hommes de 20 à 49 ans au travail était inférieure parmi ceux qui consacraient en moyenne plus de 28 heures par semaine à la garde d'enfants que parmi ceux qui y consacraient moins de 14 heures. L'écart était néanmoins peu important (moins de 3 points de pourcentage) en Espagne et en France (graphique 72 et tableau 4, reprenant les réponses à la question du PCM demandant aux personnes interrogées d'indiquer le temps qu'elles consacrent à leur rôle de gardiennes informelles en choisissant l'une des trois fourchettes d'heures proposées).

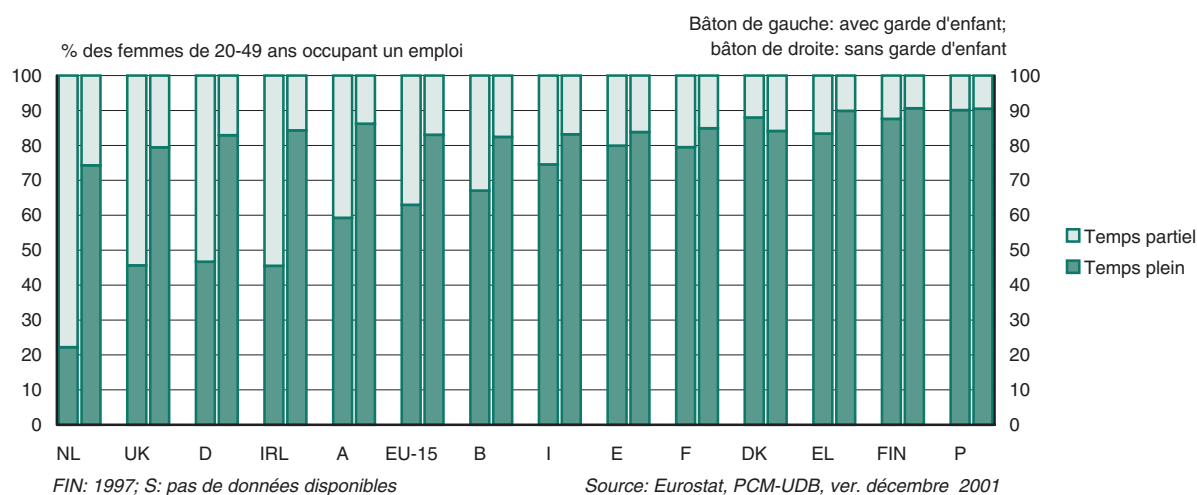
En ce qui concerne les femmes de ce groupe d'âge, le taux d'emploi de celles ayant la garde d'enfants était, dans la plupart des pays, beaucoup moins élevé parmi celles consacrant plus de 28 heures par semaine à cette activité que parmi celles qui y passaient moins de temps. Il n'atteignait effectivement pas 50 % dans quatre pays – la Grèce, la France, l'Espagne et l'Italie (37 à 38 % seulement dans les deux derniers de ces pays) – et dépassait à peine ce niveau en Belgique et en Finlande. Or, exception faite de l'Espagne et de l'Italie, il était largement supérieur à 50 %, et le plus souvent à 60 %, parmi les femmes consacrant moins de temps à leurs responsabilités de garde et de soins (graphique 73).

Impact de la garde sur le temps de travail

Emploi à temps partiel

Outre la possibilité d'occuper ou non un emploi, l'obligation d'assurer la garde d'enfants ou d'autres personnes dépendantes affecte le temps disponible pour la vie professionnelle: travail à temps partiel ou à temps plein, et nombre moyen d'heures effectuées dans un régime comme dans l'autre. Le moyen le plus courant pour les femmes de concilier emploi rémunéré et responsabilités familiales consiste apparemment à opter

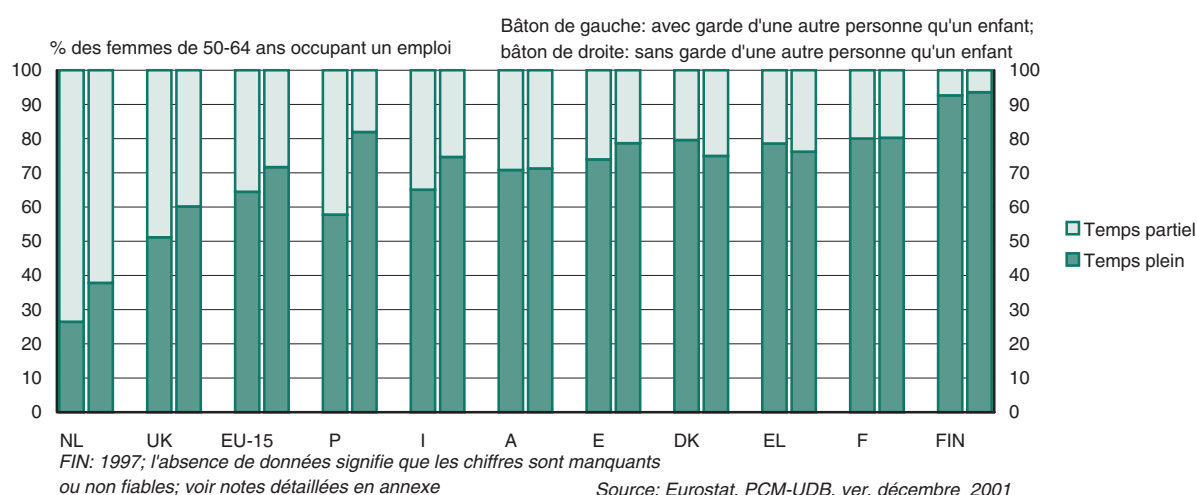
La durée du travail hebdomadaire diminue pour tous ceux qui ont des responsabilités de garde d'enfants: temps partiel pour les femmes et temps plein, mais horaire réduit pour les hommes.

74 Femmes de 20-49 ans occupant un emploi à temps partiel ou à temps plein, 1998

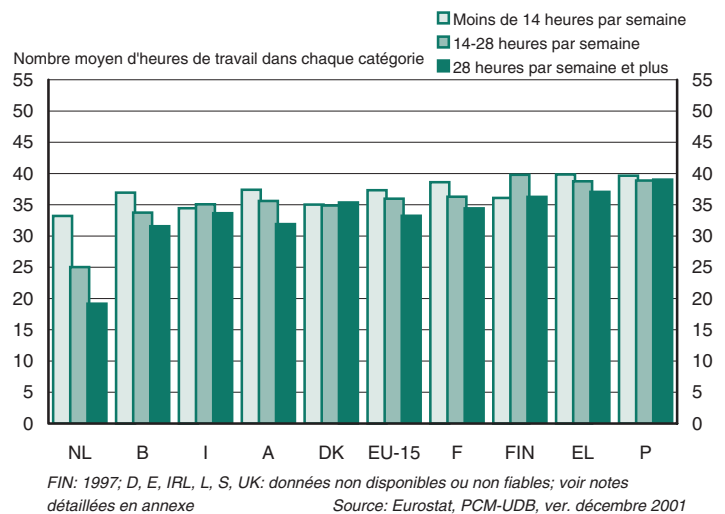
pour le travail à temps partiel; dans le cas des hommes, la solution semble résider davantage dans un travail à temps plein, mais à horaire réduit.

En 1998, 37 % des femmes de l'Union âgées de 20 à 49 ans assurant une garde d'enfants tout en menant une vie professionnelle travaillaient à temps partiel, défini comme une durée de travail hebdomadaire inférieure à 30 heures. Ce pourcentage représente plus du double de celui des femmes du même groupe d'âge qui travaillent sans assurer de garde d'enfants (17 %). L'écart entre les deux chiffres – et, donc, l'effet apparent de la garde d'enfant sur le profil d'emploi – varie cependant considérablement d'un État membre à l'autre.

Le Danemark était le seul pays de l'Union où la proportion de femmes occupées à temps partiel était moins élevée parmi celles assurant la garde d'enfants que parmi les autres, et les pourcentages étaient très proches en Finlande et au Portugal (graphique 74). Dans les trois autres États membres méridionaux, de même qu'en France, le travail à temps partiel prévalait davantage parmi les femmes s'occupant d'enfants que parmi les autres, mais l'écart était relativement peu prononcé. Il était plus significatif

75 Femmes de 50-64 ans occupant un emploi à temps partiel ou à temps plein, 1998

76 Durée moyenne du temps de travail des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998



dans les autres pays: en Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni, la part des femmes occupées à temps partiel plutôt qu'à temps plein était plus élevée d'environ 35 points de pourcentage, voire davantage, parmi celles assurant la garde d'enfants que parmi les autres, et l'écart atteignait 50 points de pourcentage environ aux Pays-Bas. Dans chaque cas, plus de la moitié des femmes occupant un emploi et assurant la garde d'enfants travaillaient à temps partiel.

En ce qui concerne les hommes de 20 à 49 ans, rares étaient ceux qui travaillaient à temps partiel, et l'écart entre ceux qui avaient la garde d'enfants et les autres apparaissait négligeable.

La garde d'une autre personne dépendante qu'un enfant semble déterminer largement, elle aussi, le choix des femmes entre le travail à temps partiel ou à temps plein dans la plupart des pays où cette incidence a été observée pour la garde d'enfants, mais pas ailleurs. Aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, l'emploi à temps partiel parmi les femmes de 50 à 64 ans — davantage susceptibles d'assurer ce rôle que leurs cadettes — était sensiblement plus répandu parmi les « soignantes » que parmi les « non soignantes », tout

77 Durée moyenne du temps de travail des hommes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998

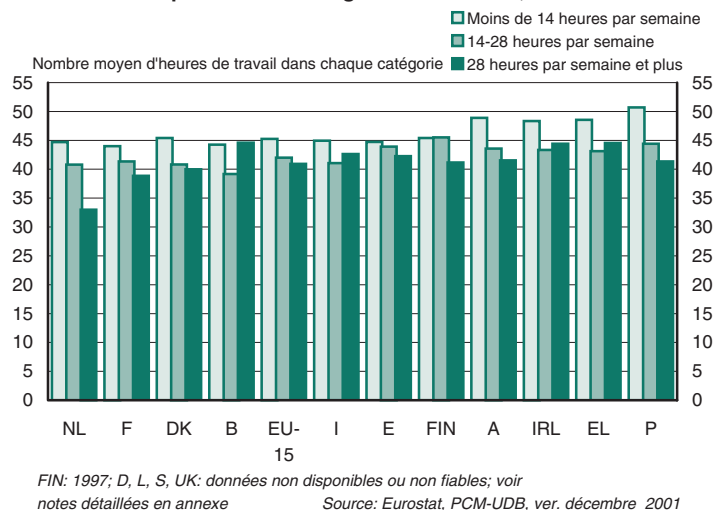


Tableau 5 – Durée moyenne du temps de travail hebdomadaire des hommes et des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998

	Garde de moins de 14 heures par semaine		Garde de 14 à 28 heures par semaine		Garde de 28 heures par semaine et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
B	44	(37)	39	(34)	45	32
DK	45	(35)	41	35	40	35
D	:	:	:	:	:	:
EL	49	40	43	39	45	37
E	45	:	44	40	42	34
F	44	39	41	36	39	34
IRL	48	:	43	:	44	28
I	45	34	41	35	43	34
NL	45	(33)	41	25	33	19
A	49	(37)	44	36	42	32
P	51	40	44	39	41	39
FIN	45	36	46	40	41	36
S	:	:	:	:	:	:
UK	:	:	:	:	:	:
EU-15	45	37	42	36	41	33

FIN: 1997; D, S, UK, L: pas de données; autres pays: l'absence de données implique une taille insuffisante de l'échantillon.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

comme en Italie et au Portugal (graphique 75). Dans les autres États membres, en revanche (y compris en Autriche où le travail à temps partiel était plus courant parmi celles assurant la garde d'enfants), la différence entre les deux groupes était à peine perceptible.

Temps de travail

La durée moyenne du travail tend, pour les femmes comme pour les hommes, à être inversement proportionnelle au temps consacré à la garde des enfants.

Dans l'ensemble de l'Union, les femmes occupant un emploi travaillaient, en moyenne, 4 heures de moins par semaine lorsqu'elles consacraient plus de 28 heures hebdomadaires à la garde d'enfants que lorsqu'elles y consacraient moins de 14 heures. Une différence de cet ordre est observée dans tous les États membres, sauf au Danemark, en Italie et au Portugal où les heures effectuées variaient peu, et en Finlande où l'écart était plus prononcé entre ceux qui assuraient 14 à 28 heures de garde et ceux qui y consacraient davantage de temps encore. L'impact des responsabilités de garde et de soins sur le travail était particulièrement marqué aux Pays-Bas (graphique 76 et tableau 5).

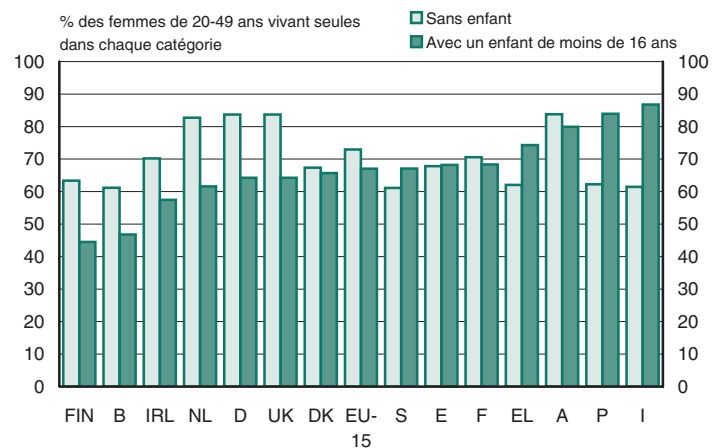
Les hommes occupant un emploi et consacrant plus de 28 heures par semaine à la garde d'enfants travaillaient également, en moyenne, 4 heures de moins par semaine que ceux qui y consacraient moins de 14 heures. La différence est très nette dans tous les pays, sauf en Belgique, et particulièrement prononcée, dans ce cas également, aux Pays-Bas (graphique 77).

Influence du type de ménage sur l'emploi des femmes avec et sans enfants

À l'échelon de l'UE, le taux d'emploi moyen des femmes de 20 à 49 ans vivant seules avec un enfant de moins de 16 ans ne différait pas beaucoup de celui des femmes vivant seules sans enfant. Cette similitude globale masque néanmoins des écarts importants entre les États membres. Alors qu'au Danemark, en France, en Autriche et en Espagne, le taux d'emploi des femmes vivant seules ne variait guère selon qu'elles avaient un enfant ou non, en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, en Finlande et au Royaume-Uni,

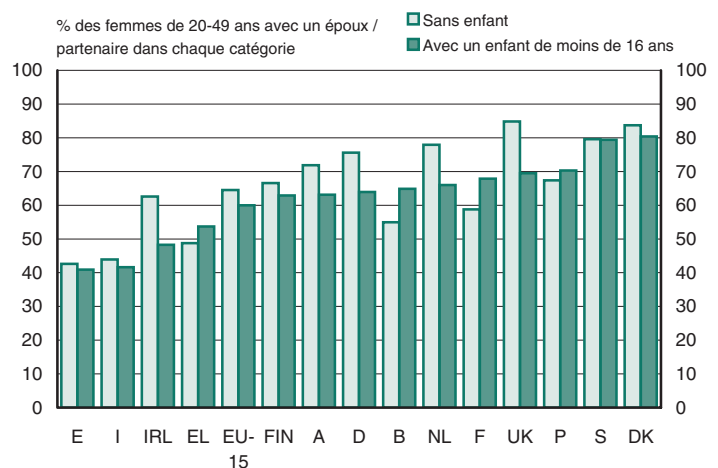
La durée du travail effectué est inversement proportionnelle au temps consacré à la garde des enfants.

Si, dans certains pays de l'UE, le taux d'emploi des femmes vivant seules avec enfants est largement inférieur à celui des femmes seules sans enfant, tel n'est pas le cas dans la majorité des États membres.

78 Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans vivant seules, 1998

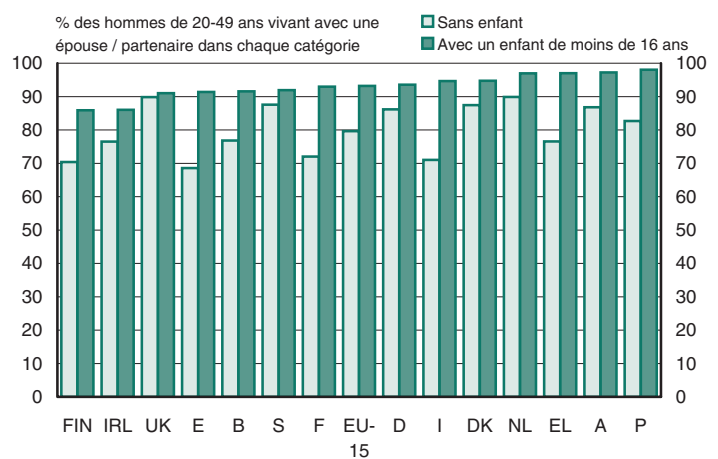
FIN: 1997

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

79 Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans vivant avec un époux ou un partenaire, 1998

FIN: 1997

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

80 Taux d'emploi des hommes de 20-49 ans vivant avec une épouse ou une partenaire, 1998

FIN: 1997

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

le pourcentage de celles occupant un emploi était largement moins élevé chez les femmes ayant des enfants que chez les femmes sans enfant (graphique 78). Il était également moins élevé en Belgique, mais l'écart était plus faible. En Grèce, en Italie, au Portugal et, dans une moindre mesure, en Espagne, la proportion de femmes vivant seules et occupant un emploi était, en revanche, sensiblement plus élevée lorsqu'elles avaient un enfant que lorsqu'elles n'en avaient pas. La nécessité impérieuse, pour les mères seules, d'avoir un revenu semble donc prendre le pas sur les problèmes d'organisation posés par la garde de leurs enfants.

En ce qui concerne les hommes de ce groupe d'âge, les observations ne sont guère suffisantes pour procéder à une analyse équivalente du taux d'emploi de ceux qui vivent seuls avec un enfant de moins de 16 ans.

La situation des femmes de 20 à 49 ans vivant avec un conjoint ou un partenaire se rapproche fortement de celle décrite pour les femmes qui vivent seules, les écarts étant cependant moins marqués. En Allemagne, aux Pays-Bas, en Finlande, en Irlande et au Royaume-Uni, de même qu'au Danemark et en Autriche, la proportion de femmes occupant un emploi était moins élevée chez celles ayant des enfants que chez les autres, mais l'écart n'était sensible qu'en Irlande et au Royaume-Uni (graphique 79). En Belgique, en France et en Grèce, la proportion des femmes au travail était plus forte chez celles ayant des enfants que chez les autres; les proportions étaient pratiquement identiques en Espagne, en Italie et au Portugal.

Quant aux hommes de ce groupe d'âge vivant avec une épouse ou une partenaire, la proportion de ceux qui occupaient un emploi était, dans tous les États membres, plus élevée chez ceux qui avaient des enfants (graphique 80).

2.2. Profils d'emploi et prises de décision

Quels sont les types d'emploi qu'occupent les femmes et les hommes?

Malgré une volonté de longue date de réduire les déséquilibres entre les hommes et les femmes en matière d'emploi dans l'Union européenne, des écarts majeurs subsistent à cet égard, en ce qui concerne aussi bien les secteurs dans lesquels ils travaillent le plus souvent que les postes qu'ils y occupent. Ces écarts sont également observés en ce qui concerne les postes de responsabilité.

Profil sectoriel de l'emploi féminin et masculin

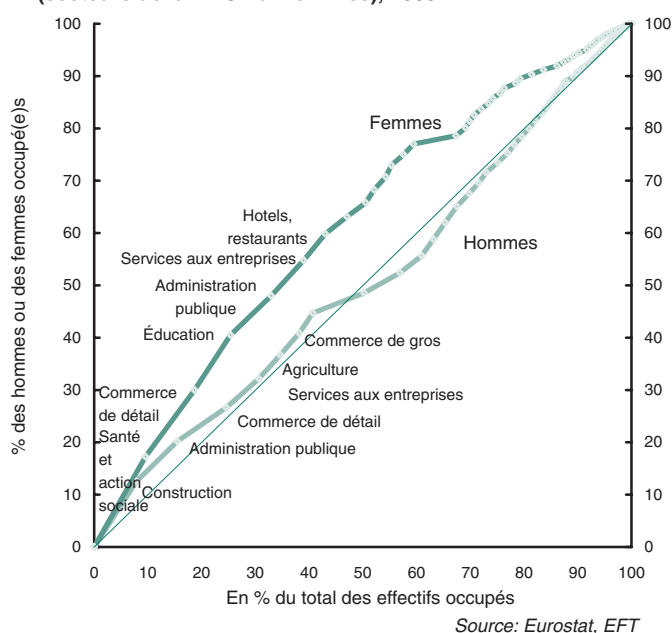
L'emploi des femmes se concentre bien davantage que celui des hommes dans un éventail restreint d'activités.

Alors qu'une partie importante des effectifs masculins continuent de travailler dans l'industrie, les femmes de l'Union sont principalement occupées dans les services; leur concentration est disproportionnée dans le secteur public ou collectif, alors que la répartition des hommes entre les divers types d'activité est plus équilibrée.

En 2000, l'emploi de près de la moitié des femmes (48 %) travaillant dans l'UE était concentré dans quatre des soixante secteurs d'activité de la NACE à deux chiffres – à savoir la santé et l'action sociale, l'éducation, l'administration publique et le commerce de détail – qui ne représentaient pourtant conjointement que le tiers de l'emploi total, femmes et hommes confondus (graphique 81). Environ 17 % des femmes étaient occupées dans le seul secteur de la santé et de l'action sociale, et 18 % travaillaient dans l'enseignement et la fonction publique. Plus d'un tiers (35 %) des femmes occupées travaillaient donc dans le cadre de services principalement organisés, en Europe, sur une base

Le graphique montre à quel point l'emploi des femmes et des hommes se concentre dans quelques secteurs d'activité. Il indique en ordonnée la proportion cumulée d'hommes et de femmes au travail dans les soixante secteurs qui constituent les divisions à deux chiffres de la NACE (nomenclature générale des activités économiques des Communautés européennes), classés ici selon le pourcentage d'hommes et de femmes qu'ils occupent. Ces données sont mises en relation sur l'abscisse avec la part que représente le secteur dans l'emploi total. Lorsque le pourcentage de l'effectif féminin est identique à celui de l'effectif masculin dans un secteur donné, la courbe indiquant le rapport entre les deux variables devient, pour les deux sexes, une diagonale tracée à 45 degrés. Plus la courbe s'éloigne des 45 degrés, plus la concentration de femmes ou d'hommes est forte dans le secteur considéré, et plus les premières ou les seconds constituent, dans le même rapport, une part dominante de la main-d'œuvre sectorielle. Ainsi, comme le montre le graphique, 17,5 % environ des femmes occupées travaillaient dans le secteur de la santé et de l'action sociale, lequel représentait 9,5 % du total de l'emploi total. Les femmes représentaient donc 80 % environ des personnes occupées dans ce secteur.

81 Concentration de l'emploi masculin et féminin dans l'Union (secteurs de la NACE à 2 chiffres), 2000



collective et sous la responsabilité de l'État, contre 15 % à peine des hommes (et 24 % de l'effectif total, hommes et femmes confondus).

L'emploi masculin est beaucoup moins concentré. À l'échelon de l'Union, un peu moins d'un tiers des hommes (32 %) travaillaient en 2000 dans quatre secteurs d'activité, à savoir la construction, l'administration publique, le commerce de détail et les services aux entreprises, dont la part agrégée dans l'emploi total (hommes et femmes) atteignait pratiquement le même niveau. Deux des principaux secteurs d'emploi des hommes figuraient donc également parmi les grands secteurs d'emploi des femmes, même s'ils occupaient ensemble proportionnellement plus de femmes que d'hommes. Un troisième de ces quatre secteurs, en l'occurrence les services aux entreprises, était le cinquième employeur de main-d'œuvre féminine et constituait, lui aussi, une source plus importante d'emplois pour les femmes (7 % environ des effectifs féminins au travail) que pour les hommes (5,5 %).

Les autres grands domaines d'emploi des hommes, à savoir la construction, l'agriculture, le commerce de gros et les transports terrestres (les trois derniers venant respectivement en cinquième, sixième et septième position), qui occupaient ensemble 25 % des effectifs masculins, étaient des activités mineures en termes d'emploi des femmes, puisqu'ils n'occupaient que 8 % d'entre elles (une situation inverse de celle observée dans les soins de santé et l'enseignement). Il existe donc à la fois des similitudes et des différences significatives en ce qui concerne les secteurs d'activité assurant l'emploi des hommes et des femmes.

Ni les taux relatifs de concentration sectorielle de l'emploi féminin et masculin, ni les domaines spécifiques dans lesquels les hommes et les femmes tendent à travailler n'ont connu d'évolutions majeures ces dernières années. Ils étaient donc très similaires en 2000 à ce qu'ils étaient en 1990, le principal changement étant un recul relatif de l'importance de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, en ce qui concerne l'emploi des hommes en particulier.

Le schéma de concentration de l'emploi féminin décrit pour l'Union se retrouve dans pratiquement tous les États membres en 2000, les quatre secteurs occupant le plus de femmes dans l'UE étaient, en effet, les mêmes dans dix des quinze pays, et ils figuraient parmi les six principaux dans trois des cinq autres. On constate, en outre, que ces quatre secteurs d'activité occupaient plus de la moitié des femmes dans six États membres — les trois pays nordiques, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni — et 45 % ou davantage des effectifs féminins dans tous les pays de l'Union sauf la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal. En Grèce et au Portugal, où l'agriculture reste le principal domaine d'emploi des femmes, ces secteurs en occupaient, en revanche, moins de 40 %. Au Danemark et en Suède, plus de 30 % des femmes étaient occupées dans le seul secteur de la santé et de l'action sociale, qui est d'ailleurs le premier employeur de main-d'œuvre féminine dans la plupart des États membres (tableau 6). Au Portugal, un nombre important de femmes étaient occupées, outre dans l'agriculture, dans l'industrie de l'habillement (7 % environ de l'effectif féminin total), tandis qu'en France 5 % des femmes occupées travaillaient dans des ménages privés. Le seul autre secteur à mentionner parmi les grands employeurs d'effectifs féminins est celui des services financiers au Luxembourg, qui occupe 9 % environ des femmes au travail dans ce pays.

Le schéma de concentration de l'emploi masculin est beaucoup moins homogène que celui de l'emploi féminin au niveau de l'Union, qu'il s'agisse du taux global de concentration ou des secteurs d'activité concernés. Il existe néanmoins un point commun entre tous les États membres, à savoir que les hommes sont moins concentrés que les femmes dans un nombre restreint de secteurs. En 2000, les quatre principaux secteurs d'emploi observés au niveau de l'UE n'occupaient plus de 40 % des hommes qu'en Grèce et au Portugal (45 % environ dans les deux cas), et plus de 35 % des effectifs masculins que dans ces deux pays plus l'Espagne, l'Irlande et le Luxembourg. Les quatre

Une part disproportionnée de femmes tendent à travailler dans les services collectifs, et une part disproportionnée d'hommes dans l'industrie et la construction.

La répartition sectorielle de l'emploi féminin présente une image pratiquement identique dans tous les pays de l'Union, mais la situation est davantage diversifiée en ce qui concerne l'emploi des hommes, en raison notamment du rôle joué par l'agriculture dans les différents États membres.

secteurs classés en tête variaient, en outre, fortement selon l'État membre considéré. La construction était effectivement le seul secteur à figurer dans tous les pays parmi les quatre principaux employeurs d'effectifs masculins: elle était en première position partout sauf en Belgique, où elle se plaçait derrière l'administration publique, et en Grèce, où elle était devancée par l'agriculture. L'administration publique se trouvait parmi les quatre secteurs de tête dans la plupart des pays, et parmi les cinq premiers partout sauf en Finlande; le commerce de détail figurait, pour sa part, parmi les six premiers secteurs de l'emploi masculin dans tous les États membres, sauf en Finlande et en Suède.

Dans tous les États membres, hormis l'Allemagne, la Grèce et le Portugal, les services aux entreprises étaient l'un des six principaux pourvoyeurs d'emplois pour les femmes, tout en figurant parmi les six premiers secteurs d'emploi des hommes dans dix des quinze pays de l'Union – tous sauf l'Espagne, l'Autriche, le Luxembourg, la Grèce et le Portugal. Il convient de citer, parmi les autres secteurs d'activité assurant l'emploi de très nombreux effectifs masculins dans certaines régions de l'Union, l'agriculture et les transports terrestres, qui figuraient tous deux parmi les six premiers secteurs d'emploi des hommes dans huit pays, tout en étant totalement absents en ce qui concerne les femmes, l'agriculture mise à part en Grèce et au Portugal. Le secteur des hôtels et restaurants était parmi les principaux domaines d'emploi des hommes dans cinq pays, mais figurait parmi les six premiers du côté des femmes dans treize États membres (les exceptions étant la France et le Luxembourg).

L'industrie manufacturière reste l'un des principaux employeurs d'effectifs masculins dans certains pays de l'Union, mais elle occupe également, dans quelques États membres, un nombre significatif de femmes.

Abstraction faite de l'industrie textile et de l'habillement au Portugal, les secteurs manufacturiers n'apparaissent pas comme de grands employeurs d'effectifs féminins. Si la construction mécanique reste, de son côté, le troisième employeur d'effectifs masculins en Allemagne, elle ne se classe plus parmi les six premiers qu'en Italie et en Finlande, et la métallurgie ne figure plus dans les six premiers qu'en Autriche. Il s'agissait, toutefois,

Tableau 6 – Ventilation de l'emploi dans les six principaux secteurs de la NACE à deux chiffres dans chaque pays, 2000

	% du total des hommes / femmes occupé(e)s															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes (6 secteurs principaux par pays)	43	39	35	48	42	40	43	39	35	45	36	46	34	39	41	41
Construction (45)	10	12	13	11	17	11	16	11	13	10	14	21	12	9	12	13
Administration publique (75)	10	5	8	8	6	9	5	9	12	8	7	7		5	6	8
Commerce de détail (52)	7	5	5	10	7	5	6	9	5	6	6	7			7	6
Services aux entreprises (74)	6	6	5			6	5	5		9			6	8	7	6
Agriculture (1)				15	7	5	11	5			6	10	6			5
Commerce de gros (51)		6				5				7			5	6		4
Transports terrestres (60)	6			4	5				5		5		6	5	4	4
Santé et action sociale (85)			4							5						4
Éducation (80)	5	6												5	4	4
Hôtels et restaurants (55)				6	5		4		5			4				3
Travail des métaux (28)											5					3
Fabrication de machines (29)			5					4					5			3
Commerce et réparation automobile (50)												4				3
Intermédiation financière (65)									8							2
Femmes (6 secteurs principaux par pays)	69	64	52	65	58	59	61	56	62	69	60	58	61	68	65	60
Santé et action sociale (85)	21	32	17	8	10	18	16	10	15	27	14	9	26	34	20	17
Commerce de détail (52)	13	9	14	14	16	9	13	13	11	13	16	12	9	8	14	13
Éducation (80)	13	8	8	10	9	11	10	14	10	8	9	9	10	11	13	11
Administration publique (75)	10	6	8	7	7	10	5	8	10	6			5	5	6	7
Services aux entreprises (74)	7	5			8	6	7	6	7	10	6		6	6	7	7
Hôtels et restaurants (55)	4	3	4	7	8		10	5		5	9	7	5	3	5	5
Agriculture (1)				19							6	14				3
Intermédiation financière (65)									9							2
Services domestiques (95)						5										2
Habillement (18)												7				1

Les chiffres entre parenthèses font référence aux codes de la NACE à 2 chiffres.

Source: Eurostat, EFT

des seuls secteurs industriels pouvant être considérés, en dehors de la construction, comme de grands employeurs d'effectifs masculins dans les États membres.

Le profil des fonctions occupées par les femmes et les hommes

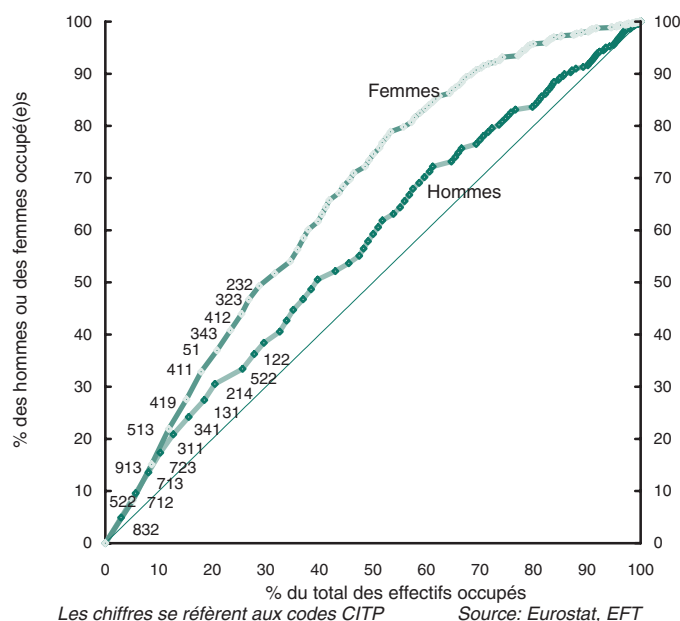
Les femmes sont également davantage concentrées que les hommes dans un nombre plus restreint de professions. Au niveau de l'UE, près de la moitié d'entre elles relevaient, en 2000, de dix des cent trente catégories professionnelles types (CITP à 3 chiffres de 1988), alors que les dix professions principales occupaient, dans le cas des hommes, 36 % environ des effectifs au travail. Les professions concernées étaient, en outre, très différentes du côté des femmes et du côté des hommes (graphique 82).

Environ 8 % des femmes occupées dans l'Union travaillaient, sous une forme ou une autre, en qualité d'assistantes des ventes (« vendeurs et démonstrateurs en magasin, à l'étal et sur les marchés »), 7 % comme aides domestiques (« aides de ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs »), et 7 % encore dans les services directs aux particuliers. Ces trois groupes professionnels assuraient donc, à eux seuls, environ 22 % de l'ensemble de l'emploi féminin. Étant donné que 4 % supplémentaires de femmes travaillaient dans les hôtels et restaurants (« intendants et personnel des services de restauration »), plus d'un quart des femmes au travail dans l'Union appartenaient à quatre catégories professionnelles seulement, lesquelles étaient, en outre, relativement peu qualifiées. Ces mêmes professions ne représentaient, en revanche, que 6 ½ % seulement des emplois masculins.

Un quart des femmes étaient, par ailleurs, occupées dans des emplois administratifs généraux, tels que des postes d'employées de bureau ou de secrétaires. Quatre de ces catégories figuraient parmi les dix principaux types d'emploi des femmes — « autres employés de bureau » (5 ½ %), « secrétaires et opérateurs sur clavier » (5 ½ %), « employés des services comptables et financiers » (3 %) et « professions intermédiaires de la gestion administrative » (5 %) — alors qu'elles n'assuraient que 9 % à peine de l'emploi masculin.

Les femmes et les hommes exercent, par ailleurs, des professions différentes: une part disproportionnée des effectifs féminins travaillent dans la vente, le secrétariat et les services aux personnes.

82 Concentration de l'emploi masculin et féminin dans l'Union sur base de la classification des professions CITP à 3 chiffres, 2000



Codes des professions (CITP-88)

Femmes

- 522 Vendeurs et démonstrateurs en magasin
- 913 Aides de ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs
- 513 Personnel soignant et assimilé
- 419 Autres employés de bureau
- 411 Secrétaires et opérateurs sur clavier
- 512 Intendants et personnel des services de restauration
- 343 Professions intermédiaires de la gestion administrative
- 412 Employés des services comptables et financiers
- 323 Personnel infirmier et sages-femmes (niveau intermédiaire)
- 232 Professeurs de l'enseignement secondaire

Hommes

- 832 Conducteurs de véhicules à moteur
- 712 Ouvriers du bâtiment (gros œuvre) et assimilés
- 713 Ouvriers du bâtiment (finitions) et assimilés
- 723 Mécaniciens et ajusteurs de machines
- 311 Techniciens des sciences physiques et techniques
- 341 Professions intermédiaires des finances et de la vente
- 131 Dirigeants et gérants
- 214 Architectes, ingénieurs et assimilés
- 522 Vendeurs et démonstrateurs en magasin
- 122 Cadres de direction, production et opérations

Les autres grandes catégories professionnelles à forte représentation féminine étaient le personnel infirmier et le corps enseignant, surtout aux niveaux préprimaire, primaire et secondaire du premier cycle; deux de ces catégories, à savoir le « personnel infirmier et sages-femmes — niveau intermédiaire » et les « professeurs de l'enseignement secondaire », figuraient parmi les dix premières professions exercées par les femmes. Ces deux types de métier assuraient en effet, à eux seuls, près de 12 % des postes occupés par des femmes dans l'Union, contre 3 % seulement de ceux occupés par des hommes.

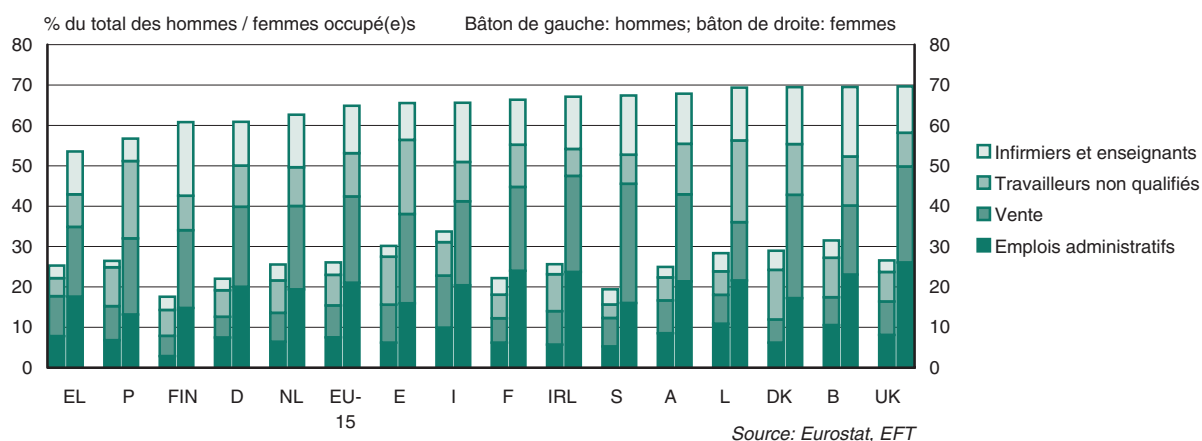
Du côté des effectifs masculins, la première catégorie professionnelle en termes d'emploi était celle des « conducteurs de véhicules », puisqu'elle occupait 5 % environ des hommes au travail; venaient ensuite deux professions relevant de la construction (« ouvriers du bâtiment (gros œuvre) et assimilés » et « ouvriers du bâtiment (finitions) et assimilés »), qui assuraient ensemble environ 8 ½ % des emplois masculins. En y incluant les conducteurs d'installations mobiles et les autres ouvriers des métiers de la construction (peintres notamment), ces grandes catégories professionnelles occupaient 16 ½ % environ du total des effectifs masculins de l'Union, mais moins de ½ % de ses effectifs féminins.

On constate que 9 ½ % supplémentaires des hommes occupés travaillaient comme ajusteurs, mécaniciens, ouvriers de la métallurgie et électriciens (4 % dans la seule catégorie « mécaniciens et ajusteurs de machines »), contre ½ % des femmes. Ainsi donc, plus d'un quart des hommes avaient des emplois manuels qualifiés ou semi-qualifiés, contre moins de 1 % des femmes.

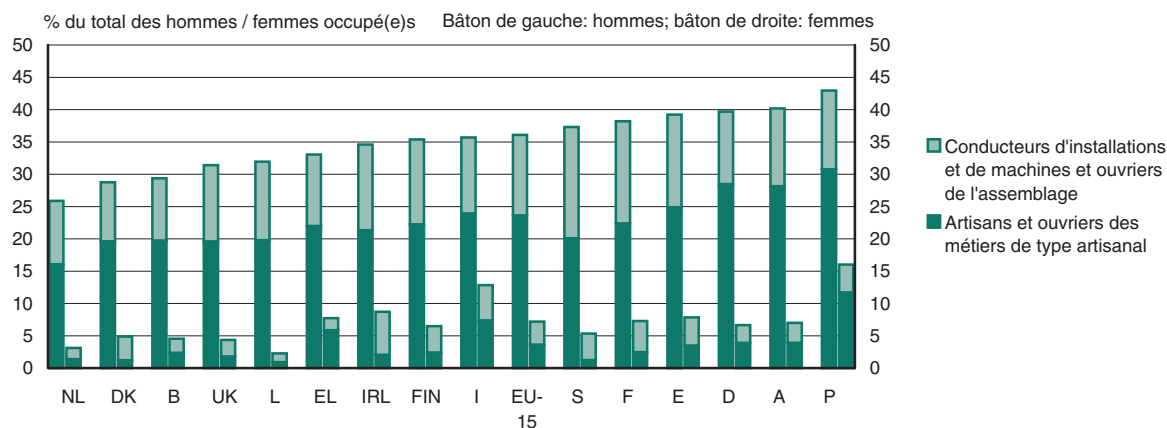
Une part disproportionnée d'hommes travaillant, de leur côté, comme conducteurs, ajusteurs ou opérateurs, mais également comme ingénieurs, spécialistes financiers et gestionnaires d'entreprises.

D'autres professions classées dans le « top 10 » de l'emploi masculin étaient des sources plus importantes encore d'emploi pour les femmes; tel est notamment le cas du personnel de vente en magasin, catégorie professionnelle qui venait en tête de classement pour les femmes, mais s'avérait légèrement moins importante pour les hommes (plus de 8 % des effectifs féminins, contre 3 % des effectifs masculins). Parmi les autres catégories professionnelles figurant parmi les dix principales en termes d'emploi masculin, « les professions intermédiaires des sciences physiques et techniques », « les professions intermédiaires des finances et de la vente » et « les architectes, ingénieurs et assimilés » occupaient ensemble 10 % des hommes au travail dans l'Union, mais 4 % seulement des femmes; et les catégories « dirigeants et gérants » et « cadres de direction, production et opérations » assuraient 6 % des emplois parmi les hommes, contre 3 ½ % à peine parmi les femmes. On constate effectivement que 10 % environ de l'ensemble des emplois masculins relevaient, sous une forme ou une autre, de fonctions d'encadrement, ce qui constitue une proportion près de 2 fois supérieure à celle des femmes; nous y reviendrons plus loin.

83 Proportion d'hommes et de femmes travaillant comme personnel administratif, de vente et non qualifié, et comme infirmiers et enseignants, 2000



84 Proportion d'hommes et de femmes exerçant des métiers manuels qualifiés et semi-qualifiés en dehors de l'agriculture, 2000



Les schémas professionnels ainsi observés à l'échelle de l'Union se retrouvent globalement, tant du côté des femmes que des hommes, dans les différents États membres, sans qu'il y ait toutefois la même homogénéité que celle observée dans le cas de la répartition sectorielle de l'emploi; ce constat pourrait être lié à la difficulté de trouver une définition des professions permettant la comparabilité entre les divers pays. Dans tous les États membres, les femmes étaient davantage concentrées que les hommes dans un nombre restreint de professions, et plus spécialement dans les emplois de secrétaires, d'employés de bureau et de vendeurs, ainsi que dans les activités relevant des soins aux personnes et de l'enseignement.

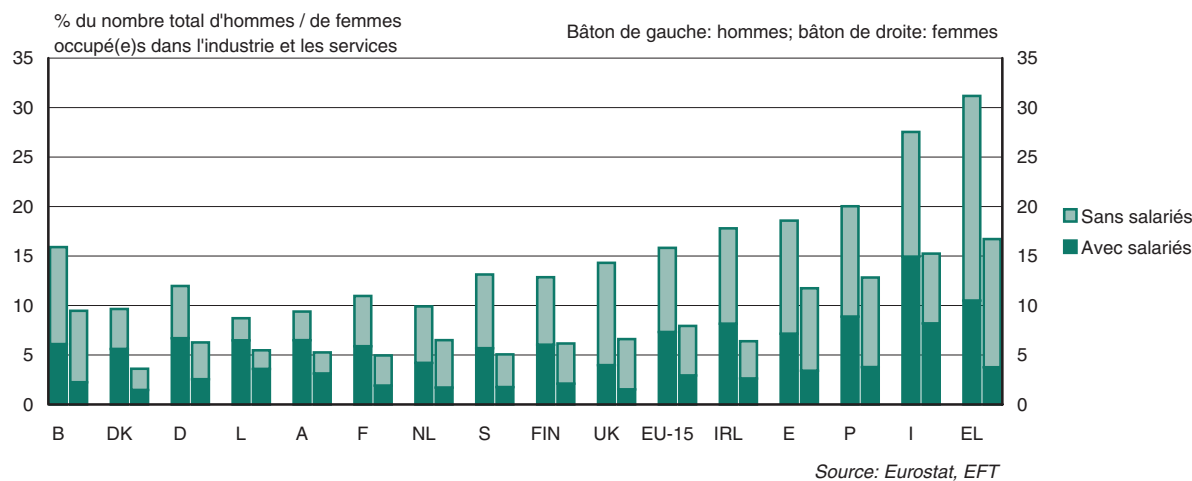
Plus de 40 % des femmes au travail étaient occupées, en effet, à des tâches de secrétariat, d'administration ou de vente dans neuf États membres, contre moins de 20 % des hommes dans tous les pays, l'Italie mise à part; et plus de 10 % des femmes travaillaient comme infirmières ou enseignantes dans toute l'Union, sauf en Espagne et au Portugal, contre moins de 4 % des hommes dans tous les États membres hormis dans les trois pays du Benelux, au Danemark et en France (graphique 83). Par ailleurs, 10 % ou plus des femmes au travail occupaient des emplois manuels non qualifiés, le plus souvent comme nettoyeuses ou aides de ménage, dans dix des quinze pays de l'Union, tandis que c'était le cas pour les hommes dans trois États membres seulement (Belgique, Danemark et Espagne).

Partout dans l'UE, les hommes étaient, en revanche, beaucoup plus nombreux que les femmes à occuper des emplois qualifiés ou semi-qualifiés. C'est ainsi que des professions répertoriées comme « artisans et ouvriers des métiers de type artisanal » et « conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage » assuraient l'emploi de 35 %, voire davantage, des effectifs masculins dans neuf États membres, mais moins de 8 % de l'emploi féminin dans tous les pays de l'Union, sauf l'Irlande (9 %), l'Italie (13 %) et le Portugal (16 %) (graphique 84).

Femmes et hommes chefs d'entreprise

Femmes et hommes indépendants

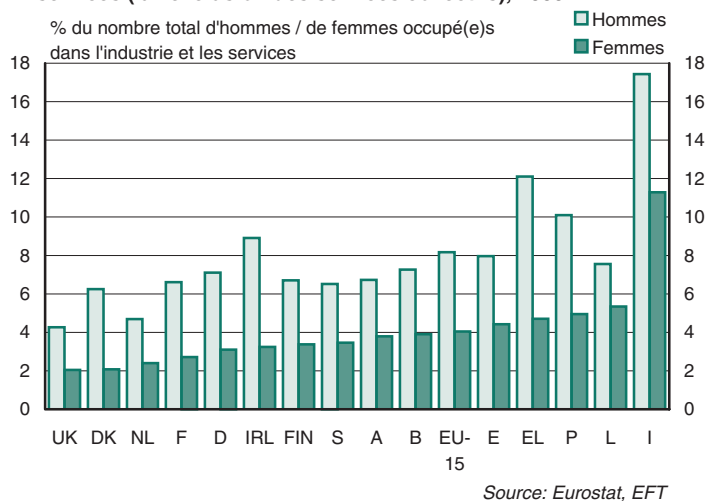
Dans l'Union européenne, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à exercer une activité pour leur propre compte, et l'écart est encore plus marqué dans le cas des indépendants chefs d'entreprise, à savoir ceux qui occupent du personnel. Abstraction faite de l'agriculture, qui compte une forte proportion d'indépendants parmi les femmes comme parmi les hommes (41 et 57 % respectivement), le nombre de femmes exerçant une

85 Hommes et femmes indépendants en proportion du total des personnes occupées dans l'industrie et les services, 2000


activité pour leur propre compte dans l'Union en 2000 équivalait, selon l'enquête communautaire sur les forces de travail, à 8 % à peine du nombre total des femmes au travail (graphique 85). La proportion du côté des hommes était 2 fois supérieure.

L'écart entre les chiffres relatifs est plus prononcé encore dans le cas des indépendants occupant des salariés, dont le nombre peut servir d'approximation sommaire du nombre de personnes gérant une entreprise et, donc, du nombre de chefs d'entreprise. Il convient de préciser qu'il ne s'agit que d'un indicateur partiel des responsables à ce niveau dans la mesure où ceux-ci sont souvent — dans les grandes entreprises en particulier — classés dans la catégorie des salariés, et non celle des indépendants du fait qu'ils perçoivent un salaire de leur entreprise. Le nombre de personnes répertoriées comme directeurs de société et comme dirigeants et gérants en vertu de la classification type des professions offre, à cet égard, un indicateur plus direct, que nous analyserons ci-après.

Abstraction faite des services collectifs (éducation, santé et action sociale et administration), qui relèvent le plus souvent en Europe de la compétence des pouvoirs publics et qui comptent, dès lors, très peu d'indépendants (mais un nombre disproportionné de

86 Hommes et femmes indépendants avec salariés en proportion du total des personnes occupées dans l'industrie et les services (à l'exclusion des services collectifs), 2000


femmes, comme nous l'avons signalé plus haut), et de l'agriculture, un peu plus de 8 % des hommes au travail étaient classés dans la catégorie des indépendants avec salariés, contre 4 % à peine des femmes, soit une différence du simple au double (graphique 86). La proportion d'hommes indépendants était supérieure de plus de 80 % à celle des femmes dans tous les États membres, sauf en Italie et au Luxembourg. Le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes indépendants dépassait 2,5 en Grèce et en Irlande, et était à peine inférieur en France; il était de l'ordre du triple au Danemark.

Il est intéressant de noter également que ces proportions relatives n'ont guère varié au cours des dernières années. Entre 1995 et 2000, la proportion de femmes indépendantes avec salariés dans le secteur des entreprises, tel que nous l'avons défini plus haut, n'a affiché qu'une hausse minime dans l'UE considérée globalement (même si le chiffre absolu a augmenté d'environ 3 % par an), et la proportion d'hommes n'a pas varié.

Femmes et hommes gestionnaires d'entreprises

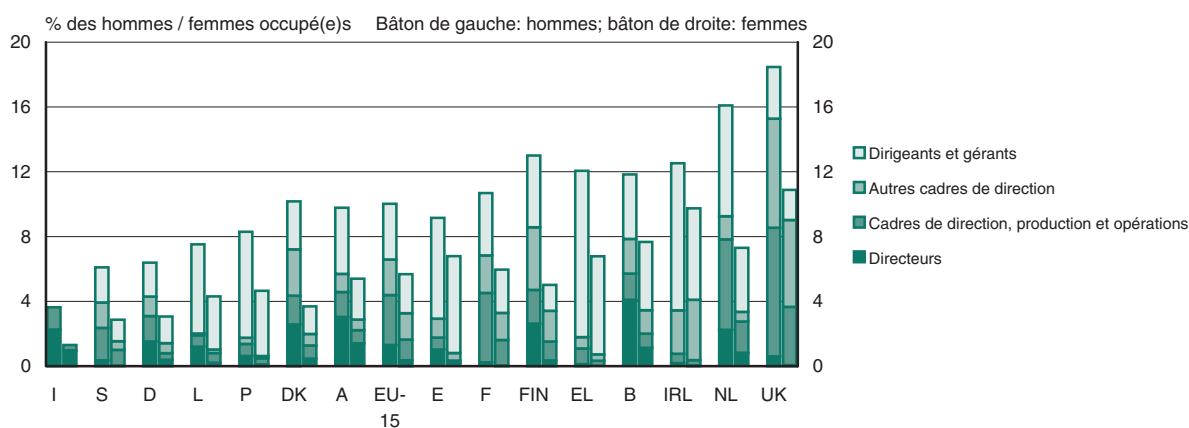
La disparité entre le nombre relatif d'hommes et de femmes, observée chez les indépendants avec salariés, se retrouve, plus prononcée encore, dans les différentes catégories de gestionnaires d'entreprises. Ce sont, en effet, 10 % des hommes au travail dans l'UE qui relevaient de cette catégorie en 2000, contre un peu plus de 5,5 % à peine des femmes. L'écart n'était inférieur à 50 % qu'en Espagne et en Irlande (30 % dans les deux cas), et le rapport dépassait 2,5 au Danemark et en Finlande (graphique 87). (Le chiffre des hommes était également plus de 2,5 fois supérieur à celui des femmes en Italie, mais la différence pourrait y être surestimée en l'absence de données concernant deux des quatre catégories de gestionnaires.)

La proportion d'hommes tend, en outre, à s'accroître avec le niveau hiérarchique. Un peu moins de 1,5 % des hommes au travail dans l'Union étaient ainsi classés dans la catégorie « directeurs » en 2000, contre un peu moins de 0,5 % des femmes, soit un rapport de plus de 3,5 à 1; en outre 3 % des hommes étaient classés dans la catégorie « cadres de direction, production et opérations », contre moins de 1,5 % des femmes, soit un rapport de 2,5 à 1. Par ailleurs, un peu plus de 2 % des hommes étaient occupés en qualité d'« autres cadres de direction », soit 1,5 fois la proportion de femmes environ (1,5 %), et 3,5 % comme « dirigeants et gérants », soit 1,5 fois également la proportion de femmes (2,5 %).

Ce schéma général se retrouve dans la plupart des États membres. La proportion d'hommes occupant des fonctions de « directeurs » n'était moins de 3 fois supérieure à celle des femmes qu'en Italie, aux Pays-Bas et en Autriche; elle était 10 fois supérieure au

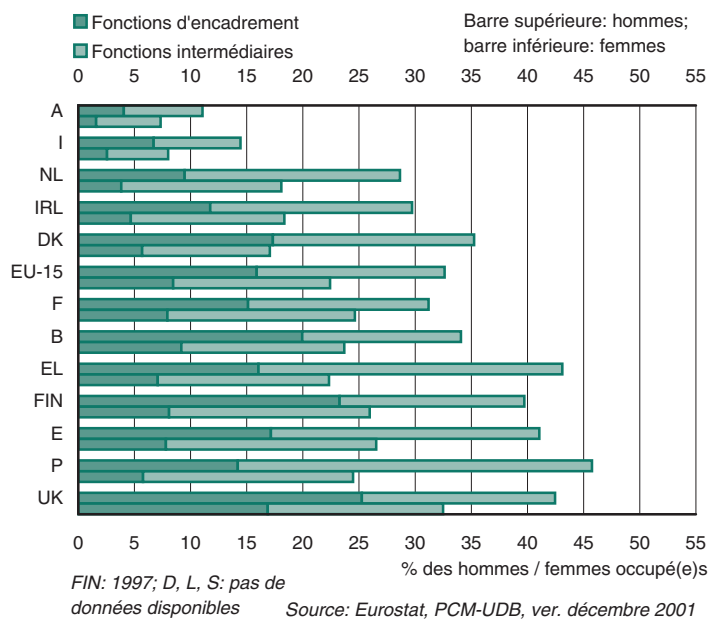
La proportion d'hommes occupant des postes d'encadrement est deux fois plus élevée que celle des femmes et plus de trois fois plus élevée dans le cas de fonctions de direction.

87 Hommes et femmes occupant des fonctions d'encadrement, 2000



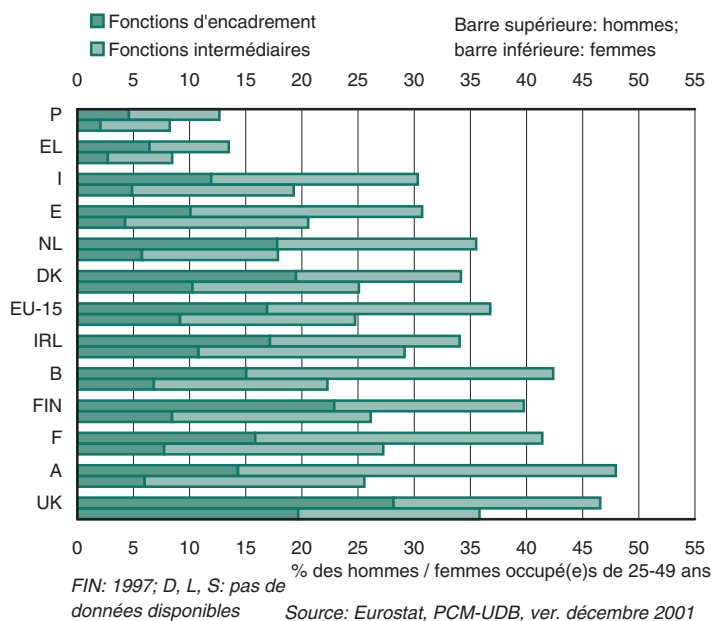
Source: Eurostat, EFT

88 Hommes et femmes occupant des fonctions d'encadrement et intermédiaires, 1998

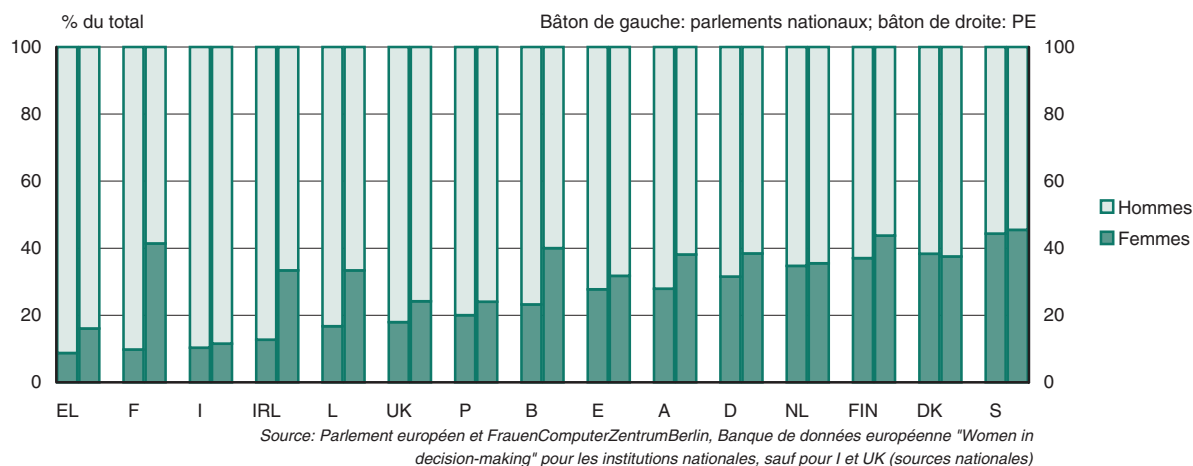


Royaume-Uni, et 15 fois supérieure en Suède, même si, dans les deux cas, les chiffres absolus étaient relativement faibles. Dans tous les pays, le Luxembourg mis à part, la proportion d'hommes occupés en qualité de « cadres de direction, production et opérations » était au moins 2 fois plus élevée que la proportion correspondante de femmes. De même, dans la plupart des pays, sauf en Irlande où les femmes étaient majoritaires, la proportion d'hommes occupés comme « autres cadres de direction » était sensiblement plus élevée que celle des femmes. La situation était plus homogène encore en ce qui concerne les « dirigeants et gérants », puisque la proportion d'hommes exerçant cette fonction était 1,5 fois supérieure environ à celle des femmes dans tous les pays, sauf en Finlande où elle était 2,5 fois plus élevée, ainsi qu'en Belgique et en Espagne où elle était pratiquement identique.

89 Hommes et femmes de 25-49 ans occupant des fonctions d'encadrement et intermédiaires, 1998



Dans la logique de ce qui précède, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à occuper des fonctions assorties de responsabilités d'encadrement, surtout dans les tranches d'âge supérieures.

91 Composition des parlements nationaux et du Parlement européen, 2001

Les prises de décisions politiques sont pratiquement l'apanage des hommes dans la quasi-totalité des pays d'Europe.

Femmes et hommes décisionnaires

Les informations qui sous-tendent le présent sous-chapitre sont tirées de la banque de données « Women in decision-making », élaborée par le FrauenComputerZentrum-Berlin, en ce qui concerne les administrations nationales et le secteur des TI (technologies de l'information); les informations relatives à la composition des parlements français, italien et britannique sont, toutefois, extraites de leurs propres sites web. Les chiffres relatifs aux institutions européennes émanent directement du Parlement européen et de la Commission européenne.

Femmes et hommes parlementaires

Partout dans l'Union, les femmes sont moins nombreuses — et souvent beaucoup moins nombreuses — que les hommes dans les assemblées nationales: selon les dernières données disponibles, elles ne représentaient, en effet, plus d'un tiers de l'ensemble des parlementaires que dans quatre États membres — le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande et la Suède — et plus de 40 % dans un seul, à savoir la Suède. Dans six pays, elles constituaient moins d'un cinquième des membres de ces assemblées, et un dixième seulement, voire moins, dans trois d'entre eux — la Grèce, la France et l'Italie (graphique 91).

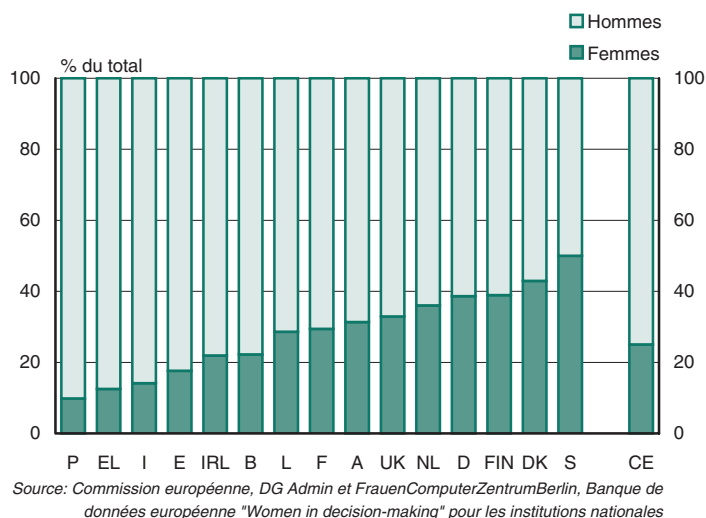
Les femmes étaient également minoritaires au sein du Parlement européen, même si leur pourcentage y est généralement plus élevé que dans leurs assemblées nationales. Tel est notamment le cas de la Belgique, de la France, de l'Irlande et du Luxembourg dont les parlementaires européens comptaient un tiers au moins de femmes (40 % environ dans le cas de la Belgique et de la France). On note, par contre, que les femmes représentaient moins d'un quart des parlementaires européens de quatre États membres (la Grèce, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni), et moins de 20 % en ce qui concerne la Grèce et l'Italie.

Femmes et hommes au gouvernement

Les proportions de femmes et d'hommes au sein des gouvernements nationaux (ministres et secrétaires d'État) se rapprochent fortement des chiffres relevés sur le plan de la composition des parlements nationaux. Exception faite de la Suède où le nombre de femmes est égal à celui des hommes, ces derniers sont en majorité dans tous les États membres. Selon les dernières données disponibles, en effet, les femmes détenaient moins d'un tiers des portefeuilles ministériels partout ailleurs, sauf au Danemark (où le chiffre était de l'ordre de 43 %), en Allemagne et en Finlande (39 % environ dans les deux cas) (graphique 92). La proportion n'atteignait même pas un cinquième en Grèce, en Espagne, en Italie et au Portugal.

Les hommes sont largement majoritaires non seulement dans la plupart des parlements nationaux, mais également dans les gouvernements des pays d'Europe.

92 Composition des gouvernements nationaux et de la Commission européenne, 2001



Ces parts respectives d'effectifs féminins et masculins se retrouvent au niveau de la Commission européenne: cinq des vingt commissaires, soit 25 %, sont des femmes, ce qui correspond globalement à la moyenne relevée au sein des gouvernements nationaux des différents États membres.

La disparité est plus prononcée encore à l'intérieur des services administratifs de la Commission européenne, puisque les femmes ne représentent que 15 ½ % environ des fonctionnaires appartenant aux cinq grades supérieurs (A1 à A5 – couvrant les directeurs généraux, les directeurs et les chefs d'unité, A5 étant le grade minimal pour être chef d'unité), et 10,5 % à peine de ceux qui appartiennent aux deux niveaux les plus élevés (tableau 7).

La disproportion entre le nombre d'hommes et de femmes s'accroît aux grades inférieurs: alors que 78 % de l'ensemble des fonctionnaires de grade A sont des hommes, cette proportion tombe à 59 % au grade B (assistants administratifs divers), et au grade C, qui couvre principalement les fonctions de secrétariat, environ 81 % des effectifs sont des femmes. Signalons enfin, confirmant la ségrégation basée sur le sexe que l'on retrouve dans la plupart des branches d'activité, que les hommes constituent 78 % des effectifs du grade D, qui englobe les services de sécurité et de messagerie.

Femmes et hommes juges et magistrats

Les écarts entre le nombre relatif de femmes et d'hommes qui occupent des fonctions de pouvoir se retrouvent également dans le système judiciaire, puisque les hommes forment la majorité des juges et des magistrats dans tous les États membres, sauf en Grèce où les femmes représentaient un peu plus de la moitié du total en 1997. Partout ailleurs dans l'UE, plus de 65 % des juges et magistrats de carrière étaient des hommes, hormis au Danemark et en Suède (tableau 8).

Femmes et hommes exerçant des fonctions décisionnelles dans les pays candidats

Les femmes forment une minorité plus faible encore dans les parlements des pays candidats que dans ceux de l'Union. Dans les six pays pour lesquels des données sont disponibles, les hommes occupent, en effet, plus de 80 % des sièges parlementaires, et plus de 90 % en Hongrie et à Malte (graphique 93).

Tableau 7 – Hommes et femmes à la Commission européenne, janvier 2002

	% du total	
	Hommes	Femmes
catégorie A	78,2	21,8
dont: A1-A5	84,5	15,5
A1-A2	88,5	10,5
catégorie B	59,2	40,8
catégorie C	18,7	81,3
catégorie D	77,9	22,1
catégorie LA	42,7	57,3

Catégories:

A – Administrateurs

B – Assistants

C – Secrétaires

D – Agents qualifiés

LA – Linguistes

Source: European Commission, DG Administration et Personnel

Tableau 8 – Juges et magistrats de carrière, 1997

	% du total	
	Hommes	Femmes
B	69	31
DK	57	43
D	74	26
EL	49	51
E	67	33
F	:	:
IRL	84	16
I	68	32
L	:	:
NL	:	:
A	:	:
P	66	34
FIN	70	31
S	64	36
UK	87	12

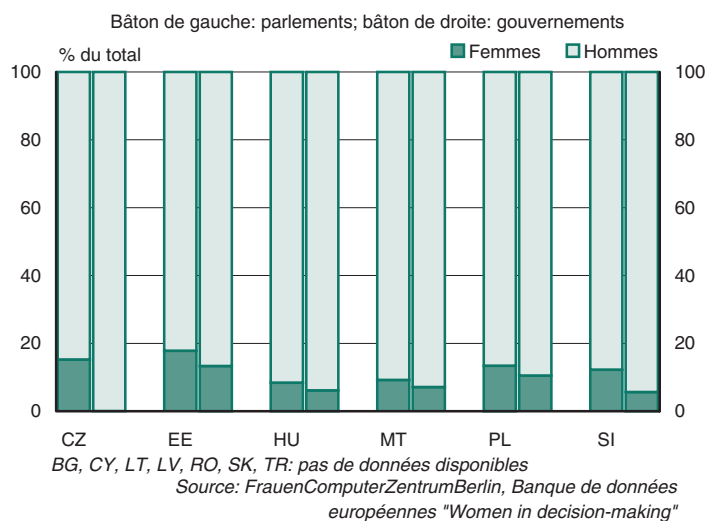
B: 1995.

Source: ONU, Réseau d'information sur la criminalité et la justice

Tableau 9 – Juges et magistrats de carrière dans les pays candidats, 1997

	% du total	
	Hommes	Femmes
BG	:	:
CY	77,1	22,9
CZ	37,1	62,9
EE	34,6	65,4
HU	:	:
LT	56,6	43,4
LV	30,3	69,7
MT	:	:
PL	:	:
RO	37,6	62,4
SI	35,5	64,5
SK	42,0	58,0
TR	73,4	26,6

Source: ONU, Réseau d'information sur la criminalité et la justice

93 Composition des parlements et des gouvernements des pays candidats, 2001

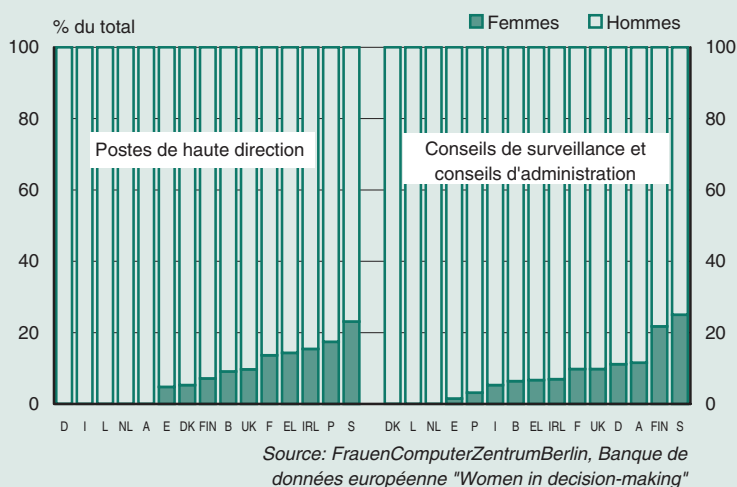
La prépondérance masculine est encore plus marquée au niveau des gouvernements de ces six pays: on ne compte plus de 10 % de femmes ministres qu'en Estonie et en Pologne, et il n'y a aucun ministre féminin dans le gouvernement tchèque.

La répartition hommes-femmes au sein du système judiciaire des pays candidats est, en revanche, très différente. Dans six des neuf pays pour lesquels des données concernant 1997 sont disponibles, le nombre de femmes juges était sensiblement plus élevé que celui des hommes. Ces derniers n'étaient majoritaires qu'en Lettonie, à Chypre et en Turquie — mais leur majorité était substantielle dans les deux derniers cas, puisque 70 % des juges et magistrats cypristes et turcs étaient des hommes (tableau 9).

Femmes et hommes aux postes d'encadrement dans le secteur des télécommunications

Les femmes semblent être encore moins appelées à occuper des fonctions de direction dans les secteurs de haute technologie que dans les activités économiques plus traditionnelles. Selon une récente enquête auprès des grandes entreprises de télécommunications (à savoir celles qui détiennent les parts de marché les plus importantes dans la téléphonie vocale), les femmes étaient pratiquement absentes des postes d'encadrement supérieurs en 2000. Elles n'occupaient plus de 20 % des postes d'encadrement qu'en Suède, et le pourcentage ne dépassait 10 % que dans quatre autres pays (France, Grèce, Irlande et Portugal) (graphique 94). Le secteur ne comptait aucune femme parmi ses cadres supérieurs en Allemagne, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche.

Une situation très similaire peut être observée dans les conseils de surveillance ou les conseils d'administration. Les femmes en étaient, en effet, totalement absentes au Danemark, au Luxembourg et aux Pays-Bas, et elles y occupaient moins de 10 % des postes dans huit États membres. Dans deux autres pays, l'Allemagne et l'Autriche, leur proportion était à peine supérieure à 10 %. La participation féminine était plus forte en Finlande et en Suède, mais elle n'en restait pas moins relativement modeste (22 et 25 % respectivement).

94 Hommes et femmes occupant des fonctions de haute direction dans l'industrie des télécommunications, 1999

Femmes et hommes dans les métiers scientifiques

Alors que, dans quatorze des quinze États membres, les femmes représentent plus de la moitié des étudiants qui s'inscrivent dans des universités ou des filières équivalentes et qui y obtiennent un diplôme, les hommes forment la majorité des professeurs et des chercheurs dans l'enseignement supérieur et les instituts publics de recherche: telle est la conclusion qui peut être tirée des données rassemblées dans le cadre du projet « Femmes et sciences », mené conjointement par Eurostat et la DG Recherche avec l'appui du groupe de Helsinki.

Professeurs

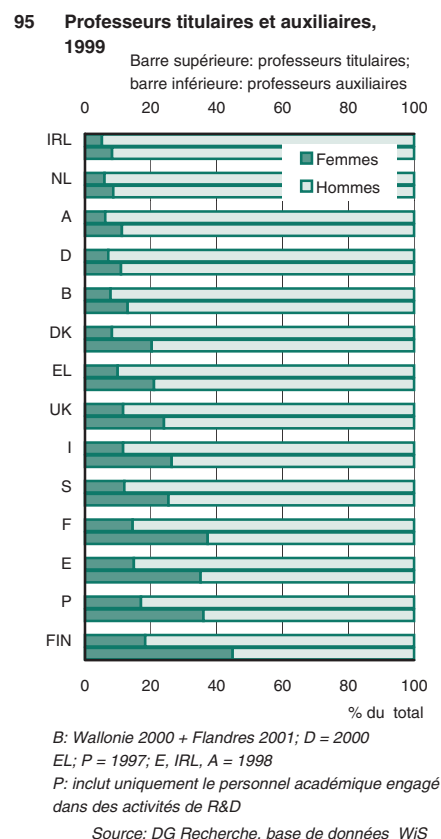
En 1999, les femmes occupaient 20 % environ des postes de professeurs auxiliaires dans l'UE, et 35 % ou davantage en Espagne, en France, au Portugal et en Finlande. La proportion de femmes parmi les professeurs auxiliaires n'était inférieure à 10 % qu'en Irlande et aux Pays-Bas. La présence des femmes tend à diminuer et celle des hommes à augmenter à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des postes académiques. Ainsi, les hommes représentaient 90 % environ des professeurs titulaires dans l'ensemble de l'Union (ou du moins dans quatorze États membres, faute de données comparables pour le Luxembourg). La proportion des femmes était comprise entre un maximum de 17-18 % au Portugal et en Finlande, 14-15 % en Espagne et en France et 5-6 % à peine en Irlande, aux Pays-Bas et en Autriche (graphique 95).

Chercheurs

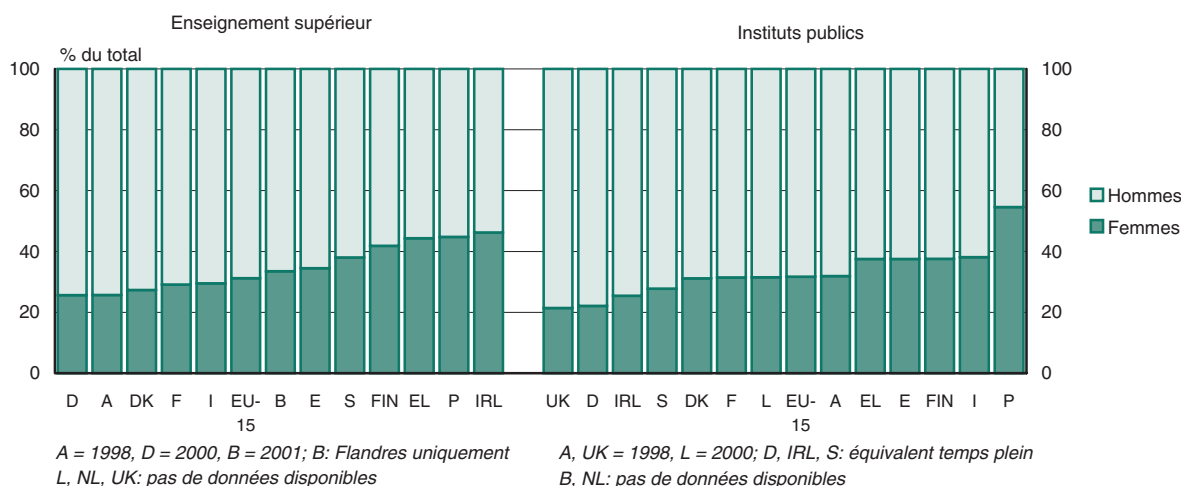
Il y avait également davantage d'hommes que de femmes travaillant comme chercheurs dans l'enseignement supérieur. À l'échelon de l'Union, les hommes constituaient, en effet, plus des deux tiers du nombre total de chercheurs pendant la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Les femmes représentaient 26 % seulement des chercheurs de l'enseignement supérieur en Allemagne et en Autriche, mais plus de 40 % en Finlande, en Grèce, au Portugal et en Irlande (graphique 96).

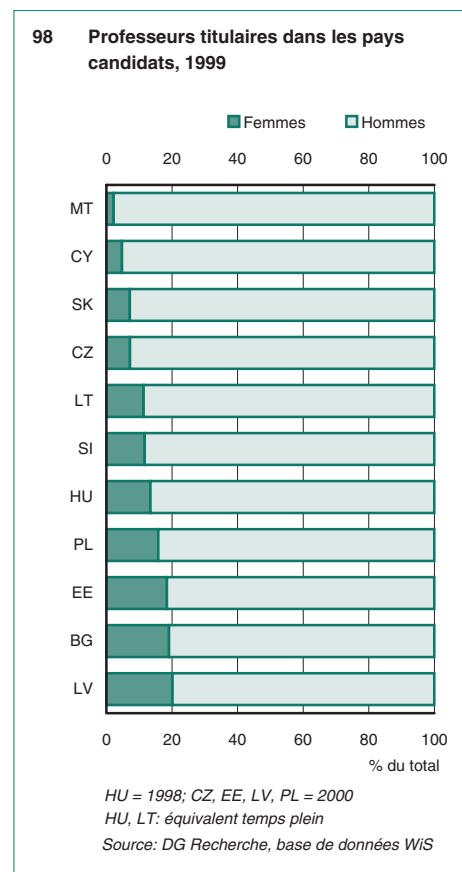
La situation est pratiquement la même dans les instituts publics de recherche. La proportion de femmes variait entre 55 % au Portugal, seul pays où elle était supérieure à celle des hommes, et un peu moins de 40 % en Grèce, en Espagne, en Italie et en Finlande, 25 % en Irlande, et 21-22 % seulement au Royaume-Uni et en Allemagne.

Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à enseigner dans les universités et à mener des travaux de recherche.



96 Chercheurs dans l'enseignement supérieur et les instituts publics de recherche, 1999





Fonds de recherche

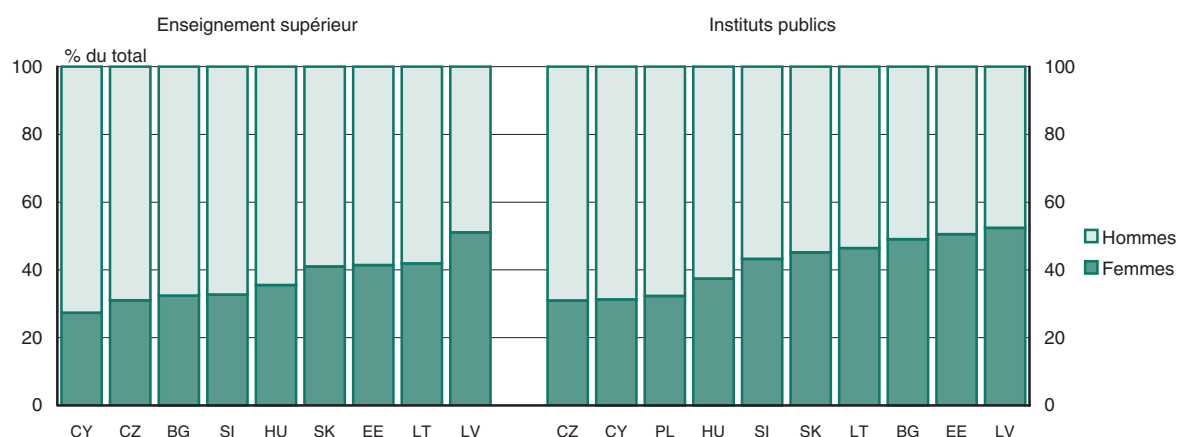
Les femmes bénéficient moins souvent de fonds publics de recherche que les hommes, ce qui reflète leur moindre présence dans ce secteur. En 1999/2000, parmi les bénéficiaires de fonds de recherche, la part des femmes n'était supérieure à celle des hommes qu'en Espagne, et plus ou moins égale à celle des hommes en Grèce et au Portugal. Au Luxembourg et en France, 40 % des bénéficiaires étaient des femmes tandis que ce pourcentage atteignait un tiers au maximum dans tous les autres États membres pour lesquels des données sont disponibles (ces dernières font défaut pour l'Allemagne, l'Italie et l'Irlande), et moins d'un quart au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni (graphique 97).

Les pays candidats à l'adhésion

Dans les pays candidats (à l'exclusion de la Roumanie et de la Turquie, faute de données comparables concernant ces deux pays), les femmes constituaient, en moyenne, 15 % environ des professeurs titulaires — la proportion allant de 19–20 % en Bulgarie et en Lettonie et 11–12 % en Lituanie et en Slovaquie à 5–7 % à Chypre, en République tchèque et en Slovaquie, et à 2 % seulement à Malte (graphique 98).

Les femmes étaient également moins nombreuses que les hommes parmi les chercheurs, tant dans l'enseignement supérieur que dans les instituts publics de recherche; l'écart était toutefois moins prononcé que dans l'Union, puisqu'elles représentaient, en moyenne, un peu moins de 40 % du total. Dans le secteur de l'enseignement supérieur, la proportion de femmes dépassait 30 % dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, Chypre mise à part, et 40 % en Estonie, en Lituanie, en Lettonie et en Slovaquie. En Lettonie, les femmes étaient même majoritaires (graphique 99).

La part relative des femmes était plus élevée dans les instituts publics de recherche que dans l'enseignement supérieur de tous les pays candidats, sauf en République tchèque,

99 Chercheurs dans l'enseignement supérieur et les instituts publics de recherche des pays candidats, 1999/2000


BG, CY, CZ, SI = 1999; HU, LT, LV, SK = 2000; LT, SK: équivalent temps plein

Pays non mentionnés: pas de données disponibles

Source: DG Recherche, base données WiS

où elle se situait pratiquement au même niveau dans les deux secteurs. Dans six des dix pays pour lesquels des données sont disponibles, les femmes représentaient plus de 40 % des effectifs de recherche des instituts d'État, et elles étaient légèrement majoritaires en Estonie et en Lettonie.

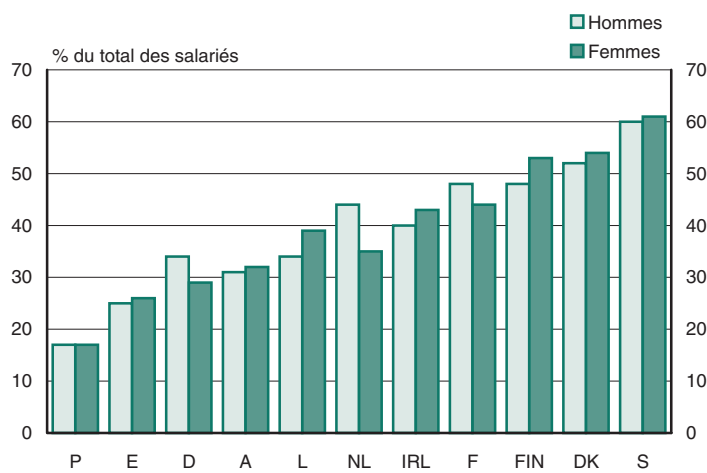
2.3. Accès des femmes et des hommes à la formation continue

Le taux de participation des femmes et des hommes à la formation continue est assez homogène sur l'ensemble du territoire communautaire, mais le niveau d'accès varie fortement d'un pays à l'autre.

Il devient de plus en plus important pour les femmes et les hommes occupant un emploi d'actualiser et de compléter leurs qualifications et, par conséquent, d'avoir accès à une formation continue adéquate. Reconnaisant ce besoin, la politique actuelle de l'UE fait de l'apprentissage tout au long de la vie une priorité, dans la perspective de ses objectifs en matière de développement économique et d'emploi. Les sources d'informations fiables concernant les formations proposées aux travailleurs restent néanmoins rares, en raison notamment de la difficulté intrinsèque que pose la définition de l'expression « formation continue », qui désigne à la fois une formation formelle conduisant à l'acquisition de qualifications reconnues et un apprentissage informel sur le lieu de travail, qui n'a pas nécessairement moins de valeur en termes d'acquisition de compétences.

Les quelques sources d'informations disponibles à l'échelon de l'UE font toutes apparaître que l'offre de formation professionnelle à l'intention des personnes occupées varie considérablement d'un État membre à l'autre. Selon l'enquête sur la formation professionnelle continue (CVTS – Continuing Vocational Training Survey), menée sur l'ensemble du territoire de l'Union en 2000–2001 (année de référence 1999), le taux de participation des salariés à la formation continue organisée par les entreprises va de 60 % environ en Suède et plus de 50 % au Danemark – seuls pays de l'Union, avec la Finlande, où la moitié au moins des hommes et des femmes des entreprises couvertes par l'enquête participaient à des formations – à 25 % environ en Espagne et environ 17 % seulement au Portugal (graphique 100). (La CVTS visait des unités occupant 10 salariés ou plus, exerçant leur activité dans le secteur « entreprises » de l'économie nationale, ce qui exclut l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale, et l'agriculture. La « formation » y désigne les mesures ou activités de formation entièrement ou partiellement financées par les entreprises à l'intention de leurs salariés sous contrat d'emploi; les apprentis et les stagiaires sont exclus du champ de l'enquête.)

100 Taux de participation à une formation professionnelle continue, 1999



EL, F, I, UK: pas de données disponibles

Source: Eurostat, CVTS2

Dans la plupart des pays, le taux de participation des femmes et des hommes à ce type de formations était pratiquement équivalent. En Irlande, au Luxembourg et en Finlande, la proportion de femmes était supérieure à celle des hommes, mais on constate la situation inverse en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Dans les autres États membres pour lesquels des données sont actuellement disponibles, l'écart entre les taux respectifs de participation est très faible (les données concernant la Belgique, la Grèce, l'Italie et le Royaume-Uni ne sont pas encore disponibles).

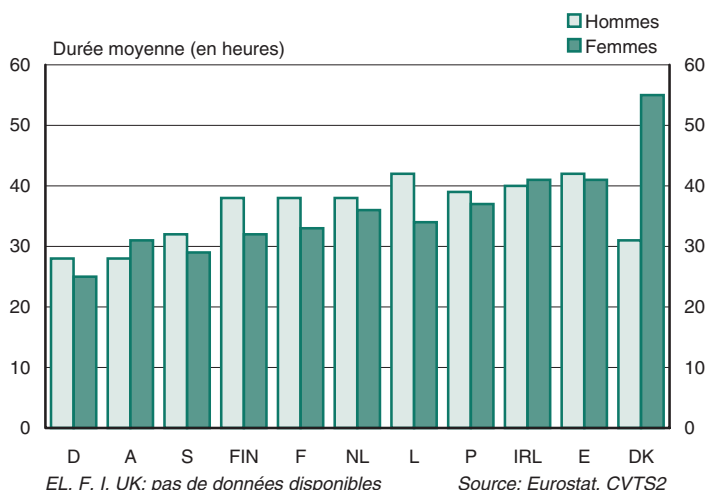
Si, dans la plupart des pays, les hommes et les femmes consacrent approximativement le même nombre d'heures à la formation, il est plus fréquent que la durée de cette formation soit supérieure chez les hommes (graphique 101). Le Danemark et l'Autriche sont, en effet, les deux seuls pays où les femmes ont reçu davantage de formation que les hommes, avec un écart assez prononcé dans le premier cas; dans les autres États membres, les femmes ont suivi un nombre d'heures analogue (dans quatre cas) ou inférieur (les cinq derniers) à celui des hommes.

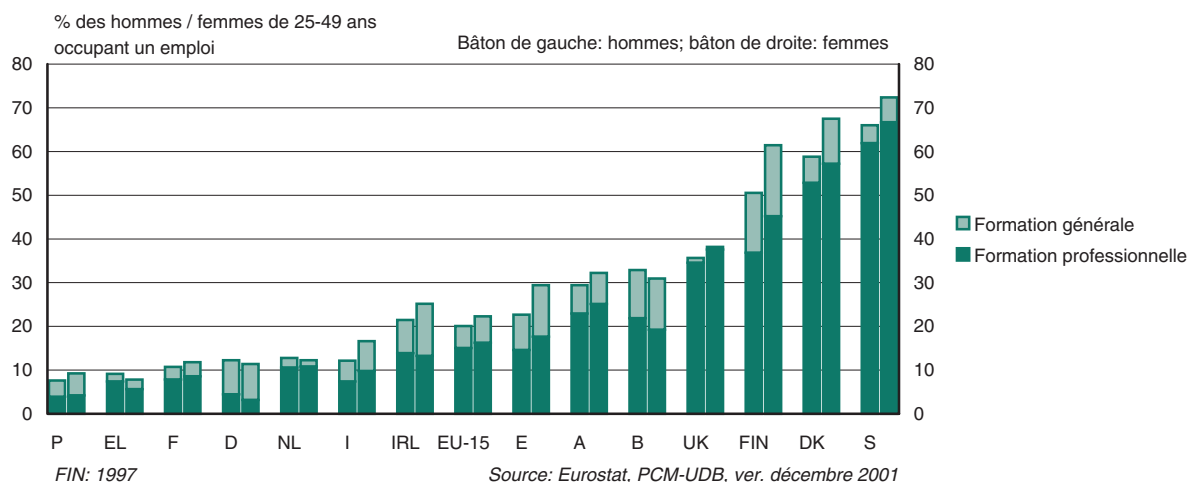
Dans tous les États membres, la proportion de femmes et d'hommes participant à des formations est en général plus élevée dans les grandes que dans les petites entreprises. On note, toutefois, une participation féminine proportionnellement plus forte dans les petites unités, et plus faible dans les grandes, ce que les branches d'activité différentes dans lesquelles travaillent les hommes et les femmes expliquent sans doute partiellement. Dans tous les États membres, la proportion de femmes ayant suivi une formation est supérieure à celle des hommes dans les petites entreprises de moins de 50 salariés et, dans la plupart des pays de l'Union, la proportion d'hommes ayant suivi une formation, plus importante que celle des femmes dans les grandes entreprises de 250 salariés ou plus — les exceptions étant les trois pays nordiques, l'Autriche et le Luxembourg, où la participation féminine et masculine était pratiquement équivalente.

On observe, outre les disparités dans la proportion globale d'hommes et de femmes recevant une formation, des écarts en ce qui concerne le nombre relatif de travailleurs et de travailleuses participant à des formations dans les principaux secteurs d'activité. Dans la plupart des États membres, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à suivre une formation dans l'industrie manufacturière et les services aux entreprises; les femmes étaient, en revanche, proportionnellement plus nombreuses à participer à une formation dans les services collectifs et personnels. Aucune tendance systématique n'apparaît dans les deux autres secteurs, à savoir le commerce et les services financiers (voir tableaux dans l'annexe statistique).

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à suivre une formation dans les petites entreprises, mais on observe la situation inverse dans les grandes.

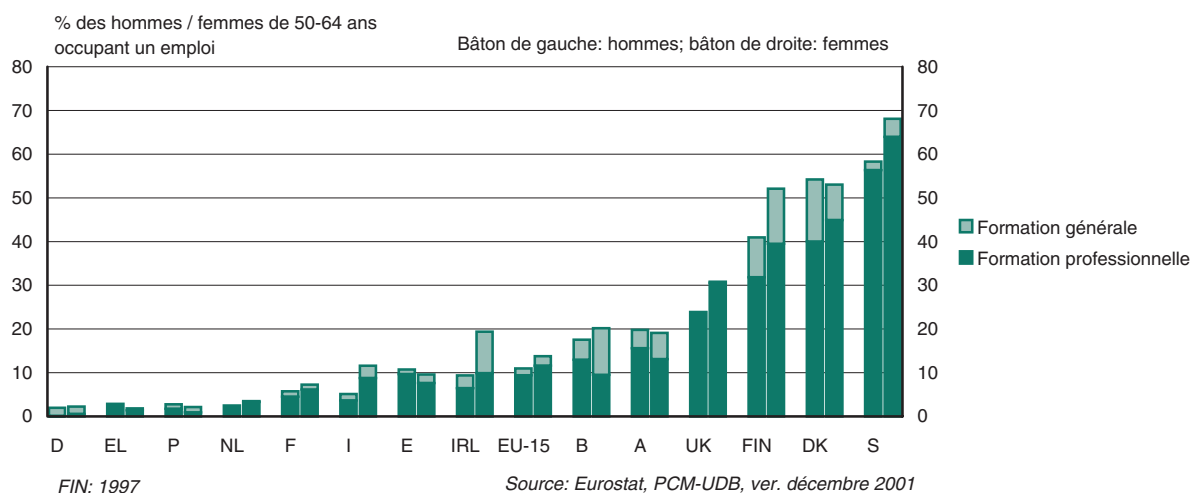
101 Temps individuel moyen consacré à la formation professionnelle continue, 1999



102 Hommes et femmes de 25-49 ans ayant suivi une formation, 1998

Les données du panel communautaire des ménages font apparaître une image quelque peu différente en ce qui concerne la proportion globale de personnes occupées participant à des formations; si cette divergence peut s'expliquer par la couverture plus large du PCM (ensemble de l'économie et non secteur des entreprises uniquement, unités de 10 salariés ou plus, et travailleurs indépendants cumulés aux salariés), il est probable qu'elle provienne essentiellement du fait que les informations sont recueillies auprès de particuliers et non d'entreprises, et qu'elles portent sur l'ensemble des programmes d'éducation ou de formation, et non uniquement sur la formation professionnelle au sens strict (l'interprétation peut donc être plus large dans la mesure où le concept englobe certaines activités en plus des cours proprement dits). (Le questionnaire du PCM demande au répondant d'indiquer s'il a suivi un enseignement ou une formation depuis le début de l'année précédente et de préciser le type de filière: générale, professionnelle ou mixte.)

Contrairement à la CVTS, le PCM permet d'analyser les proportions de femmes et d'hommes en formation selon leurs groupes d'âge. Mais, comme la CVTS, il fait apparaître que ces proportions étaient similaires dans la plupart des États membres, même si la participation féminine tend, d'une manière générale, à être plus importante.

103 Hommes et femmes de 50-64 ans ayant suivi une formation, 1998

Selon le PCM, la proportion de femmes et d'hommes ayant participé à une formation au cours de l'année précédant l'enquête de 1998, laquelle couvrait toutes les personnes occupant un emploi, variait davantage entre les États membres que la CVTS pourrait le laisser supposer. Il révèle, en outre, que les femmes au travail âgées de 25 à 49 ans étaient davantage susceptibles que les hommes d'avoir reçu une formation. Confirmant les résultats de la CVTS, le PCM indique que le nombre relatif de travailleurs ayant, à un moment ou un autre, reçu une formation professionnelle au cours de l'année précédente était plus élevé au Danemark, en Suède et en Finlande que dans le reste de l'Union. Dans ces trois pays également, ainsi qu'en Espagne, en Italie, en Autriche et aux Royaume-Uni, la proportion de femmes ayant suivi une formation professionnelle (par opposition à une formation générale sans lien avec le poste occupé) était plus importante que celle des hommes du même groupe d'âge (graphique 102). Dans tous les autres États membres, hormis la Belgique, les proportions étaient similaires (à deux points de pourcentage près).

Dans le même temps et dans la plupart des pays, une proportion plus importante de femmes que d'hommes avaient suivi, parfois en cours du soir, une filière de formation générale ne revêtant pas de caractère spécifiquement professionnel.

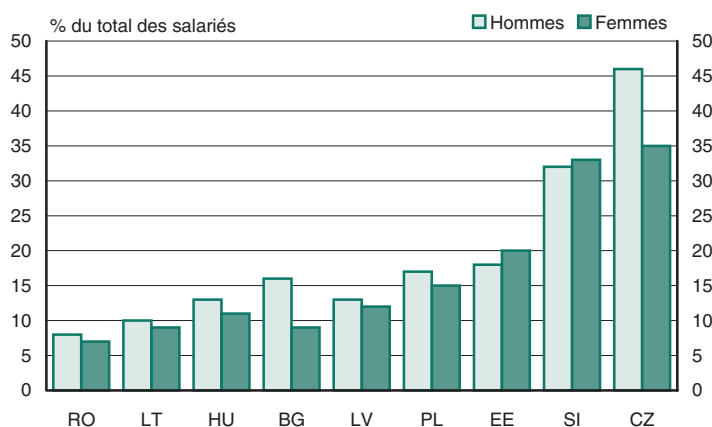
Dans la plupart des États membres également, la proportion de travailleurs des deux sexes ayant suivi une formation professionnelle était beaucoup plus faible chez les personnes de 50 à 64 ans que dans la tranche d'âge précédente: elle était de l'ordre de 10 % en moyenne et n'atteignait pas 5 % dans quatre pays, à savoir l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grèce et le Portugal. Dans ce groupe d'âge aussi, les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes d'avoir participé à une formation, la situation inverse n'étant uniquement constatée qu'en Grèce, en Espagne, en Autriche et, comme pour les 25-49 ans, en Belgique (graphique 103).

Participation à la formation continue dans les pays candidats à l'adhésion

Selon la CVTS, qui couvrait également les pays d'Europe centrale et orientale, la proportion de salariés ayant participé à une formation professionnelle en 1999 était généralement moins élevée dans les pays candidats que dans les États membres de l'Union. Dans sept des neuf pays pour lesquels des données sont disponibles, le taux était, en effet, inférieur à 20 %. Mais, contrairement à ce qui a été observé dans l'Union, la proportion d'hommes au travail suivant une formation était plus importante que celle des femmes. Seules l'Estonie

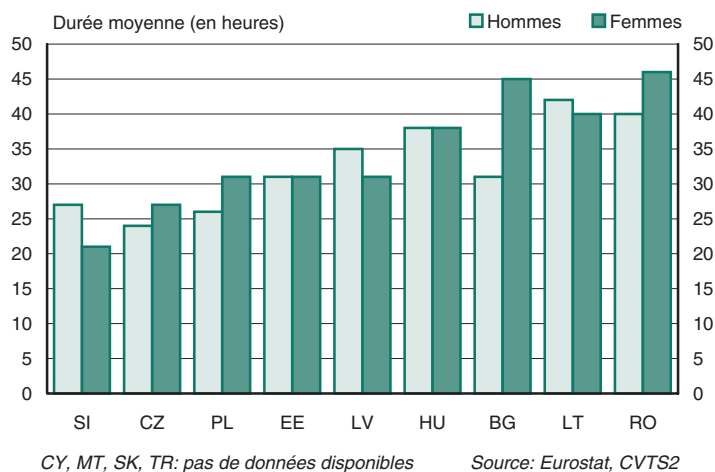
Dans la plupart des pays candidats, le pourcentage d'hommes participant à une formation était plus élevé que celui des femmes.

104 Taux de participation à une formation professionnelle continue dans les pays candidats, 1999



CY, MT, SK, TR: pas de données disponibles

Source: Eurostat, CVTS2

105 Temps individuel moyen consacré à la formation professionnelle continue dans les pays candidats, 1999

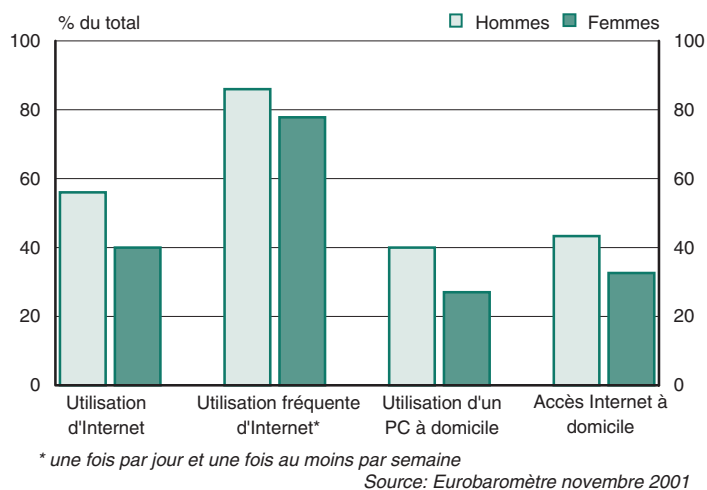
et, dans une moindre mesure, la Slovénie connaissaient une situation inverse (graphique 104).

L'écart apparaît toutefois moins systématique en ce qui concerne la durée moyenne de formation des femmes et des hommes, laquelle semble inversement proportionnelle au pourcentage de salariés recevant une formation: c'est en Lituanie et en Roumanie que le nombre d'heures était le plus élevé, alors que ces deux pays affichaient les taux de participation les plus faibles; et c'est en République tchèque et en Slovénie qu'il était le plus bas, alors que les taux de participation y étaient les plus élevés. Les femmes ont suivi, en moyenne, plus d'heures de formation que les hommes dans quatre des pays considérés (notamment en Bulgarie), et les hommes plus que les femmes dans trois de ces pays; la différence était minime dans les deux derniers (graphique 105).

Accès aux TIC

Les hommes de l'UE utilisent davantage les ordinateurs personnels et consultent plus souvent le réseau Internet que les femmes.

Les résultats d'une enquête Eurobaromètre effectuée à la fin de 2001 font apparaître des écarts importants entre les États membres en ce qui concerne l'utilisation d'ordinateurs

106 Accès des hommes et des femmes aux TIC, 2001

personnels et l'accès au réseau internet. La proportion d'utilisateurs d'ordinateurs personnels à domicile allait en effet des deux tiers environ, voire davantage, aux Pays-Bas et au Danemark, à environ 20 % seulement au Portugal, et 10 % à peine en Grèce; la proportion de ménages ayant accès à l'internet affichait une variation de même amplitude. L'enquête montre également que les hommes de l'Union sont plus susceptibles que les femmes d'utiliser des ordinateurs, que ce soit au travail ou à domicile, et d'avoir un accès au réseau internet (qu'ils consultent, en outre, plus fréquemment).

L'enquête indique que 40 % environ des hommes utilisaient un ordinateur personnel à domicile, contre 27 % des femmes, et que 43 % des hommes, contre 33 % des femmes, avaient un accès à l'internet chez eux. Environ 56 % des hommes, contre 40 % des femmes, se servaient de l'internet et, parmi ces utilisateurs, 42 % environ des hommes dans le cadre professionnel, contre 38 % des femmes. L'écart entre les hommes et les femmes en termes d'utilisation de l'internet ne semble guère évoluer au cours du temps, puisqu'il est pratiquement identique à la fin de 2001 à ce qu'il était un an auparavant (50, contre 35 %).

Il convient de préciser encore que, parmi les utilisateurs de l'internet, 47 % environ des hommes déclaraient accéder au réseau tous les jours, contre 33 % des femmes, et que 86 % des hommes y accédaient une fois par semaine au moins, contre 78 % des femmes (graphique 106).

2.4. Gains des femmes et des hommes

Les gains horaires des femmes sont, en moyenne, inférieurs à ceux des hommes dans tous les pays de l'UE.

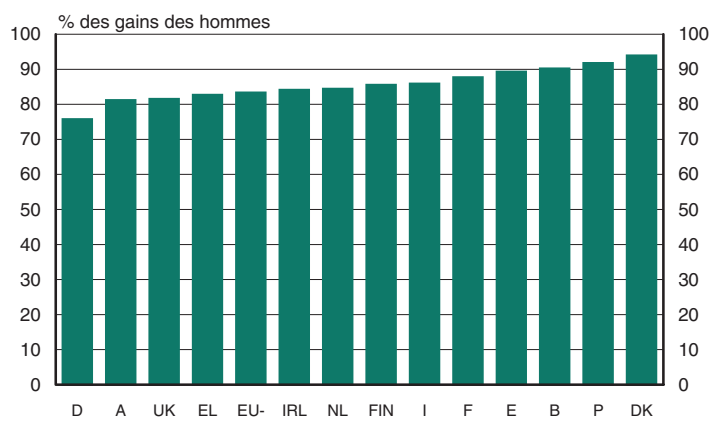
Les femmes gagnent, en moyenne, moins que les hommes dans tous les pays de l'Union. Selon le PCM, les gains horaires bruts moyens des femmes occupées à plein temps (définies comme travaillant habituellement 30 heures par semaine ou plus) étaient, en 1998 et pour l'ensemble de l'UE, inférieurs d'environ 17 % à ceux des hommes. Il convient de préciser que l'analyse se limite aux travailleurs âgés de 20 ans et plus et qu'elle exclut les salariés travaillant à temps partiel, dont les rémunérations sont parfois calculées sur une base légèrement différente. On ne dispose pas de données concernant la Suède et le Luxembourg. Les chiffres s'appuient sur les données du PCM relatives aux gains mensuels bruts, ramenés à un montant horaire à l'aide des informations sur le nombre d'heures de travail par semaine. L'écart entre les gains moyens des hommes et des femmes variait selon les États membres, mais il était substantiel partout. Il n'était, en effet, inférieur à 10 % que dans trois pays, à savoir la Belgique, le Danemark et le Portugal – l'écart étant minime dans le premier cas – mais il atteignait 19 % en Autriche et au Royaume-Uni, et 24 % en Allemagne (graphique 107).

Femmes et hommes aux extrémités supérieure et inférieure de l'échelle des salaires

On trouve relativement peu de femmes parmi les 10 % de salariés percevant les rémunérations horaires les plus élevées, mais un pourcentage disproportionné de femmes parmi les 10 % de ceux qui percevaient les salaires les plus bas.

Cette disparité des rémunérations se traduit par une proportion beaucoup plus importante de femmes au bas de la pyramide des gains qu'à son sommet. Sur l'ensemble du territoire communautaire, les femmes ne constituaient, en moyenne que 20 % des 10 % de salariés à plein temps bénéficiant des taux horaires les plus élevés, alors qu'elles représentaient près de 40 % de l'ensemble des salariés travaillant à plein temps (cette part est évidemment moins élevée que celle des effectifs féminins dans le total des salariés, la différence s'expliquant par le nombre très important de femmes qui travaillent à temps partiel). Les femmes formaient, par contre, environ 54 % des 10 % de salariés touchant les gains horaires les plus bas (graphique 108).

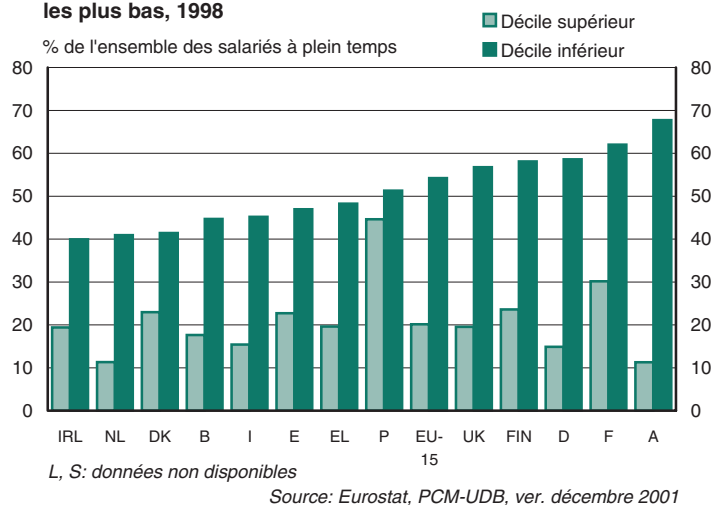
107 Gains horaires bruts moyens des femmes de 20 ans et plus travaillant à plein temps par rapport à leurs homologues masculins, 1998



S: données non disponibles

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

108 Proportion de femmes de 20 ans et plus parmi les 10 % de salariés à plein temps aux gains horaires les plus élevés et les plus bas, 1998



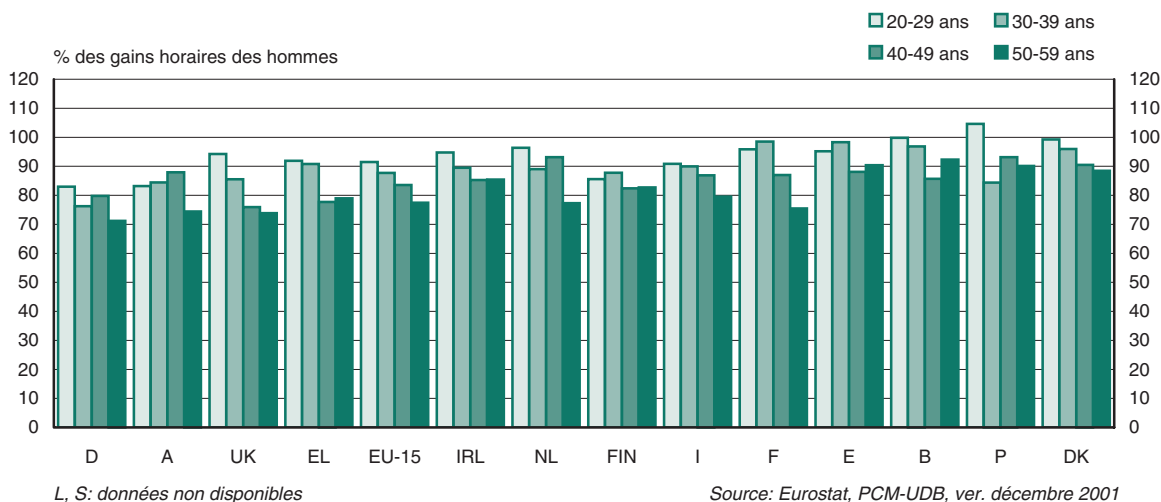
L'écart entre ces parts relatives était particulièrement marqué dans les pays où les salaires féminins étaient, en moyenne, largement inférieurs à ceux des hommes. En Autriche, les femmes ne représentaient que 11 % de la tranche des 10 % de travailleurs les mieux rémunérés, mais 67 % de la tranche des 10 % percevant les salaires les plus bas; en Allemagne, ces chiffres se situaient respectivement à 15 et 59 %. Au Portugal, en revanche, les femmes formaient 45 % de la tranche des 10 % de travailleurs aux salaires les plus élevés, et 51 % de la tranche des 10 % les plus bas; il s'agit de l'État membre où l'écart est de loin le plus faible. Partout ailleurs dans l'Union, la proportion de femmes se trouvant dans le décile inférieur dépassait de plus de 25 points de pourcentage la proportion de celles appartenant au décile supérieur, sauf au Danemark et en Irlande, où l'écart était de l'ordre de 20 points. La part des femmes dans les 10 % de salariés les mieux rémunérés n'atteignait 25 % dans aucun État membre, si ce n'est en France et au Portugal.

L'écart salarial selon l'âge

La différence de salaire horaire entre les hommes et les femmes ne s'explique que très partiellement par le fait que les femmes au travail, et celles qui sont occupées à temps

L'écart salarial entre les sexes se creuse avec l'âge.

109 Gains horaires moyens des femmes par rapport aux hommes de la même tranche d'âge, 1998



plein en particulier, sont en moyenne plus jeunes que les hommes (rappelons que cette situation a, dans de nombreux États membres, une double origine: la sortie d'un nombre important de femmes du marché du travail lorsqu'elles fondent une famille, et la proportion considérable de travailleuses à temps partiel parmi celles qui restent). Dans la plupart des pays, en effet, l'écart entre les salaires moyens des femmes et des hommes est plus important chez les travailleurs âgés que chez les plus jeunes. En 1998, les femmes de 50 à 59 ans travaillant à plein temps dans l'Union gagnaient, en moyenne, 23 % environ de moins à l'heure que les hommes, tandis que celles de 40 à 50 ans ne gagnaient que 16 % de moins; celles de 30 à 39 ans, 12 % de moins; et celles de 20 à 29 ans, 9 % de moins (graphique 109). L'écart se creuse donc avec l'âge.

Ce schéma général se retrouve dans la quasi-totalité des États membres. Partout sauf aux Pays-Bas, en Autriche et au Portugal, la différence de taux de rémunération horaire était plus faible dans le cas des femmes et des hommes dans la vingtaine et la trentaine que dans le cas de ceux dans la quarantaine et la cinquantaine. Il convient de préciser en outre que, même dans le groupe le plus jeune, où l'écart était le plus petit, les gains moyens des femmes ne se rapprochaient de ceux des hommes que dans trois États membres – Belgique, Danemark et Portugal – et qu'ils ne leur étaient supérieurs que dans un seul, à savoir le Portugal.

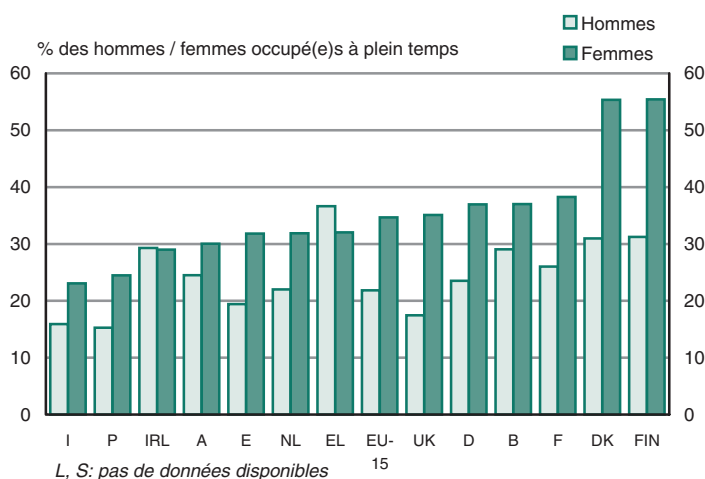
L'accroissement de l'écart salarial avec l'âge s'explique sans doute par le fait que les femmes interrompent leur carrière professionnelle beaucoup plus souvent que les hommes pour s'occuper de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, et que ces interruptions se répercutent inévitablement sur leur ancienneté. Il convient toutefois de signaler que, comme nous le verrons plus loin, l'écart salarial reste relativement important entre les hommes et les femmes universitaires, alors que la pause-carrière pour raisons familiales est nettement moins fréquente parmi les diplômés de ce niveau.

Écart salarial dans le secteur public et dans le secteur privé

L'écart entre les salaires horaires des hommes et des femmes tend à être moins prononcé dans le secteur public que dans le secteur privé.

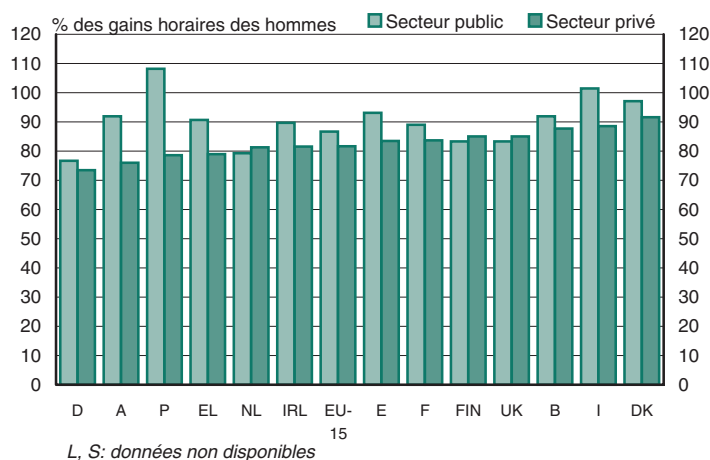
Selon le PCM, le secteur public occupait un nombre disproportionné de salariées à plein temps, à savoir 35 % environ des femmes qui travaillaient à horaire complet dans l'Union en 1998, contre 22 % des hommes (graphique 110). Ainsi donc, en dépit de leur nombre globalement moins élevé, les femmes représentaient près de la moitié des salariés à plein temps dans le secteur public, alors qu'elles n'en constituaient même pas un tiers dans le secteur privé. Au Danemark et en Finlande, 55 % des salariées à plein temps travaillaient dans

110 Part des salariés et salariées à plein temps travaillant dans le secteur public, 1998



Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

111 Gains horaires bruts moyens des femmes de 20 ans et plus par rapport aux hommes dans le secteur public et dans le secteur privé, 1998



Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

le secteur public, contre moins du quart en Italie et au Portugal. Il est sans doute important, dès lors, de tenir compte de la situation respective du secteur public et du secteur privé lors de l'évaluation des disparités salariales entre les sexes.

Les données du PCM montrent que l'écart entre les salaires horaires féminins et masculins tend à être moins prononcé dans le secteur public que dans le secteur privé. En 1998, les salaires horaires moyens des femmes de l'Union travaillant dans le secteur privé étaient inférieurs de plus de 18 % à ceux des hommes, contre 13 % dans le secteur public (graphique 111). Cette situation se retrouve dans la plupart des États membres, les seules exceptions étant les Pays-Bas, la Finlande et le Royaume-Uni, où l'écart salarial était légèrement moins marqué dans le secteur privé que dans le secteur public. La différence était particulièrement importante (10 points de pourcentage et plus) au Portugal, en Italie, en Espagne et en Autriche; dans les deux premiers de ces pays, les femmes gagnaient, en moyenne, plus que les hommes dans le secteur public.

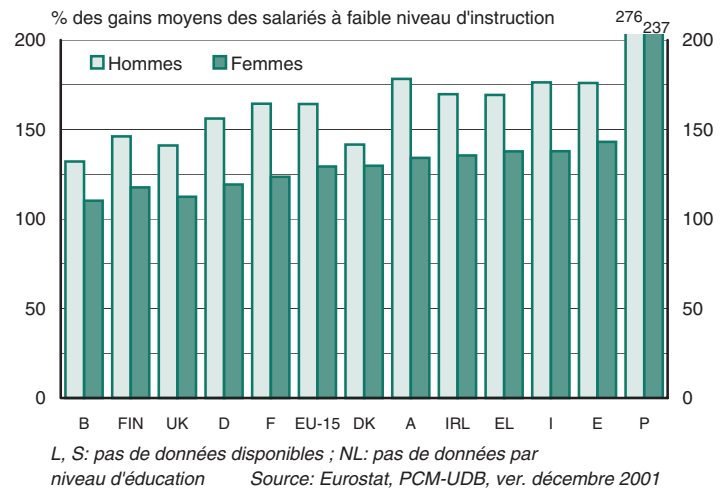
(Les résultats relevés dans le secteur privé sont globalement conformes à ceux de l'enquête sur la structure des rémunérations de 1995, qui ne couvrait que le secteur des entreprises — et excluait donc l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services aux personnes et les services collectifs, ainsi que l'agriculture — et ne prenait pas en considération les travailleurs occupés dans des unités locales de moins de dix personnes. De manière générale, cette enquête fait toutefois apparaître un écart légèrement plus important que celui figurant dans le PCM entre les salaires horaires moyens des femmes travaillant à plein temps par rapport à leurs homologues masculins — 77 % contre 82 % au niveau de l'Union, ce qui peut s'expliquer par la différence de couverture. Le classement des différents pays selon l'importance de cet écart salarial ne s'en trouve cependant guère modifié.)

Écart salarial selon le niveau de qualification

Partout dans l'Union, les gains moyens des femmes comme des hommes augmentent avec leur niveau d'instruction, puisque les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent généralement davantage que ceux qui n'ont effectué qu'une scolarité de base (premier cycle du secondaire ou cycle inférieur encore), et les diplômés de l'enseignement supérieur (université ou établissement assimilé) tendent à gagner sensiblement plus que ceux des deux catégories précédentes. Il existe, en d'autres termes, une prime à l'éducation dont l'incidence est du même ordre pour les deux sexes: les salaires moyens des femmes diplômées de l'enseignement supérieur sont, en effet, plus élevés que ceux des femmes

La progression des gains en fonction du niveau d'éducation est du même ordre pour les deux sexes, mais, à niveau d'instruction égal, les salaires horaires des hommes sont systématiquement supérieurs à ceux des femmes.

112 Gains bruts moyens des diplômés de l'enseignement supérieur par rapport à ceux qui n'ont suivi qu'une scolarité de base, 1998



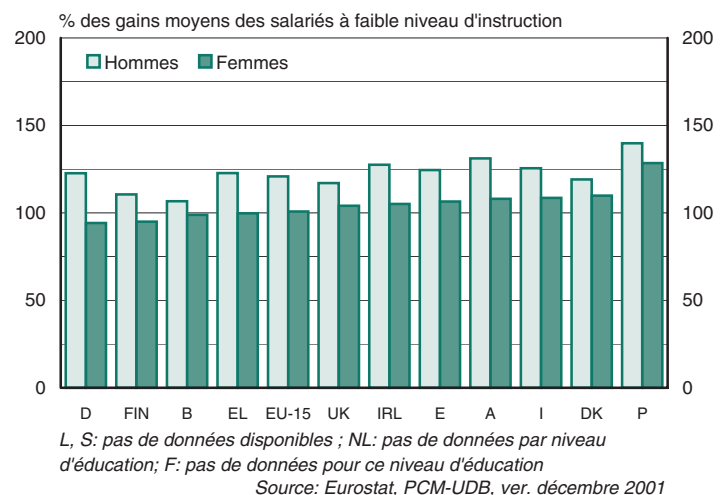
n'ayant achevé que le premier cycle de l'enseignement secondaire, voire un niveau inférieur encore, dans un rapport très analogue à celui observé chez les hommes. À niveau d'éducation égal, toutefois, ces derniers gagnent plus, en moyenne, que les femmes.

En 1998, les hommes diplômés de l'enseignement supérieur travaillant à temps plein dans l'Union gagnaient, en moyenne, environ 65 % de plus à l'heure que les hommes et les femmes n'ayant suivi qu'un enseignement de base, tandis que les femmes parvenues au même niveau de formation ne gagnaient que 30 % de plus (graphique 112 — pas de données disponibles par niveau d'éducation aux Pays-Bas). Les gains horaires moyens des femmes diplômées de l'enseignement supérieur étaient donc inférieurs de 21 % environ à ceux de leurs homologues masculins, et l'on retrouvait un écart similaire dans la quasi-totalité des États membres. Les femmes ayant atteint ce niveau de formation avaient partout un salaire inférieur de plus de 15 % à celui des hommes, hormis au Danemark (8 % de moins) et au Portugal (14 % de moins).

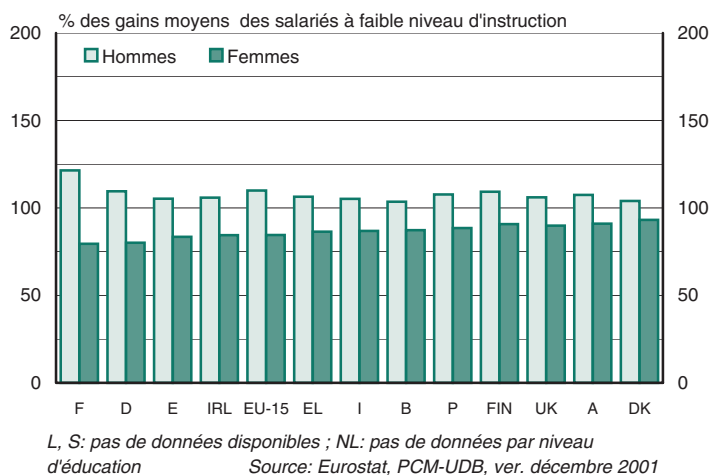
Dans la plupart des pays de l'UE, les femmes qui ont achevé le deuxième cycle du secondaire perçoivent des salaires horaires moins élevés que les hommes n'ayant effectué qu'une scolarité de base.

La disparité salariale entre les sexes est moins marquée, mais reste significative, chez les travailleurs qui ont achevé le deuxième cycle du secondaire (sans avoir suivi d'enseignement

113 Gains bruts moyens des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport à ceux qui n'ont suivi qu'une scolarité de base, 1998



114 Gains bruts moyens des diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire par rapport à ceux qui n'ont suivi qu'une scolarité de base, 1998



supérieur). Dans l'ensemble de l'UE, en effet, les hommes ayant atteint ce niveau d'éducation gagnaient, en moyenne, environ 21 % de plus que ceux qui n'avaient pas dépassé le stade de la scolarité de base, alors que l'écart ne dépassait pas 1 % du côté des femmes (graphique 113 — pas de données disponibles pour la France concernant ce niveau d'éducation). Ce dernier pourcentage implique que certaines femmes ayant achevé le deuxième cycle du secondaire gagnent également moins, en moyenne, que les hommes qui n'ont suivi qu'un enseignement de base. Elles ne gagnaient plus, en moyenne, qu'au Danemark, au Portugal, en Espagne et en Italie, mais l'écart était minime dans les deux derniers cas.

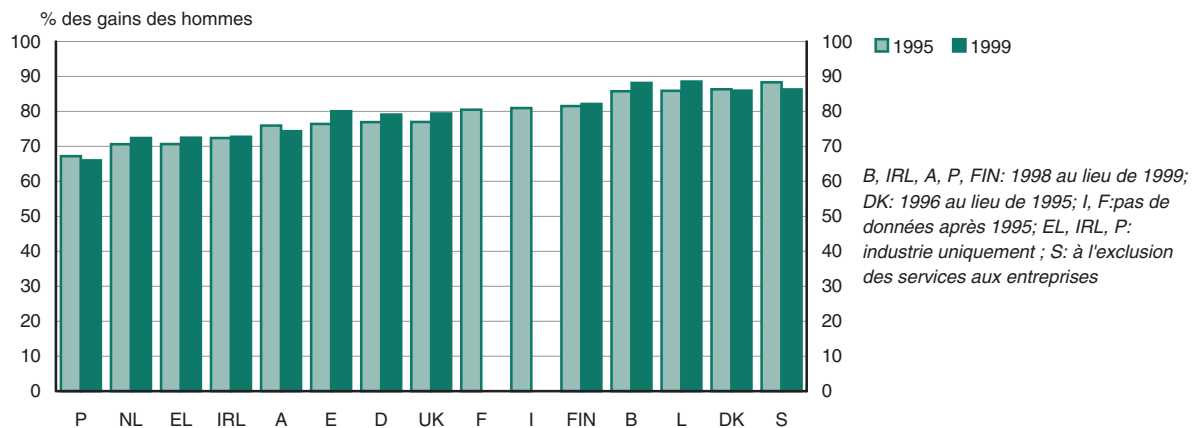
Ce constat implique également que les salaires moyens des femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire étaient inférieurs d'environ 16 % à ceux des hommes possédant le même niveau d'instruction. Comme dans le cas des diplômés de l'enseignement supérieur, l'écart entre les femmes et les hommes était similaire dans la plupart des États membres, le Danemark et le Portugal — rejoints ici par la Belgique — affichant à nouveau une différence moins marquée (dans chacun de ces pays, les femmes gagnaient 7-8 % de moins que les hommes). Abstraction faite de ces trois États membres, les salaires horaires des femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire étaient, dans tous les pays de l'Union, inférieurs à ceux des hommes de 14 % au moins.

En ce qui concerne les travailleurs n'ayant suivi qu'une scolarité de base, les gains horaires moyens des femmes étaient inférieurs de 23 % environ à ceux des hommes, la comparaison se limitant, dans ce cas également, aux salariés à temps plein (graphique 114). Dans tous les États membres, les gains des femmes étaient, en moyenne, inférieurs de plus de 10 % à ceux des hommes et, partout sauf au Danemark, de 15 % au moins. Dans six des onze États membres pour lesquels une comparaison est possible, les salaires moyens des hommes n'ayant effectué qu'une scolarité de base étaient plus élevés que ceux des femmes qui avaient achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Évolutions au fil du temps

Même si les données du PCM sont désormais disponibles pour cinq années consécutives, leur utilisation reste délicate pour l'esquisse d'un développement historique, étant donné que la taille de l'échantillon est relativement réduite et que les changements observés d'une année à l'autre risquent, dès lors, de faire partie de la marge d'erreur. Collectées annuellement, les statistiques harmonisées des gains devraient donc permettre de dégager une image plus juste des évolutions de l'écart salarial entre les hommes et les femmes. À

L'écart salarial entre les hommes et les femmes a diminué au cours de la seconde moitié des années 1990 dans la majorité des États membres, mais le resserrement reste très lent.

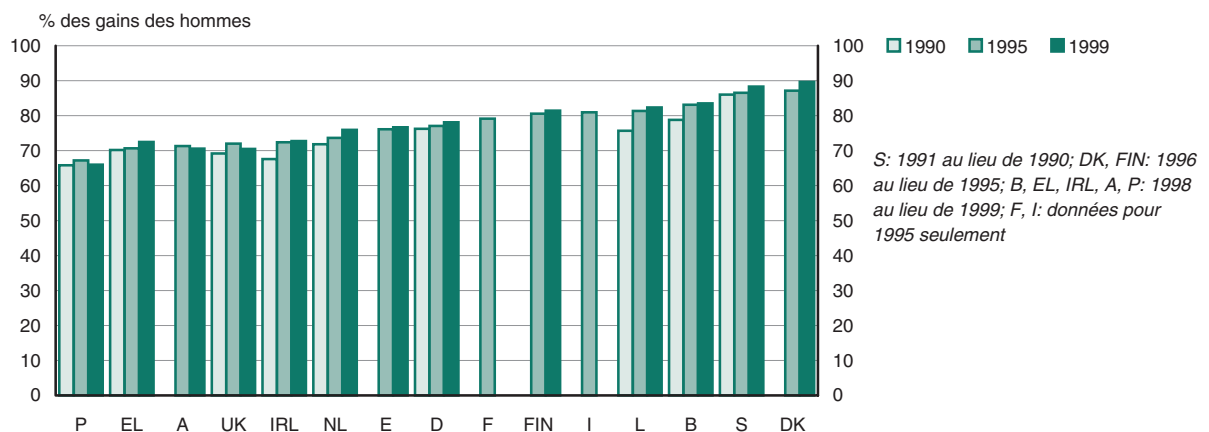
115 Gains des femmes dans l'industrie et les services, 1995 et 1998/1999

Source: Eurostat, Statistiques harmonisées des gains et Enquête sur la structure des rémunérations 1995

l'inverse du PCM, ces statistiques se limitent au secteur des entreprises et excluent donc des services collectifs tels que la santé, l'éducation et l'administration publique, de même que l'agriculture. Elles montrent qu'au cours de la période 1995-1998 dans certains cas et 1995-1999 dans d'autres, les gains moyens des femmes dans l'industrie et les services analysés ont augmenté par rapport à ceux des hommes dans sept des treize États membres pour lesquels des données sont disponibles, qu'ils sont restés pratiquement inchangés dans trois autres (Danemark, Irlande et Finlande) et qu'ils ont diminué dans les trois derniers (Autriche, Portugal et Suède) – de 1-2 points de pourcentage dans chaque cas (graphique 115). (Les statistiques harmonisées des gains ont été alignées sur les données tirées de l'enquête sur la structure des rémunérations concernant l'année 1995.)

Évolutions salariales dans l'industrie et certains services

Les statistiques harmonisées des gains fournissent également une indication des changements intervenus dans chacun des grands secteurs d'activité sur une période plus longue. Dans sept des neuf États membres pour lesquels des données sont disponibles concernant la période considérée, les gains moyens des travailleuses manuelles dans

116 Gains des femmes dans l'industrie, 1990, 1995 et 1998/1999

Source: Eurostat, Statistiques harmonisées des gains et Enquête sur la structure des rémunérations 1995

Tableau 10 – Gains des femmes dans certains secteurs, 1990, 1995 et 1998/1999

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	% des gains des hommes				
												P	FIN	S	UK	
Industrie																
1990	79	:	76	70	:	:	68	:	:	72	:	66	:	86	69	
1995	83	87	77	71	76	79	72	81	:	74	71	67	81	87	72	
1999	83	90	78	72	77	:	73	:	:	76	71	66	81	88	70	
Commerce de détail																
1990	83	:	75	83	64	:	:	:	:	:	:	79	:	:	71	
1995	86	82	79	84	72	82	85	90	83	73	:	75	85	97	74	
1999	88	:	86	89	71	:	:	:	85	:	:	73	86	101	77	
Services financiers																
1990	77	:	72	83	:	:	:	:	77	:	:	81	:	:	65	
1995	78	80	73	79	78	69	73	81	79	62	78	80	63	77	65	
1999	78	78	74	:	81	:	:	:	80	65	76	80	65	74	66	
Hôtels et restaurants																
1990	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
1995	:	87	:	:	82	92	78	92	83	77	81	:	88	86	80	
1999	:	84	:	:	83	:	:	:	90	74	80	77	89	96	82	
Services aux entreprises																
1990	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
1995	:	75	:	:	79	75	:	:	:	64	63	:	73	82	78	
1999	:	75	:	:	83	:	:	82	:	67	63	70	72	82	82	

Chiffres en italique: 1990=1991; 1995=1996, 1999=1998 sauf pour le commerce de détail au P et en FIN, où les chiffres concernent 1997.

Source: Eurostat, Statistiques harmonisées des gains et Enquête sur la structure des rémunérations, 1995

l'industrie se sont rapprochés de ceux de leurs homologues masculins entre 1990 et 1999 (ou 1998 dans quelques cas) (graphique 11.6). Dans les deux autres pays, à savoir le Portugal et le Royaume-Uni, leur niveau relatif est resté pratiquement inchangé.

Il est également possible de retracer, dans six États membres, l'évolution des gains des femmes par rapport à ceux des hommes dans le commerce de détail et les services financiers au fil des années 90. Dans cinq de ces pays, les gains moyens des travailleuses non manuelles ont progressé par rapport à ceux de leurs homologues masculins à la fois entre 1990 et 1995 et entre 1995 et 1999 (tableau 10). Au Portugal, en revanche, l'écart s'est creusé. Il convient néanmoins de préciser que, dans les pays où elle est intervenue, la hausse est, le plus souvent, restée relativement modeste.

On observe, dans les services financiers également, un recul des gains des femmes par rapport à ceux des hommes au Portugal pendant les années 90, de même qu'en Grèce au cours de la première partie de la décennie (les chiffres relatifs à la seconde ne sont pas comparables). Bien que les gains des femmes aient augmenté par rapport à ceux des hommes dans les autres États membres pour lesquels des données sont disponibles, cette progression est restée généralement inférieure à celle enregistrée dans le commerce de détail (et n'a été que d'1 point de pourcentage environ en Belgique et au Royaume-Uni).

On ne note, dans aucun de ces trois grands secteurs d'activité, le moindre signe d'accélération de la convergence entre les gains des femmes et des hommes.

Des statistiques harmonisées existent également dans deux autres secteurs de services pour la seconde moitié des années 90. Dans les hôtels et restaurants, les gains des femmes occupées à plein temps n'ont guère évolué par rapport à ceux des hommes, entre 1995 et 1999, dans la plupart des États membres pour lesquels des données sont disponibles. Une hausse significative n'a, en effet, été enregistrée qu'au Luxembourg et en Suède. De même, dans les services aux entreprises, les gains moyens des femmes ne se sont rapprochés de ceux des hommes qu'en Espagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, tandis qu'ils sont restés globalement inchangés ailleurs.

2.5. Femmes et hommes face au risque de pauvreté

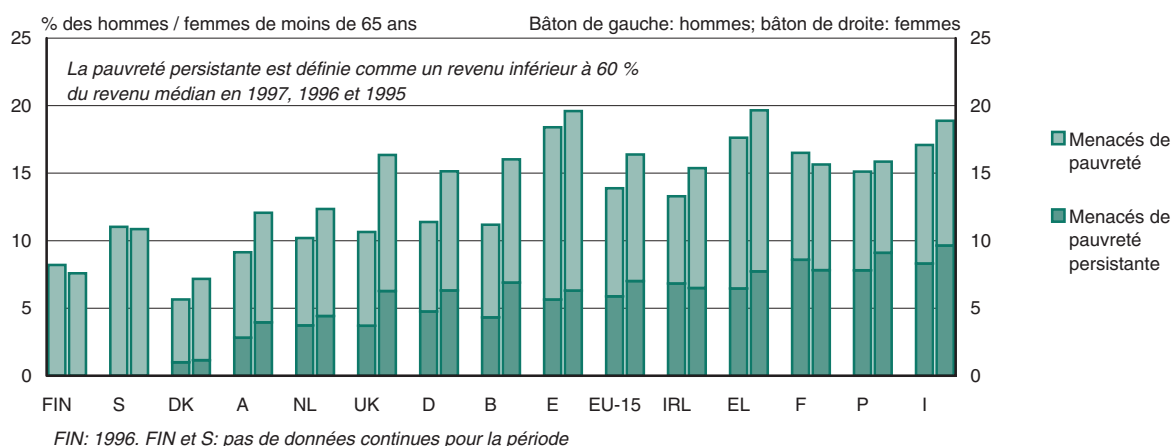
En 1997, l'Union comptait environ 14 % d'hommes et 16 % de femmes en âge de travailler (à savoir les personnes de 18 à 64 ans, leurs aînés faisant l'objet d'une section ultérieure de notre rapport) que leur revenu, inférieur à 60 % du revenu médian dans leur État membre de résidence, exposait au risque de pauvreté. (Il s'agit de la définition conventionnelle adoptée dans l'Union pour identifier les personnes menacées de pauvreté, cette dernière étant elle-même définie en termes relatifs plutôt qu'absolus et liée au concept d'exclusion sociale. Le revenu est défini ici en termes de revenu équivalent, calculé à l'aide de l'échelle modifiée de l'OCDE en divisant le revenu total du ménage dans lequel vit la personne considérée par le nombre d'équivalents adultes formant ce ménage.)

Dans la plupart des États membres, les femmes en âge de travailler sont davantage exposées au risque de pauvreté que les hommes.

On constate, après avoir précisé que les proportions globales variaient fortement selon les États membres, (puisqu'elles allaient de plus de 17 %, pour les deux sexes, en Grèce, en Espagne et en Italie, à moins de 8 % au Danemark et en Finlande) que le risque de pauvreté était plus grand pour les femmes que pour les hommes de ce groupe d'âge dans la grande majorité des États membres (graphique 117 – qui montre également les personnes ayant perçu un revenu équivalent inférieur à 60 % de la médiane en 1995 et 1996, en plus de 1997; les jeunes de 16 et 17 ans sont exclus de la définition de l'âge actif afin d'éviter d'inclure ceux de moins de 16 ans dans les deux premières années; il convient de noter l'absence de données couvrant trois années consécutives en ce qui concerne la Finlande et la Suède). Ce risque accru pour les femmes existait dans tous les pays sauf trois, à savoir la France, la Finlande et la Suède, où l'écart entre les nombres relatifs en jeu était relativement faible. C'est en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni que l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes menacés de pauvreté était le plus important, puisqu'il atteignait 4 points de pourcentage, voire davantage.

Le risque persistant de pauvreté (par opposition à un risque limité à 1997), défini comme un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian pendant trois années consécutives, était également plus grand pour les femmes. En 1997, environ 7 %

117 Hommes et femmes de 18-64 ans menacés de pauvreté, 1997



d'entre elles, contre 6 % des hommes, connaissaient effectivement cette situation dans l'Union depuis 1995. La part de la population menacée de pauvreté persistante varie, elle aussi, selon les États membres, mais sa variation ne correspond pas nécessairement à celle observée au niveau de la proportion de personnes ayant eu un revenu inférieur au seuil de pauvreté pendant la seule année 1997. C'est en France (pour les hommes en particulier), en Italie et au Portugal que cette part était la plus élevée: elle y dépassait le chiffre de la Grèce ou de l'Espagne, qui affichaient des proportions plus importantes de personnes ayant eu un revenu en deçà du seuil de pauvreté en 1997. Et c'est dans les pays où la proportion de personnes menacées de pauvreté persistante était la plus basse (Danemark, Pays-Bas et Autriche) que le risque avait été le plus faible en 1997 (pas de données couvrant trois années consécutives pour la Finlande et la Suède).

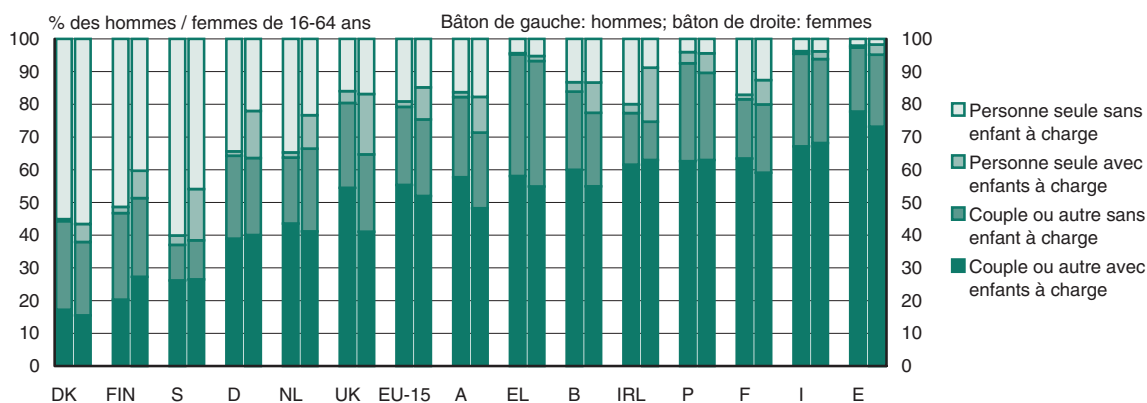
Type de ménage et risque de pauvreté

Le type de ménage est l'un des facteurs du risque de pauvreté; il en existe d'autres, et notamment deux aspects essentiels sur lesquels nous reviendrons plus loin, à savoir le fait d'occuper ou non un emploi, et les caractéristiques de cet emploi. L'incidence du type de ménage sur le risque de pauvreté est, pour sa part, très variable selon les États membres. À l'échelon de l'Union, environ 10 % des femmes dont les revenus étaient inférieurs à 60 % du revenu médian en 1997 vivaient seules avec enfants, contre moins de 2 % des hommes. En Irlande, en Suède et au Royaume-Uni, plus de 15 % des femmes ayant des revenus inférieurs à ce seuil appartenaient à ce type de ménage, et elles étaient un peu moins de 15 % en Allemagne (graphique 118). Dans ces pays, de même qu'aux Pays-Bas et en Autriche où le chiffre était supérieur à 10 %, le fait d'avoir un enfant et de vivre seule semble donc contribuer directement au risque de pauvreté dans le cas des femmes.

Cette observation est confirmée par le fait que plus de 40 % des femmes vivant seules avec enfants avaient un niveau de revenu inférieur à 60 % du revenu médian dans tous les pays mentionnés, hormis la Suède (19 %) et l'Autriche (30 %), et que le chiffre dépasse également 40 % en Espagne, où les femmes dans cette situation sont très peu nombreuses (graphique 119 et tableau 11). Les hommes vivant seuls avec enfants sont davantage exposés, eux aussi, au risque de pauvreté que ceux qui vivent dans d'autres types de ménage; le nombre total de personnes dans cette situation incluses dans le PCM est néanmoins trop faible, dans la plupart des pays, pour que les résultats puissent être considérés comme fiables.

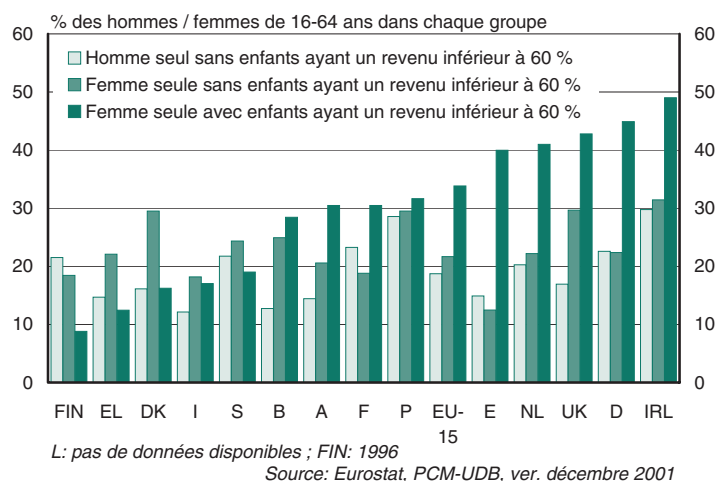
Le risque de pauvreté est beaucoup plus grand pour les femmes vivant seules avec enfants que pour celles qui vivent dans d'autres types de ménages.

118 Hommes et femmes de 16-64 ans ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu équivalent médian, par type de ménage, 1997



L: pas de données disponibles ; FIN: 1996

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

119 Risque de pauvreté chez les hommes et les femmes de 16-64 ans vivant seuls, 1997

L'Union compte également, parmi ceux qui ont des revenus inférieurs à 60 % du revenu médian, 15 % de femmes et 19 % d'hommes qui vivent seuls sans enfant à charge. Ces chiffres variaient fortement selon les États membres: ils étaient particulièrement élevés dans les trois pays nordiques, où la proportion de femmes et d'hommes vivant seuls est plus importante que partout ailleurs dans l'Union. Alors que, dans la plupart des États membres, la part des hommes vivant seuls dans le total de ceux qui sont en risque de pauvreté était plus élevée que chez les femmes, la probabilité de toucher un revenu inférieur au seuil de pauvreté était, dans onze des quinze États membres, plus grande pour les femmes seules que pour les hommes seuls.

Si, dans la plupart des pays de l'Union, les femmes et les hommes vivant en couple avec ou sans enfants et les femmes et les hommes vivant dans des ménages de plusieurs membres constituent la plus grande partie des personnes dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian, c'est tout simplement parce que la grande majorité de la population vit dans ce type de ménage. Ils sont, dans la quasi-totalité des pays, moins exposés au risque d'un revenu équivalent inférieur au seuil de pauvreté que ceux qui vivent seuls, étant entendu que le risque est plus grand pour les couples avec enfants à charge que pour les couples sans enfant; cette observation se vérifie dans tous les États membres, sauf dans les trois pays nordiques (où le risque est, de toute façon, faible dans un cas comme dans l'autre). La

Tableau 11 – Risque de pauvreté des hommes et des femmes de 16-64 ans, selon le type de ménage, 1997

	% des hommes / femmes de 16 à 64 ans de chaque groupe															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Personnes seules sans enfant à charge																
Hommes	13	16	23	15	15	23	30	12	:	20	14	29	21	22	17	19
Femmes	25	29	22	22	12	19	31	18	:	22	21	29	18	24	30	22
Personnes seules avec enfants à charge																
Hommes	26	6	18	16	18	21	38	18	:	18	26	51	7	15	34	22
Femmes	28	16	45	12	40	30	49	17	:	41	30	32	9	19	43	34
Couple ou autre sans enfant à charge																
Hommes	7	4	7	16	12	9	7	12	:	5	6	12	7	4	6	8
Femmes	10	4	9	19	14	9	6	12	:	7	8	13	6	4	9	10
Couple ou autre avec enfants à charge																
Hommes	14	2	11	19	22	20	14	21	:	12	11	16	4	7	14	16
Femmes	17	3	15	21	22	18	16	24	:	13	12	16	5	7	17	18

FIN: 1996; L: pas de données disponibles.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

proportion de femmes ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté était toutefois supérieure à celle des hommes dans les deux types de ménage.

Type d'emploi et risque de pauvreté

Parmi les hommes âgés de 16 à 64 ans vivant dans l'Union avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian en 1997, 35 % environ avaient travaillé à plein temps pendant la plus grande partie de l'année, et 4 % à temps partiel. (Ces chiffres résultent de la mise en relation des données concernant les revenus et des données concernant l'activité principale en 1997, effectuée sur la base des déclarations des personnes interrogées. Les personnes occupées à plein temps sont définies comme celles qui travaillaient habituellement 30 heures par semaine ou plus au moment de l'enquête.)

Parmi les femmes de ce groupe d'âge ayant ce niveau de revenu, en revanche, 12 % seulement travaillaient à temps plein, et 8 % à temps partiel (graphique 120). La grande majorité des femmes menacées de pauvreté ne travaillaient donc pas. La plupart d'entre elles vivaient avec un partenaire qui occupait un emploi, mais ne gagnait pas assez pour amener le revenu du ménage au-dessus du seuil de pauvreté.

De même, la plupart des hommes menacés de pauvreté n'avaient pas de travail. Environ 26 % des hommes vivant dans l'Union avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian étaient au chômage, contre 14 % des femmes, et 35 % étaient inactifs (chiffre dont les jeunes de moins de 25 ans encore étudiants représentent une part significative), contre 66 % des femmes.

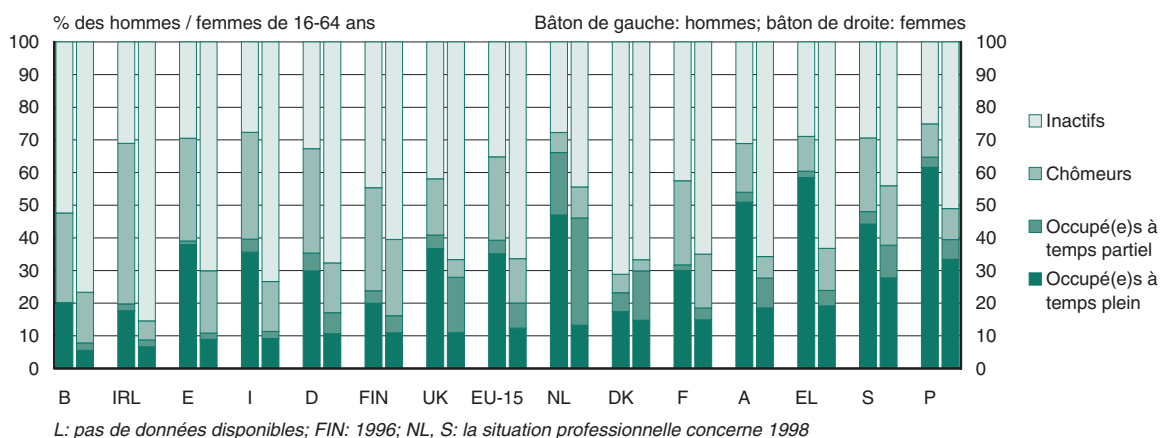
Ces proportions varient néanmoins fortement au sein de l'Union. En Grèce et au Portugal, 60 % environ des hommes ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté occupaient un emploi à temps plein, de même que 50 % environ d'entre eux en Autriche, alors que le chiffre était inférieur à 20 % au Danemark, en Irlande et en Finlande. Dans tous les États membres sauf deux, moins de 20 % des femmes menacées de pauvreté travaillaient à temps plein — les deux exceptions étant le Portugal et la Suède où elles étaient un tiers.

Les femmes et les hommes percevant un revenu inférieur au seuil de pauvreté étaient relativement peu nombreux à travailler à temps partiel. Cette constatation reflète largement, dans le cas des hommes, la faible proportion de ceux qui travaillent à temps

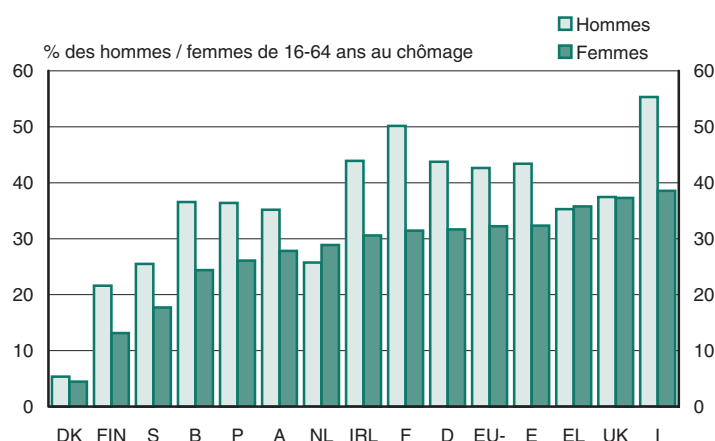
Plus d'un tiers des hommes menacés de pauvreté travaillaient à plein temps, contre 10 % à peine des femmes.

La plupart des femmes et des hommes touchant un revenu inférieur au seuil de pauvreté étaient chômeurs ou inactifs.

120 Hommes et femmes de 16-64 ans ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu équivalent médian, par type de situation professionnelle, 1997



Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

121 Risque de pauvreté chez les hommes et les femmes de 16-64 ans au chômage, 1997

L: pas de données disponibles ; FIN: 1996; NL, S: la ¹⁵

situation professionnelle concerne 1998

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

partiel d'une manière générale et, dans le cas des femmes, la proportion relativement faible de celles qui ont opté pour ce régime de travail dans certains États membres mais, dans d'autres, le nombre relativement important de celles qui vivent avec un époux ou un partenaire occupant un emploi. Il convient cependant de signaler qu'aux Pays-Bas, près du tiers des femmes ayant un revenu de ce niveau travaillaient à temps partiel.

Dans la plupart des États membres, la majorité des femmes et des hommes menacés de pauvreté n'avaient pas d'emploi rémunéré. En Allemagne, en Espagne, en Italie et en Finlande, près du tiers des hommes percevant un revenu inférieur à 60 % du revenu médian étaient au chômage, et le chiffre atteignait pratiquement 50 % en Irlande. Au Danemark et aux Pays-Bas, en revanche, il s'établissait à 5-6 % seulement. Si la proportion de chômeuses parmi les femmes menacées de pauvreté était généralement moins élevée, elle dépassait néanmoins 15 % en Allemagne et en Italie, elle se situait autour de 20 % en Espagne et elle était supérieure à 20 % en Finlande. En Irlande, par contre, environ 5 % seulement des femmes ayant un revenu de ce niveau étaient au chômage.

Le revenu d'une proportion importante de chômeurs et de chômeuses se situe en deçà du seuil de pauvreté.

Ces différences reflètent le nombre relatif de chômeurs dans les divers pays concernés. En 1998, le total des chômeurs était relativement élevé dans tous les États membres où ils représentaient une proportion importante des hommes ayant un revenu égal au seuil de pauvreté. Mais ces écarts reflètent également le niveau des allocations de chômage, ainsi que les critères de leur attribution. Les disparités qui existent à cet égard

Tableau 12 – Risque de pauvreté des hommes et des femmes de 16-64 ans, selon leur type d'emploi, 1997

	% des hommes / femmes de 16-64 ans de chaque groupe															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Occupés à temps plein																
Hommes	3	1	5	14	12	8	4	10	:	6	6	13	3	6	5	7
Femmes	3	2	4	12	8	6	4	7	:	6	6	11	2	5	4	6
Occupés à temps partiel																
Hommes	(1)	20	(22)	12	14	12	8	32	:	24	(20)	35	17	15	18	20
Femmes	4	11	7	16	11	8	3	6	:	12	10	19	10	8	14	9
Chômeurs																
Hommes	37	5	44	35	43	50	44	55	:	26	35	36	22	26	37	43
Femmes	24	4	32	36	32	31	31	39	:	29	28	26	13	18	37	32
Inactifs																
Hommes	21	20	19	26	21	28	21	18	:	18	15	18	13	30	25	22
Femmes	26	15	25	23	23	27	23	23	:	17	17	19	12	26	30	25

FIN: 1996; L: pas de données disponibles; NL, S: statut professionnel en 1998.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

sont illustrées par la proportion de chômeurs menacés de pauvreté dans les différents États membres. À l'échelon de l'UE, plus de 40 % des hommes qui avaient été au chômage pendant une grande partie de l'année touchaient en 1997 un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu équivalent médian, de même que près du tiers des femmes (graphique 121 et tableau 12). La proportion atteignait, en ce qui concerne les hommes, 50 % en France et 55 % en Italie. Elle était, dans ce dernier pays, proche de 40 % chez les femmes et constituait aussi le niveau le plus élevé de l'Union — tout en n'étant que très légèrement supérieure à celle affichée par le Royaume-Uni.

La probabilité d'avoir un revenu inférieur au seuil de pauvreté était également plus grande parmi les hommes économiquement inactifs, quel que soit l'État membre considéré, même si l'écart par rapport à la moyenne restait minime en Italie en raison du nombre relativement important d'inactifs de cette tranche d'âge qui étaient à la retraite et touchaient une pension supérieure à 60 % du revenu médian. Les femmes économiquement inactives étaient plus exposées encore que les hommes au risque de pauvreté, tant au niveau de l'UE que dans la majorité des États membres (exception faite des trois pays nordiques, des Pays-Bas, de la Grèce et de la France). Le quart environ des inactifs de l'Union avaient un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, et la proportion atteignait 30 % au Royaume-Uni.

La probabilité d'avoir un revenu inférieur à 60 % du revenu médian était relativement faible, dans la plus grande partie de l'Union, pour les travailleurs des deux sexes occupant un emploi à temps plein. Elle ne dépassait pas 6-7 % en moyenne et se situait à moins de 4 %, tant pour les femmes que pour les hommes, en Belgique, au Danemark, en Irlande et en Finlande. Elle était, en revanche, supérieure à 12 % pour les hommes en Grèce, au Portugal et en Espagne, et à 11-12 % pour les femmes dans les deux premiers pays cités (8 % en Espagne).

Dans la plupart des États membres, une proportion relativement importante d'hommes travaillant à temps partiel touchaient un revenu équivalent qui les exposait au risque de pauvreté, mais les chiffres absolus en jeu étaient peu élevés. Les femmes travaillant à temps partiel étaient, pour leur part, relativement peu nombreuses à avoir un revenu impliquant un risque de pauvreté: la probabilité que leur revenu soit inférieur à 60 % du revenu médian n'était, en effet, plus grande pour elles que pour les femmes en général que dans quatre pays, à savoir le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande et le Portugal.

Le risque de pauvreté est faible pour les femmes et les hommes qui occupent un emploi à plein temps dans l'UE.

2.6. Modes de vie

Les ménages ont consacré, dans tous les États membres, une part plus importante de leur budget à l'achat de vêtements et de chaussures pour femmes que pour hommes.

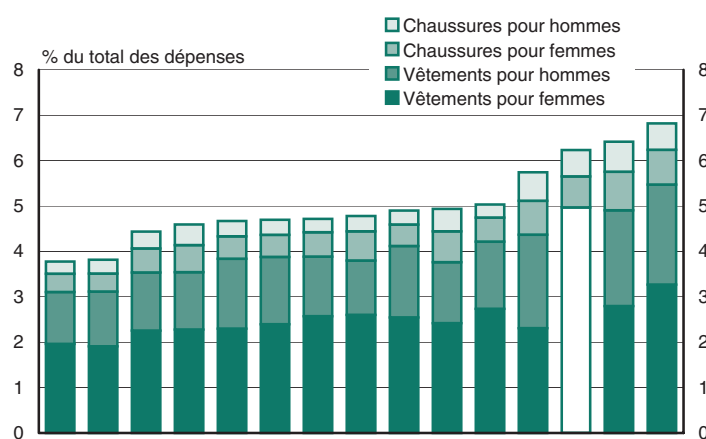
Il est possible, comme dans le cas des jeunes, de se faire une idée du mode de vie des femmes et des hommes de l'Union en examinant leurs habitudes respectives de dépenses sur la base d'une série de données tirées des enquêtes sur le budget des ménages. Cette analyse est possible grâce à la ventilation des différents types de ménage, et plus spécifiquement grâce à la distinction qui est faite, dans les statistiques, entre les femmes et les hommes vivant seuls, particulièrement importante dans cette section consacrée aux 30-65 ans.

Vêtements et chaussures

Les vêtements et les chaussures sont le seul poste du budget qui fournit une indication directe de la différence entre les habitudes masculines et féminines de consommation, les dépenses dans ce domaine étant présentées par sexe dans les enquêtes.

En 1999, les vêtements et chaussures représentaient conjointement 6 % environ du budget total des ménages de l'Union. Dans tous les États membres, 2 % au moins des dépenses des ménages étaient consacrés aux vêtements féminins et 0,5 % aux chaussures de femmes (graphique 122). La part agrégée de ces deux postes était comprise entre 4 % du total des achats en Espagne et 3,5 % en Grèce (de même probablement qu'en Italie, où des données distinctes concernant les vêtements féminins font défaut) et un peu moins de 2,5 % en Belgique et en Finlande. La part des dépenses consacrée aux vêtements et chaussures pour hommes allait, quant à elle, d'un peu moins de 3 % en Grèce, en Espagne et au Portugal (et probablement en Italie) à 1,5 % en Belgique et en Irlande, et un peu moins encore en Finlande. Dans tous les États membres, les vêtements et chaussures pour femmes absorbaient une proportion plus importante du budget des ménages que les vêtements et chaussures pour hommes, l'écart étant supérieur à 50 % partout sauf en Grèce et au Portugal.

122 Dépenses de consommation en vêtements et chaussures pour hommes et femmes, 1999



F, P: 1994; IRL: chiffres provisoires ; I: pas de ventilation pour les vêtements
Source: Eurostat, EBM

Dépenses en vêtements des femmes et des hommes vivant seuls

Les habitudes de dépenses des hommes et des femmes vivant seuls correspondent, dans le domaine des vêtements et des chaussures, au profil général décrit ci-dessus. C'est dans les quatre États membres méridionaux et en Irlande que la part des dépenses consacrées par les femmes à ce type d'articles était, en 1999, la plus élevée, et c'est en Belgique et en Finlande qu'elle était la plus faible; elle était supérieure, dans tous les États membres, à la part de leur budget réservée par les hommes à ce type d'achats avec, toutefois, un écart moins marqué en Grèce et au Portugal, de même qu'en Italie (12 à 20 %, contre 40 % et plus) (tableau 13).

Alcool et tabac

La part des dépenses en bière, vin et boissons alcoolisées dans l'ensemble du budget allait de 8 % pour les hommes et 3 % pour les femmes en Irlande, à un niveau largement inférieur à 0,5 % pour les femmes en Grèce, en Espagne, en Italie, en Autriche et au Portugal (graphique 123). (Il convient sans doute de préciser que la tendance à la sous-déclaration peut varier selon les pays.) Les hommes ont consacré à l'alcool une part plus importante – et souvent beaucoup plus importante – de leurs dépenses que les femmes dans tous les États membres, sauf en Suède et au Luxembourg, où les chiffres étaient sensiblement équivalents pour les deux sexes. La situation se présente de la même manière en ce qui concerne le tabac: les dépenses varient très fortement, elles aussi, selon les États membres (de 3 % environ du total des dépenses masculines au Danemark, en Grèce et au Portugal à environ 0,5 % seulement du total des dépenses des femmes en Espagne, en France et au Portugal), mais elles ont été systématiquement plus importantes du côté des hommes, sauf en Suède.

Loisirs et culture

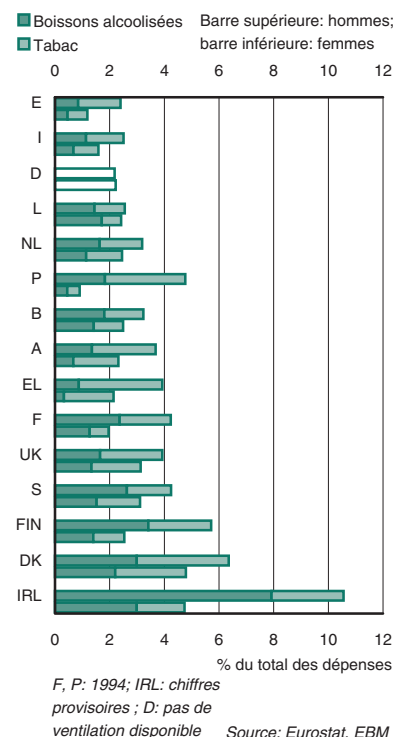
Comme leurs cadets, les hommes de 30 à 64 ans tendent à consacrer aux activités récréatives et culturelles une part plus importante de leur budget que les femmes; les deux exceptions sont, à cet égard, le Luxembourg, où les dépenses étaient du même ordre, et la Finlande, où les hommes dépensaient un peu moins que les femmes (graphique 124).

Les achats de postes de télévision, de chaînes stéréo et d'autres appareils audiovisuels représentaient en 1999 de 3,5 % du total des dépenses des hommes vivant seuls au Danemark et aux Pays-Bas à 1,5 % en Grèce et au Portugal. Dans tous les pays sans exception, la part du budget réservée par les hommes était deux à trois fois supérieure au moins à celle consacrée par les femmes à ce type d'achats (tableau 13).

Les hommes ont également eu tendance à dépenser plus que les femmes pour d'autres équipements de loisirs, matériels de sport, jeux et hobbies, même si l'écart est plus faible et beaucoup moins systématique. Les femmes ont, en effet, consacré une part plus importante de leur budget à ce type de dépenses dans quatre États membres (Belgique, Danemark, Autriche et Royaume-Uni) et, dans trois autres (Allemagne, Italie et Luxembourg), la différence était faible.

L'écart était, en revanche, plus systématique sur le plan des dépenses allouées aux services récréatifs, culturels et sportifs, lesquelles incluent les cotisations pour l'utilisation d'installations sportives (terrains de tennis, piscines et pistes de ski, par exemple), ainsi que les billets d'entrée dans les stades de football, les cinémas et les théâtres. Les hommes de tous les États membres ont consacré à ce type de dépenses une part plus importante de leur budget total que les femmes, l'écart dépassant le plus souvent 50 %.

123 Dépenses en boissons alcoolisées et en tabac des personnes de 30-64 ans vivant seules, 1999



124 Dépenses en activités récréatives et culturelles des personnes de 30-64 ans vivant seules, 1999

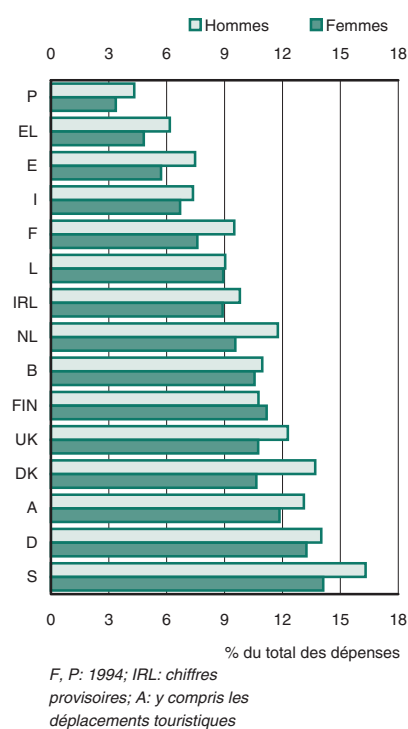


Tableau 13 – Dépenses de consommation des ménages d'une personne sans enfant à charge dont le chef de ménage est âgé de 30-64 ans, 1999

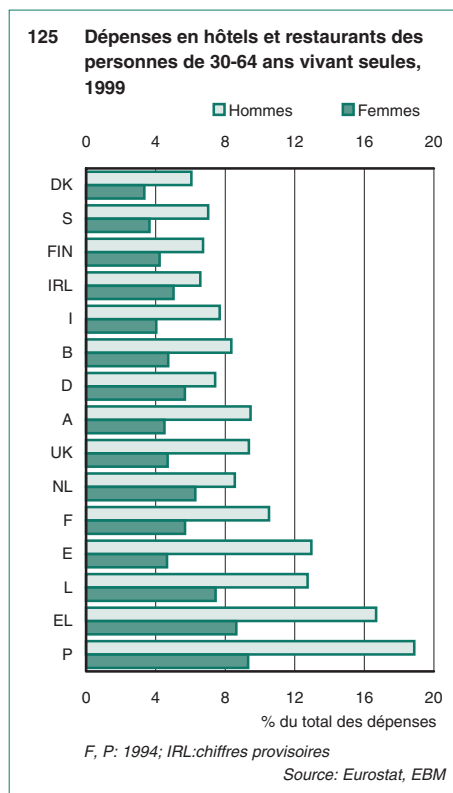
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
% du total des dépenses															
Boissons alcoolisées – 02.1¹															
Hommes	1,8	3,0	2,2	0,9	0,8	2,4	7,9	1,1	1,4	1,6	1,4	1,8	3,4	2,6	1,6
Femmes	1,4	2,2	2,2	0,3	0,5	1,3	3,0	0,7	1,7	1,1	0,7	0,5	1,4	1,5	1,3
Tabac – 02.2															
Hommes	1,4	3,4	:	3,1	1,6	1,9	2,6	1,4	1,1	1,6	2,3	2,9	2,3	1,6	2,3
Femmes	1,1	2,6	:	1,8	0,7	0,7	1,8	0,9	0,7	1,3	1,7	0,5	1,1	1,6	1,8
Vêtements – 03.1															
Hommes	2,4	3,1	3,1	6,4	4,9	2,9	2,2	5,5	2,8	2,8	3,1	4,8	1,8	2,6	2,4
Femmes	4,2	4,9	4,5	6,4	6,6	5,6	6,5	6,7	4,8	4,8	4,8	5,8	4,4	4,5	4,5
Chaussures – 03.2															
Hommes	0,5	0,9	0,7	1,4	1,2	0,7	0,8	1,5	0,5	0,5	0,8	1,2	0,5	0,9	0,7
Femmes	0,7	0,8	1,0	2,3	1,5	1,1	0,8	1,5	0,8	0,9	1,4	1,5	0,4	1,1	0,7
Matériel audiovisuel et de traitement de l'information – 09.1															
Hommes	2,2	3,6	3,2	1,5	2,4	2,3	1,6	1,6	1,8	3,7	2,9	1,4	2,6	3,2	2,4
Femmes	0,7	1,0	2,3	0,6	0,7	1,6	0,8	1,1	1,1	1,1	1,2	0,6	1,2	1,6	1,1
Autres biens durables et articles à fonction récréative et culturelle – 09.2+09.3															
Hommes	1,2	1,9	2,1	1,0	1,0	2,1	1,7	1,1	1,8	2,8	1,5	0,9	2,5	2,8	1,3
Femmes	2,0	3,1	2,2	1,1	1,1	2,0	1,7	1,5	2,5	2,6	2,4	0,6	2,8	2,6	2,0
Services récréatifs et culturels – 09.4															
Hommes	3,3	4,9	3,5	1,9	1,9	2,7	2,8	1,9	2,3	2,3	3,2	0,8	3,3	5,3	4,6
Femmes	3,5	3,1	3,3	1,1	1,4	1,9	2,6	1,3	1,8	2,0	3,0	0,6	2,7	3,2	2,7
Journaux, livres et articles de papeterie – 09.5															
Hommes	1,8	1,9	2,2	1,4	1,7	1,6	2,1	1,5	1,3	2,3	1,7	0,7	1,8	3,0	1,4
Femmes	1,9	2,0	2,2	1,7	1,1	1,7	1,8	1,4	1,3	2,1	1,9	1,0	2,6	3,0	1,6
Forfaits touristiques – 09.6²															
Hommes	2,5	1,4	2,9	0,4	0,5	0,8	1,5	1,3	1,7	0,8	3,8	0,5	0,7	3,5	2,6
Femmes	2,4	1,5	3,3	0,4	1,4	0,5	2,0	1,5	2,4	1,7	3,4	0,6	1,8	3,6	3,4
Restaurants et hôtels – 11															
Hommes	8,4	6,1	7,4	16,7	13,0	10,5	6,6	7,7	12,7	8,6	9,5	18,9	6,7	7,0	9,4
Femmes	4,7	3,4	5,7	8,6	4,7	5,7	5,0	4,0	7,4	6,3	4,5	9,3	4,2	3,6	4,7

Les chiffres mentionnés dans les différentes catégories de dépenses font référence à la classification COICOP. F et P: 1994; IRL: chiffres provisoires.

¹ D: chiffres regroupant les boissons alcoolisées et le tabac.

² A: y compris les déplacements touristiques.

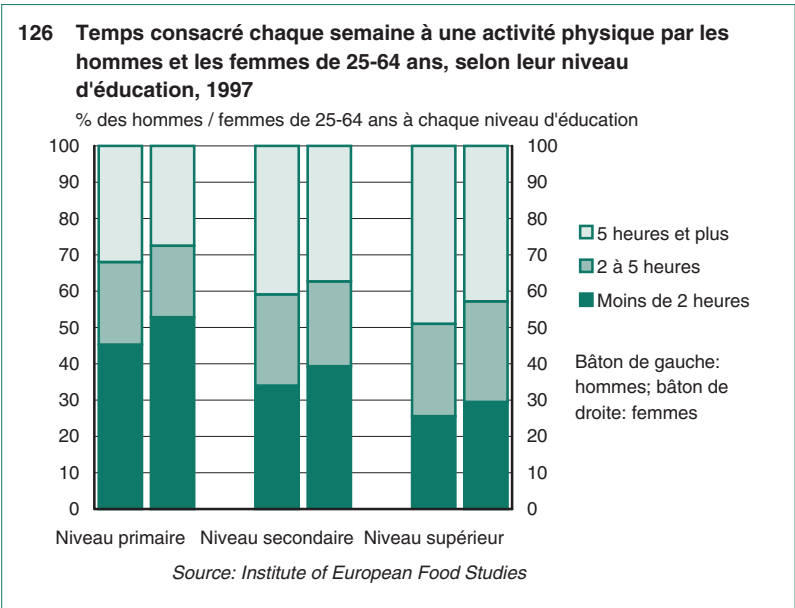
Source: Eurostat, Enquête sur le budget des ménages



À l'inverse de ce qui vient d'être dit à propos de certaines dépenses de loisirs, et de ce qui a été observé chez les plus jeunes, aucune tendance homogène ne permet d'établir qui, des hommes ou des femmes de 30 à 64 ans, dépense le plus en livres, journaux et périodiques. Les hommes dépensaient, en effet, davantage pour leurs lectures que les femmes dans cinq États membres (pays méridionaux, Luxembourg et Suède); ils dépensaient moins dans six autres; et, dans les quatre derniers (Allemagne, France, Irlande et Pays-Bas), les dépenses des deux sexes étaient pratiquement équivalentes.

Par ailleurs, les femmes tendent à consacrer une part plus importante de leur budget aux vacances à forfait: tel était, en effet, le cas dans huit États membres, avec un écart particulièrement prononcé en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Finlande et au Royaume-Uni; on n'observait une situation inverse qu'en France (où les dépenses dans ce domaine étaient relativement faibles), la différence entre hommes et femmes étant minime dans les cinq pays restants. (Il convient de souligner que ces écarts n'impliquent pas nécessairement l'existence de différences dans les montants consacrés aux vacances en général: seules les vacances à forfait sont visées.)

La disparité entre les sexes est plus marquée en ce qui concerne les dépenses dans les hôtels et restaurants. Partout dans l'Union, les hommes y consacraient une part plus importante de leur budget que les femmes: cette part allait du simple au double dans sept États membres (ce qui s'explique sans doute par le fait que ce sont généralement les hommes qui continuent d'inviter les femmes plutôt que l'inverse); la part de ce type de dépenses dans les



budgets masculins était globalement comprise entre 19 % au Portugal et 17 % en Grèce, et 6-7 % au Danemark, en Finlande et en Irlande (graphique 125).

Activité physique

Les femmes du groupe d'âge examiné dans cette deuxième partie du document tendent à faire moins d'exercice physique que les hommes, même si leur taux d'activité dans ce domaine est moins éloigné de celui des hommes que chez les plus jeunes. Selon l'enquête réalisée en 1997 par l'IEFS (Institute of European Food Studies), environ 39 % des femmes de 25 à 64 ans vivant dans l'Union consacraient moins de deux heures par semaine à une activité physique de loisir, contre 33 % des hommes, et 37 % d'entre elles y consacraient cinq heures par semaine ou davantage, contre 42 % des hommes.

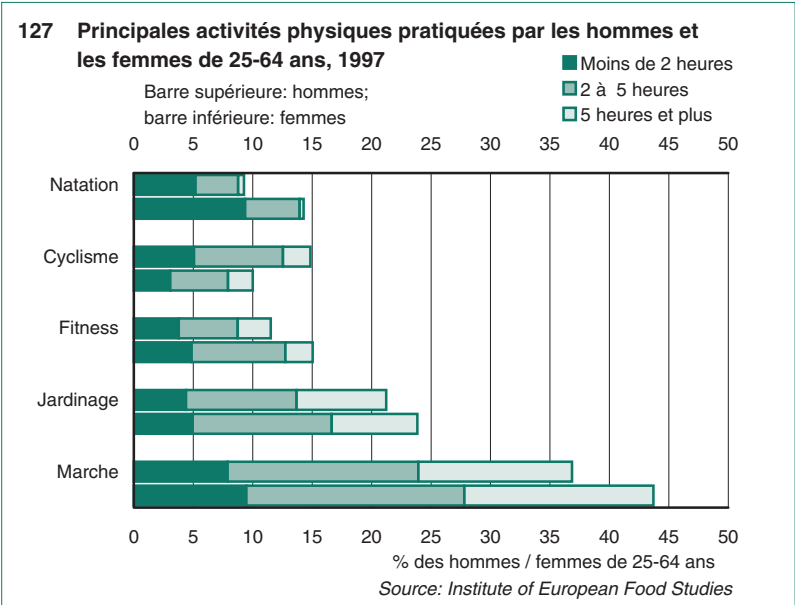
L'activité physique des hommes et des femmes tend, d'une manière générale, à augmenter avec leur niveau d'instruction, puisque près de la moitié des hommes et 43 % des femmes ayant terminé des études supérieures pratiquaient une forme d'exercice physique pendant cinq heures par semaine au moins, contre 32 % des hommes et 28 %

Tableau 14 – Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 25-64 ans, selon leur niveau d'éducation, 1997

% des hommes / femmes de 25-64 ans à chaque niveau

	Hommes	Femmes
Total		
Moins de 2 heures	33	39
2 à 5 heures	25	24
5 heures et plus	42	37
Niveau primaire		
Moins de 2 heures	45	53
2 à 5 heures	23	20
5 heures et plus	32	27
Niveau secondaire		
Moins de 2 heures	34	39
2 à 5 heures	25	23
5 heures et plus	41	37
Niveau supérieur		
Moins de 2 heures	26	29
2 à 5 heures	25	28
5 heures et plus	49	43

Source: Institute of European Food Studies



des femmes n'ayant achevé que leur scolarité primaire. Par ailleurs, environ 45 % des hommes et 53 % des femmes n'ayant suivi qu'un enseignement primaire consacraient moins de deux heures par semaine à une activité physique, contre 26 % seulement des hommes et 29 % des femmes titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent (graphique 126 et tableau 14).

La marche est, comme chez les jeunes, la forme la plus courante d'activité physique, puisque 40 % environ des femmes comme des hommes déclarent marcher chaque semaine pendant une heure d'affilée au moins. Vient ensuite le jardinage, pratiqué par un peu plus de 20 % des hommes et des femmes pendant une heure par semaine ou plus, suivi des exercices de fitness, du cyclisme et de la natation, auxquels 10-15 % des femmes et des hommes consacrent au minimum une heure par semaine.

Femmes et hommes délinquants

Les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes parmi les délinquants, et moins nombreuses encore parmi les condamnés purgant une peine de prison.

Les délinquants de ce groupe d'âge sont, comme chez les jeunes, beaucoup plus nombreux parmi les hommes que parmi les femmes. En 1997, plus de 80 % des personnes condamnées pour des délits étaient des hommes dans les neuf États membres pour lesquels des données sont disponibles, et la proportion dépassait 90 % en Espagne (graphique 128).

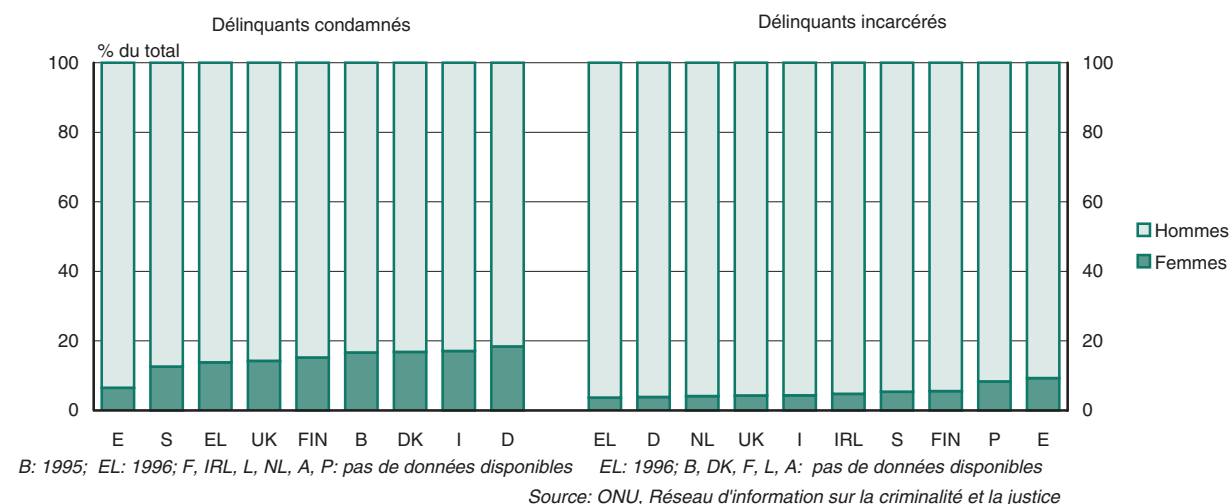
La différence est plus prononcée encore en ce qui concerne les personnes condamnées qui purgent des peines d'emprisonnement. En 1997, les hommes représentaient un minimum de 90 %, et les femmes un maximum de 10 % de la population carcérale de tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles. L'écart entre le nombre d'hommes et de femmes était particulièrement important en Allemagne, en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas, où les femmes représentaient moins de 5 % du nombre total de détenus.

Femmes et hommes délinquants dans les pays candidats à l'adhésion

La disparité entre les sexes est plus frappante encore dans les pays candidats à l'adhésion.

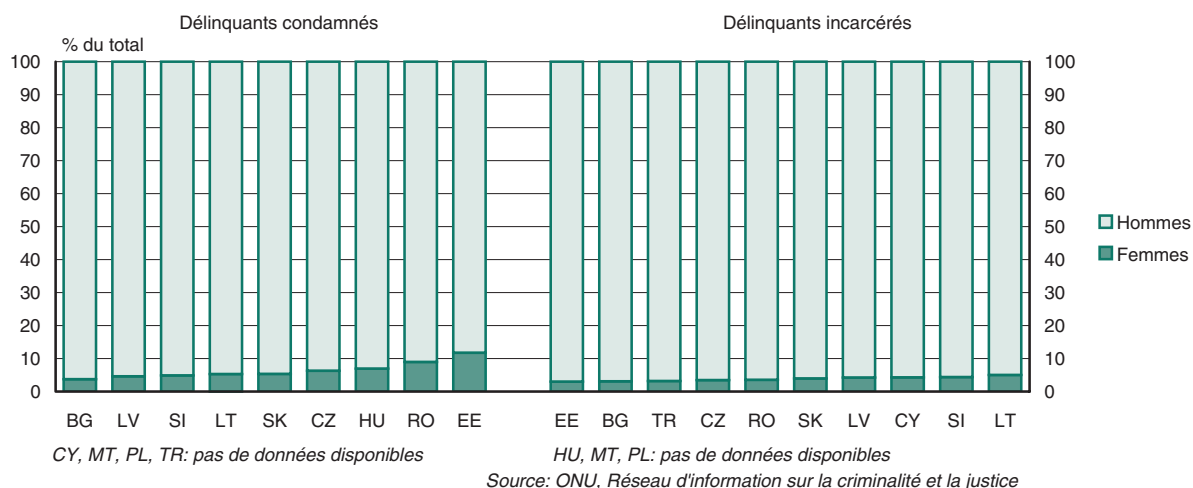
L'écart entre les nombres relatifs de délinquants et de délinquantes est également frappant dans les pays candidats, où la proportion de femmes parmi les condamnés et les détenus était plus faible encore. Dans huit des neuf pays candidats pour lesquels des

128 Délinquants adultes condamnés et incarcérés, 1997



données sont disponibles, les femmes représentaient 10 % au maximum des personnes condamnées, et 12 % dans le neuvième, à savoir l'Estonie (graphique 129). Dans tous ces pays sans exception, les femmes constituaient moins de 5 % de la population carcérale.

129 Délinquants adultes condamnés et incarcérés dans les pays candidats à l'adhésion, 1997



2.7. La santé des femmes et des hommes

Le taux de mortalité des hommes en âge de travailler est, dans l'Union, deux fois plus élevé que celui des femmes.

Nous commencerons par examiner dans ce chapitre l'importance relative des diverses causes de décès des hommes et des femmes en âge de travailler, pour nous pencher ensuite sur le phénomène de la toxicomanie, sur l'incidence des accidents du travail, sur l'opinion des citoyens quant à leur propre état de santé, et enfin sur la fréquence de leurs visites chez le médecin et de leurs hospitalisations.

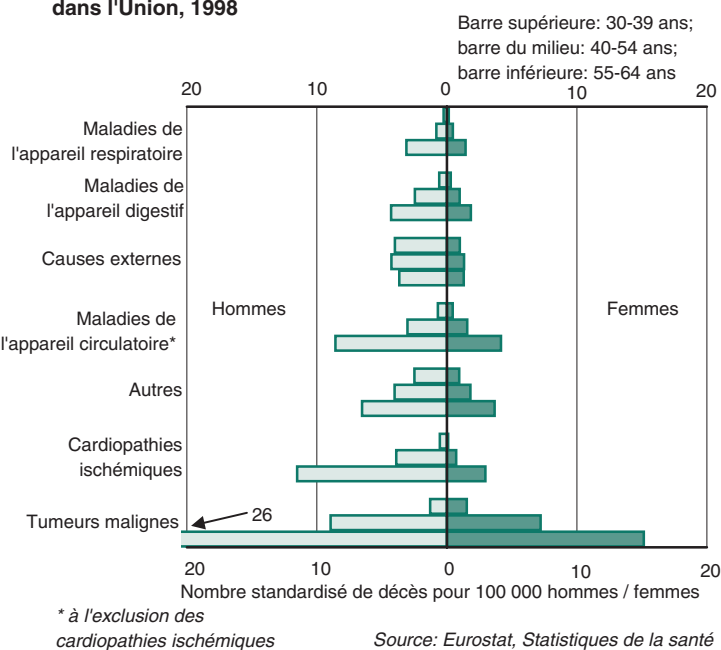
Causes de décès

La probabilité de mourir au cours de la vie active est environ 2 fois plus grande pour les hommes que pour les femmes de l'Union. Près de 70 % des 30-39 ans décédés en 1998 étaient des hommes. Un tiers environ du total des décès survenus dans cette tranche d'âge avaient des causes externes (accidents notamment), auxquelles les hommes étaient quatre fois plus exposés que les femmes (graphique 130). Ces causes externes ont été à l'origine de près de 40 % des décès chez les hommes dans la trentaine, contre 20 % à peine chez les femmes.

La première cause de mortalité des femmes dans la trentaine est la tumeur maligne, autrement dit le cancer, qui est à l'origine de plus du tiers des décès. Bien qu'elle soit responsable d'une proportion beaucoup plus faible des décès chez les hommes de cet âge (13 %), le risque pour un homme d'en mourir n'est inférieur que de 16 % à celui encouru par une femme.

Si les accidents et autres causes externes de décès concernent légèrement plus les hommes et les femmes dans la quarantaine et au début de la cinquantaine que ceux qui sont encore dans la trentaine, ces causes perdent beaucoup de leur importance en termes relatifs: elles

130 Cause de décès des hommes et des femmes par groupe d'âge dans l'Union, 1998



n'ont été responsables, en 1998, que de 15,5 % environ des décès masculins et de 9,5 % des décès féminins. Les tumeurs malignes, notamment celles provoquées par le tabagisme, deviennent par contre un facteur majeur dans ce groupe d'âge; elles ont été la cause de plus de la moitié des décès chez les femmes et de près d'un tiers chez les hommes. En termes absolus, le risque de mourir du cancer est toutefois beaucoup plus grand pour les hommes que pour les femmes. Les cardiopathies ischémiques (ralentissement de l'irrigation du cœur) et autres maladies du système circulatoire deviennent également une cause plus fréquente de mortalité dans ce groupe d'âge, chez les hommes en particulier, puisqu'elles sont à l'origine d'environ 25 % des décès masculins et de 16 % des décès féminins.

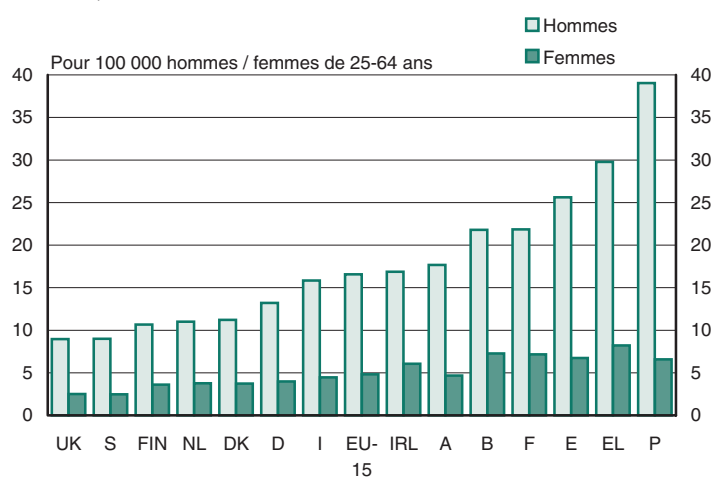
Les tumeurs malignes restent la première cause de mortalité chez les hommes et les femmes en fin de cinquantaine et en début de soixantaine, les femmes étant, dans cette tranche d'âge également, davantage frappées que les hommes: la moitié environ des décès féminins et un peu plus de 40 % des décès masculins y trouvent leur origine. Le risque est néanmoins, dans le cas du cancer également, beaucoup plus grand pour les hommes que pour les femmes de cet âge (le nombre standardisé de décès est supérieur de 70 % environ), et près de 3 fois plus grand que pour les hommes âgés de 40 à 54 ans. La probabilité de mourir de troubles cardio-vasculaires est, elle aussi, presque 3 fois plus grande pour les hommes de 55 à 64 ans que pour ceux de la tranche d'âge précédente et, dans ce cas, 3 fois plus grande également que pour les femmes. Ce type de maladies est à l'origine de près d'un tiers des décès chez les hommes de ce groupe d'âge et de près d'un quart chez les femmes.

Accidents de la route

Les accidents de la route sont une cause externe de mortalité extrêmement importante, chez les personnes de 25 à 39 ans en particulier. Dans l'ensemble de l'Union, la route a été à l'origine, en 1998, de près de 17 décès sur 100 000 parmi les hommes de 25 à 64 ans, contre 5 sur 100 000 seulement parmi les femmes du même groupe d'âge (graphique 131). Si le nombre total d'hommes et de femmes décédés à la suite des accidents de la route variait fortement entre les États membres — de 39 sur 100 000 au Portugal et 30 en Grèce à 9 seulement en Suède et au Royaume-Uni pour les hommes, et de 8 sur 100 000 en Grèce et un peu plus de 7 en Belgique et en France à 2,5 seulement en Suède et au Royaume-Uni pour les femmes — le rapport entre leurs totaux respectifs était au minimum de 3 à 1 partout, sauf en Irlande, aux Pays-Bas et en Finlande, où il était très légèrement inférieur. Il était pratiquement de 6 à 1 au Portugal.

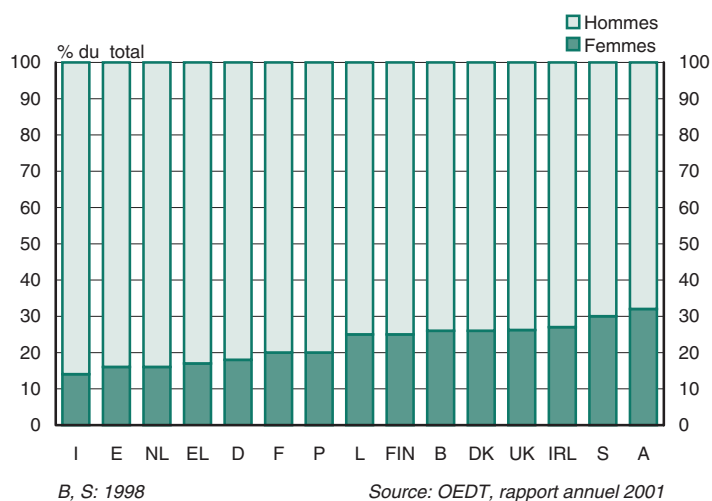
Dans l'UE, la probabilité de mourir dans un accident de la route est trois fois plus grande pour un homme que pour une femme.

131 Hommes et femmes de 25-64 ans tués dans un accident de la route, 1998



Source: Eurostat, Statistiques des transports

132 Hommes et femmes traités pour la première fois suite à des problèmes de toxicomanie, 1999



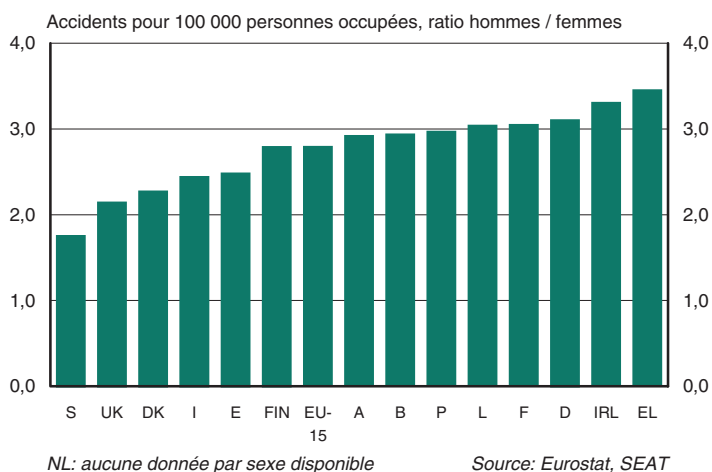
Le nombre d'hommes traités pour toxicomanie dépasse largement celui des femmes dans tous les pays de l'UE.

Toxicomanie

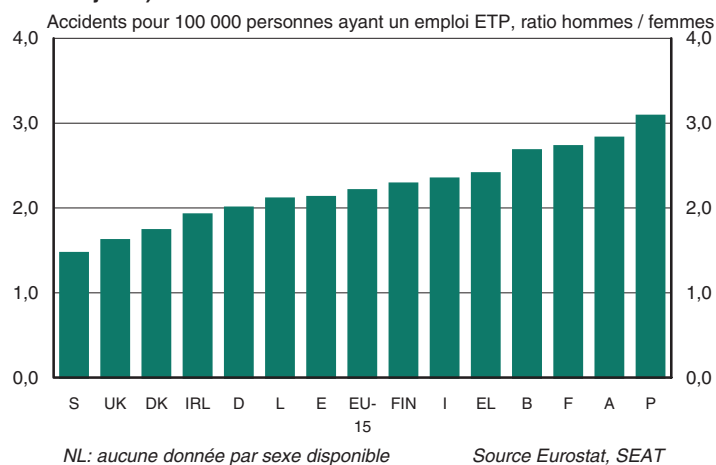
Tout en étant, pour les deux sexes, une cause relativement mineure de décès (exception faite du tabagisme qui constitue, comme on l'a indiqué plus haut, l'une des causes principales de cancer), la toxicomanie peut avoir des effets préjudiciables sur la santé des hommes et des femmes dans la force de l'âge. Sans pouvoir comparer les chiffres absolus d'un pays à l'autre — en raison de disparités sur le plan des pratiques médicales et des systèmes d'enregistrement — l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) signale, dans son rapport concernant l'année 2001, que les hommes forment la grande majorité des personnes qui demandent un traitement à la suite d'un problème de toxicomanie. En 1999, plus de 80 % de ceux qui se sont présentés pour la première fois étaient des hommes en Allemagne, en Grèce, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas et au Portugal (graphique 132). La proportion d'hommes n'était inférieure — et de peu — à 70 % qu'en Autriche.

Les hommes et les femmes dans la vingtaine et la trentaine constituent une part disproportionnée des toxicomanes. L'âge moyen de ceux qui demandent un traitement va

133 Taux d'incidence des accidents du travail (comparaison hommes / femmes), standardisés pour tenir compte de la structure sectorielle, 1998 (arrêt de travail de plus de trois jours)



134 Taux d'incidence des accidents du travail (comparaison hommes / femmes) par rapport à l'emploi ETP, standardisés pour tenir compte de la structure sectorielle, 1998 (arrêt de travail de plus de trois jours)



d'un peu plus de 30 ans aux Pays-Bas et en Suède à 23-24 ans à peine en Irlande et en Finlande, les femmes ayant tendance à être un peu plus jeunes (d'un an ou deux seulement) que les hommes. Les produits opiacés, et l'héroïne en particulier, sont les drogues principales consommées dans tous les pays parmi les toxicomanes en traitement.

La santé et la sécurité des hommes et des femmes au travail

Accidents du travail

Selon les statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT), établies par Eurostat, les hommes sont beaucoup plus exposés que les femmes aux accidents du travail. En 1998, dans l'UE, un peu moins de 5 300 hommes sur 100 000 ayant un emploi ont été victimes d'un accident du travail ou d'un accident lié à leur activité professionnelle qui a entraîné un arrêt de travail de quatre jours ou plus. Ce chiffre est 3 fois plus élevé que celui enregistré pour les femmes, à savoir un peu moins de 1 900 pour 100 000 travailleuses (graphique 133). Ces totaux ont été standardisés au niveau des différents États membres pour tenir compte de la disparité des structures de leur activité économique, l'incidence des accidents variant fortement selon les secteurs: elle est cinq fois plus élevée, par exemple, dans le secteur de la construction que dans celui des services financiers et des services aux entreprises.

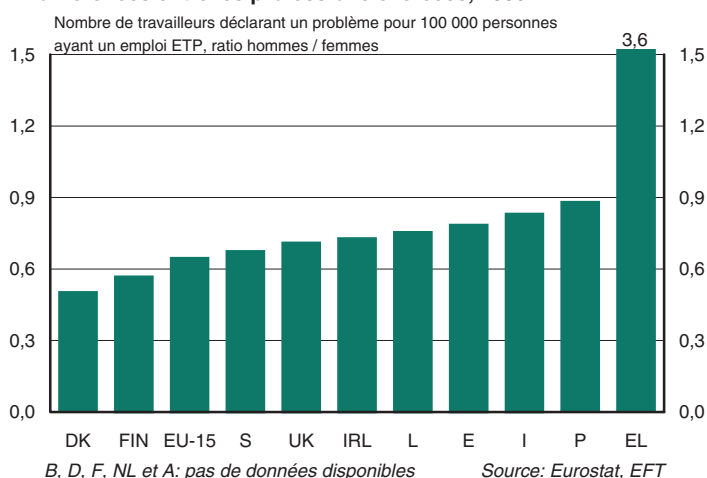
Il y a beaucoup moins de victimes d'accidents du travail parmi les femmes que parmi les hommes, même après ajustement pour tenir compte des différences au niveau du type de poste occupé et du nombre d'heures effectuées.

Tableau 15 – Taux d'incidence des accidents du travail (comparaison hommes / femmes) par rapport à l'emploi ETP selon le secteur d'activité, 1998 (arrêt de travail de plus de 3 jours)

Secteurs	Nombres de victimes d'accidents pour 100 000 emplois ETP, rapport hommes / femmes															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Agriculture	1,6	1,0	1,5	3,7	1,2	1,4	2,3	1,2	0,9	:	2,0	3,1	2,7	0,9	1,7	1,5
Industrie manufacturière	2,7	1,7	2,0	2,4	2,4	2,4	1,6	3,0	1,4	:	2,6	3,8	2,4	1,5	1,9	2,3
Energie et eau	2,5	3,8	22,4	8,9	3,2	5,1	:	3,3	:	:	2,1	0,7	6,4	3,2	8,3	6,7
Construction	8,8	4,4	2,4	2,5	2,6	11,1	1,3	6,4	:	:	7,4	2,4	3,6	3,8	4,2	3,3
Distribution	2,3	1,6	2,6	2,0	2,1	2,0	2,0	2,5	2,2	:	2,3	3,2	1,6	1,1	1,0	2,1
Hôtels et restaurants	0,9	1,1	1,1	1,4	1,0	1,1	0,6	0,6	0,9	:	1,4	7,7	1,7	0,7	0,9	1,1
Transport, communication	2,9	1,1	2,2	3,6	2,7	3,0	4,9	1,9	4,0	:	2,7	1,1	2,2	1,4	2,0	2,2
Services financiers/aux entreprises	2,4	1,2	0,6	2,9	1,3	2,5	1,3	1,4	2,3	:	2,8	4,2	1,8	1,3	1,2	1,7
Total standardisé	2,7	1,7	2,0	2,4	2,1	2,7	1,9	2,3	2,1	:	2,8	3,1	2,3	1,5	1,6	2,2

Source: Eurostat, SEAT

135 Taux de prévalence des problèmes de santé liés au travail (rapport hommes / femmes), standardisés pour tenir compte des différences entre les professions exercées, 1999



Les chiffres ne tiennent pas spécifiquement compte, en revanche, des types de professions respectivement exercées par les hommes et les femmes; or, les hommes sont davantage occupés dans des activités telles que la construction et les transports, où le risque d'accident est relativement élevé, alors qu'un pourcentage disproportionné de femmes travaillent dans des bureaux ou des magasins, où ce risque est beaucoup plus faible. De même, les femmes tendent à effectuer, en moyenne, moins d'heures que les hommes, ne serait-ce que parce qu'elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel: étant présentes moins longtemps sur le lieu de travail, elles y sont nécessairement moins exposées aux risques d'accidents. On observe, toutefois, même en intégrant ces deux facteurs et en exprimant le nombre de victimes d'accidents en équivalents temps plein (ETP), avec prise en compte des différences entre les secteurs d'activité dans lesquels ils travaillent respectivement, que les hommes de l'Union restaient, en 1998, 2 fois plus exposés que les femmes à un risque d'accident du travail entraînant un arrêt de travail de quatre jours au moins (graphique 134). La différence était particulièrement prononcée en Belgique, en France, en Autriche et au Portugal.

Cet écart entre les taux d'accident des hommes et des femmes reflète, dans une large mesure, les postes différents qu'ils occupent dans les divers secteurs d'activité. Ainsi, dans le secteur de la construction, par exemple, la plupart des hommes se trouvent sur des chantiers et la plupart des femmes dans des bureaux. Il est donc normal que le taux d'incidence des accidents soit nettement plus élevé pour les hommes que pour les femmes de ce secteur, de même que dans l'industrie. L'écart est moindre, mais il subsiste, dans les branches d'activité où les hommes et les femmes occupent des postes similaires. Ainsi les hommes connaissent-ils un taux d'incidence des accidents du travail légèrement plus élevé que les femmes dans l'hôtellerie et la restauration, mais un taux

Tableau 16 – Taux de prévalence des problèmes de santé liés au travail (comparaison hommes / femmes) par rapport à l'emploi ETP selon la profession, 1999 (arrêt de travail de plus de 3 jours)

Occupations	Nombre de travailleurs déclarant un problème pour 100 000 emplois ETP, rapport hommes / femmes														
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK EU-15
Dirigeants d'entreprises, professions intellect./interméd.	:	0,4	:	1,0	0,8	:	0,7	0,7	0,7	:	:	0,7	0,6	0,4	0,6 0,5
Employés de bureau	:	0,9	:	:	1,3	:	1,1	0,9	0,8	:	:	0,8	0,6	1,0	0,8 0,7
Personnel de vente et d'entretien	:	0,5	:	:	0,7	:	0,6	1,0	0,8	:	:	0,5	0,4	0,4	0,6 0,5
Travailleurs manuels qualifiés	:	0,5	:	2,4	0,6	:	1,1	0,9	0,6	:	:	0,9	0,6	0,6	1,0 0,8
Ouvriers et employés non qualifiés	:	0,5	:	1,4	0,9	:	0,5	0,7	2,1	:	:	1,3	0,5	1,1	0,8 0,7
Total standardisé	:	0,5	:	3,6	0,8	:	0,7	0,8	0,8	:	:	0,9	0,6	0,7	0,7 0,6

Source: Eurostat, EFT

moyen d'accidents supérieur de plus d'1,5 fois dans les services financiers et les services aux entreprises (tableau 15).

Maladies et problèmes de santé liés au travail

Un module spécifique de l'enquête communautaire sur les forces de travail concernant l'année 1999 fournit des informations sur l'incidence relative des maladies et problèmes (mal de dos, stress et maladies infectieuses, par exemple) dont souffrent les hommes et les femmes au travail. Les chiffres font apparaître qu'après ajustement pour tenir compte du type différent de postes qu'occupent respectivement les hommes et les femmes dans les secteurs d'activité considérés (facteur davantage déterminant ici que la branche d'activité dans laquelle ils travaillent), les femmes sont plus exposées au risque d'une maladie ou d'un problème d'origine professionnelle. Dans neuf des dix États membres pour lesquels des données sont disponibles (l'exception étant la Grèce), le nombre de problèmes signalés pour 100 000 ETP était, en effet, après standardisation pour tenir compte des différences en termes de profession exercée, plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes (graphique 135). En outre, dans tous les groupes de professions considérés séparément les femmes étaient davantage susceptibles de souffrir de problèmes de ce type, moins fréquents néanmoins parmi les travailleuses manuelles qualifiées. L'écart était particulièrement important dans le cas des dirigeants d'entreprises, des professions intellectuelles et scientifiques, et des professions intermédiaires, catégories où les femmes ont, dans la plupart des États membres, déclaré près de 2 fois plus de problèmes de santé que les hommes (tableau 16).

Les femmes souffrent, en revanche, plus que les hommes de maladies et de problèmes liés au travail.

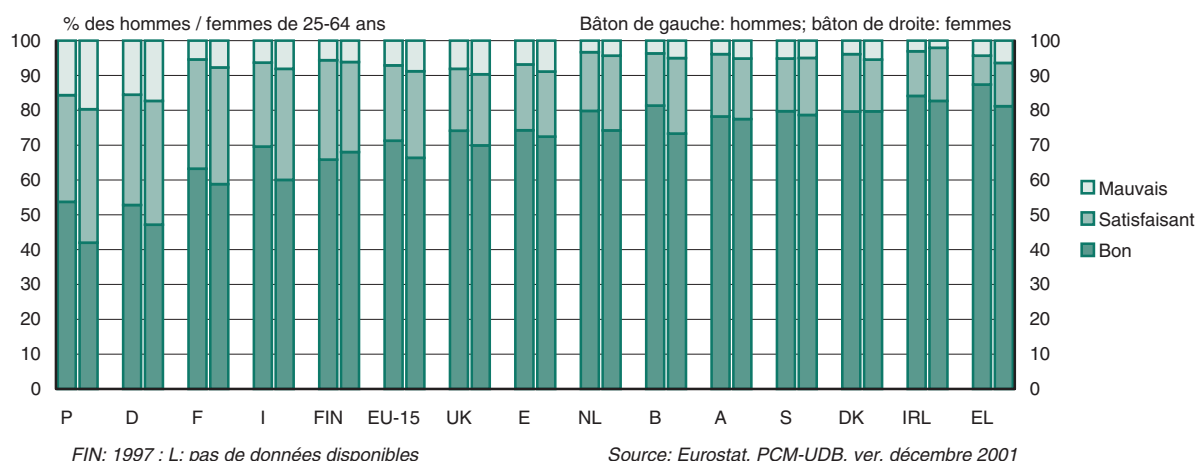
Perception de l'état de santé

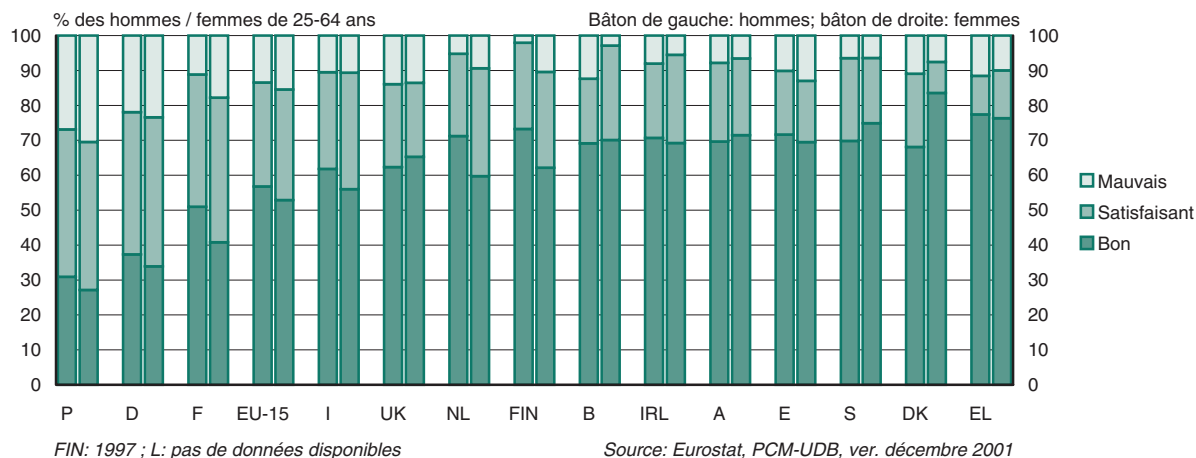
Selon le PCM, les hommes de l'Union inclus dans le vaste groupe d'âge considéré dans ce chapitre jouissent, en moyenne, d'un état de santé légèrement meilleur que les femmes ou, du moins, le pensent. Un peu plus de 70 % des hommes interrogés en 1998 estimaient, en effet, qu'ils étaient en bonne santé, contre 66 % des femmes, et 9 % des femmes considéraient qu'elles étaient en mauvaise santé, contre 7 % des hommes (graphique 136).

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à se considérer en bonne santé, et moins nombreux qu'elles à estimer être en mauvaise santé.

S'il est hasardeux de comparer ce type d'opinion personnelle d'un pays à l'autre, en raison des disparités qui peuvent exister dans les attitudes sociales et culturelles, ainsi que dans les normes de bonne santé, rien ne s'oppose à une comparaison des avis

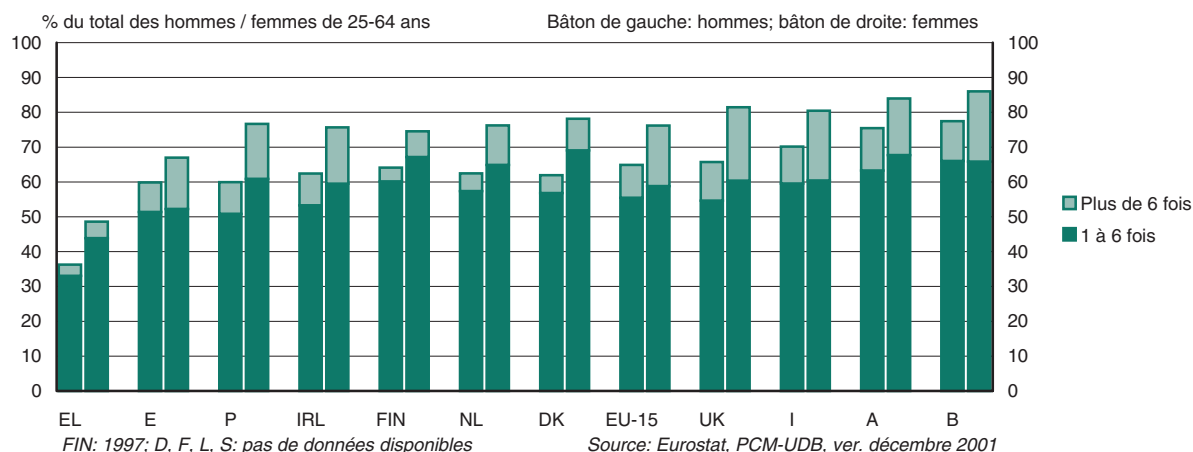
136 Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 25-64 ans, 1998



137 Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 25-64 ans ayant un revenu inférieur à 60 % au revenu médian, 1998


respectivement exprimés par les hommes et les femmes. Celle-ci révèle que la proportion d'hommes se considérant en bonne santé est, dans la plupart des États membres, plus élevée que celle des femmes. On ne constate la situation opposée qu'en Finlande. L'écart y était toutefois minime, de même d'ailleurs, mais en sens inverse, que dans cinq autres pays parmi lesquels le Danemark et la Suède. En toute logique, les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se déclarer en mauvaise santé; tel était le cas dans tous les États membres, mais l'écart n'était significatif qu'au Portugal (20 % des femmes, contre 16 % des hommes).

Il existe, par ailleurs, un lien entre l'état de santé et le niveau de revenu. En 1998, une proportion relativement importante des personnes considérées comme exposées au risque de pauvreté, à savoir celles qui ont un revenu inférieur à 60 % du revenu médian dans le pays où elles résident, estimaient que leur état de santé était mauvais ou à peine satisfaisant. À l'échelon de l'UE, environ 53 % seulement des femmes et 57 % des hommes ayant ce niveau de revenu se déclaraient en bonne santé, ce pourcentage ne dépassant pas, tant pour les femmes que pour les hommes, 40 % en Allemagne et 30 % au Portugal (graphique 137). Dans ce groupe également, et dans la plupart des pays, les femmes étaient

138 Fréquence des visites des hommes et des femmes de 25-64 ans chez un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, 1998


proportionnellement plus nombreuses que les hommes à estimer que leur santé n'était pas bonne; on relève, toutefois, un nombre plus important de pays connaissant la situation inverse (à savoir ceux où une proportion plus élevée d'hommes que de femmes se considéraient en mauvaise santé) que lorsque l'ensemble de la population est pris en considération (Danemark, Suède et Royaume-Uni en particulier et, de façon marginale, l'Autriche).

Visites chez le médecin

Selon le PCM, les femmes se rendent également plus souvent chez le médecin que les hommes. En 1998, 76 % environ des femmes de l'Union âgées de 25 à 64 ans avaient consulté un médecin généraliste une fois au moins au cours de l'année écoulée, et 17 % à plus de six reprises. En revanche, environ 65 % des hommes avaient consulté un médecin, et 9 % seulement plus de six fois (graphique 138).

Les femmes de l'UE se rendent plus fréquemment chez le médecin que les hommes.

Tant la fréquence globale de consultation que l'écart entre les sexes variaient considérablement selon les États membres. C'est en Grèce que la proportion de femmes et d'hommes ayant consulté un médecin était la plus faible, la plupart des citoyens de ce pays n'ayant effectué aucune visite médicale du tout. Dans tous les pays de l'Union, cependant, la proportion de femmes ayant consulté un médecin au cours de l'année écoulée était sensiblement plus élevée que celle des hommes, l'écart étant particulièrement marqué au Danemark, en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni.

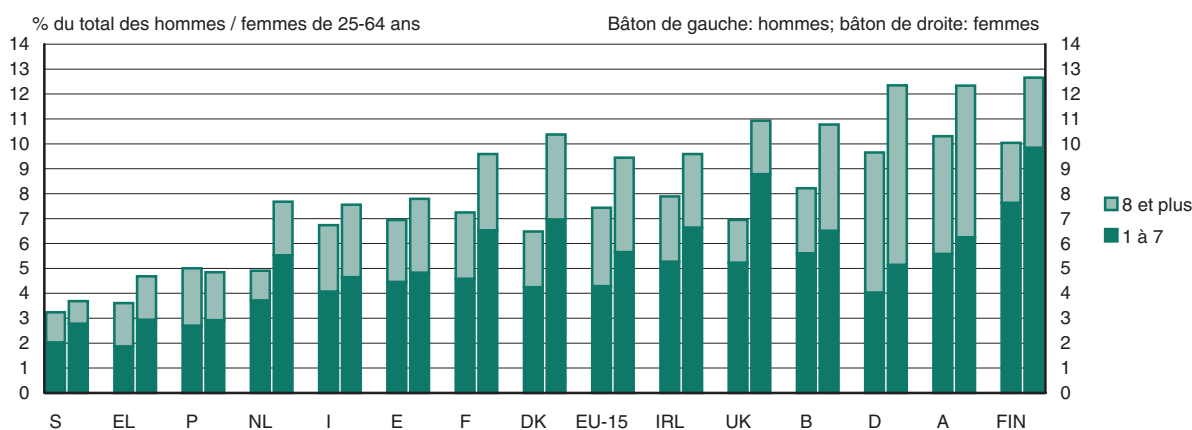
Séjours à l'hôpital

Les femmes sont également hospitalisées plus souvent que les hommes. En 1998, un peu moins de 10 % des femmes âgées de 25 à 64 ans interrogées dans le cadre du PCM avaient passé une nuit au moins à l'hôpital au cours de l'année écoulée, et près de 4 % d'entre elles y avaient séjourné pendant sept nuits ou davantage (graphique 139). Les taux correspondants pour les hommes s'établissaient respectivement à un peu plus de 7 % et de 3 %.

L'hospitalisation est également plus fréquente chez les femmes.

Les chiffres relatifs à la fréquence d'hospitalisation diffèrent, eux aussi, selon les États membres: ils sont, tant pour les femmes que pour les hommes, plus élevés en Allemagne, en Autriche et en Finlande qu'ailleurs — et la durée moyenne des séjours est, en outre, plus longue dans les deux premiers de ces pays — et ils sont nettement plus bas en Grèce, au Portugal et en Suède. Dans tous les États membres, hormis au Portugal où les chiffres sont pratiquement équivalents, les femmes de ce groupe d'âge étaient plus nombreuses que les hommes à avoir passé une nuit au moins à l'hôpital en 1997.

139 Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 25-64 ans au cours des 12 derniers mois, 1998





Partie 3 — Le temps de la retraite



3.1. Aspects démographiques et types de ménage

Nombres relatifs de femmes et d'hommes de 65 ans et plus

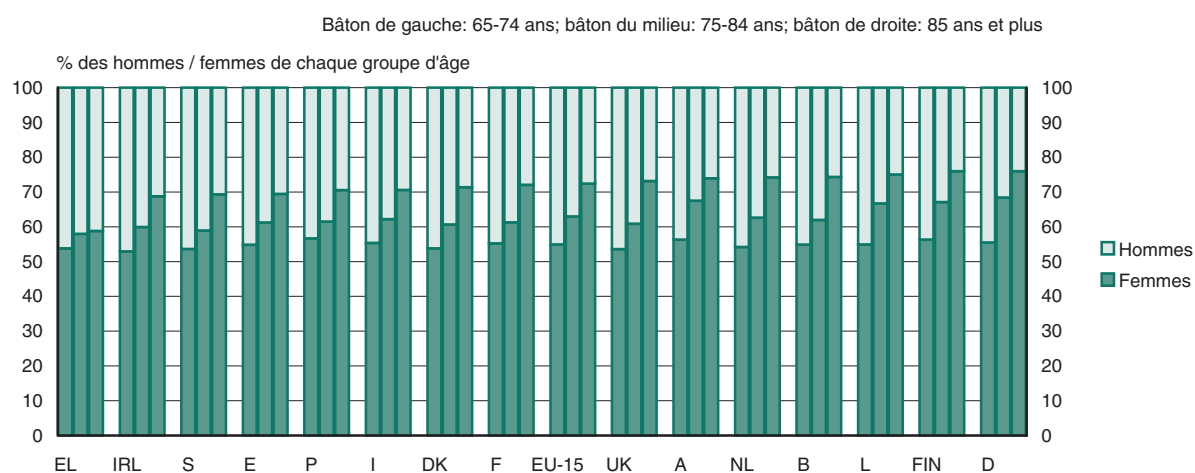
Les femmes ont une forte prépondérance numérique dans le groupe des 65 ans et plus, et cette prépondérance s'accroît encore avec l'âge.

Selon les données démographiques les plus récentes, qui concernent l'année 2000, environ 16 % de la population de l'Union européenne a atteint 65 ans, âge officiel de la retraite dans la plupart des États membres. Les femmes en représentent près de 60 %, et une proportion plus importante encore dans les groupes plus âgés, puisqu'elles sont 65 % parmi les personnes de 75 ans et plus, et 72 % parmi celles de 85 ans et plus (graphique 140).

La part que représentent les 65 ans et plus dans l'ensemble de la population diffère selon les pays de l'Union: elle va de 18 % en Italie et plus de 17 % en Grèce et en Suède, à moins de 14 % aux Pays-Bas et un peu plus de 11 % seulement en Irlande. À l'intérieur de ce groupe, la proportion de ceux qui sont âgés de 75 ans et plus est variable, elle aussi, puisqu'elle va de plus de 50 % en Suède et 48 % au Danemark, à moins de 40 % en Grèce et au Portugal. Mais, quel que soit le nombre relatif de personnes âgées, les femmes sont largement majoritaires dans tous les États membres. En Allemagne, en Autriche et en Finlande, environ 62 % des personnes âgées de 65 ans et plus en 2000 étaient des femmes, qui ne représentaient moins de 57 % de ce groupe d'âge qu'en Grèce (55,5 %) et en Irlande (un peu moins de 57 %).

La prédominance numérique des femmes s'accroît avec l'âge. En Allemagne, plus de 70 % des personnes de 75 ans et plus sont des femmes; elles sont plus de 69 % en Autriche et en Finlande, et plus de 60 % dans tous les autres États membres, la Grèce mise à part. Quant au groupe des 85 ans et plus, les femmes y constituent environ 76 % du total en Allemagne et en Finlande, et leur part n'est inférieure à 70 % qu'en Grèce (59 %), en Espagne, en Irlande et en Suède (69 % environ dans les trois cas).

140 Nombre relatif d'hommes et de femmes de 65 ans et plus dans chaque groupe d'âge, 2000



Espérance de vie des femmes et des hommes de 65 ans et plus

La prépondérance numérique des femmes parmi les personnes âgées s'explique essentiellement par une longévité, ou espérance de vie, différente selon le sexe (elle est aussi, en Europe, une séquelle de la guerre). Selon les dernières estimations (année 1999), les femmes de l'Union arrivant à l'âge de 65 ans peuvent encore espérer vivre 19,5 ans ou davantage, contre environ 15,5 ans en ce qui concerne les hommes, soit près de quatre ans de moins. L'espérance de vie à cet âge a augmenté, tant pour les hommes que pour les femmes, au cours des vingt dernières années, mais de deux ans à peine dans les deux cas. L'écart d'espérance de vie entre les deux sexes s'est donc maintenu (graphique 141).

Si l'espérance de vie à 65 ans varie, ne serait-ce que très légèrement, entre les États membres, la longévité féminine est supérieure à celle des hommes dans tous les États membres, et l'écart est du même ordre de grandeur partout. C'est en France, en Suède, en Espagne et en Italie que l'espérance de vie est la plus longue, tant pour les hommes que pour les femmes, et en Irlande et au Portugal qu'elle est la plus courte, dans les deux cas également.

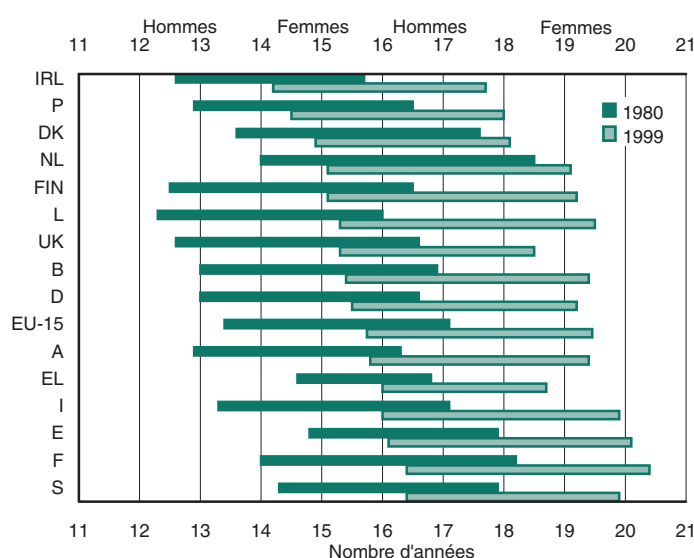
Les femmes et les hommes ont connu, entre 1980 et 1998, un allongement similaire de leur espérance de vie dans la plupart des pays, mais l'importance de cet allongement a fortement varié d'un État membre à l'autre. Il a été relativement modeste pour les deux sexes — mais surtout pour les femmes — au Danemark et aux Pays-Bas, où l'espérance de vie était déjà relativement grande, mais beaucoup plus marqué au Luxembourg et en Autriche, où la longévité se situait en deçà de la moyenne. Cette période a donc marqué un resserrement des écarts entre les pays plutôt qu'entre les femmes et les hommes.

À l'âge de 75 ans, les femmes de l'Union peuvent encore, selon les dernières estimations établies en 1999, espérer vivre plus longtemps que les hommes, à savoir 12 ans, contre 9,5 du côté masculin (graphique 142). Ces chiffres représentent une augmentation de deux ans pour les hommes et d'un peu plus de deux ans pour les femmes par rapport à 1980. Dans cette tranche d'âge également, l'espérance de vie varie entre les États membres, mais l'écart entre les deux sexes reste similaire. C'est en France qu'elle est la plus longue pour les hommes comme pour les femmes, et c'est en Irlande et au Portugal qu'elle est la plus courte. Dans ces deux derniers pays, l'espérance de vie des hommes de 75 ans est inférieure de

Dans l'UE, l'espérance de vie des femmes de 65 ans est supérieure de quatre années en moyenne à celle des hommes.

À l'âge de 75 ans, les femmes de l'UE peuvent espérer vivre, en moyenne, trois ans de plus au moins que les hommes.

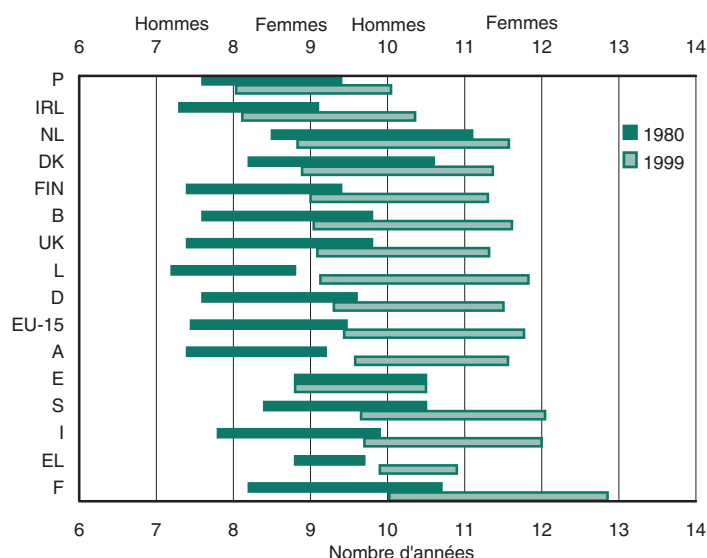
141 Écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes de 65 ans, 1980 et 1999



F, I: 1980-98 ; D 1980: à l'exclusion des nouveaux Länder;

EU-15: estimation

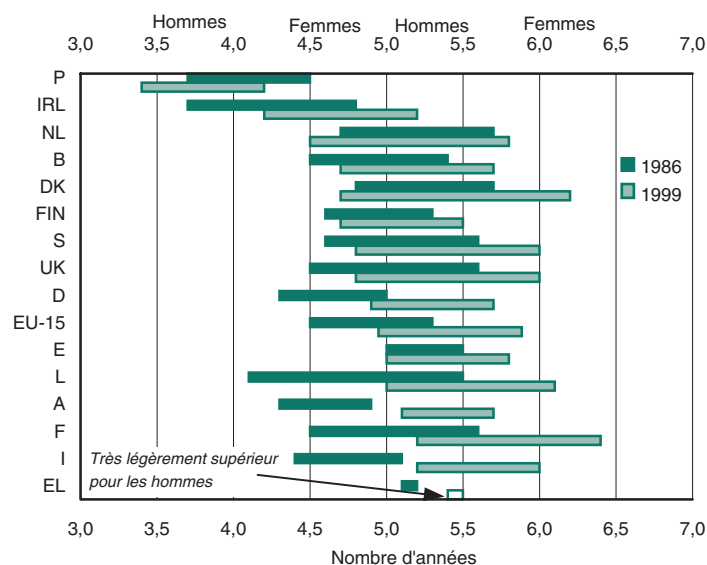
Source: Eurostat, base de données DEMO

142 Écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes de 75 ans, 1980 et 1999

deux ans, en moyenne, à celle des Français du même âge, et l'espérance de vie des femmes est inférieure de près de trois ans à celle des Françaises.

Lorsqu'elles atteignent l'âge de 85 ans, l'espérance de vie moyenne des femmes de l'UE ne dépasse plus celle des hommes que d'une seule année.

À l'âge de 85 ans, les femmes de l'Union ont encore une espérance de vie moyenne de six ans, et les hommes de cinq ans — ce qui correspond à un allongement d'un peu plus de sept mois pour les femmes, et d'un peu moins de cinq mois pour les hommes, par rapport à ce qui était le cas vingt ans auparavant (graphique 143). Comme dans les groupes d'âge plus jeunes, c'est en France que les femmes de 85 ans ont la plus forte espérance de vie, mais celle-ci est également élevée au Danemark; du côté des hommes, c'est en Grèce que l'espérance de vie à cet âge est la plus grande. À l'inverse, toutefois, de ce qui a été observé pour les groupes d'âge inférieurs, on note une légère diminution de l'espérance de vie des hommes de 85 ans au cours des vingt dernières années dans un certain nombre de pays (Danemark, Pays-Bas et Portugal) et une

143 Écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes de 85 ans, 1986 et 1999

stabilisation en Espagne; au Portugal, l'espérance de vie des femmes de cet âge a également quelque peu diminué. C'est en France, en Italie, au Luxembourg et en Autriche que l'augmentation a été la plus marquée, tant pour les femmes que pour les hommes.

L'une des caractéristiques de l'évolution de l'espérance de vie au cours des vingt dernières années dans les différents États membres, que ce soit parmi les aînés ou dans les tranches d'âge inférieures, est effectivement qu'elle a été du même ordre pour les hommes que pour les femmes, de sorte que le pays dans lequel vit un individu se révèle comme un facteur aussi déterminant pour son espérance de vie que le fait qu'il soit un homme ou une femme.

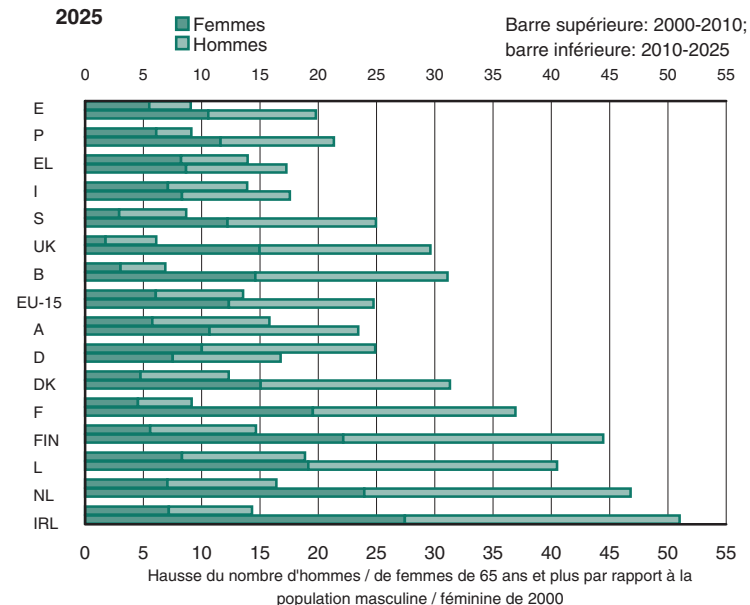
Augmentation anticipée du nombre de femmes et d'hommes de 65 ans et plus

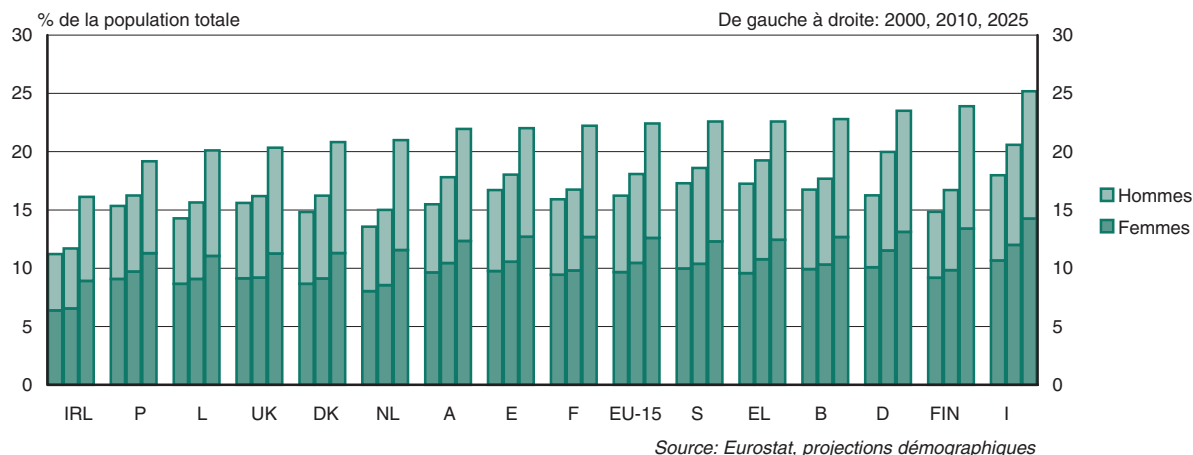
Le vieillissement de la population et l'augmentation continue du nombre des aînés, conjugués au ralentissement de l'accroissement, voire à la diminution du nombre de personnes au sein des catégories plus jeunes, entraîneront, au cours des prochaines décennies, une progression importante de la part des 65 ans et plus dans l'ensemble de la population. Selon les prévisions les plus récentes d'Eurostat (basées sur la projection de référence, qui suppose la poursuite globale des tendances démographiques actuelles), le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus augmentera, dans l'Union, d'un peu plus de 13 % entre 2000 et 2010, et de 25 % supplémentaires pendant les quinze années suivantes. Le taux d'accroissement devrait être plus élevé chez les hommes que chez les femmes durant la première période, et devenir pratiquement équivalent ensuite (graphique 144).

Un accroissement important du nombre de personnes de 65 ans et plus est attendu dans l'UE au cours des 25 prochaines années, et les hommes contribueront davantage que les femmes à ces effectifs supplémentaires.

La progression du nombre de personnes de ce groupe d'âge devrait être particulièrement forte en Allemagne entre 2000 et 2010 (25 % environ), et dépasser 15 % au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche. Cet accroissement devrait se ralentir en Allemagne et en Autriche durant les quinze années suivantes, mais s'accélérer au Luxembourg et aux Pays-Bas, où il atteindrait environ 3 % par an, de sorte que la hausse totale serait de plus de 45 % dans ces derniers États membres cités au cours de la période considérée. Une croissance de même ampleur est également attendue en Irlande et en Finlande. Dans tous les pays sauf en Grèce, en Espagne et au Portugal, où les effectifs supplémentaires seront principalement constitués de femmes, ce sont les hommes qui devraient contribuer le plus largement, entre 2000 et 2010, à l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. Au cours

144 Contribution des hommes et des femmes à la croissance attendue de la population des 65 ans et plus, 2000-2010 et 2010-2025



145 Part des hommes et des femmes de 65 ans et plus dans la population totale en 2000, 2010 et 2025

des quinze années suivantes, l'accroissement se répartira plus également entre les hommes et les femmes.

Cette croissance de la population âgée de 65 ans et plus, assortie dans certains pays d'une diminution des effectifs plus jeunes et, dans d'autres, d'une hausse très modeste de ceux-ci, signifie que la proportion de personnes dans la tranche d'âge supérieure passera, au sein de l'Union, de 16 % de la population totale en 2000 à 18 % en 2010 et à 22,5 % en 2025, soit une progression de plus de 6 points de pourcentage en 25 ans. Dans le même temps, la proportion d'hommes à l'intérieur de ce groupe est appelée à passer de 40,5 % en 2000 à près de 44 % en 2025, à mesure que les cohortes plus jeunes, au sein desquelles les hommes sont représentés de manière plus égale, avanceront en âge (graphique 145).

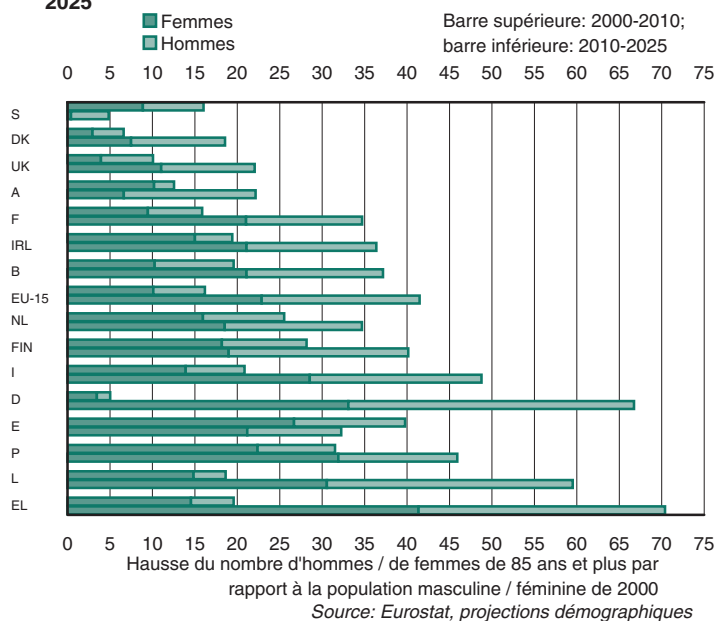
C'est en Finlande qu'est anticipée l'augmentation la plus forte de la proportion de personnes de 65 ans et plus, avec un accroissement escompté de 9 points de pourcentage entre 2000 et 2025; une progression importante est également prévue en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas – reflétant partiellement dans tous ces États membres, hormis les Pays-Bas, une diminution de la population de moins de 65 ans – où elle devrait dépasser, dans les trois cas, 7 points de pourcentage (ce qui implique que 25 % de la population italienne sera âgée de 65 ans et plus). C'est au Portugal, en revanche, que la hausse anticipée devrait être la plus faible (moins de 4 points de pourcentage), de même qu'en Irlande (moins de 5 points); ces deux États membres figurent parmi les rares pays dont la population de moins de 65 ans ne diminuera pas entre 2000 et 2025.

La proportion d'hommes parmi les 65 ans et plus devrait connaître une augmentation particulièrement importante en Allemagne, en Autriche et en Finlande (6 points de pourcentage environ dans les trois cas), ces pays ayant subi des pertes importantes d'effectifs masculins au cours de la Seconde Guerre mondiale. Elle devrait, par contre, rester globalement inchangée en Grèce, en Espagne et au Portugal.

Le taux d'accroissement du nombre de femmes et d'hommes de 75 ans et plus devrait être plus élevé encore, mais il sera identique pour les deux sexes.

L'accroissement de la population de 75 ans et plus devrait être plus impressionnant encore au cours des vingt-cinq années à venir. Selon les dernières estimations, en effet, le nombre de personnes de cette tranche d'âge aura augmenté en 2025 d'environ 50 % par rapport à 2000, et de plus de 70 % aux Pays-Bas et en Finlande. Ces effectifs supplémentaires devraient comprendre un nombre plus ou moins équivalent d'hommes et de femmes à l'échelle de l'Union, mais seront à majorité masculine en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni et dans les trois pays nordiques, et à majorité féminine dans les quatre États membres méridionaux et en France.

146 Contribution des hommes et des femmes à la croissance attendue de la population des 85 ans et plus, 2000-2010 et 2010-2025



Ce phénomène va se traduire par une hausse de la proportion de femmes et d'hommes âgés de 75 ans et plus, laquelle s'établissait à un peu plus de 7 % de l'ensemble de la population de l'Union en 2000, et devrait atteindre 8,5 % en 2010 et près de 11 % en 2025. En 2000, environ 44 % des personnes de 65 ans et plus étaient âgées de 75 ou plus; en 2025, ce pourcentage aura atteint 48 %. La proportion d'hommes au sein de cette tranche d'âge devrait, dans le même temps, passer de moins de 35 % à un peu plus de 40 %.

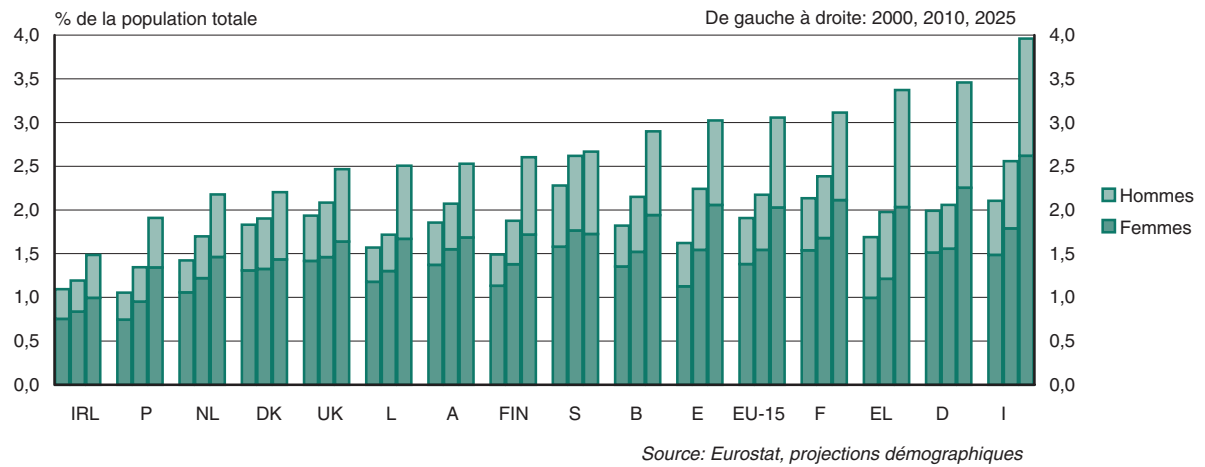
C'est en Italie que la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus devrait enregistrer la plus forte augmentation pour s'établir à 13 % de l'ensemble de la population en 2025, soit une hausse de 5 points de pourcentage (que l'on retrouve en Finlande). La progression la plus forte de la proportion d'hommes devrait, dans ce groupe d'âge également, intervenir en Allemagne, en Autriche et en Finlande, de même qu'au Luxembourg, autant de pays où la part des effectifs masculins devrait passer de 30 % environ à 40 % du total des 65 ans et plus. Une progression modeste est attendue en Grèce et en Espagne, et la proportion d'hommes devrait rester inchangée au Portugal.

Une augmentation plus forte encore est escomptée pour le nombre de femmes et d'hommes de 85 ans et plus, avec un taux moyen de 2 % par an pour l'ensemble de l'Union pendant les vingt-cinq prochaines années. Ce taux serait néanmoins très variable selon les États membres, puisqu'il serait compris entre 3 % environ en Grèce et moins de 1 % au Danemark et en Suède, et dépasserait à peine le pour cent au Royaume-Uni (graphique 146). Hormis dans ces trois derniers pays, les femmes devraient, partout dans l'Union, constituer la plus grande partie des effectifs supplémentaires de ce groupe d'âge.

Au vu de cette progression, les personnes de 85 ans et plus devraient représenter au-delà de 3 % de la population de l'UE en 2025 (presque 1 personne sur 30), contre un peu moins de 2 % (moins d'1 sur 50) en 2000. Les hommes devraient être 34 % parmi les citoyens de ce groupe d'âge, contre 28 % en 2000 (graphique 147).

La proportion de personnes âgées de 85 ans et plus devrait doubler en Italie au cours de cette période (passant de 2 à 4 % de la population totale), et atteindre 3,5 % en Allemagne et en Grèce (ni en Autriche ni en Finlande, toutefois). Hormis en Grèce et au Portugal, la proportion d'hommes devrait augmenter dans tous les États membres, et plus particulièrement, dans ce groupe d'âge également, en Allemagne et en Finlande.

Le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus devrait s'accroître de 2 % par an en moyenne pendant les 25 prochaines années, et les femmes contribueront de manière prépondérante à cette augmentation.

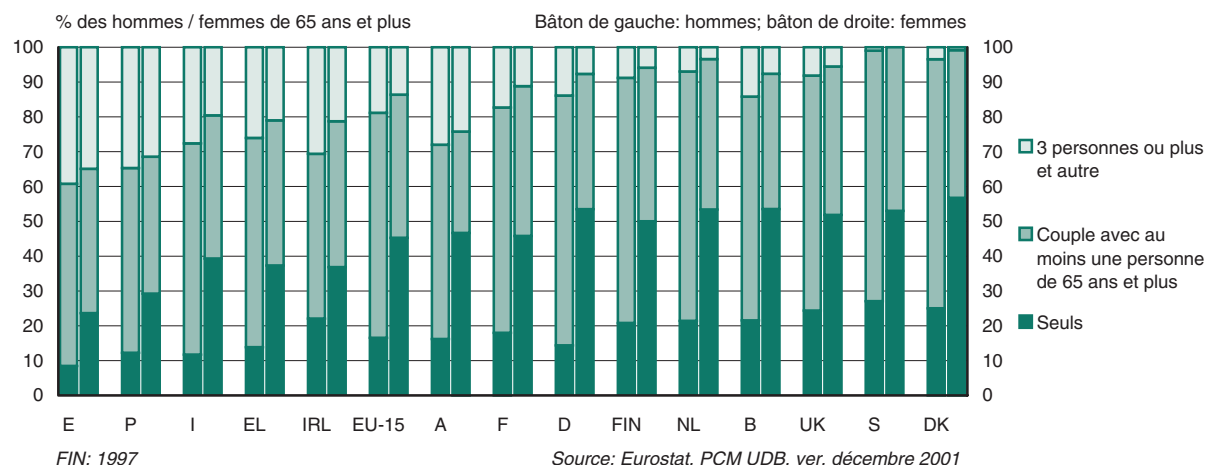
147 Part des hommes et des femmes de 85 ans et plus dans la population totale en 2000, 2010 et 2025

Les femmes de 65 ans et plus sont beaucoup plus nombreuses à vivre seules que les hommes du même âge.

Type de ménage des femmes et des hommes de 65 ans et plus

La prépondérance numérique des femmes par rapport aux hommes de 65 ans et plus se répercute nécessairement sur la typologie des ménages dans lesquels vivent les personnes de cet âge. Ainsi, notamment, les femmes de ce groupe sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à vivre seules, plutôt qu'en couple ou dans un ménage de plusieurs membres. Selon le panel communautaire des ménages (PCM), 45 % environ des femmes de l'Union âgées de 65 ans et plus vivaient seules en 1998, contre 16,5 % seulement des hommes (graphique 148 – il convient de préciser que les chiffres présentés ici concernent les ménages privés et excluent les personnes vivant en collectivités, et notamment en maisons de retraite).

La proportion de femmes et d'hommes vivant seuls variait néanmoins considérablement selon les pays. Dans sept des quatorze États membres pour lesquels des données sont disponibles (le pays manquant étant le Luxembourg) – à savoir les trois pays nordiques, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Royaume-Uni – plus de la moitié des femmes de 65 ans et plus vivaient seules, alors que le taux était de l'ordre d'un quart, voire inférieur encore, dans le cas des hommes. En Irlande et dans les quatre États membres méridionaux, en revanche, moins de 40 % des femmes de cet âge vivaient seules – moins de 30 % en Espagne et au Portugal – contre moins de 15 % des hommes, sauf en Irlande.

148 Hommes et femmes de 65 ans et plus par type de ménage, 1998

Ces variations se traduisent par des disparités dans la proportion de personnes âgées vivant dans des ménages comptant au moins trois personnes, le plus souvent chez un fils ou une fille, ou chez un autre membre de la famille. Au Danemark et en Suède, moins de 5 % des hommes et des femmes de 65 ans et plus vivaient dans ce type de ménage, et ils étaient moins de 10 % aux Pays-Bas, en Finlande et au Royaume-Uni. Le chiffre était par contre de l'ordre de 20 %, voire davantage, en Grèce, en Irlande et en Italie, de même qu'en Autriche, et dépassait 30 % en Espagne et au Portugal. Dans tous les États membres, sans exception, la proportion d'hommes vivant dans des ménages comptant au moins trois personnes était plus élevée que celle des femmes (même si le nombre absolu de femmes vivant dans ce type de ménage restait supérieur à celui des hommes dans la plupart des pays).

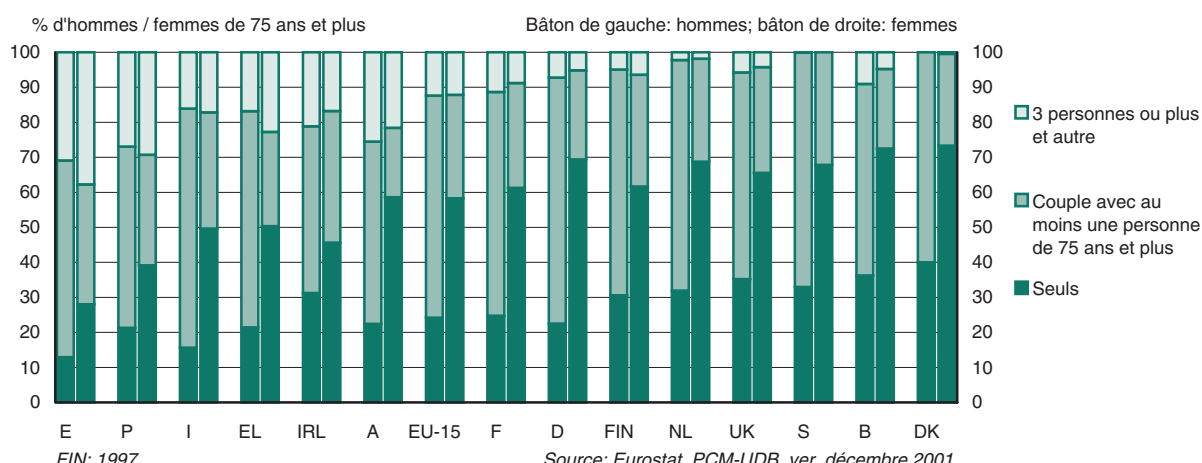
Le fait que la prépondérance numérique des femmes s'accroît avec l'âge implique que la proportion de personnes vivant seules doit, de manière quasiment inévitable, également augmenter. En 1998, l'Union comptait, en moyenne, 58 % de femmes de 75 ans et plus vivant seules, contre 24 % seulement d'hommes, alors qu'un peu plus de 60 % des hommes vivaient en couple, contre 30 % seulement des femmes. Une proportion pratiquement identique des deux sexes vivait dans des ménages formés d'au moins trois personnes (graphique 149).

En Belgique et au Danemark, plus de 70 % des femmes de ce groupe d'âge vivaient seules, et cette proportion était à peine inférieure en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède; elle était, dans tous ces pays, sensiblement supérieure à la proportion correspondante d'hommes, même si celle-ci était plus élevée au Danemark que n'importe où ailleurs dans l'Union (40 %). En Irlande, en revanche, environ 45 % seulement des femmes de 75 ans et plus vivaient seules; elles étaient 40 % au Portugal et moins de 30 % en Espagne. Cette situation a eu pour effet, dans les deux derniers pays cités, qu'une proportion assez importante de femmes et d'hommes vivaient dans des ménages comptant au moins trois personnes (30 % environ au Portugal et près de 40 % en Espagne en ce qui concerne les femmes). Les personnes de 75 ans et plus vivant dans des ménages de plusieurs membres étaient, par contre, l'exception au Danemark et en Suède, et elles étaient 10 % au maximum dans tous les États membres, sauf dans les quatre pays méridionaux, en Irlande et en Autriche.

Contrairement à ce qui a été observé pour le groupe des 65 ans et plus en général, les femmes de 75 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre dans un ménage de deux personnes ou davantage dans les quatre États membres du sud de l'Europe, de même qu'en Finlande. La situation était inverse partout ailleurs, exception faite du Danemark et de la Suède.

L'écart entre les nombres relatifs de femmes et d'hommes vivant seuls s'accroît sensiblement avec l'âge.

149 Hommes et femmes de 75 ans et plus par type de ménage, 1998



3.2. Niveau de revenu

Le taux d'activité professionnelle des femmes et des hommes de 65 ans et plus est très faible dans l'UE.

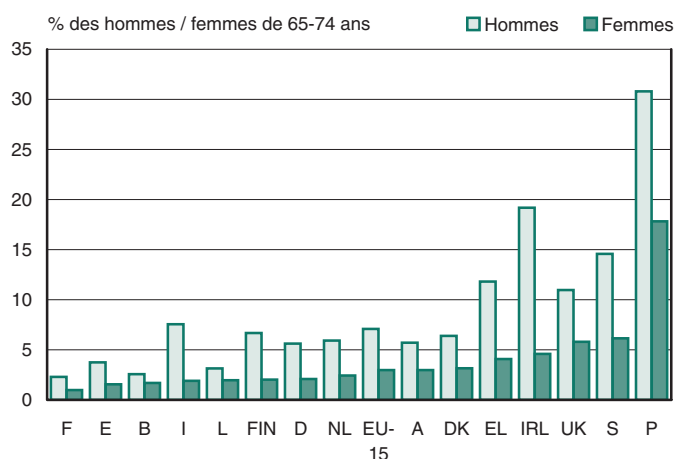
Femmes et hommes de 65 ans et plus encore actifs

Selon l'enquête communautaire sur les forces de travail, environ 7 % des hommes et 3 % des femmes âgés de 65 à 74 ans occupaient encore un emploi dans l'Union en 2000 (graphique 150). Cela dit, les chiffres varient considérablement selon les pays, puisque plus de 30 % des hommes et 18 % des femmes de ce groupe d'âge travaillaient au Portugal – niveaux beaucoup plus élevés que dans le reste de l'UE – contre moins de 4 % des hommes et moins de 2 % des femmes en Belgique, en France, au Luxembourg et en Espagne. On observe, entre ces deux extrêmes, une proportion relativement importante d'hommes de 65 à 74 ans encore actifs en Irlande (19 %), en Suède (15 %), en Grèce (12 %) et au Royaume-Uni (11 %), mais le pourcentage de femmes était, dans tous ces pays, de l'ordre de 4 à 6 % seulement. Dans les autres États membres, la proportion de femmes occupées s'établissait à 3 % environ, voire moins, et la proportion d'hommes était inférieure à 8 %.

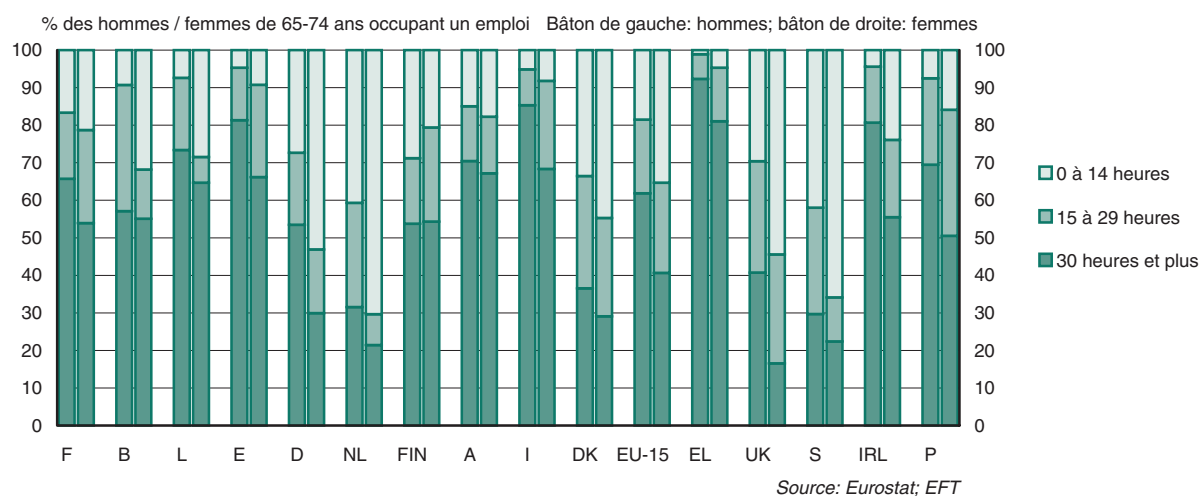
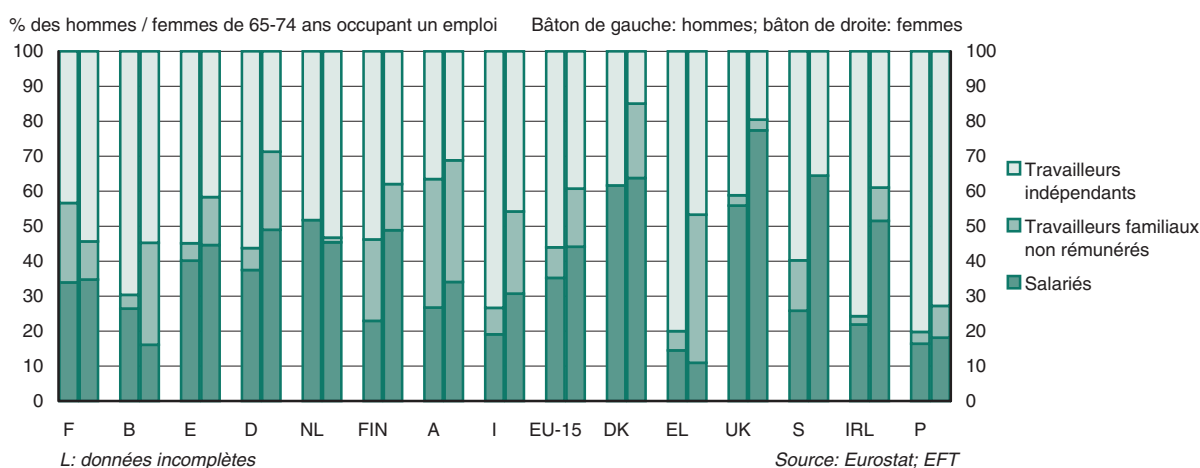
Parmi les personnes de ce groupe d'âge occupant encore un emploi, environ 40 % des hommes et 60 % des femmes travaillaient à temps partiel – moins de 30 heures par semaine – et, parmi eux, 60 % environ des femmes et un peu moins de la moitié des hommes affichaient un horaire hebdomadaire inférieur à 15 heures (graphique 151). Il convient toutefois de préciser que l'importance de l'emploi à temps partiel variait considérablement selon les pays: ainsi, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni, la grande majorité des hommes comme des femmes travaillaient à ce régime (plus de 70 % des hommes, 60 % ou davantage des femmes), et pendant moins de 15 heures par semaine dans la plupart des cas, alors que le régime à temps partiel ne concernait qu'une petite minorité des travailleurs de 65 ans et plus en Grèce, en Espagne, en Italie et en Autriche.

Plus du quart des femmes et des hommes de cette tranche d'âge occupant un emploi dans l'Union travaillaient dans le secteur agricole, contre moins de 5 % des personnes âgées de

150 Taux d'emploi des hommes et des femmes de 65-74 ans, 2000



Source: Eurostat, EFT

151 Hommes et femmes de 65-74 ans occupant un emploi, selon le nombre moyen d'heures habituellement travaillées par semaine, 2000

152 Hommes et femmes de 65-74 ans occupant un emploi, selon le statut professionnel, 2000


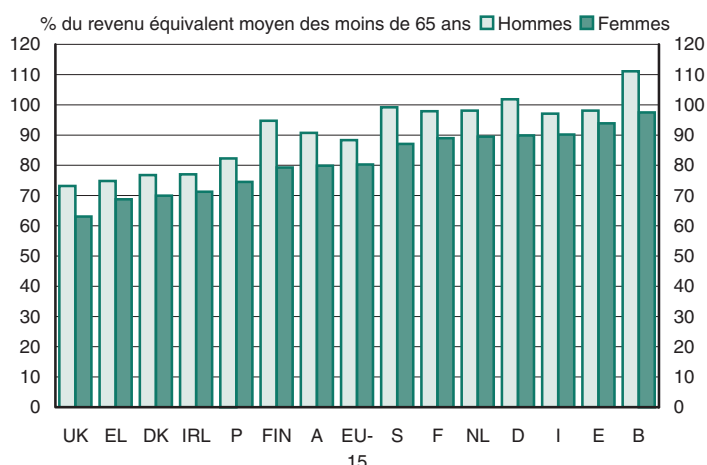
moins de 65 ans. En Grèce, au Portugal et en Autriche, cette proportion était même largement supérieure à la moitié pour les deux sexes (tableau 17 *infra*). Environ 60 % du nombre total des hommes et 40 % des femmes au travail exerçaient une activité indépendante (dans l'agriculture le plus souvent) et 17 % de femmes et 9 % d'hommes étaient des travailleurs familiaux non rémunérés. Un tiers seulement des hommes et moins de la moitié des femmes de ce groupe d'âge encore au travail occupaient donc des emplois rémunérés, cette proportion n'atteignant 20 % ni en Grèce, ni au Portugal, et s'établissant à moins de 25 % pour les hommes en Irlande, en Italie et en Finlande (graphique 152).

Niveau de revenu des femmes et des hommes de 65 ans et plus

Le revenu (équivalent) moyen des femmes de 65 ans et plus était, dans l'ensemble de l'Union, sensiblement inférieur à celui des hommes, voire moins élevé que le revenu moyen des femmes et des hommes de moins de 65 ans. (Le revenu moyen est défini, comme il a déjà été indiqué, comme le revenu équivalent, obtenu en divisant, à l'aide de l'échelle OCDE modifiée, le revenu total du ménage dans lequel vit la personne considérée par le nombre d'équivalents adultes formant ce ménage.) En 1997, le revenu

Dans l'Union, les femmes de 65 ans et plus tendent à avoir des revenus beaucoup moins élevés que les hommes.

153 Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 65 ans et plus par rapport au revenu des moins de 65 ans, 1997



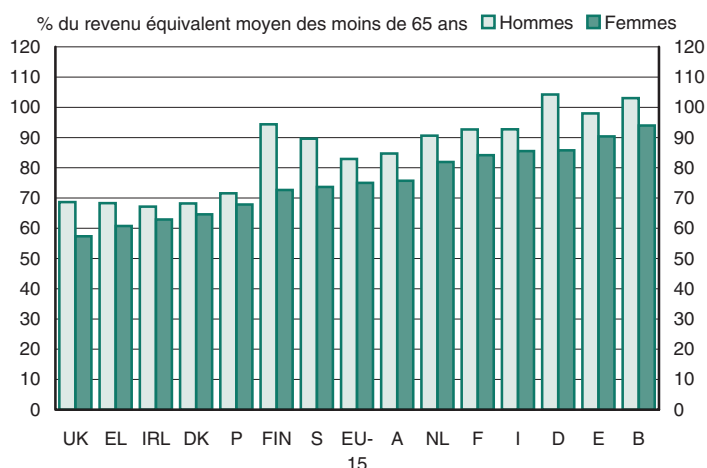
FIN: 1996

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

moyen des femmes était inférieur de 10 % environ à celui des hommes du même groupe d'âge, et de 20 % environ au revenu moyen des moins de 65 ans; le revenu moyen des hommes de 65 ans et plus était, lui aussi, inférieur d'un peu plus de 10 % à celui des travailleurs plus jeunes (graphique 153).

Dans tous les États membres, exception faite de la Belgique et de l'Allemagne, les travailleurs âgés gagnaient moins, en moyenne, que ceux de moins de 65 ans; l'écart était inférieur à 5 % en Espagne, mais atteignait 25 % au Royaume-Uni, en Grèce, au Danemark et en Irlande. Le revenu moyen des femmes de 65 ans et plus était moins élevé que celui des hommes dans tous les États membres, sans exception, l'écart atteignant 4 % à peine en Espagne, 9–12 % dans la plupart des États membres et 15 % environ en Finlande et au Royaume-Uni. Cette variation de l'écart salarial reflète, dans une certaine mesure, le nombre relatif de femmes vivant seules dans les différents pays, par rapport au nombre d'hommes; nous reviendrons plus loin sur cet aspect.

154 Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 75 ans et plus par rapport au revenu des moins de 65 ans, 1997



FIN: 1996

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

Niveau de revenu des femmes et des hommes de 75 ans et plus

Le revenu moyen des aînés tend à diminuer avec l'âge. Les hommes de l'Union âgés de 75 ans et plus touchaient, en moyenne, un revenu équivalent inférieur d'environ 17 % au revenu moyen des travailleurs de moins de 65 ans, et inférieur d'environ 10 % à celui des hommes de 65 à 74 ans. Le revenu moyen des femmes de 75 ans et plus se situait, pour sa part, à un niveau inférieur de 10 % environ à celui des hommes du même groupe d'âge, et inférieur de 25 % environ à la moyenne des moins de 65 ans (graphique 154).

Le revenu moyen des femmes de ce groupe d'âge était inférieur à celui des hommes dans tous les États membres et, le plus souvent, moins élevé encore que le revenu moyen des moins de 65 ans (les exceptions étant la Belgique et l'Allemagne, où le revenu moyen des hommes de ce groupe d'âge était légèrement plus élevé que celui des hommes de moins de 65 ans). L'écart salarial entre les deux sexes atteignait un peu moins de 5 % au Danemark et au Portugal, plus de 15 % en Allemagne, en Suède et au Royaume-Uni, voire plus de 20 % en Finlande, autant de pays où une proportion importante de femmes de cet âge vivaient seules.

Niveau de revenu et type de ménage

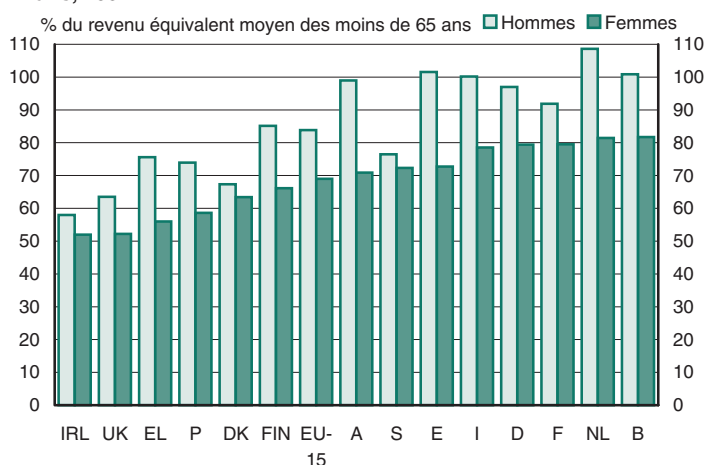
Le revenu moyen des femmes de 65 ans et plus vivant seules était, dans tous les États membres, sensiblement moins élevé que celui des femmes de cet âge vivant dans des ménages qui comptent d'autres membres. Au niveau de l'UE, le revenu moyen des femmes vivant seules était, en effet, inférieur de plus de 20 % à celui des femmes vivant en ménage, et de plus de 30 % à celui des femmes et des hommes de moins de 65 ans (graphique 155). En Grèce, en Irlande et au Royaume-Uni, ce revenu moyen se situait de 40 à 50 % en deçà du revenu moyen des travailleurs de moins de 65 ans.

Si les hommes de ce groupe d'âge vivant seuls avaient, eux aussi, un revenu moyen inférieur à celui de leurs homologues vivant dans d'autres types de ménages, la différence était nettement moins prononcée. En Belgique et aux Pays-Bas surtout, les hommes vivant seuls touchaient même un revenu moyen plus élevé que les moins de 65 ans. Le revenu moyen des hommes seuls était partout supérieur à celui des femmes seules, et l'écart était généralement très important, puisqu'il dépassait 20 % dans neuf des treize États membres pour lesquels des données sont disponibles.

Le revenu moyen des femmes de 75 ans et plus est également inférieur de 10 % environ à celui des hommes.

Les femmes de 65 ans et plus vivant seules ont, en moyenne, un revenu nettement inférieur à celui des femmes du même âge vivant dans d'autres types de ménages; la différence est moins prononcée du côté des hommes.

155 Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 65 ans et plus vivant seuls par rapport au revenu des moins de 65 ans, 1997



FIN: 1996

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

Risque de pauvreté pour les 65 ans et plus

Les femmes de 65 ans et plus sont davantage exposées que les hommes au risque de pauvreté.

Il découle de l'écart entre leurs revenus moyens respectifs que les femmes âgées de 65 ans et plus sont davantage exposées que leurs homologues masculins au risque de pauvreté. La pauvreté est définie comme un niveau de revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian dans le pays considéré (il s'agit, comme on l'a indiqué plus haut, de la définition conventionnelle adoptée dans l'Union). L'UE comptait, en 1997, environ 21 % de femmes de ce groupe d'âge dont le revenu n'atteignait pas ce seuil, contre 16 % des hommes et 15 % des moins de 65 ans (graphique 156).

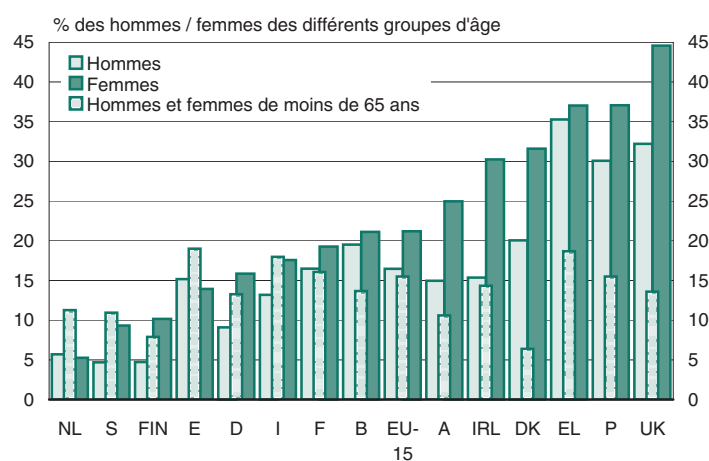
Tant la probabilité pour une personne de 65 ans ou plus d'avoir un revenu inférieur à 60 % du revenu médian que la différence entre les nombres relatifs de femmes et d'hommes concernés varient fortement entre les États membres. Le risque de pauvreté engendré par le niveau de revenu touchait plus d'un tiers des personnes âgées de 65 ans au moins en Grèce, au Portugal et au Royaume-Uni, et plus d'un quart de ces personnes au Danemark. Aux Pays-Bas, en Finlande et en Suède, en revanche, il concernait moins de 10 % des personnes de ce groupe d'âge. Aux Pays-Bas et en Suède, la proportion de personnes âgées dont le revenu se situait en deçà du seuil de pauvreté était moins élevée que chez les moins de 65 ans; tel était également le cas en Espagne et en Italie. Elle était, en revanche, sensiblement supérieure dans la plupart des autres États membres, et plus particulièrement au Danemark, en Grèce, au Portugal et au Royaume-Uni – autant de pays où une part importante des personnes menacées de pauvreté étaient, dès lors, âgées de 65 ans ou plus.

Dans dix des quatorze États membres pour lesquels des données sont disponibles, le nombre relatif de femmes de 65 ans et plus menacées de pauvreté était plus élevé que celui des hommes; dans les quatre autres, les deux chiffres étaient pratiquement identiques. La différence était particulièrement marquée au Danemark, en Irlande et au Royaume-Uni, puisque, dans chacun de ces pays, la proportion de femmes de ce groupe d'âge ayant un revenu inférieur à 60 % du revenu médian dépassait celle des hommes de plus de 10 points de pourcentage.

Le risque persistant de pauvreté est également plus grand pour les femmes que pour les hommes de 65 ans et plus.

La moitié environ des hommes âgés de 67 ans et plus, et un peu plus de la moitié des femmes, ayant perçu un revenu inférieur à 60 % du revenu médian en 1997, n'avaient pas eu de revenu supérieur à ce seuil les deux années précédentes, à savoir 1995 et 1996 (la limite d'âge est fixée ici à 67 et non 65 ans pour inclure ceux qui avaient 65 ans et plus pendant ces deux années antérieures). Ils peuvent donc être considérés comme

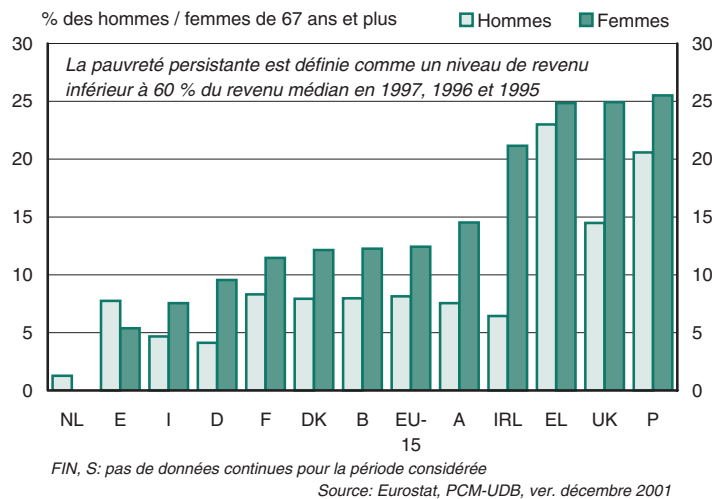
156 Hommes et femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, 1997



FIN: 1996

Source: Eurostat, PCM-UDB, ver. décembre 2001

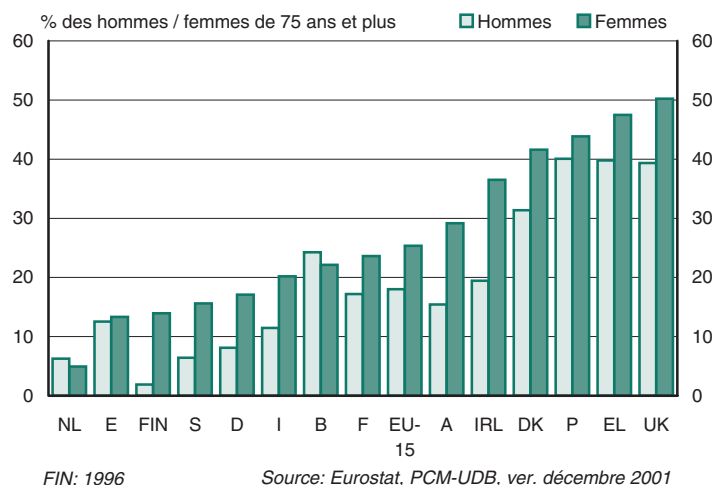
157 Hommes et femmes de 67 ans et plus menacés de pauvreté persistante, 1997

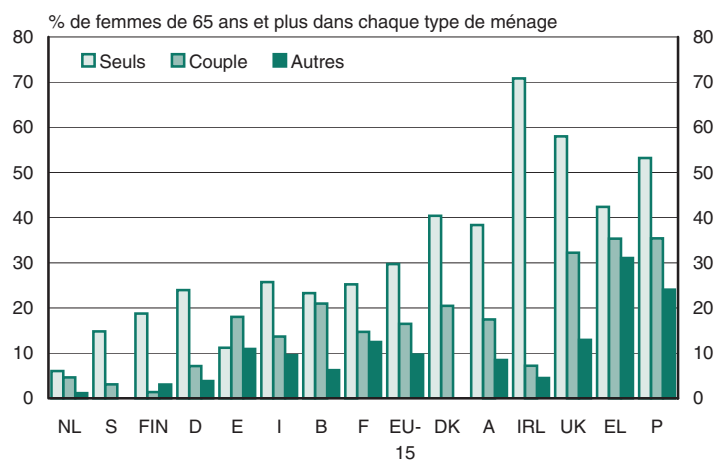


étant exposés à un risque persistant de pauvreté. À l'échelon de l'UE, environ 8 % des hommes et 12 % des femmes de ce groupe d'âge se trouvaient dans cette situation (graphique 157). Les nombres relatifs concernés variaient fortement selon les États membres et correspondaient globalement à la proportion de femmes et d'hommes ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté en 1997.

En Grèce, au Portugal et au Royaume-Uni, 25 % environ des femmes de 67 ans et plus étaient exposées à un risque persistant de pauvreté, tel que nous l'avons défini ci-dessus, et leur pourcentage était supérieur à celui des hommes dans les trois pays, en particulier au Royaume-Uni, où l'écart entre les sexes atteignait une dizaine de points de pourcentage. Dans cinq des autres États membres pour lesquels des données sont disponibles (elles n'existent pas pour trois années consécutives en Finlande et en Suède), la proportion de femmes dont le revenu se situe en permanence en deçà du seuil de pauvreté était de l'ordre de 12 %, voire davantage (21 % en Irlande), alors que la proportion correspondante d'hommes ne dépassait 7-8 % (6 % en Irlande) dans aucun d'eux. Le risque de pauvreté persistante était, en revanche, pratiquement nul aux Pays-Bas.

158 Hommes et femmes de 75 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, 1997



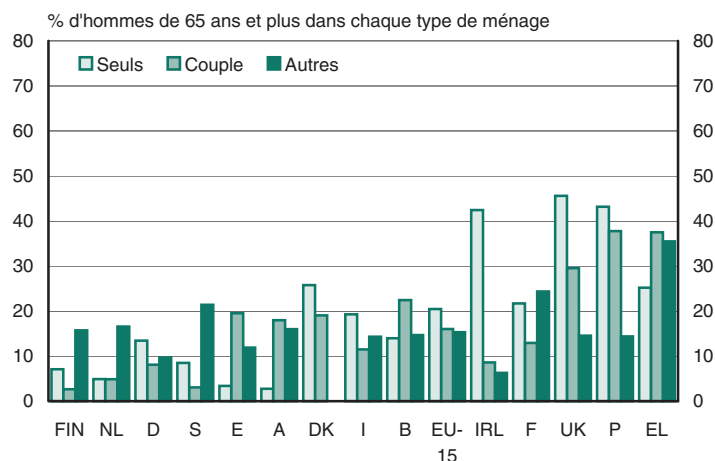
159 Femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, selon le type de ménage, 1997


La proportion de la population ayant un revenu en deçà du seuil de pauvreté augmente avec l'âge, surtout chez les femmes.

Risque de pauvreté pour les 75 ans et plus

La probabilité de toucher un revenu inférieur à 60 % du revenu médian tend à augmenter avec l'âge à partir de 65 ans. En 1997, environ 25 % des femmes de l'Union âgées de 75 ans et plus, de même que 18 % des hommes, avaient un revenu équivalent se situant en deçà de ce seuil (graphique 158). Au Danemark, en Grèce et au Portugal, plus de 40 % des femmes de cet âge avaient un revenu au-dessous du seuil de pauvreté, et la proportion dépassait 50 % au Royaume-Uni. Si ces chiffres étaient supérieurs à ceux relevés pour les hommes, avec un écart considérable partout sauf au Portugal, le nombre relatif d'hommes ayant un revenu de ce niveau n'en restait pas moins substantiel dans les quatre cas, puisqu'il dépassait 30 % au Danemark et se situait autour de 40 % dans les trois autres pays.

Aux Pays-Bas, en revanche, 5-6 % seulement des femmes et des hommes de ce groupe d'âge avaient un revenu inférieur à 60 % du revenu médian. En Allemagne, en Finlande et en Suède, leur proportion ne dépassait pas 10 % pour les hommes, mais elle était comprise, dans les trois pays, entre 14 et 17 % pour les femmes.

160 Hommes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, selon le type de ménage, 1997


Risque de pauvreté et type de ménage

La probabilité d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian est notamment liée au type de ménage, comme nous l'avons évoqué plus haut. Ce facteur est particulièrement important en ce qui concerne les femmes. En 1997, environ 30 % des femmes de 65 ans et plus vivant seules dans l'Union avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté, soit un taux 2 fois supérieur à celui des femmes qui vivaient avec un époux ou un partenaire (graphique 159). Le chiffre correspondant était de 20 % pour les hommes (graphique 160).

Le risque de pauvreté était particulièrement grand pour les femmes de cet âge vivant seules au Portugal, au Royaume-Uni et en Irlande où la proportion de celles touchant un revenu inférieur à 60 % du revenu médian s'établissait respectivement à 53, 58 et 71 %, et dépassait de plus de 10 points de pourcentage la proportion masculine correspondante (l'écart approchait des 30 points de pourcentage en Irlande) — ce qui signifie, toutefois, que plus de 40 % des hommes de 65 ans et plus étaient, eux aussi, dans une situation de risque de pauvreté dans ces États membres. Les Pays-Bas, l'Espagne et la Suède étaient les seuls pays où la proportion de femmes de ce groupe d'âge vivant seules, et ayant un niveau de revenu inférieur au seuil de pauvreté, était largement inférieure à 20 %, même si, en Espagne et en Suède, leur nombre relatif restait, comme dans tous les autres États membres, beaucoup plus élevé que celui des hommes.

La pauvreté menace davantage les personnes de 65 ans et plus lorsqu'elles vivent seules, même si le risque est moindre pour les hommes.

Tableau 17 – Taux d'emploi des hommes et des femmes par secteur, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
<i>% des hommes / femmes de moins de 65 ans occupant un emploi</i>																
Hommes																
Agriculture	2	5	3	14	8	5	11	6	3	4	5	8	9	4	2	5
Industrie	28	27	34	18	24	27	23	28	17	23	30	25	32	31	27	28
Construction	11	13	14	11	17	11	17	12	13	11	14	22	13	11	13	13
Services de base	30	32	27	34	31	31	30	31	28	34	30	27	30	33	35	31
Services avancés	8	6	6	8	8	6	8	7	19	8	7	6	3	5	8	7
Services publics & collectifs	21	17	16	15	12	19	11	17	20	21	14	12	13	17	15	16
Femmes																
Agriculture	1	2	2	18	5	3	2	4	1	2	6	11	4	1	1	3
Industrie	11	13	17	12	13	14	14	20	5	9	13	22	14	11	11	14
Construction	1	1	3	0	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	2
Services de base	31	28	34	34	43	33	36	33	34	34	38	33	30	27	35	34
Services avancés	9	8	9	11	11	8	16	8	22	9	13	9	9	6	11	9
Services publics & collectifs	47	48	35	25	27	41	31	33	35	44	29	24	43	53	41	37
<i>% des hommes / femmes de 65 ans et plus occupant un emploi</i>																
Hommes																
Agriculture	19	26	15	56	25	37	61	23	40	26	53	68	51	48	11	31
Industrie	6	13	23	6	12	8	6	13	0	11	11	6	14	7	14	13
Construction	5	11	10	2	4	2	4	5	10	1	3	3	12	4	8	6
Services de base	56	31	36	27	39	31	18	39	19	48	20	16	17	27	48	35
Services avancés	3	3	7	4	6	6	4	5	7	6	7	3	0	5	6	5
Services publics & collectifs	11	16	10	5	14	15	6	15	24	7	6	3	6	8	14	11
Femmes																
Agriculture	10	21	14	65	21	24	22	13	38	16	49	72	22	18	5	27
Industrie	7	15	14	4	6	5	5	12	9	0	1	4	0	0	7	7
Construction	0	10	3	1	1	2	0	2	0	0	5	0	0	4	2	2
Services de base	53	40	42	20	50	49	42	50	16	25	30	17	50	37	44	38
Services avancés	18	0	12	7	9	10	11	9	0	9	10	2	2	4	9	8
Services publics & collectifs	12	14	15	3	14	11	19	14	37	50	5	6	25	38	33	18

Note: les catégories de la NACE sont agrégées comme suit: Agriculture (A+B), Industrie (C+D+E), Construction (F), Services de base (G+H+I+O+P), Services avancés (J+K+Q), Services publics et collectifs (L+M+N).

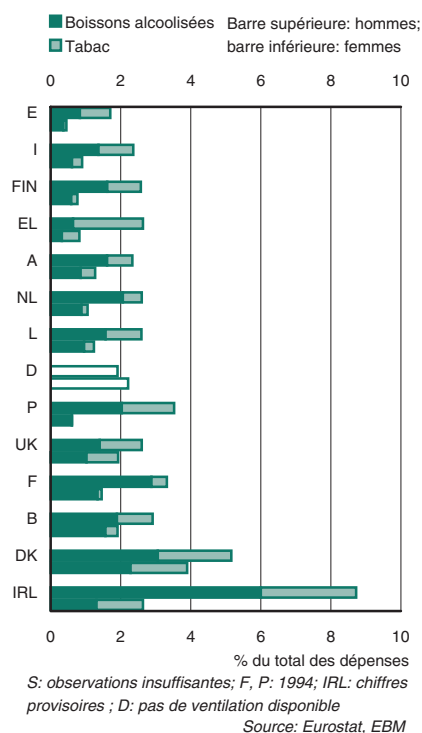
Source: Eurostat, EFT

3.3. Modes de vie

Habitudes de dépenses des femmes et des hommes de 65 ans et plus

Des éléments concernant les habitudes de dépenses respectives des femmes et des hommes retraités peuvent être déduits, comme dans le cas des groupes plus jeunes, des données de l'enquête communautaire sur le budget des ménages relatives aux personnes vivant seules. Ces habitudes de dépenses permettent, à leur tour, de se faire une idée du mode de vie des femmes et des hommes de 65 ans et plus.

161 Dépenses en boissons alcoolisées et en tabac des personnes de 65 ans et plus vivant seules, 1999



Alcool et tabac

Les hommes de l'Union âgés de 65 ans et plus tendent à dépenser beaucoup plus que les femmes en alcool, et surtout en tabac. Dans neuf États membres, en effet, les hommes de ce groupe d'âge ont consacré une part deux fois plus élevée au moins de leur budget à l'achat de bière, de vin et de boissons alcoolisées; dans deux autres, leurs dépenses étaient de plus de 60 % supérieures à celles des femmes (graphique 161). En ce qui concerne le tabac, les hommes ont dépensé trois fois plus au moins que les femmes dans dix États membres. Une comparaison avec la population plus jeune fait apparaître que, dans la plupart des pays, les hommes et les femmes de 65 ans et plus ont consacré à l'alcool autant d'argent, ou presque, que le groupe d'âge précédent, mais que leurs dépenses en tabac ont été beaucoup plus modestes, surtout chez les femmes.

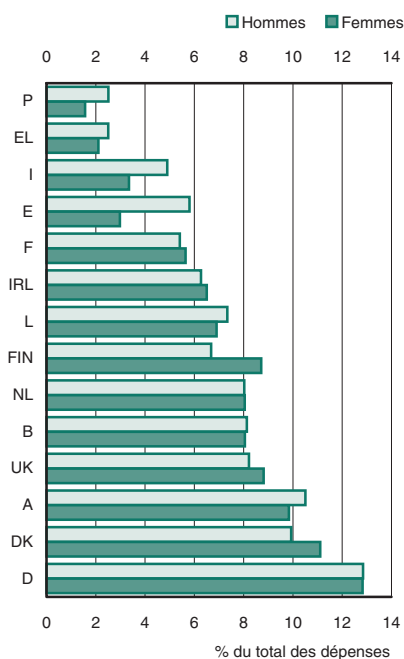
Loisirs et culture

Dans la plupart des pays de l'Union, les femmes et les hommes de 65 ans et plus affectent une part similaire de leur budget aux activités récréatives et culturelles; cette part est cependant beaucoup moins élevée que chez les moins de 65 ans. Dans huit des quinze États membres, les femmes de 65 ans et plus consacraient à ces activités une part de budget très proche de celle observée chez les hommes, et dans neuf États membres, ce poste représentait, pour les deux sexes, une part inférieure de plus de 25 % à celle allouée à ces activités par les personnes plus jeunes. Au Danemark, en Finlande et en Suède, les femmes dépensaient plus que les hommes, mais la situation était inverse en Espagne, en Italie, au Portugal et en Autriche (graphique 162).

À l'intérieur même du budget des loisirs et de la culture, et dans tous les pays sauf le Danemark, les hommes de 65 ans et plus ont dépensé, en 1999, des montants supérieurs, ou tout au plus analogues, à ceux affectés par les femmes à l'acquisition de postes de télévision, de chaînes stéréo et d'autres appareils audiovisuels. Cependant — et cette constatation n'est sans doute guère surprenante — la part de budget allouée à ce type d'achats était sensiblement moins élevée dans cette tranche d'âge que chez les personnes de moins de 65 ans (tableau 18). Par ailleurs, et à l'inverse de ce qui a été observé chez les plus jeunes, les femmes ont, dans onze États membres, dépensé plus que les hommes en équipements de loisirs, matériels de sport, jeux et hobbies, et elles ont consacré à ces achats un montant du même ordre que les hommes dans trois des quatre autres pays.

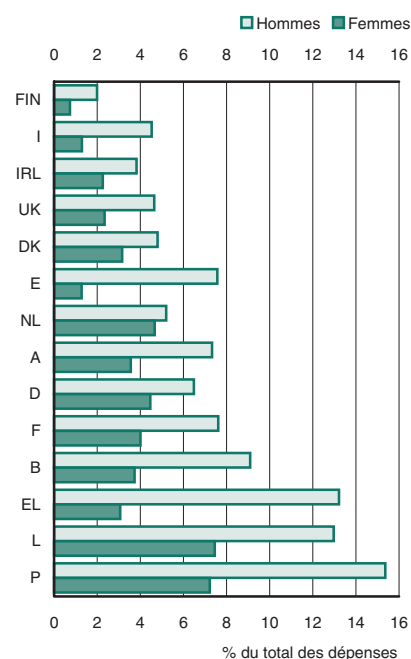
Les hommes de ce groupe d'âge ont toutefois affecté, comme les plus jeunes, une part plus importante de leur budget aux services récréatifs, culturels et sportifs (utilisation d'installations

162 Dépenses en activités récréatives et culturelles des personnes de 65 ans et plus vivant seules, 1999



S: observations insuffisantes; F, P: 1994;
IRL: chiffres provisoires; A: y compris les déplacements touristiques Source: Eurostat, EBM

163 Dépenses en hôtels et restaurants des personnes de 65 ans et plus vivant seules, 1999



S: observations insuffisantes; F, P: 1994;
IRL: chiffres provisoires Source: Eurostat,

sportives et tickets d'entrée dans les stades, les cinémas et les théâtres): tel était le cas dans neuf États membres, les montants étant sensiblement identiques dans les autres.

Comme dans le cas des moins de 65 ans, aucune tendance systématique ne permet d'établir si ce sont les hommes ou les femmes qui dépensent le plus en livres, journaux et périodiques. Dans les quatre États membres méridionaux et au Danemark, les dépenses consacrées aux lectures étaient plus élevées du côté des hommes, mais on observait la situation inverse aux Pays-Bas, en Autriche, en Finlande et au Royaume-Uni.

Tout comme les moins de 65 ans également, les femmes de 65 ans et plus allouaient une part plus importante de leur budget aux vacances à forfait dans sept États membres, et une part équivalente dans six autres. Dans ce domaine, les dépenses des hommes n'étaient supérieures à celles des femmes qu'en Espagne et en Italie.

Hôtels et restaurants

Chez les personnes âgées, comme chez les plus jeunes, les hommes dépensent plus que les femmes en hôtels et en restaurants. En 1999, les hommes de 65 ans et plus ont consacré aux nuitées et aux repas à l'extérieur une part de leur budget plus de trois fois supérieure à celle des femmes en Grèce, en Espagne, en Italie et en Suède, et plus de deux fois supérieure au Portugal, en Belgique, en Autriche et en Finlande. L'écart n'était inférieur à 50 % qu'aux Pays-Bas (graphique 163).

Produits médicaux

Il est difficile de comparer les dépenses consacrées aux soins de santé dans les différents pays, étant donné que leur niveau reflète à la fois les pratiques administratives nationales et les habitudes individuelles. Ainsi, les pays où les dépenses des habitants en produits

Tableau 18 – Dépenses de consommation des ménages d'une personne sans enfant à charge dont le chef de ménage est âgé de 65 ans et plus, 1999

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
	% du total des dépenses														
Boissons alcoolisées – 02.1¹															
Hommes	1,9	3,1	1,9	0,6	0,8	2,9	6,0	1,4	1,6	(2,1)	1,6	2,0	1,6	:	1,4
Femmes	1,6	2,3	2,2	0,3	0,4	1,3	1,3	0,6	1,0	0,9	0,9	0,6	0,6	(0,9)	1,0
Tabac – 02.2															
Hommes	1,0	2,1	:	2,0	0,9	0,4	2,7	1,0	1,0	(0,5)	0,7	1,5	1,0	:	1,2
Femmes	0,3	1,6	:	0,5	0,1	0,1	1,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,0	0,2	(0,4)	0,9
Produits, appareils et matériels médicaux – 06.1															
Hommes	2,8	2,7	2,6	2,5	1,3	2,1	0,9	3,7	1,0	(0,5)	1,4	2,7	2,9	:	0,9
Femmes	3,0	2,1	3,0	3,8	1,7	4,7	1,0	5,6	2,0	1,4	1,8	5,2	4,4	(3,3)	1,0
Matériel audiovisuel et de traitement de l'information – 09.1															
Hommes	0,7	1,2	1,3	0,3	0,7	1,3	0,2	0,9	0,7	(1,1)	0,9	1,3	0,3	:	0,7
Femmes	0,3	1,4	1,1	0,2	0,4	0,9	0,2	0,6	0,5	1,1	0,7	0,3	0,3	(0,5)	0,5
Autres biens durables et articles à fonction récréative et culturelle – 09.2+09.3															
Hommes	1,4	1,1	2,2	0,5	0,5	1,2	0,8	0,9	2,0	(2,2)	0,9	0,3	1,0	:	0,7
Femmes	1,8	2,3	2,1	0,5	0,7	1,5	1,3	1,1	1,9	1,8	1,7	0,5	1,4	(1,6)	1,6
Services récréatifs et culturels – 09.4															
Hommes	3,8	3,6	3,2	1,1	1,9	1,1	2,4	1,0	1,8	(1,8)	3,5	0,6	2,5	:	2,9
Femmes	2,6	3,4	3,0	0,7	0,5	1,3	2,1	0,4	1,2	1,7	2,0	0,4	2,4	(2,5)	2,7
Journaux, livres et articles de papeterie – 09.5															
Hommes	1,7	3,1	2,2	0,6	1,6	1,4	2,1	1,4	1,0	(2,0)	1,7	0,4	2,4	:	1,7
Femmes	2,0	2,3	2,2	0,5	0,6	1,6	2,0	0,9	0,9	2,3	2,1	0,2	3,0	(5,6)	2,0
Forfaits touristiques – 09.6²															
Hommes	0,6	0,9	3,9	0,0	1,1	0,3	0,7	0,7	1,7	(0,9)	3,5	0,0	0,5	:	2,2
Femmes	1,4	1,8	4,4	0,2	0,8	0,3	0,8	0,4	2,4	1,3	3,3	0,1	1,6	(1,7)	2,1
Restaurants et hôtels – 11															
Hommes	9,1	4,8	6,5	13,2	7,6	7,6	3,8	4,5	13,0	(5,2)	7,3	15,4	2,0	:	4,6
Femmes	3,7	3,2	4,5	3,1	1,3	4,0	2,3	1,3	7,5	4,7	3,6	7,2	0,7	(1,3)	2,3

Les chiffres mentionnés dans les différentes catégories font référence à la classification COICOP.

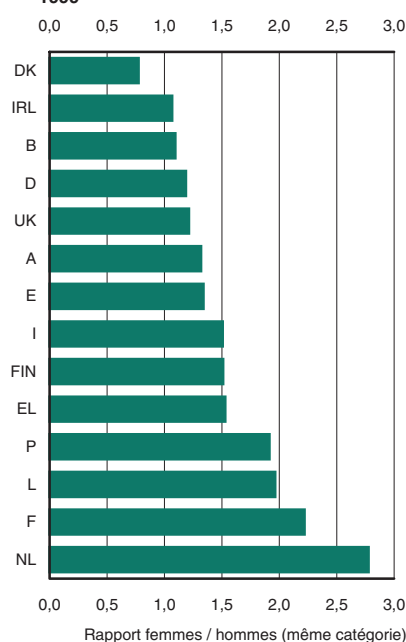
F et P: 1994; IRL: chiffres provisoires; les chiffres entre parenthèses sont publiés avec une réserve quant à leur fiabilité.

¹ D: chiffres regroupant les boissons alcoolisées et le tabac.

² A: y compris les déplacements touristiques.

Source: Eurostat, Enquête sur le budget des ménages

164 Dépenses en produits médicaux des femmes de 65 ans et plus vivant seules en proportion de celles des hommes, 1999



S: observations insuffisantes; F, P: 1994;

IRL: chiffres provisoires

Source: Eurostat, EBM

médicaux sont relativement faibles sont généralement ceux où la plupart de ces produits peuvent être obtenus gratuitement, et les médicaments et prothèses à un prix symbolique. Quant aux pays où ces dépenses sont relativement élevées, il s'agit le plus souvent de ceux où les consommateurs paient le prix plein, ou presque, avant d'être totalement ou partiellement remboursés par l'État. Cela étant dit, les chiffres des dépenses en produits médicaux n'en permettent pas moins d'établir la différence entre la consommation des femmes et celle des hommes à l'intérieur de chaque pays.

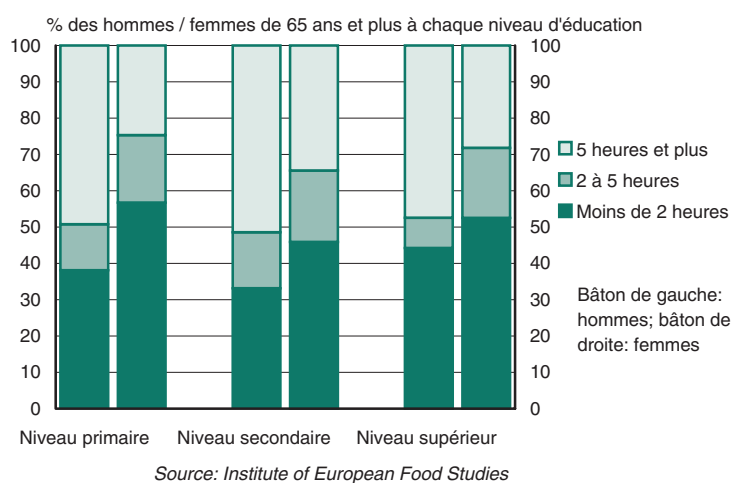
Les femmes de 65 ans et plus ont consacré une part plus importante de leur budget que les hommes à des médicaments et prothèses dans tous les pays de l'Union, hormis le Danemark et la Grèce, où les hommes ont dépensé plus que les femmes (graphique 164).

L'écart entre les dépenses des femmes et des hommes dans ce domaine était particulièrement prononcé en France, en Italie, au Portugal et en Suède, de même qu'aux Pays-Bas, où le niveau des dépenses (directes) était sensiblement plus bas. Dans chacun de ces cinq pays, les femmes ont consacré aux produits médicaux une part de leur budget supérieure de plus de la moitié à celle des hommes; en Suède, cette part était près de quatre fois plus élevée.

Activité physique

Contrairement à ce qui est le cas chez les femmes, les hommes de 65 ans et plus sont davantage enclins à pratiquer une activité physique que leurs homologues plus jeunes. Selon l'enquête effectuée en 1997 par l'IEFS (Institute of European Food Studies), près des deux tiers

165 Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, selon leur niveau d'éducation, 1997



des hommes de ce groupe d'âge, mais un peu plus de la moitié seulement des femmes, consacraient deux heures par semaine à une forme ou une autre d'exercice physique; et la moitié des hommes, contre moins d'un tiers des femmes, y consacraient cinq heures par semaine ou davantage (graphique 165 et tableau 19).

Contrairement à ce qui a été observé parmi les personnes de moins de 65 ans, les hommes ayant une formation universitaire sont moins nombreux que ceux qui n'ont pas dépassé le niveau secondaire à pratiquer une activité physique pendant deux heures au moins par semaine, et également moins enclins à consacrer cinq heures ou davantage à une forme ou une autre d'exercice. En ce qui concerne les femmes de ce groupe d'âge, le niveau d'éducation ne semble toutefois pas avoir d'impact réel sur le fait de pratiquer ou non une activité physique. Il faut pourtant noter que, même parmi les diplômés au plus haut niveau, cette pratique est plus répandue chez les hommes que chez les femmes.

Comme dans les groupes d'âge plus jeunes, la marche est la forme d'activité physique la plus courante, mais une proportion pratiquement équivalente d'hommes et de femmes consacrent également une heure par semaine ou davantage au jardinage — un peu plus de

Tableau 19 – Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, selon leur niveau d'éducation, 1997

% des hommes / femmes de 65 ans et plus à chaque niveau

	Hommes	Femmes
Total		
Moins de 2 heures	36	49
2 à 5 heures	14	19
5 heures et plus	50	32
Niveau primaire		
Moins de 2 heures	38	57
2 à 5 heures	13	19
5 heures et plus	49	25
Niveau secondaire		
Moins de 2 heures	33	46
2 à 5 heures	15	20
5 heures et plus	51	34
Niveau supérieur		
Moins de 2 heures	44	52
2 à 5 heures	8	19
5 heures et plus	47	28

Source: Institute of European Food Studies

166 Principales activités physiques pratiquées par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, 1997



40 % des hommes et un tiers environ des femmes dans les deux cas (graphique 166). Vient ensuite, au classement des activités sportives les plus largement pratiquées, le cyclisme et la natation. Ces deux activités ne concernent cependant qu'un nombre beaucoup plus restreint de personnes âgées de 65 ans et plus (environ 5-6 % seulement des femmes et des hommes pratiquent le vélo, et 4 % des femmes et 6 % des hommes, la natation).

Relations sociales des femmes et des hommes de 65 ans et plus

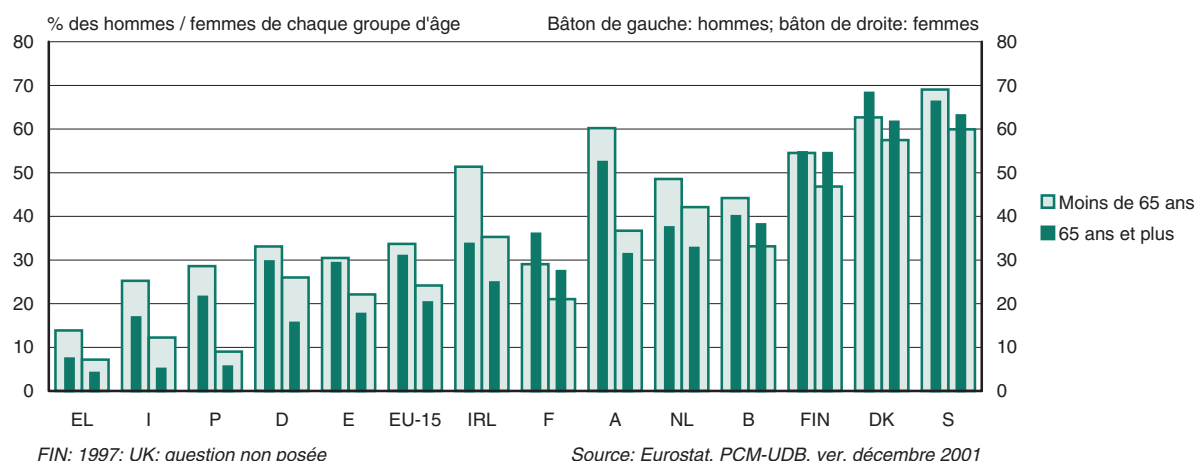
Dans tous les États membres, plus d'hommes de 65 ans et plus que de femmes s'affilient à un club ou à une association.

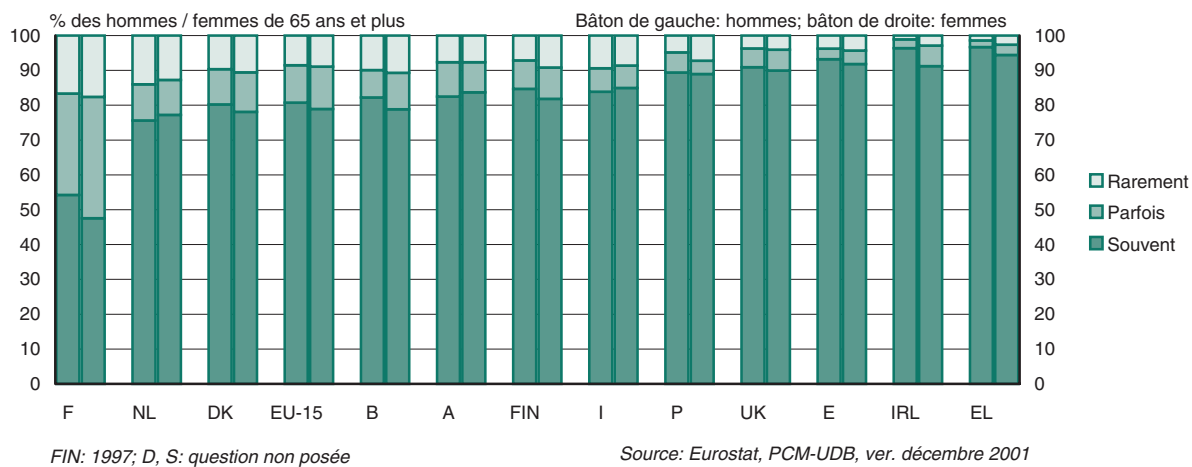
Le PCM fournit quelques indications quant à la vie sociale des femmes et des hommes de 65 ans et plus, au travers d'une série de questions portant sur leurs contacts avec d'autres personnes. En 1998, un peu plus de 30 % des hommes et de 20 % des femmes de l'Union appartenant à ce groupe d'âge déclaraient être membres d'un club ou d'une autre organisation (club de sport ou de loisir, groupement local ou association de quartier, ou parti politique). Ces chiffres sont inférieurs, pour les deux sexes, à ceux relevés parmi les moins de 65 ans, mais l'écart entre les hommes et les femmes est du même ordre — en d'autres termes, les hommes s'affilient, en moyenne, plus fréquemment que les femmes à un club ou une autre organisation (graphique 167).

C'est dans les trois pays nordiques que les chiffres sont les plus élevés: plus de la moitié des femmes et des hommes — et plus de 60 % d'entre eux au Danemark et en Suède — y étaient membres d'un club ou d'une autre organisation, tant parmi les 65 ans et plus que dans les groupes d'âge plus jeunes. Dans les quatre États membres méridionaux et en Allemagne, en revanche, moins d'un tiers des personnes de 65 ans et plus avaient ce type de démarche, et leur part n'atteignait même pas 10 % en Grèce. Les femmes étaient proportionnellement beaucoup moins nombreuses que les hommes dans tous les pays, et plus particulièrement en Italie, au Portugal et en Grèce où 5 % seulement d'entre elles étaient affiliées à un club ou à une autre organisation.

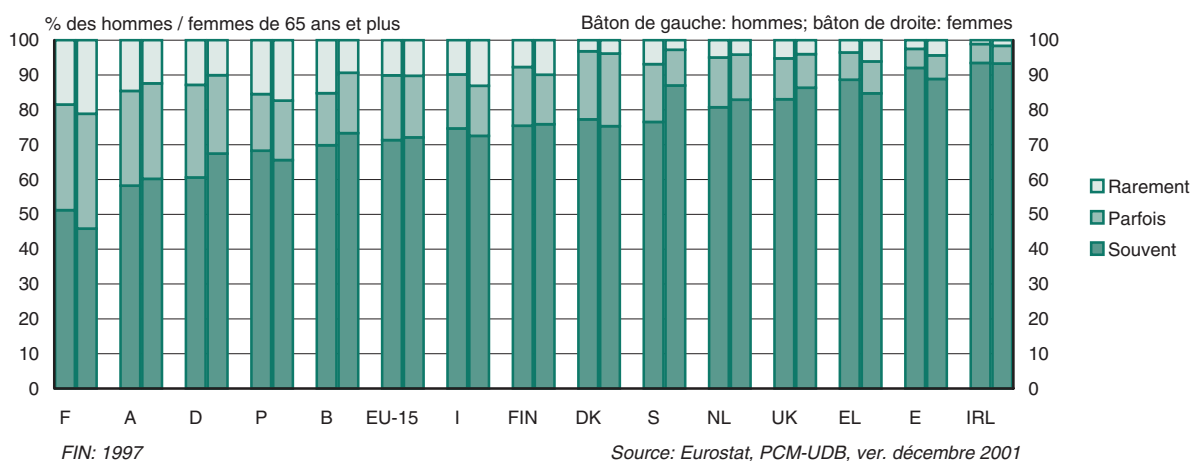
À l'échelle de l'Union, environ 80 % des hommes, comme des femmes, âgés de 65 ans et plus déclarent parler fréquemment à leurs voisins, et 9 % seulement d'entre eux signalent que ces conversations sont rares. Les proportions sont similaires dans la plupart des États membres et, comme au niveau de l'UE, la différence entre les femmes et les hommes y est relativement faible (graphique 168). La France est le seul pays où la proportion des 65 ans et plus parlant fréquemment à leurs voisins est nettement moins élevée qu'ailleurs: en effet, alors que cette part dépassait les trois quarts dans l'Union en général, elle n'était que de la moitié environ en France (54 % pour les hommes et 48 % pour les femmes). Dans tous les États membres, les chiffres concernant les personnes de ce groupe d'âge étaient supérieurs à ceux relevés pour les 16-64 ans.

167 Hommes et femmes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus membres d'un club ou d'une autre organisation, 1998



168 Fréquence des conversations des hommes et des femmes de 65 ans et plus avec leurs voisins, 1998

La proportion de personnes de 65 ans et plus, hommes et femmes confondus, ayant déclaré qu'ils rencontraient fréquemment des amis ou des membres de leur famille ne vivant pas avec eux était légèrement moins élevée, puisqu'elle se situait, en moyenne, à un peu plus de 70 % en 1998. Les variations d'un pays à l'autre sont, en outre, davantage prononcées qu'en ce qui concerne les contacts avec les voisins. En Irlande, en Grèce et en Espagne, plus de 85 % des femmes et des hommes rencontraient souvent des amis ou des proches, et leur proportion était pratiquement aussi élevée au Royaume-Uni (graphique 169). Elle n'était, en revanche, que de deux tiers environ pour les deux sexes au Portugal, de deux tiers pour les femmes et de 60 % pour les hommes en Allemagne, et de 60 % environ pour les hommes et les femmes en Autriche. En France, la proportion dépassait à peine la moitié pour les hommes et n'atteignait que 46 % pour les femmes. On retrouve le même profil de variation selon les États membres dans le cas des personnes qui ne voient que rarement des amis ou des proches: leur proportion était très faible en Irlande et en Espagne (moins de 5 %), mais elle était de l'ordre de 15 %, tant pour les femmes que pour les hommes, au Portugal; elle dépassait 10 % en Allemagne et en Autriche, de même qu'en Italie pour les femmes et en Belgique pour les hommes; et elle s'établissait à 20 % environ pour les deux sexes en France. La fréquence avec laquelle les personnes de 65 ans et plus voient des amis ou des proches est donc davantage liée à leur pays de résidence qu'à leur sexe.

169 Fréquence des rencontres des hommes et des femmes de 65 ans et plus avec des amis ou des proches, 1998

3.4. État de santé des retraités

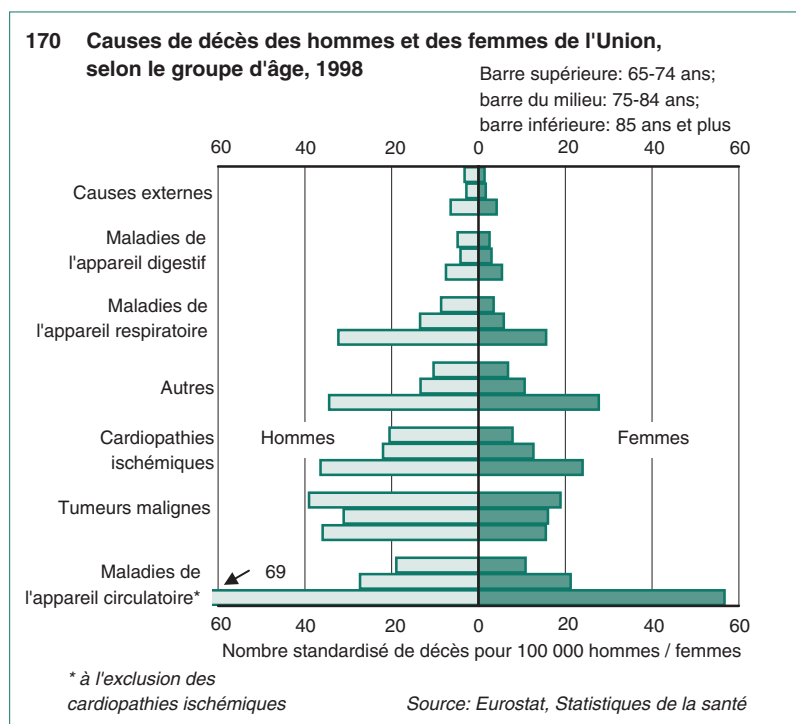
Les taux de mortalité des hommes de 65 ans et plus sont supérieurs à ceux des femmes, mais les causes de décès sont très similaires.

Causes de décès des femmes et des hommes de 65 ans et plus

Les causes de décès présentent de grandes similitudes entre les femmes et les hommes de 65 ans et plus, les quelques différences tendant à s'estomper au fur et à mesure qu'ils avancent en âge. On observe aussi que les taux globaux de décès sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes, dans tous les États membres, après standardisation pour tenir compte de la taille de la population.

Si, en 1998, la probabilité de mourir d'une tumeur maligne (cancer) était deux fois plus grande pour les hommes que pour les femmes de l'Union âgés de 65 à 74 ans (39 000 décès pour 100 000 chez les hommes, contre 19 pour 100 000 chez les femmes), la proportion de décès dus à cette cause était pratiquement identique pour les deux sexes (37 % des décès masculins et 36,5 % des décès féminins) (graphique 170). De même, les cardiopathies ischémiques (troubles cardiaques associés à un ralentissement de l'irrigation du cœur) et autres maladies du système circulatoire étaient responsables de deux fois plus de décès parmi les hommes que parmi les femmes, après correction pour tenir compte des écarts entre leurs nombres relatifs, mais elles engendraient une même proportion de décès. Tant pour les femmes que pour les hommes de cet âge, les accidents et autres causes externes de décès ne revêtent, à l'inverse de ce qui a été observé dans les groupes plus jeunes, qu'une importance mineure en termes absolus comme en termes relatifs.

Les tumeurs malignes sont une cause un peu moins courante de décès parmi les personnes de 75 à 84 ans, tout en restant plus significative pour les hommes (27 % de



l'ensemble des décès) que pour les femmes (23 %). Les cardiopathies ischémiques et troubles circulatoires acquièrent, en revanche, davantage d'importance, puisqu'elles étaient à l'origine de 48 % de l'ensemble des décès parmi les femmes, et de 43 % des décès parmi les hommes. Les troubles respiratoires étaient également plus fréquents que chez les personnes de moins de 75 ans, tout en ne restant qu'une cause relativement mineure de mortalité; elle était, toutefois, plus significative chez les hommes que chez les femmes (12 %, contre 8 %, de l'ensemble des décès).

Parmi les personnes de 85 ans et plus, les maladies cardiaques et circulatoires étaient à l'origine de plus de la moitié des décès de femmes, et de près de 48 % des décès d'hommes, même si la probabilité de crise cardiaque restait plus élevée d'environ 50 % pour ces derniers. Le risque de mourir de troubles circulatoires était, tant pour les hommes que pour les femmes, 2,5 fois plus grand pour les personnes de 85 ans et plus que pour celles âgées de 75 à 84 ans. En tenant compte de la taille de la population, les tumeurs malignes occasionnaient approximativement le même nombre de décès parmi les femmes et les hommes de plus de 85 ans que parmi les moins âgés, mais elles étaient une cause de mortalité beaucoup plus faible (16 % environ pour les hommes et 10 % pour les femmes): les nombres relatifs de décès dus à cette cause étaient proches de ceux relevés pour les décès liés aux maladies respiratoires.

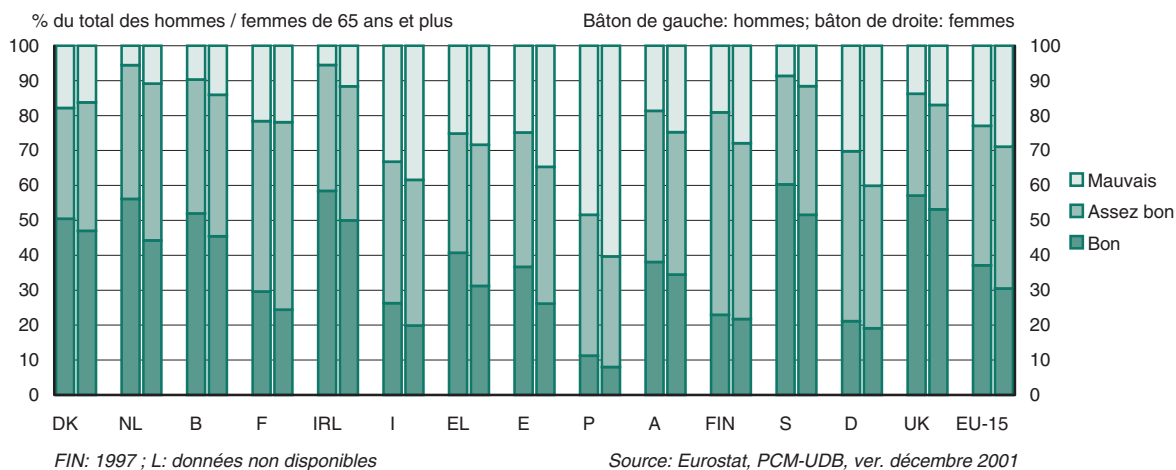
Perception de l'état de santé

Comme nous l'avons signalé à propos des personnes de moins de 65 ans, la perception qu'a chaque individu de son état de santé est largement déterminée par son attitude vis-à-vis de la vie en général, ainsi que par une série de facteurs sociaux et culturels qui varient d'un pays à l'autre. Si la comparaison entre ces avis personnels n'est donc guère significative d'un État membre à l'autre, elle reste possible entre hommes et femmes d'un même pays. Selon le PCM, qui demandait aux répondants d'évaluer leur état général de santé en le situant sur une échelle allant de « très bon » à « très mauvais », les hommes de l'Union âgés de 65 ans et plus étaient, en 1998, plus satisfaits que les femmes à cet égard. Les personnes des deux sexes se considérant en bonne santé étaient néanmoins minoritaires (37 % des hommes et 30 % seulement des femmes); les femmes étaient, à l'inverse, plus nombreuses que les hommes (environ 29 %, contre 23 %) à déclarer que leur état de santé était mauvais (graphique 171).

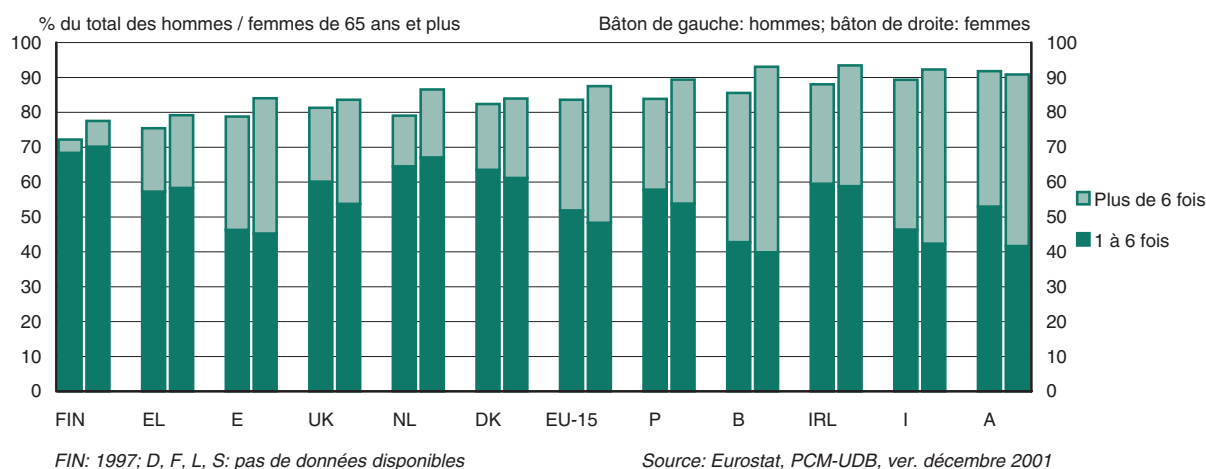
À partir de 65 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes à se considérer en bonne santé, et moins nombreux qu'elles à déclarer que leur santé est mauvaise.

Cette différence de perception de l'état de santé selon le sexe existait partout dans l'Union, comme dans le cas des moins de 65 ans, précédemment décrit. Dans tous les

171 Perception de leur l'état de santé par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, 1999



172 Fréquence des visites des hommes et des femmes de 65 ans et plus chez un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, 1998



États membres, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à se considérer en bonne santé; l'écart était particulièrement prononcé en Grèce, en Espagne, en Irlande, aux Pays-Bas et en Suède, et relativement faible en Allemagne et en Finlande. Dans le même temps, la proportion d'hommes se déclarant en mauvaise santé était inférieure à celle des femmes dans tous les pays, sauf au Danemark, où elle était légèrement plus élevée. La différence entre les sexes était, dans ce domaine, particulièrement importante en Allemagne et au Portugal, puisque 40 % environ des femmes de ce groupe d'âge se considéraient en mauvaise santé dans le premier de ces pays, et environ 60 % dans le second.

Visites chez le médecin

Les femmes de 65 ans et plus se rendent plus fréquemment chez le médecin que les hommes ...

La grande majorité des femmes et des hommes de l'Union âgés de 65 ans et plus vont chez le médecin une fois par an au moins, et beaucoup d'entre eux s'y rendent à plusieurs reprises — les femmes un peu plus souvent que les hommes. En 1998, environ 88 % des femmes et 84 % des hommes de ce groupe d'âge avaient vu leur médecin une fois au moins au cours des douze mois écoulés, et 39 % des femmes, contre 32 % des hommes, l'avaient vu plus de six fois (graphique 172).

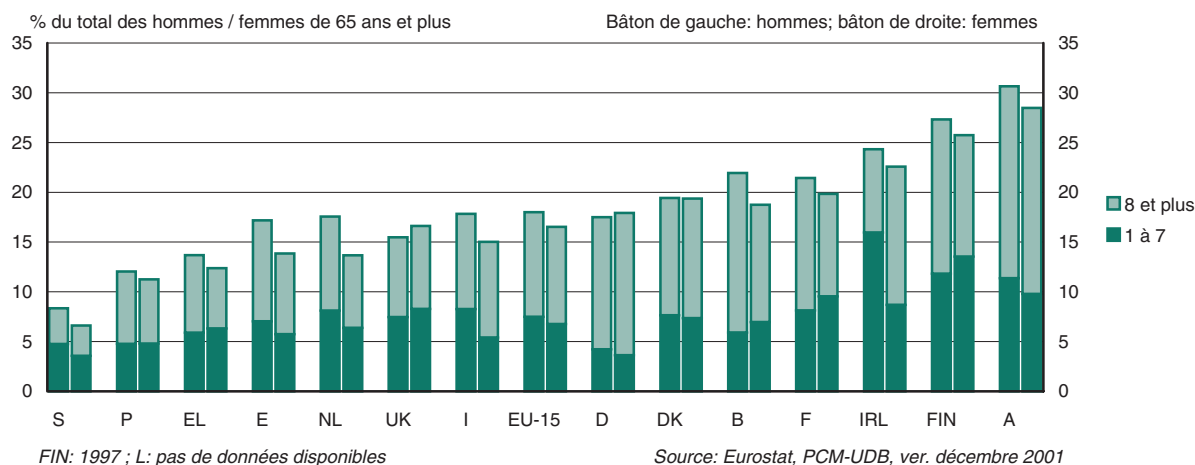
La proportion des personnes de 65 ans et plus ayant vu leur médecin au cours de l'année précédente variait considérablement d'un État membre à l'autre, mais elle dépassait largement 70 % partout; elle était même supérieure à 85 % en Belgique, en Irlande, en Italie et en Autriche. Dans trois de ces pays, l'exception étant l'Irlande, la moitié environ des personnes concernées avaient consulté un médecin à plus de six reprises, ce qui constitue la fréquence de loin la plus élevée de l'Union.

Dans tous les États membres, sauf en Autriche où les chiffres des deux sexes étaient proches, les femmes avaient été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se rendre chez le médecin au cours de l'année précédente; et, dans tous les pays de l'Union, sans exception, elles avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreuses à l'avoir fait plus de six fois.

Séjour à l'hôpital

... mais elles ne passent pas davantage de temps à l'hôpital pour autant.

Malgré leurs visites plus fréquentes chez le médecin, les femmes de 65 ans et plus ne sont pas, en termes relatifs, plus nombreuses que les hommes à être hospitalisées (à l'inverse de ce qui a été observé pour les moins de 65 ans). En 1998, environ 17-18 %

173 Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 65 ans et plus au cours des douze derniers mois, 1998


des femmes et des hommes de l'Union appartenant à ce groupe d'âge avaient passé une nuit à l'hôpital au cours de l'année écoulée (graphique 173).

Comme chez les moins de 65 ans, le nombre relatif de femmes et d'hommes hospitalisés était plus élevé en Autriche et en Finlande que dans les autres États membres (plus de 25 % des femmes et des hommes dans les deux pays). On constate, en outre, que les hospitalisations y étaient souvent plus longues qu'ailleurs, surtout en Autriche, où près de 20 % des femmes et des hommes de ce groupe d'âge avaient passé huit nuits ou plus à l'hôpital; ce pourcentage n'était approché dans aucun autre État membre. La proportion de personnes de ce groupe d'âge ayant passé au moins une nuit à l'hôpital au cours de l'année écoulée ne dépassait pas 13 % environ en Grèce, 11-12 % au Portugal et 7-8 % à peine en Suède. (Il convient de préciser que ces comparaisons peuvent être trompeuses, dans la mesure où il arrive, dans certains pays, que des personnes âgées soient hospitalisées parce qu'elles sont trop faibles pour prendre soin d'elles-mêmes, et non pour des raisons d'ordre strictement médical, alors que, dans d'autres États membres, ces personnes seraient plutôt prises en charge par des maisons de convalescence ou de repos.)

La proportion de patients hospitalisés était plus élevée parmi les hommes que parmi les femmes dans tous les États membres, à trois exceptions près: le Danemark, où le pourcentage était équivalent pour les deux sexes, ainsi qu'en Allemagne et au Royaume-Uni, où le taux d'hospitalisation était plus important chez les femmes.



Annexe statistique



A.1 – Statistiques démographiques concernant les jeunes

		B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Naissances de garçons et de filles, 1983 et 1999 ¹ (% du total)																	
1983	Garçons	51,4	51,2	51,3	51,9	51,8	51,3	51,6	51,5	50,0	51,1	51,2	51,8	51,1	51,5	51,4	51,4
	Filles	48,6	48,8	48,7	48,1	48,2	48,7	48,4	48,5	50,0	48,9	48,8	48,2	48,9	48,5	48,6	48,6
1999	Garçons	48,6	48,8	48,7	48,1	48,2	48,7	48,4	48,5	50,0	48,9	48,8	48,2	48,9	48,5	48,6	48,6
	Filles	51,0	51,2	51,4	51,5	51,5	51,3	51,6	51,5	51,8	51,3	51,2	51,6	51,0	51,3	51,4	51,4
Structure de la population selon le groupe d'âge, 2000 (% du total)																	
Groupe d'âge																	
0-4	Garçons	51,1	51,3	51,3	51,5	51,7	51,2	51,6	51,4	51,8	51,2	51,2	51,6	51,0	51,3	51,3	51,3
	Filles	48,9	48,7	48,7	48,5	48,3	48,8	48,4	48,6	48,2	48,8	48,8	48,4	49,0	48,7	48,7	48,7
5-15	Garçons	51,2	51,3	51,3	51,4	51,4	51,1	51,2	51,4	51,3	51,1	51,2	51,1	51,0	51,3	51,3	51,3
	Filles	48,8	48,7	48,7	48,6	48,6	48,9	48,8	48,6	48,7	48,9	48,8	48,9	49,0	48,7	48,7	48,7
16-24	Garçons	50,7	50,8	51,2	51,2	51,1	50,7	50,8	51,1	50,8	50,8	50,8	50,7	51,1	51,1	51,2	51,0
	Filles	49,3	49,2	48,8	48,8	48,9	49,3	49,2	48,9	49,2	49,2	49,2	49,3	48,9	48,9	48,8	49,0
Taux de mortalité infantile, 1986 et 1999 ² (pour 1 000 garçons / filles de 0 à 12 mois)																	
1986	Garçons	12,1	9,1	10,3	12,7	10,0	9,3	9,7	10,8	11,3	8,9	11,8	17,6	6,7	6,8	11,0	10,5
	Filles	7,7	7,7	7,9	9,9	7,9	7,2	8,2	8,5	5,0	7,2	8,6	13,9	4,6	5,4	8,2	8,1
1999	Garçons	5,6	5,0	4,9	6,6	4,7	5,0	5,8	5,5	6,1	5,5	4,2	6,3	3,9	4,0	6,4	5,3
	Filles	4,2	3,5	4,0	5,7	4,1	3,9	5,1	4,9	3,5	5,0	4,2	5,2	3,4	2,6	5,0	4,4
Taux de mortalité selon le groupe d'âge, 1999 ² (pour 1 000 hommes / femmes de 16-19/20-24 ans)																	
16-19	Garçons	0,8	0,7	0,8	1,0	0,7	0,8	0,8	0,7	0,5	0,5	0,9	1,1	0,8	0,4	0,7	0,7
	Filles	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
20-24	Garçons	1,2	0,8	0,9	1,3	0,9	1,1	1,1	1,0	1,3	0,7	1,1	1,5	1,1	0,7	0,9	1,0
	Filles	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
Âge moyen des hommes et des femmes au premier mariage, 1980 et 1999 ³																	
1980	Hommes	24,3	27,2	25,7	28,7	25,9	25,1	27,1	27,1	26,9	25,5	25,9	25,4	26,5	28,6	28,5	26,0
	Femmes	22,3	24,6	22,9	24,7	23,5	23,0	24,7	23,9	25,4	23,2	23,2	23,1	24,4	26,0	25,4	23,3
1999	Hommes	28,9	32,5	30,9	30,3	29,5	31,2	30,0	30,0	30,7	30,7	30,3	27,2	30,5	32,9	29,6	30,3
	Femmes	26,6	30,1	28,2	26,5	27,6	29,1	28,2	27,1	28,3	28,3	27,9	25,5	28,3	30,4	27,5	28,1
Âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant, 1980-2000 ⁴																	
1980		24,7	24,6	25,0	24,1	25,0	25,0	25,5	25,0	26,5	25,7	24,3	24,0	25,6	25,3	25,1	25
2000		26,9	27,5	28,0	27,3	29,0	28,7	27,8	28,3	28,4	28,6	26,3	26,4	27,4	27,9	29,1	28,3
Taux de fécondité en 1980, 1995 et 2000 (par femme en âge de procréer)																	
1980		1,7	1,6	1,6	2,2	2,2	2,0	3,3	1,6	1,5	1,6	1,6	2,2	1,6	1,7	1,9	1,8
1995		1,5	1,8	1,2	1,3	1,2	1,7	1,8	1,2	1,7	1,5	1,4	1,4	1,8	1,7	1,7	1,4
2000		1,7	1,8	1,3	1,3	1,2	1,9	1,9	1,3	1,8	1,7	1,3	1,5	1,7	1,5	1,6	1,5

¹ D: 1986-1999.² I: 1998.³ EL: 1990 et 1998 ; IRL, I: 1980 et 1998; L: 1990 et 1999; UK: 1982 et 1998.⁴ B: 1980-93 ; DK, I: 1980-96 ; D, EL, E, F: 1980-99 A: 1985-2000 ; L: 1990-2000.

Source: Eurostat, base de données DEMO

A.2 – Statistiques démographiques concernant les jeunes dans les pays candidats

		BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	TR
Naissances de garçons et de filles, 1980 et 2000 ¹ (% du total)														
1980	Garçons	51,6	52,4	51,6	51,4	51,2	51,4	51,3	51,8	51,3	51,5	51,2	51,3	:
	Filles	48,4	47,6	48,4	48,6	48,8	48,6	48,7	48,2	48,7	48,5	48,8	48,7	:
2000	Garçons	51,3	51,0	51,8	51,9	51,4	51,8	51,2	50,0	51,5	51,5	51,6	51,2	:
	Filles	48,7	49,0	48,2	48,1	48,6	48,2	48,8	50,0	48,5	48,5	48,4	48,8	:
Structure de la population selon le groupe d'âge, 2000 ² (% du total)														
Groupe d'âge														
0-4	Garçons	51,4	51,5	51,3	51,4	51,4	51,4	51,6	51,8	51,4	51,3	51,5	51,3	:
	Filles	48,6	48,5	48,7	48,6	48,6	48,6	48,4	48,2	48,6	48,7	48,5	48,7	:
5-15	Garçons	51,3	51,7	51,2	51,1	51,1	51,1	51,0	51,5	51,2	51,1	51,2	51,1	:
	Filles	48,7	48,3	48,8	48,9	48,9	48,9	49,0	48,5	48,8	48,9	48,8	48,9	:
16-24	Garçons	51,3	51,1	51,1	50,7	51,1	50,5	50,7	51,7	50,9	51,1	51,5	51,0	:
	Filles	48,7	48,9	48,9	49,3	48,9	49,5	49,3	48,3	49,1	48,9	48,5	49,0	:
Taux de mortalité infantile, 1998 ³ (pour 1000 garçons /filles de 0 à 12 mois)														
Garçons		13,9	:	4,9	8,3	9,3	8,8	16,8	:	9,0	18,7	5,2	10,3	:
Filles		10,6	:	3,8	6,7	7,4	6,8	12,7	:	7,5	15,0	3,2	7,8	:
Taux de mortalité selon le groupe d'âge, 1999 ³ (pour 1 000 hommes / femmes de 16-19/20-24 ans)														
16-19	Garçons	0,8	:	0,7	1,2	0,6	1,1	1,4	:	0,9	0,7	1,0	0,8	:
	Filles	0,4	:	0,3	0,4	0,2	0,5	0,5	:	0,3	0,4	0,4	0,3	:
20-24	Garçons	1,3	:	0,9	1,9	1,0	2,3	2,6	:	1,4	1,1	1,4	1,0	:
	Filles	0,5	:	0,3	0,7	0,3	0,6	0,7	:	0,3	0,5	0,3	0,3	:
Âge moyen des hommes et des femmes au premier mariage, 1980 et 1996 ³														
1980	Hommes	24,4	26,1	:	:	24,0	:	:	:	:	:	25,5	24,1	:
	Femmes	21,2	23,3	21,5	22,6	21,3	:	22,8	:	22,5	22,0	22,5	21,9	:
1996	Hommes	26,4	28,1	25,4	:	25,2	24,3	25,1	:	:	:	28,2	24,9	:
	Femmes	22,9	25,2	22,9	23,7	22,6	22,6	23,2	:	22,3	23,0	25,4	22,6	:
Âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant, 1980-1999 ⁴														
1980		21,9	23,8	22,4	23,2	22,5	22,9	22,9	:	23,0	22,6	23,0	22,7	:
2000		23,0	25,8	24,6	23,8	24,9	23,7	24,2	:	22,9	23,5	26,1	23,8	:
Taux de fécondité en 1980 et 2000 ⁵ (par femme en âge de procréer)														
1980		2,1	2,5	2,1	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0	2,3	2,5	2,1	2,3	:
2000		1,3	1,8	1,1	1,4	1,3	1,3	1,2	1,8	1,3	1,3	1,3	1,3	:

¹ CY: 1980-1999.² MT: 1999.³ SK: 1995.⁴ LT: 1990-1999; PL: 1980-1996.⁵ LV: 1991-2000; MT, SK: 1980-1999.

Source: Eurostat, base de données DEMO

A.3 – Statut professionnel des jeunes selon le groupe d'âge et le type de ménage, 1998 (% des hommes / femmes dans chaque groupe d'âge)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
20-24 ans																
Homme vivant seul ou avec une personne de 16-34 ans																
Occupé	(42)	78	(76)	53	(83)	51	:	(43)	:	79	(83)	(91)	32	:	73	65
Chômeur	(7)	0	(9)	0	(2)	13	:	(10)	:	2	(5)	(5)	19	:	8	8
Inactif	(51)	22	(15)	47	(16)	36	:	(47)	:	19	(12)	(4)	48	:	19	26
Femme vivant seule ou avec une personne de 16-34 ans																
Occupée	(62)	57	72	46	49	51	52	(35)	:	80	75	76	30	:	63	57
Chômeuse	(6)	3	9	15	29	7	9	(16)	:	3	11	3	8	:	5	11
Inactive	(32)	40	19	39	22	43	39	(49)	:	17	14	22	61	:	32	32
Homme vivant avec au moins une personne de 35 ans et plus																
Occupé	43	75	58	51	40	29	64	41	:	70	71	65	35	:	81	53
Chômeur	3	3	8	19	14	16	8	21	:	4	5	6	20	:	7	12
Inactif	54	22	34	30	47	55	28	39	:	26	24	29	46	:	12	36
Femme vivant avec au moins une personne de 35 ans et plus																
Occupée	31	(85)	55	37	26	26	64	26	:	65	65	47	36	:	74	45
Chômeuse	8	(7)	6	21	24	19	4	22	:	16	7	10	10	:	7	14
Inactive	61	(9)	38	42	51	54	32	51	:	19	28	43	55	:	18	41
25-29 ans																
Homme vivant seul ou avec une personne de 16-39 ans																
Occupé	82	90	80	94	83	83	84	85	:	90	89	96	61	:	91	85
Chômeur	12	1	9	0	13	9	12	8	:	1	1	2	14	:	7	8
Inactif	6	9	12	5	4	8	4	8	:	9	10	1	24	:	2	7
Femme vivant seule ou avec une personne de 16-39 ans																
Occupée	77	69	67	58	46	64	61	43	:	81	70	77	46	:	68	61
Chômeuse	11	15	6	8	12	13	7	10	:	3	9	9	13	:	2	8
Inactive	0	0	0	0	0	0	0	0	:	0	0	0	0	:	0	0
Homme vivant avec au moins une personne de 40 ans et plus																
Occupé	76	:	78	77	68	60	76	60	:	76	83	85	(64)	:	77	71
Chômeur	5	:	7	16	16	10	9	21	:	13	4	3	(22)	:	13	12
Inactif	19	:	15	7	15	29	15	20	:	11	13	12	(14)	:	10	17
Femme vivant avec au moins une personne de 40 ans et plus																
Occupée	76	:	61	48	49	53	75	49	:	:	77	78	:	:	73	60
Chômeuse	13	:	4	27	21	34	4	17	:	:	1	3	:	:	4	14
Inactive	10	:	36	25	30	13	21	33	:	:	22	18	:	:	23	26

FIN: 1997; L: pas de données disponibles; S: exclue pour cause de données incomplètes; l'absence de données pour d'autres pays signifie que la taille de l'échantillon est insuffisante; les chiffres entre parenthèses sont publiés avec une réserve quant à leur fiabilité.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.4 – Acquis des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences, 2000*Écarts entre la performance moyenne des hommes /*

	Lecture	Mathem.	femmes Sciences
B	-33	6	-2
DK	-25	15	12
D	-35	15	3
EL	-37	7	-7
E	-24	18	1
F	-29	14	6
IRL	-29	13	-6
I	-38	8	-9
L	-27	15	-7
NL	:	:	:
A	-26	27	12
P	-25	19	-6
FIN	-51	1	-6
S	-37	7	0
UK	-26	8	4
CZ	-37	12	1
HU	-32	7	-2
PL	-36	5	6

*NL: Taux de réponses trop faible.**Les chiffres négatifs signifient que la performance des femmes est supérieure.**Source: OCDE, Base de données PISA, 2000***A.5 – Temps quotidien moyen consacré par les élèves de 15 ans à lire pour les loisirs, 2000***% des élèves masculins / féminins de 15 ans*

	Pas de lecture		<30 min.		30-60 min.		1-2 heures		>2 heures	
	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles
B	53	31	22	28	17	26	6	12	2	3
DK	36	17	35	37	19	28	7	12	3	5
D	55	29	24	30	13	23	6	12	3	6
EL	25	19	27	27	22	24	19	21	8	10
E	42	22	33	33	18	31	6	11	2	3
F	39	21	27	28	23	33	8	13	3	4
IRL	39	15	30	29	19	31	8	17	3	8
I	35	10	31	27	20	32	11	25	3	6
L	33	19	28	29	21	27	10	16	8	8
NL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
A	53	30	27	30	13	22	5	12	2	5
P	29	8	42	36	20	32	6	18	2	5
FIN	42	25	30	32	17	24	8	15	2	5
S	45	27	28	34	17	25	7	10	3	4
UK	36	23	35	36	19	26	8	11	2	4
CZ	37	23	38	38	18	27	6	8	2	4
HU	38	23	32	28	19	26	8	18	3	5
PL	32	16	24	22	26	31	12	21	6	10

*NL: Taux de réponses trop faible.**Source: OCDE, Base de données PISA, 2000*

A.6 – Hommes et femmes inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3), 1999/2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Répartition des hommes et des femmes de tous âges par type d'enseignement (en % du total pour chaque type d'enseignement)															
Général/préprofessionnel															
Hommes	46	43	45	45	46	44	48	52	46	47	45	45	42	44	50
Femmes	54	57	55	55	54	56	52	48	54	53	55	55	58	56	50
Professionnel															
Hommes	50	54	57	57	48	56	:	56	51	54	57	58	52	39	44
Femmes	50	46	43	43	52	44	:	44	49	46	43	42	48	61	56
Taux d'inscription (en % des hommes femmes de chaque groupe d'âge)															
Hommes															
16-18 ans															
Général/préprofessionnel	27	34	23	31	36	26	57	55	25	24	13	38	46	51	22
Professionnel	49	21	41	19	12	50	:	18	45	39	62	19	42	35	39
Femmes															
Général/préprofessionnel	33	48	32	41	47	35	64	57	31	27	19	53	64	50	25
Professionnel	42	11	33	15	8	40	:	15	45	39	45	15	26	42	39
Hommes															
19-21 ans															
Général/préprofessionnel	0	13	8	1	7	2	1	6	4	2	1	8	6	10	0
Professionnel	11	27	18	4	6	15	:	3	21	24	8	8	12	7	14
Femmes															
Général/préprofessionnel	1	16	8	1	7	2	1	4	4	2	1	10	6	15	0
Professionnel	10	17	15	4	6	12	:	3	21	17	5	5	17	10	15

B: les élèves de l'enseignement secondaire (de transition) technique et artistique sont inclus dans l'enseignement professionnel.

F, L: les élèves de l'enseignement technique sont inclus dans l'enseignement professionnel.

S: un certain nombre d'élèves (de l'enseignement spécial et pour adultes) ne peuvent être répartis entre la filière générale et la filière professionnelle.

UK: CITE 4 inclus. Tous les élèves des écoles secondaires sont inclus dans la catégorie des programmes généraux; tous ceux suivant des cours relevant de l'éducation continue, lesquels sont parfois de nature académique, sont inclus dans la catégorie des programmes professionnels.

Source: Eurostat, UOE

A.7 – Hommes et femmes inscrits dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Répartition des hommes et des femmes de tous âges par filière d'études au niveau CITE 5 (en % du total pour chaque type d'enseignement)															
CITE 5A															
Hommes	52	49	55	49	47	45	45	44	-	50	50	41	46	40	47
Femmes	48	51	45	51	53	55	55	56	-	50	50	59	54	60	53
CITE 5B															
Hommes	44	36	36	51	50	47	47	42	-	46	35	50	42	52	42
Femmes	56	64	64	49	50	53	53	58	-	54	65	50	58	48	58
Taux d'inscription aux niveaux CITE 5 et 6 (en % des hommes / femmes de chaque groupe d'âge)															
Hommes															
18-21 ans															
CITE 5A et 6	19	5	6	39	24	19	30	12	-	24	11	15	18	12	22
CITE 5B	17	2	1	18	4	11	:	0	-	0	0	7	1	1	4
Femmes															
CITE 5A et 6	20	6	10	43	36	28	38	17	-	30	16	23	25	18	26
CITE 5B	27	4	5	20	4	12	:	0	-	0	2	7	1	1	5
Hommes															
22-24 ans															
CITE 5A et 6	12	15	18	6	23	19	12	19	-	25	19	12	35	24	9
CITE 5B	9	8	2	3	3	3	:	0	-	0	1	5	2	1	2
Femmes															
CITE 5A et 6	11	15	17	5	27	21	12	27	-	22	19	18	39	29	9
CITE 5B	9	18	3	3	3	4	:	0	-	0	1	5	3	1	3
Hommes															
25-28 ans															
CITE 5A et 6	3	11	14	2	10	5	4	12	-	8	14	6	20	13	4
CITE 5B	3	6	1	1	0	0	:	0	-	0	0	2	1	1	2
Femmes															
CITE 5A et 6	3	11	10	2	9	6	5	14	-	6	12	8	21	15	4
CITE 5B	2	10	1	1	0	1	:	0	-	0	0	2	1	1	3

D, NL: CITE 6 exclu.

IRL: les données regroupent les niveaux CITE 5A, 5B et 6.

L: la plupart des étudiants sont inscrits à l'étranger faute d'un système universitaire national complet.

Source: Eurostat, UOE

A.8 – Répartition (en %) des diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5), 2000

	% du total pour chaque type d'enseignement			
	CITE 5A		CITE 5B	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
B	49	51	39	61
DK	50	50	33	67
D	54	46	38	62
EL	:	:	:	:
E	41	59	48	52
F	43	57	46	54
IRL	44	56	51	49
I	44	56	36	64
L	-	-	-	-
NL	45	55	44	56
A	53	47	50	50
P	35	65	30	70
FIN	41	59	35	65
S	39	61	47	53
UK	46	54	41	59

Exceptions concernant l'année de référence – DK, F, I, FIN: 1999; IRL: 1998.

E: le niveau CITE 5A premier degré inclut également le second degré.

IRL: les données couvrent exclusivement les établissements publics.

L: la plupart des étudiants sont inscrits à l'étranger faute d'un système universitaire national complet.

A: le niveau CITE 5B concerne l'année précédente.

Source: Eurostat, UOE

A.9 – Répartition (en %) des inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans l'UE, 1999/2000

	% du total dans chaque domaine			
	CITE 5A		CITE 5B	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Éducation	25	75	28	72
Lettres et arts	33	67	40	60
Sciences sociales, journalisme	40	60	34	66
Commerce et administration	53	47	45	55
Droit	45	55	39	61
Sciences	61	39	70	30
Ingénierie, industries de transform. et construction	77	23	86	14
Agriculture	52	48	69	31
Santé et protection sociale	32	68	17	83
Services	46	54	44	56

Les données excluent L, où il n'existe pas de système universitaire complet, et EL et F, faute de données ventilées par domaine d'études.

Source: Eurostat, UOE

A.10 – Jeunes dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le deuxième cycle du secondaire et qui ne suivent ni enseignement ni formation, 2000

	% des hommes / femmes de chaque groupe d'âge															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
16-18 ans																
Hommes	6	8	3	13	23	6	:	17	4	11	8	27	9	2	:	11
Femmes	5	9	3	9	15	5	:	15	3	9	11	20	8	2	:	9
19-22 ans																
Hommes	15	16	15	20	33	16	:	29	17	15	9	50	13	12	:	22
Femmes	10	9	14	13	22	11	:	21	19	15	11	35	6	9	:	17
23-24 ans																
Hommes	17	12	15	28	36	16	:	33	23	22	11	60	9	8	:	24
Femmes	14	13	17	15	26	15	:	27	22	17	11	43	6	6	:	21

IRL: pas de données disponibles.

UK: pas de données présentées en l'absence d'une formalisation de la séparation entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source: Eurostat, EFT

A.11 – Enseignants dans le primaire et le secondaire (CITE 1-3), 1999/2000

	% du total à chaque niveau						Proportion des enseignantes travaillant à temps partiel (%)		
	CITE 1		CITE 2		CITE 3		CITE 1	CITE 2	CITE 3
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
B	18	82	:	:	43	57	31	:	39
DK	37	63	37	63	70	30	12	12	41
D	19	81	41	59	60	40	62	49	59
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	31	69	:	:	49	51	5	:	15
F	20	80	36	64	53	47	9	14	15
IRL	15	85	44	56	:	:	0	21	:
I	5	95	27	73	41	59	0	0	0
L	40	60	62	38	:	:	12	15	:
NL	25	75	:	:	60	40	70	:	81
A	11	89	36	64	51	49	11	20	26
P	:	:	:	:	:	:	:	:	:
FIN	28	72	29	71	44	56	2	5	14
S	20	80	38	62	50	50	22	28	32
UK	24	76	45	55	44	56	20	17	43

DK, IRL, I, L, A, UK: 1998/99.

B, NL: le préprimaire (CITE 0) est inclus dans le primaire (CITE 1); le niveau CITE 3 inclut les niveaux CITE 2 (premier cycle du secondaire) et le niveau CITE 3 inclut les niveaux CITE 2 et 4.

IRL: les niveaux CITE 3 et 4 sont inclus dans le niveau CITE 2.

L: les données couvrent exclusivement le secteur public; le niveau CITE 3 est inclus dans le CITE 2.

A: le personnel de direction des établissements scolaires est partiellement inclus; enseignants à temps partiel: estimation.

FIN: CITE 2 et enseignants à temps partiel: estimations; le niveau CITE 3 inclut les programmes professionnels et techniques des niveaux CITE 2 et 3.

UK: le niveau CITE 3 inclut le niveau CITE 4.

Source: Eurostat, UOE

A.12 – Hommes et femmes inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) dans les pays candidats, 1999/2000

	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	TR
Répartition des hommes et des femmes de tous âges par type d'enseignement (en % du total pour chaque type d'enseignement)													
Général/préprofessionnel													
Hommes	36	44	40	41	48	43	41	43	38	39	41	43	55
Femmes	64	56	60	59	52	57	59	57	62	61	59	57	45
Professionnel													
Hommes	63	84	53	65	65	60	60	59	59	57	53	51	:
Femmes	37	16	47	35	35	40	40	41	41	43	47	49	:
Taux d'inscription (en % des hommes/ femmes de chaque groupe d'âge)													
Hommes													
16-18 ans													
Général/préprofessionnel	17	43	12	35	58	26	34	:	22	16	20	:	:
Professionnel	42	15	65	27	14	23	31	:	61	38	65	:	:
Femmes													
Général/préprofessionnel	32	60	19	52	67	39	49	:	41	27	31	:	:
Professionnel	26	3	60	15	8	15	21	:	47	30	58	:	:
Hommes													
19-21 ans													
Général/préprofessionnel	0	0	1	3	8	3	4	:	3	3	1	:	:
Professionnel	1	0	5	7	2	5	6	:	18	4	9	:	:
Femmes													
Général/préprofessionnel	0	0	1	4	8	3	4	:	3	2	1	:	:
Professionnel	0	0	6	4	1	4	4	:	8	3	9	:	:

MT, TR: les données de population par âge ne sont pas disponibles.

HU: les étudiants de l'enseignement préprofessionnel sont inclus dans l'enseignement professionnel.

SK: données exprimées en équivalents plein temps, éducation spéciale non comprise; données par âge non disponibles.

Source: Eurostat, UOE

A.13 – Hommes et femmes inscrits dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6) dans les pays candidats, 1999/2000

	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	TR
Répartition des hommes et des femmes de tous âges par filière d'études au niveau CITE 5 (en % du total pour chaque type d'enseignement)													
CITE 5A													
Hommes	43	43	52	44	46	42	35	47	43	49	41	50	60
Femmes	57	57	48	56	54	58	65	53	57	51	59	50	40
CITE 5B													
Hommes	35	23	31	28	38	35	50	43	19	42	47	22	62
Femmes	65	77	69	72	62	65	50	57	81	58	53	78	38
Taux d'inscription aux niveaux CITE 5 et 6 (en % des hommes / femmes de chaque groupe d'âge)													
Hommes								18-21 ans					
CITE 5A et 6	18	21	17	23	19	17	18	:	19	14	13	18	:
CITE 5B	1	1	3	2	0	8	3	:	0	1	12	0	:
Femmes													
CITE 5A et 6	28	39	15	31	23	24	31	:	28	17	22	19	:
CITE 5B	3	9	6	7	1	15	3	:	1	2	15	1	:
Hommes								22-24 ans					
CITE 5A et 6	18	19	14	16	15	12	13	:	23	10	12	13	:
CITE 5B	1	2	1	1	0	3	2	:	0	1	10	0	:
Femmes													
CITE 5A et 6	22	7	13	20	18	16	22	:	28	10	20	13	:
CITE 5B	1	1	1	3	0	4	1	:	0	1	12	0	:
Hommes								25-28 ans					
CITE 5A et 6	7	0	5	8	6	4	7	:	7	4	5	4	:
CITE 5B	0	0	0	1	0	1	0	:	0	0	4	0	:
Femmes													
CITE 5A et 6	8	0	5	11	7	6	12	:	8	3	6	3	:
CITE 5B	1	0	0	2	0	2	0	:	0	0	3	0	:

MT, TR: les données de population par âge ne sont pas disponibles.

SI: 1998/99

RO, SI: niveau CITE 6 exclus.

Source: Eurostat, UOE

A.14 – Répartition (en %) des diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) dans les pays candidats, 2000

	% du total pour chaque type d'enseignement			
	CITE 5A		CITE 5B	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
BG	:	:	:	:
CY	20	80	37	63
CZ	48	52	28	72
EE	38	62	23	77
HU	45	55	31	69
LT	40	60	30	70
LV	35	65	48	52
MT	46	54	57	43
PL	32	68	17	83
RO	48	52	43	57
SI	39	61	47	53
SK	48	52	19	81
TR	59	41	57	43

BG: pas de données disponibles

CY, SI: 1999.

CY: un nombre important d'étudiants sont inscrits à l'étranger. Les niveaux CITE 5A et 5B incluent le niveau CITE 6.

HU: le niveau CITE 5B inclut exclusivement les étudiants des collèges et universités, et exclut ceux des écoles secondaires professionnelles.

RO, SI: le niveau CITE 6 est exclu.

Source: Eurostat, UOE

A.15 – Répartition (en %) des inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans l'ensemble des pays candidats, 1999/2000

	% du total dans chaque domaine			
	CITE 5A		CITE 5B	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Éducation	35	65	16	84
Lettres et arts	36	64	33	67
Sciences sociales, journalisme	42	58	32	68
Commerce et administration	41	59	40	60
Droit	48	52	42	58
Sciences	55	45	69	31
Ingénierie, industries de transform. et construction	76	24	77	23
Agriculture	56	44	54	46
Santé et protection sociale	37	63	20	80
Services	58	42	53	47

Y compris données de 1998/99 pour SI et CITE 6 pour CY.

Source: Eurostat, UOE

A.16 – Enseignants dans le primaire et le secondaire (CITE 1-3) dans les pays candidats, 1999/2000

	% du total à chaque niveau					
	CITE 1		CITE 2		CITE 3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
BG	9	91	22	78	27	73
CY	20	80	:	:	42	58
CZ	:	:	:	:	:	:
EE	14	86	15	85	22	78
HU	15	85	16	84	41	59
LT	2	98	18	82	35	65
LV	3	97	16	84	26	74
MT	:	:	:	:	:	:
PL	:	:	:	:	:	:
RO	:	:	25	75	39	61
SI	4	96	23	77	38	62
SK	9	91	24	76	33	67
TR	:	:	:	:	:	:

SI: 1998/99.

CY: le niveau CITE 3 inclut le niveau CITE 2.

HU: la séparation entre les niveaux CITE 1 ET 2 est une estimation; le niveau CITE 3 inclut le niveau CITE 4.

RO: le niveau CITE 2 inclut le niveau CITE 1.

Source: Eurostat, UOE

A.17 – Hommes et femmes de 20-49 et de 50-64 ans consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
<i>% des hommes / femmes de 20-49 ans</i>																
Garde et soins d'enfants																
Hommes	23	36	27	15	14	15	20	21	:	37	18	9	26	:	12	20
Femmes	45	43	42	48	40	29	50	47	:	52	47	34	39	:	31	39
Garde et soins d'adultes																
Hommes	3	2	0	1	1	2	1	2	:	1	1	0	3	:	8	2
Femmes	3	2	0	2	3	2	2	3	:	2	4	2	2	:	8	3
Garde et soins d'enfants et d'adultes																
Hommes	1	1	1	1	0	1	1	1	:	2	1	1	0	:	1	1
Femmes	3	3	0	3	2	1	4	5	:	5	3	5	2	:	5	3
<i>% des hommes / femmes de 50-64 ans</i>																
Garde et soins d'enfants																
Hommes	15	4	6	6	3	5	7	14	:	18	6	2	6	:	:	7
Femmes	28	8	13	20	12	12	21	38	:	25	15	18	9	:	:	16
Garde et soins d'adultes																
Hommes	8	6	3	1	8	4	4	4	:	5	3	1	6	:	17	6
Femmes	10	10	1	6	13	8	8	8	:	8	7	10	9	:	25	10
Garde et soins d'enfants et d'adultes																
Hommes	1	2	:	1	0	1	0	3	:	2	1	0	1	:	0	1
Femmes	5	4	:	3	1	2	3	7	:	6	4	3	1	:	0	2

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.18 – Hommes et femmes de 20-49 ans avec enfants consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
<i>% des hommes / femmes de 20-49 ans</i>																
Hommes	45	84	73	35	34	37	45	54	:	89	39	25	62	:	35	49
Femmes	83	95	92	94	84	61	89	89	:	99	90	78	81	:	76	81

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.19 – Temps moyen consacré à la garde et aux soins par les hommes et les femmes de 20-49 et de 50-64 ans, 1998

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Personnes de 20-49 ans s'occupant d'enfants																
Hommes	27	32	:	18	30	20	25	18	:	19	20	19	26	:	:	22
Femmes	53	48	:	33	59	45	68	38	:	45	47	34	55	:	:	46
Personnes de 50-64 ans s'occupant d'enfants																
Hommes	17	(12)	:	18	(22)	17	(28)	16	:	12	(15)	(23)	(16)	:	:	18
Femmes	24	(14)	:	26	35	19	41	29	:	21	25	37	17	:	:	26
Personnes de 50-64 ans s'occupant d'une autre personne qu'un enfant																
Hommes	(9)	(18)	:	18	23	(16)	(50)	22	:	11	16	24	(26)	:	3	16
Femmes	(14)	(10)	:	24	46	19	(50)	26	:	18	19	35	17	:	3	22

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.20 – Taux d'emploi des hommes et des femmes de 20-49 et de 50-64 ans selon qu'ils consacrent ou non du temps à des responsabilités de garde et de soins, 1998

	% des hommes / femmes de chaque catégorie															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes	Personnes de 20-49 ans s'occupant ou non d'enfants															
Soignants	87	93	92	98	87	88	83	93	:	97	98	98	83	:	87	90
Non-soignants	80	86	86	85	72	76	75	72	:	87	90	85	67	:	90	81
Femmes																
Soignantes	55	77	62	52	40	57	47	42	:	66	65	66	58	:	69	57
Non-soignantes	66	80	82	54	48	65	72	51	:	88	77	72	67	:	81	69
Hommes	Personnes de 50-64 ans s'occupant ou non d'enfants															
Soignants	35	(84)	46	61	(49)	33	(65)	48	:	78	53	(45)	(48)	:	(51)	48
Non-soignants	53	72	65	68	61	58	66	54	:	62	55	69	50	:	73	63
Femmes																
Soignantes	17	(66)	32	26	11	33	21	20	:	36	25	32	37	:	39	29
Non-soignantes	25	56	44	26	21	42	33	21	:	41	31	49	44	:	56	38
Hommes	Personnes de 50-64 ans s'occupant ou non d'une autre personne qu'un enfant															
Soignants	(40)	(72)	(51)	70	42	(44)	(38)	29	:	57	49	41	32	:	64	47
Non-soignants	53	72	65	68	61	58	66	54	:	62	55	69	50	:	73	63
Femmes																
Soignantes	29	(68)	16	44	13	30	(26)	16	:	39	(46)	47	45	:	53	29
Non-soignantes	25	56	44	26	21	42	33	21	:	41	31	49	44	:	56	38

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.21 – Femmes de 20-49 et de 50-64 ans travaillant à temps partiel et à temps plein, 1998

	% des femmes occupées de chaque groupe d'âge															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Soignantes	Femmes de 20-49 ans s'occupant ou non d'enfants															
Temps partiel	33	12	53	17	20	21	55	25	:	78	41	10	12	:	54	37
Temps plein	67	88	47	83	80	79	45	75	:	22	59	90	88	:	46	63
Non-soignantes																
Temps partiel	18	16	17	10	16	15	16	17	:	26	14	10	9	:	21	17
Temps plein	82	84	83	90	84	85	84	83	:	74	86	90	91	:	79	83
Soignantes	Femmes de 50-64 ans s'occupant ou non d'une autre personne qu'un enfant															
Temps partiel	:	(20)	:	21,5	26,1	(20)	:	34,9	:	73,6	(29)	42,3	(7)	:	48,9	35,6
Temps plein	:	(80)	:	78,5	73,9	(80)	:	65,1	:	26,4	(71)	57,7	(93)	:	51,1	64,4
Non-soignantes																
Temps partiel	23	25	:	24	21	20	49	25	:	62	29	18	6	:	40	28
Temps plein	77	75	:	76	79	80	51	75	:	38	71	82	94	:	60	72

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.22 – Taux d'emploi des hommes et des femmes de 20-49 et de 50-64 ans selon le type de ménage, 1998

	% des hommes / femmes occupé(e)s de chaque groupe d'âge															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
	Personnes de 20-49 ans vivant seules															
Avec un enfant <16 ans	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Sans enfant	77	83	82	81	70	66	68	69	:	82	86	71	53	83	66	75
Femmes																
Avec un enfant <16 ans	47	66	64	74	68	68	57	87	:	62	80	84	45	67	64	67
Sans enfant	61	67	84	62	68	71	70	61	:	83	84	62	63	61	84	73
Hommes																
	Personnes de 20-49 ans vivant en couple															
Avec un enfant <16 ans	92	95	94	97	91	93	86	95	:	97	97	98	86	92	91	93
Sans enfant	77	87	86	77	69	72	76	71	:	90	87	83	70	88	90	80
Femmes																
Avec un enfant <16 ans	65	80	64	54	41	68	48	42	:	66	63	70	63	79	69	60
Sans enfant	55	84	76	49	43	59	63	44	:	78	72	67	67	80	85	65

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.23 – Concentration de l'emploi masculin et féminin dans l'Union selon les professions de la CIP à 3 chiffres, 2000

	% cumulatif des hommes / femmes occupé(e)s dans les 10 professions principales	% cumulatif des personnes occupées dans les 10 professions principales
Profession		
Hommes		
832 Conducteurs de véhicules à moteur	4,9	2,9
712 Ouvriers du bâtiment (gros œuvre) et assimilés	9,6	5,7
713 Ouvriers du bâtiment (finitions) et assimilés	13,6	8,0
723 Mécaniciens et ajusteurs de machines	17,3	10,3
311 Techniciens des sciences physiques et techniques	20,8	12,7
341 Professions intermédiaires des finances et de la vente	24,2	15,6
131 Dirigeants et gérants	27,5	18,5
214 Architectes, ingénieurs assimilés	30,5	20,5
522 Vendeurs et démonstrateurs en magasin	33,4	25,6
122 Cadres de direction, production et opérations	36,3	27,8
Femmes		
522 Vendeurs et démonstrateurs en magasin	8,2	5,2
913 Aides de ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs	15,1	8,6
513 Personnel soignant et assimilé	21,9	11,8
419 Autres employés de bureau	27,5	15,2
411 Secrétaires et opérateurs sur clavier	32,9	17,9
512 Intendants et personnel des services de restauration	37,0	20,9
343 Professions intermédiaires de la gestion administrative	40,8	23,4
412 Employés des services comptables et financiers	43,9	25,4
323 Personnel infirmier et sages-femmes (niveau intermédiaire)	46,7	26,8
232 Professeurs de l'enseignement secondaire	49,3	28,7

Source: Eurostat, EFT

A.24 – Proportion d'hommes et de femmes dans certaines professions, 2000

	% du total des hommes / femmes occupé(e)s															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Personnel infirmier et enseignant	4,3	4,7	2,9	3,2	2,7	4,1	2,5	2,6	4,5	4,0	2,6	1,6	3,3	3,8	2,9	3,1
Ouvriers et employés non qualifiés	9,8	12,3	6,6	4,5	11,9	5,9	9,1	8,3	5,8	8,0	5,7	9,6	6,4	3,3	7,3	7,6
Personnel de vente	6,9	5,7	5,1	9,9	9,4	6,0	8,3	12,9	7,2	7,2	8,1	8,4	5,0	7,1	8,3	7,9
Employés de bureau	10,5	6,2	7,5	7,8	6,2	6,2	5,7	9,9	10,9	6,4	8,5	6,8	2,9	5,2	8,1	7,5
Conducteurs d'installations et de machines	19,7	19,6	28,4	22,0	24,9	22,4	21,3	23,9	19,8	16,1	28,1	30,7	22,2	20,1	19,6	23,6
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	9,6	9,2	11,3	11,1	14,4	15,8	13,3	11,8	12,2	9,8	12,0	12,2	13,2	17,2	11,8	12,5
Femmes																
Personnel infirmier et enseignant	17,2	14,1	10,9	10,7	9,1	11,2	13,0	14,7	13,1	13,0	12,5	5,6	18,3	14,7	11,5	11,8
Ouvriers et employés non qualifiés	12,1	12,6	10,2	8,1	18,4	10,5	6,7	9,7	20,2	9,6	12,5	19,2	8,6	7,2	8,3	10,7
Personnel de vente	17,1	25,6	19,8	17,3	22,1	20,8	23,8	20,8	14,4	20,7	21,5	18,8	19,3	29,5	23,8	21,3
Employés de bureau	23,0	17,2	20,0	17,6	15,9	24,0	23,7	20,4	21,6	19,4	21,4	13,2	14,7	16,0	26,0	21,0
Conducteurs d'installations et de machines	2,3	1,2	3,9	5,8	3,5	2,4	2,0	7,4	0,9	1,4	3,9	11,7	2,4	1,2	1,8	3,6
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	2,2	3,7	2,8	1,9	4,4	4,9	6,7	5,5	1,4	1,7	3,1	4,3	4,1	4,1	2,6	3,6

Source: Eurostat, EFT

A.25 – Pourcentage d'indépendants (hommes et femmes) dans le total des personnes occupées dans l'industrie et les services, 2000

	% des hommes / femmes occupé(e)s dans l'industrie et les services															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Avec salariés	6,1	5,6	6,7	10,5	7,1	5,9	8,2	14,9	6,5	4,2	6,5	8,9	6,0	5,7	4,0	7,3
Sans salariés	9,8	4,1	5,3	20,7	11,4	5,1	9,6	12,6	2,2	5,7	2,9	11,2	6,8	7,5	10,3	8,5
Femmes																
Avec salariés	2,2	1,5	2,5	3,7	3,4	1,9	2,6	8,2	3,6	1,7	3,1	3,8	2,1	1,7	1,5	2,9
Sans salariés	7,2	2,1	3,7	13,0	8,4	3,0	3,8	7,1	1,9	4,8	2,2	9,1	4,1	3,3	5,1	5,0

Source: Eurostat, EFT

A.26 – Pourcentage d'indépendants (hommes et femmes) avec salariés dans le total des personnes occupées dans l'industrie et les services (à l'exclusion des services collectifs), 2000

	% des hommes / femmes occupé(e)s dans l'industrie et les services															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes	7,3	6,3	7,1	12,1	8,0	6,6	8,9	17,4	7,6	4,7	6,7	10,1	6,7	6,5	4,3	8,2
Femmes	3,9	2,1	3,1	4,7	4,4	2,7	3,2	11,3	5,3	2,4	3,8	5,0	3,4	3,5	2,0	4,0

Source: Eurostat, EFT

A.27 – Hommes et femmes occupant des postes de direction, 2000

	% des hommes / femmes occupé(e)s															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Directeurs	4,1	2,6	1,5	0,1	1,0	0,2	0,2	2,3	1,2	2,2	3,0	0,6	2,6	0,4	0,6	1,3
Cadres de direction, production et opérations	1,6	1,8	1,6	1,0	0,7	4,3	0,6	1,4	0,7	5,6	1,5	0,7	2,1	2,0	7,9	3,1
Autres cadres de direction	2,1	2,9	1,2	0,7	1,2	2,3	2,7	0,0	0,1	1,4	1,1	0,4	3,9	1,6	6,7	2,2
Dirigeants et gérants	4,0	3,0	2,1	10,3	6,2	3,8	9,1	0,0	5,5	6,9	4,1	6,5	4,4	2,2	3,2	3,5
Femmes																
Directeurs	1,1	0,5	0,4	0,0	0,2	0,0	0,0	1,0	0,2	0,8	1,4	0,1	0,3	0,0	0,1	0,4
Cadres de direction, production et opérations	0,9	0,8	0,4	0,3	0,1	1,6	0,3	0,3	0,6	1,9	0,8	0,4	1,2	1,0	3,6	1,3
Autres cadres de direction	1,4	0,7	0,6	0,4	0,5	1,7	3,7	0,0	0,2	0,6	0,7	0,1	1,9	0,5	5,4	1,6
Dirigeants et gérants	4,2	1,7	1,6	6,1	6,0	2,7	5,6	0,0	3,3	4,0	2,5	4,0	1,6	1,3	1,9	2,4

Source: Eurostat, EFT

A.28 – Hommes et femmes occupant des postes d'encadrement et des postes intermédiaires, 1998

	% des hommes / femmes de chaque groupe d'âge															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
15-24 ans																
Poste d'encadrement	20	17	:	16	17	15	12	7	:	9	4	14	23	:	25	16
Poste intermédiaire	14	18	:	27	24	16	18	8	:	19	7	32	16	:	17	17
Femmes																
Poste d'encadrement	9	6	:	7	8	8	5	3	:	4	2	6	8	:	17	8
Poste intermédiaire	15	11	:	15	19	17	14	5	:	14	6	19	18	:	16	14
Hommes																
25-49 ans																
Poste d'encadrement	15	19	:	6	10	16	17	12	:	18	14	5	23	:	28	17
Poste intermédiaire	27	15	:	7	21	26	17	18	:	18	34	8	17	:	18	20
Femmes																
Poste d'encadrement	7	10	:	3	4	8	11	5	:	6	6	2	8	:	20	9
Poste intermédiaire	15	15	:	6	16	20	18	14	:	12	20	6	18	:	16	16
Hommes																
50-64 ans																
Poste d'encadrement	24	27	:	11	13	28	22	15	:	20	23	7	32	:	31	22
Poste intermédiaire	29	12	:	13	22	21	19	21	:	19	30	8	17	:	16	19
Femmes																
Poste d'encadrement	11	9	:	5	2	10	6	6	:	9	11	1	9	:	18	9
Poste intermédiaire	18	14	:	7	12	19	22	15	:	11	17	8	19	:	15	15

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.29 – Professeurs titulaires et auxiliaires, 1999 (effectifs)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	% du total	
														S	UK
Professeurs titulaires															
Hommes	92	92	93	90	85	86	95	88	:	94	94	83	82	88	88
Femmes	8	8	7	10	15	14	5	12	:	6	6	17	18	12	12
Professeurs auxiliaires															
Hommes	87	80	89	79	65	63	92	74	:	91	89	64	55	75	76
Femmes	13	20	11	21	35	37	8	26	:	9	11	36	45	25	24

B = estimation basée sur Wallonie 2000 + Flandres 2001; D = 2000; EL, P = 1997, E, IRL, A = 1998;

P: inclut uniquement le personnel académique engagé dans des activités de R&D et exclut les professeurs qui ne se chargent que de donner des cours.

A.30 – Chercheurs dans l'enseignement supérieur et les instituts publics de recherche, 1999 (effectifs)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	% du total	
															UK	EU-15
Enseignement supérieur ¹																
Hommes	67	73	74	56	66	71	54	71	:	:	74	55	58	62	:	69
Femmes	33	27	26	44	34	29	46	29	:	:	26	45	42	38	:	31
Instituts publics ²																
Hommes	:	69	78	63	63	69	75	62	69	:	68	45	62	72	79	68
Femmes	:	31	22	37	37	31	25	38	32	:	32	55	38	28	21	32

¹ A = 1998, D = 2000, B = 2001; B: Flandres uniquement.

² A, UK = 1998, L = 2000; D, IRL, S: équivalent plein temps.

Source: DG Recherche, base de données WiS

A.31 – Professeurs titulaires et chercheurs dans les pays candidats à l'adhésion, 1999 (effectifs)

	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SK	% du total	
												SI	TR
Professeurs titulaires ¹													
Hommes	81	95	93	82	87	89	80	98	84	:	93	88	:
Femmes	19	5	7	18	13	11	20	2	16	:	7	12	:
Chercheurs dans l'enseignement supérieur ²													
Hommes	68	73	69	59	65	58	49	:	:	:	59	67	:
Femmes	32	27	31	41	35	42	51	:	:	:	41	33	:
Chercheurs dans les instituts publics ²													
Hommes	51	69	69	49	63	54	48	:	68	:	55	57	:
Femmes	49	31	31	51	37	46	52	:	32	:	45	43	:

¹ HU = 1998; CZ, EE, LV, PL = 2000; HU, LT: équivalent plein temps.

² HU, LT, LV, SK = 2000; LT, SK: équivalent plein temps.

Source: DG Recherche, base de données WiS

A.32 – Taux de participation à une formation professionnelle continue par secteur d'activité et taille des entreprises, 1999

											% de l'ensemble des salariés				
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Par secteur d'activité															
C-K, O (tous les secteurs NACE couverts dans l'enquête)															
Hommes	:	52	34	:	25	48	40	:	34	44	31	17	48	60	:
Femmes	:	54	29	:	26	44	43	:	39	35	32	17	53	61	:
D Industrie manufacturière															
Hommes	:	48	31	:	27	45	45	:	39	41	29	16	49	62	:
Femmes	:	46	26	:	22	38	44	:	25	34	23	12	45	61	:
G Commerce de gros et de détail															
Hommes	:	57	30	:	26	48	29	:	37	42	37	20	45	54	:
Femmes	:	56	24	:	29	43	31	:	39	31	33	27	50	57	:
J Activités financières															
Hommes	:	63	44	:	62	77	54	:	51	64	49	47	60	78	:
Femmes	:	65	39	:	61	68	49	:	50	66	61	47	53	87	:
K Immobilier, location et services aux entreprises															
Hommes	:	59	43	:	25	45	48	:	60	41	26	15	51	67	:
Femmes	:	56	23	:	19	43	43	:	51	29	29	10	55	63	:
O Services collectifs, sociaux et personnels															
Hommes	:	59	36	:	15	35	24	:	26	40	17	15	45	55	:
Femmes	:	59	41	:	22	39	50	:	13	37	24	12	52	57	:
Par taille des entreprises															
10-49 salariés															
Hommes	:	46	24	:	10	22	23	:	19	39	23	4	34	50	:
Femmes	:	52	26	:	11	25	35	:	21	29	26	4	47	52	:
50-249 salariés															
Hommes	:	50	29	:	20	40	43	:	30	44	28	13	40	53	:
Femmes	:	50	25	:	20	35	39	:	36	36	30	10	44	52	:
250 salariés et plus															
Hommes	:	55	39	:	44	60	60	:	49	46	37	36	57	67	:
Femmes	:	55	30	:	39	54	54	:	49	37	37	33	59	68	:

Source: Eurostat, CVTS2

A.33 – Hommes et femmes de 25-49 et de 50-64 ans ayant suivi un enseignement ou une formation, 1998

% des hommes / femmes dans chaque groupe d'âge															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Hommes															
25-49 ans															
Enseignement général	11	6	8	2	8	3	8	5	:	2	7	4	14	4	1
Formation professionnelle	22	53	4	7	15	8	14	7	:	11	23	4	37	62	35
Femmes															
Enseignement général	12	10	8	2	12	3	12	7	:	1	7	5	16	6	1
Formation professionnelle	19	57	3	6	18	9	13	10	:	11	25	4	45	67	38
Hommes															
50-64 ans															
Enseignement général	5	14	2	0	1	1	3	2	:	0	4	1	9	2	0
Formation professionnelle	13	40	0	3	10	4	6	4	:	2	16	2	32	56	24
Femmes															
Enseignement général	11	8	2	0	2	1	10	3	:	0	6	1	13	4	0
Formation professionnelle	9	45	1	1	8	6	10	9	:	3	13	1	39	64	31

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.34 – Taux de participation à une formation professionnelle continue par secteur d'activité et taille des entreprises dans les pays candidats, 1999

	% de l'ensemble des salariés												
	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	TR
Par secteur d'activité													
C-K, O (tous les secteurs NACE couverts dans l'enquête)													
Hommes	16	:	46	18	13	10	13	:	17	8	32	:	:
Femmes	9	:	35	20	11	9	12	:	15	7	33	:	:
D Industrie manufacturière													
Hommes	15	:	49	16	12	11	10	:	18	9	37	:	:
Femmes	6	:	32	12	9	7	10	:	15	6	36	:	:
G Commerce de gros et de détail													
Hommes	7	:	32	21	9	5	10	:	12	1	21	:	:
Femmes	6	:	21	21	7	5	7	:	10	2	24	:	:
J Activités financières													
Hommes	20	:	76	62	47	33	41	:	28	14	59	:	:
Femmes	41	:	67	67	44	31	40	:	39	12	55	:	:
K Immobilier, location et services aux entreprises													
Hommes	6	:	40	12	9	10	11	:	27	7	25	:	:
Femmes	5	:	30	13	15	12	12	:	14	4	29	:	:
O Services collectifs, sociaux et personnels													
Hommes	5	:	27	6	7	5	10	:	3	3	6	:	:
Femmes	9	:	21	6	8	5	9	:	10	15	19	:	:
Par taille des entreprises													
10-49 salariés													
Hommes	5	:	27	12	7	4	7	:	8	1	11	:	:
Femmes	3	:	19	12	7	4	8	:	9	2	15	:	:
50-249 salariés													
Hommes	5	:	39	19	9	6	9	:	15	2	20	:	:
Femmes	4	:	26	18	9	5	9	:	12	2	21	:	:
250 salariés et plus													
Hommes	25	:	58	27	21	19	21	:	28	12	46	:	:
Femmes	13	:	44	31	16	15	16	:	24	9	46	:	:

PL: concerne uniquement la région de Poméranie.

Source: Eurostat, CVTS2

A.35 – Gains des hommes et des femmes de 20 ans et plus, 1998

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Gains horaires bruts moyens des femmes de 20 ans et plus occupant un emploi à plein temps, 1998 (% des gains des hommes dans chacun des groupes d'âge)																
20 ans et plus	90	94	76	83	89	88	84	86	:	84	81	92	85	:	81	83
20 à 29 ans	100	99	83	92	95	96	95	91	:	96	83	105	86	:	94	91
30 à 39 ans	97	96	76	91	98	99	89	90	:	89	84	84	88	:	86	88
40 à 49 ans	86	90	80	78	88	87	85	87	:	93	88	93	82	:	76	84
50 à 59 ans	92	88	71	79	90	75	85	80	:	77	74	90	83	:	74	77
Femmes de 20 ans et plus dans le décile supérieur et le décile inférieur des salaires horaires, 1998 (% des salariés à plein temps)																
Décile supérieur	18	23	15	20	23	30	19	15	:	11	11	45	24	:	20	20
Décile inférieur	45	41	59	48	47	62	40	45	:	41	68	51	58	:	57	54
Gains horaires bruts moyens des femmes de 20 ans et plus dans le secteur public et le secteur privé, 1998 (% des gains des hommes dans chaque secteur)																
Secteur public	92	97	77	91	93	89	90	101	:	79	92	108	83	:	83	87
Secteur privé	88	92	73	79	83	84	82	89	:	81	76	79	85	:	85	82
Proportion des salariés et salariées à plein temps travaillant dans le secteur public, 1998 (% des salariés/salariées à plein temps)																
Hommes	29	31	24	37	19	26	29	16	:	22	25	15	31	:	17	22
Femmes	37	55	37	32	32	38	29	23	:	32	30	24	55	:	35	35
Gains bruts moyens des hommes et des femmes diplômés de l'enseignement supérieur, 1998, par rapport à l'ensemble des salariés à faible niveau d'éducation (%)																
Hommes	132	142	156	169	176	164	170	176	:	:	178	276	146	:	146	141
Femmes	110	130	119	138	143	124	136	138	:	:	134	237	118	:	118	112
Gains bruts moyens des hommes et des femmes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 1998, par rapport à l'ensemble des salariés à faible niveau d'éducation (%)																
Hommes	107	119	123	123	124	:	128	126	:	:	131	140	111	:	117	121
Femmes	99	110	94	100	106	:	105	109	:	:	108	128	95	:	104	101
Gains bruts moyens des hommes et des femmes diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire, 1998, par rapport à l'ensemble des salariés à faible niveau d'éducation (%)																
Hommes	104	104	110	106	105	121	106	105	:	:	107	108	109	:	106	110
Femmes	87	93	80	86	83	79	84	87	:	:	91	88	91	:	90	85

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.36 – Risque de pauvreté chez les hommes et les femmes de 16-64 ans, 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes et femmes de 18-64 ans menacés de pauvreté, 1997¹ (% des hommes / femmes de moins de 65 ans)																
Menacés de pauvreté																
Hommes	11	6	11	18	18	17	13	17	:	10	9	15	8	11	11	14
Femmes	16	7	15	20	20	16	15	19	:	12	12	16	8	11	16	16
Menacés de pauvreté persistante²																
Hommes	4	1	5	6	6	9	7	8	:	4	3	8	:	:	4	6
Femmes	7	1	6	8	6	8	6	10	:	4	4	9	:	:	6	7
Répartition des hommes et des femmes de 16-64 ans ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian selon le type de ménage, 1997 (% des hommes / femmes de 16-64 ans)																
Hommes																
Seuls sans enfant à charge	13	55	34	4	2	17	20	4	:	35	16	4	51	60	16	19
Seuls avec enfants à charge	3	1	1	0	1	1	3	1	:	2	2	3	2	3	4	2
Couple ou autre sans enfant à charge	24	27	25	37	20	18	16	28	:	20	25	30	26	11	26	24
Couple ou autre avec enfants à charge	60	17	39	58	78	63	62	67	:	44	58	63	20	26	54	55
Femmes																
Seules sans enfant à charge	13	57	22	5	2	13	9	4	:	23	18	4	40	46	17	15
Seules avec enfants à charge	9	5	14	2	3	7	17	2	:	10	11	6	8	16	18	10
Couple ou autre sans enfant à charge	22	22	24	38	22	21	12	26	:	25	23	27	24	12	24	23
Couple ou autre avec enfants à charge	55	15	40	55	73	59	63	68	:	41	48	63	27	26	41	52
Répartition des hommes et des femmes de 16-64 ans ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian selon leur statut professionnel, 1997³ (% des hommes / femmes de 16-64 ans)																
Hommes																
Occupés à temps partiel	0	6	5	2	1	2	2	4	:	19	3	3	4	4	4	4
Occupés à plein temps	20	17	30	58	38	30	18	36	:	47	51	62	20	44	37	35
Inactifs	52	71	33	29	29	43	31	28	:	28	31	25	45	29	42	35
Chômeurs	27	6	32	11	32	26	49	33	:	6	15	10	32	23	17	26
Femmes																
Occupées à temps partiel	2	15	6	5	2	4	2	2	:	33	9	6	5	10	17	8
Occupées à plein temps	6	15	11	19	9	15	7	9	:	13	19	33	11	28	11	12
Inactives	77	67	68	63	70	65	85	73	:	44	66	51	61	44	67	66
Chômeuses	16	3	15	13	19	16	6	15	:	10	7	10	23	18	5	14

¹ Les jeunes de 16 et 17 ans sont exclus de la définition de l'âge actif pour éviter d'inclure ceux de moins de 16 ans dans les deux années précédentes.² La pauvreté persistante est définie comme un revenu inférieur à 60 % du revenu médian en 1997, 1996 et 1995. FIN, S: pas de données continues pour la période considérée.³ NL, S: le statut professionnel concerne 1998.

FIN: 1996.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.37 – Causes de décès des hommes et des femmes selon le groupe d'âge dans l'UE, 1998
Nombre standardisé de décès pour 100 000 hommes / femmes

	30-39 ans		40-54 ans		55-64 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies de l'appareil respiratoire	0,2	0,1	0,8	0,5	3,1	1,4
Maladies de l'appareil digestif	0,6	0,3	2,5	1,0	4,3	1,8
Causes externes	4,0	1,0	4,3	1,3	3,7	1,3
Maladies de l'appareil circulatoire ¹	0,7	0,4	3,0	1,6	8,6	4,2
Autres	2,5	0,9	4,0	1,8	6,5	3,7
Cardiopathies ischémiques	0,5	0,1	3,9	0,7	11,5	3,0
Tumeurs malignes	1,3	1,5	8,9	7,2	25,9	15,1

¹ À l'exclusion des cardiopathies ischémiques.

Source: Eurostat, Statistiques de la santé

A.38 – Hommes et femmes de 25-64 ans tués dans des accidents de la route, 1998
Pour 100 000 hommes / femmes de 25-64 ans

	Hommes	Femmes
B	22	7
DK	11	4
D	13	4
EL	30	8
E	26	7
F	22	7
IRL	17	6
I	16	4
L	:	:
NL	11	4
A	18	5
P	39	7
FIN	11	4
S	9	2
UK	9	3
EU-15	17	5

DK, IRL: 1997; EL, I, NL: 1994.

Source: Eurostat, Statistiques des transports

A.39 – Hommes et femmes suivant pour la première fois un traitement contre la toxicomanie, 1999

	% du total	
	Hommes	Femmes
B	74	26
DK	74	26
D	82	18
EL	83	17
E	84	16
F	80	20
IRL	73	27
I	86	14
L	75	25
NL	84	16
A	68	32
P	80	20
FIN	75	25
S	70	30
UK	74	26

Source: OEDT, rapport annuel 2001

A.40 – Taux d'incidence des accidents du travail standardisés pour tenir compte de la structure sectorielle, 1998 (arrêt de travail de plus de 3 jours)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
<i>Accidents pour 100 000 personnes occupées</i>																
Hommes	6455	3956	6578	3826	8609	6532	1961	4987	5969	:	4408	8243	4418	1543	1867	5268
Femmes	2201	1745	2123	1110	3476	2146	594	2047	1967	:	1512	2781	1586	882	873	1890
<i>Accidents pour 100 000 personnes occupées ETP</i>																
Hommes	6114	4415	6250	3331	8455	6250	1612	4856	5326	:	4071	8225	4562	1613	1695	5073
Femmes	2283	2543	3123	1384	3974	2292	839	2072	2526	:	1441	2666	1996	1101	1047	2298

Source: Eurostat, SEAT

A.41 – Taux de prévalence des problèmes de santé liés au travail standardisés pour tenir compte des différences entre les professions exercées, 1999

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
<i>Nombre de personnes déclarant des problèmes pour 100 000 personnes occupées ETP</i>																
Hommes	:	11530	:	77	3729	:	3904	4929	9500	:	:	2064	29638	13599	4433	8225
Femmes	:	22975	:	21	4752	:	5362	5930	12600	:	:	2344	52203	20180	6248	8154

Source Eurostat, EFT

A.42 – Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 25-64 ans, 1998

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
<i>% du total dans chaque catégorie</i>																
Hommes	Revenus de tous niveaux															
Bon	81	80	53	87	74	63	84	70	:	80	78	54	66	80	74	71
Satisfaisant	15	16	32	8	19	31	13	24	:	17	18	31	29	15	18	22
Mauvais	4	4	16	4	7	5	3	6	:	3	4	16	6	5	8	7
Femmes																
Bon	73	80	47	81	72	59	83	60	:	74	77	42	68	79	70	66
Satisfaisant	22	15	36	12	19	33	15	32	:	21	17	38	26	16	20	25
Mauvais	5	5	17	6	9	8	2	8	:	4	5	20	6	5	10	9
Hommes	Revenu inférieur à 60 % du revenu médian															
Bon	69	68	37	77	72	51	71	62	:	71	70	31	73	70	62	57
Satisfaisant	19	21	41	11	18	38	21	28	:	24	23	42	25	24	24	30
Mauvais	12	11	22	12	10	11	8	11	:	5	8	27	2	7	14	13
Femmes																
Bon	70	84	34	76	69	41	69	56	:	60	71	27	62	75	65	53
Satisfaisant	27	9	43	14	18	41	25	33	:	31	22	42	27	19	21	32
Mauvais	3	8	23	10	13	18	6	11	:	9	7	30	10	6	14	15

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.43 – Fréquences de visites des hommes et des femmes de 25-64 ans chez un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, 1998

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
<i>% des hommes / femmes de 25-64 ans</i>																
Hommes																
Aucune visite	23	38	:	64	40	:	38	30	:	38	25	40	36	:	34	35
1 à 6 visites	66	57	:	33	51	:	53	60	:	57	63	51	60	:	55	55
Plus de 6 visites	11	5	:	3	9	:	9	11	:	5	12	9	4	:	11	9
Femmes																
Aucune visite	14	22	:	51	33	:	24	20	:	24	16	23	25	:	19	24
1 à 6 visites	66	69	:	44	52	:	59	60	:	65	68	61	67	:	60	59
Plus de 6 visites	20	9	:	5	15	:	16	20	:	11	16	16	7	:	21	17

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.44 – Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 25-64 ans au cours des douze derniers mois, 1998

	% des hommes / femmes de 25-64 ans															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Aucune nuit	92	94	90	96	93	93	92	93	:	95	90	95	90	97	93	93
1 à 7 nuits	6	4	4	2	4	5	5	4	:	4	6	3	8	2	5	4
8 nuits ou plus	3	2	6	2	2	3	3	3	:	1	5	2	2	1	2	3
Femmes																
Aucune nuit	89	90	88	95	92	90	90	92	:	92	88	95	87	96	89	91
1 à 7 nuits	7	7	5	3	5	7	7	5	:	6	6	3	10	3	9	6
8 nuits ou plus	4	3	7	2	3	3	3	3	:	2	6	2	3	1	2	4

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.45 – Nombre relatif d'hommes et de femmes de 65 ans et plus, selon le groupe d'âge, 2000

										% des hommes / femmes dans chaque groupe d'âge						
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
65-74 ans																
Hommes	45	46	45	46	45	45	47	45	45	46	44	43	44	46	46	45
Femmes	55	54	55	54	55	55	53	55	55	54	56	57	56	54	54	55
75-84 ans																
Hommes	62	61	68	58	61	61	60	62	67	63	67	61	67	59	61	63
Femmes	38	39	32	42	39	39	40	38	33	37	33	39	33	41	39	37
85 ans et plus																
Hommes	74	71	76	59	69	72	69	71	75	74	74	71	76	69	73	72
Femmes	26	29	24	41	31	28	31	29	25	26	26	29	24	31	27	28

Source: Eurostat, base de données DEMO

A.46 – Espérance de vie des hommes et des femmes de 65, 75 et 85 ans, 1980 et 1999

															Nombre d'années		
		B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
1980	À 65 ans																
	Hommes	13	14	13	15	15	14	13	13	12	14	13	13	13	14	13	13
	Femmes	17	18	17	17	18	18	16	17	16	19	16	17	17	18	17	17
1999	Hommes	15	15	16	16	16	16	14	16	15	15	16	15	15	16	15	16
	Femmes	19	18	19	19	20	20	18	20	20	19	19	18	19	20	19	19
1980	À 75 ans																
	Hommes	8	8	8	9	9	8	7	8	7	9	7	8	7	8	7	7
	Femmes	10	11	10	10	11	11	9	10	9	11	9	9	9	11	10	9
1999	Hommes	9	9	9	10	10	10	8	10	9	9	10	8	9	10	9	9
	Femmes	12	11	12	11	12	13	10	12	12	12	12	10	11	12	11	12
1986	À 85 ans																
	Hommes	5	5	4	5	5	5	4	4	4	5	4	4	5	5	5	5
	Femmes	5	6	5	5	6	6	5	5	6	6	5	5	5	6	6	5
1999	Hommes	5	5	5	6	5	5	4	5	5	5	5	3	5	5	5	5
	Femmes	6	6	6	5	6	6	5	6	6	6	6	4	6	6	6	6

F, I: 1980-98; D 1980: à l'exclusion des nouveaux Länder; EU-15: estimation.

Source: Eurostat, base de données DEMO

A.47 – Contribution des hommes et des femmes à l'augmentation du nombre des personnes de 65 ans et plus et de 85 ans et plus, 2000-2010 et 2010-2025
Augmentation du nombre d'hommes / femmes de 65 ans et plus / 85 ans et plus en % du nombre d'hommes et de femmes en 2000

		B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
65 ans et plus																	
2000-10	Hommes	4	8	15	6	4	5	7	7	11	9	10	3	9	6	4	7
	Femmes	3	5	10	8	5	5	7	7	8	7	6	6	6	3	2	6
2010-25	Hommes	17	16	9	9	9	17	24	9	21	23	13	10	22	13	15	12
	Femmes	15	15	8	9	11	20	27	8	19	24	11	12	22	12	15	12
85 ans et plus																	
2000-10	Hommes	9	4	2	5	13	6	4	7	4	10	2	9	10	7	6	6
	Femmes	10	3	3	15	27	9	15	14	15	16	10	22	18	9	4	10
2010-25	Hommes	16	11	34	29	11	14	15	20	29	16	16	14	21	4	11	19
	Femmes	21	7	33	41	21	21	21	29	31	19	7	32	19	0	11	23

Source: Eurostat, Projections démographiques
A.48 – Proportion d'hommes et de femmes de 65 ans et plus et de 85 ans et plus, 2000, 2010 et 2025

														% de la population totale			
		B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
2000	65 ans et plus																
	Hommes	6,8	6,2	6,2	7,7	7,0	6,5	4,8	7,3	5,6	5,5	5,9	6,3	5,7	7,3	6,5	6,6
	Femmes	9,9	8,7	10,1	9,6	9,7	9,4	6,4	10,7	8,7	8,0	9,6	9,1	9,2	10,0	9,1	9,7
2010	Hommes	7,4	7,1	8,5	8,5	7,5	6,9	5,1	8,6	6,6	6,5	7,4	6,5	6,9	8,2	7,0	7,6
	Femmes	10,3	9,1	11,5	10,8	10,5	9,8	6,5	12,0	9,1	8,5	10,4	9,7	9,8	10,4	9,2	10,4
2025	Hommes	10,1	9,5	10,4	10,2	9,3	9,6	7,2	10,9	9,1	9,4	9,6	7,9	10,5	10,3	9,1	9,8
	Femmes	12,7	11,3	13,1	12,4	12,7	12,7	8,9	14,3	11,0	11,6	12,3	11,3	13,4	12,3	11,3	12,6
2000	85 ans et plus																
	Hommes	0,5	0,5	0,5	0,7	0,5	0,6	0,3	0,6	0,4	0,4	0,5	0,3	0,4	0,7	0,5	0,5
	Femmes	1,4	1,3	1,5	1,0	1,1	1,5	0,8	1,5	1,2	1,1	1,4	0,7	1,1	1,6	1,4	1,4
2010	Hommes	0,6	0,6	0,5	0,8	0,7	0,7	0,4	0,8	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	0,9	0,6	0,6
	Femmes	1,5	1,3	1,6	1,2	1,5	1,7	0,8	1,8	1,3	1,2	1,5	1,0	1,4	1,8	1,5	1,5
2025	Hommes	1,0	0,8	1,2	1,3	1,0	1,0	0,5	1,3	0,8	0,7	0,8	0,6	0,9	0,9	0,8	1,0
	Femmes	1,9	1,4	2,3	2,0	2,1	2,1	1,0	2,6	1,7	1,5	1,7	1,3	1,7	1,7	1,6	2,0

Source: Eurostat, Projections démographiques

A.49 – Proportion d'hommes et de femmes de 65 ans et plus et de 75 ans et plus, selon le type de ménage, 1998

	% des hommes / femmes de chaque groupe d'âge															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes	65 ans et plus															
Seuls	21	25	14	14	8	18	22	12	:	21	16	12	21	27	24	16
Couple avec au moins une personne de 65 ans et plus	64	72	72	60	52	65	47	61	:	72	56	53	70	72	67	65
3 personnes ou plus et autre	14	3	14	26	39	17	31	28	:	7	28	35	9	1	8	19
Femmes																
Seules	53	57	53	37	24	46	37	39	:	53	47	29	50	53	52	44
Couple avec au moins une personne de 65 ans et plus	39	42	39	42	41	43	42	41	:	43	29	39	44	47	43	41
3 personnes ou plus et autre	8	1	8	21	35	11	21	20	:	3	24	31	6	0	6	15
Hommes	75 ans et plus															
Seuls	36	40	22	21	13	25	31	16	:	32	22	21	31	33	35	24
Couple avec au moins une personne de 65 ans et plus	55	60	70	62	56	64	48	68	:	66	52	52	64	67	59	64
3 personnes ou plus et autre	9	0	7	17	31	11	21	16	:	2	26	27	5	0	6	12
Femmes																
Seules	72	73	69	50	28	61	46	50	:	69	59	39	62	68	66	57
Couple avec au moins une personne de 65 ans et plus	23	26	25	27	34	30	38	33	:	29	20	32	32	32	30	30
3 personnes ou plus et autre	5	0	5	23	38	9	17	17	:	2	22	29	6	0	4	13

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.50 – Emploi des hommes et des femmes de 65-74 ans, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Taux d'emploi (% des hommes / femmes de 65-74 ans)																
Hommes	2,6	6,4	5,6	11,8	3,7	2,3	19,2	7,6	3,1	5,9	5,7	30,8	6,7	14,6	11,0	7,1
Femmes	1,7	3,2	2,1	4,1	1,6	1,0	4,6	1,9	2,0	2,4	3,0	17,8	2,0	6,2	5,8	3,0
Répartition des hommes et des femmes selon le nombre moyen d'heures habituellement travaillées par semaine (% du total)																
Hommes																
0 à 14 heures	9	34	27	1	5	17	4	5	7	41	15	8	29	42	30	19
15 à 29 heures	34	30	19	7	14	18	15	10	19	28	15	23	17	28	30	20
30 heures et plus	57	37	53	92	81	66	81	85	73	32	70	69	54	30	41	62
Femmes																
0 à 14 heures	32	45	53	5	9	21	24	8	29	70	18	16	21	66	54	35
15 à 29 heures	13	26	17	14	25	25	21	23	7	8	15	34	25	12	29	24
30 heures et plus	55	29	30	81	66	54	55	68	65	21	67	51	54	22	17	41
Répartition des hommes et des femmes selon le statut professionnel (% du total)																
Hommes																
Salariés	26	62	37	14	40	34	22	19	:	52	27	16	23	26	56	35
Trav. familiaux non rémunérés	4	0	6	6	5	23	2	8	:	0	37	3	23	14	3	9
Indépendants	70	38	56	80	55	43	76	73	:	48	37	80	54	60	41	56
Femmes																
Salariés	16	64	49	11	45	35	51	31	:	45	34	18	49	64	77	44
Trav. familiaux non rémunérées	29	21	22	42	14	11	10	24	:	1	35	9	13	0	3	17
Indépendants	55	15	29	47	42	54	39	46	:	53	31	73	38	36	20	39

Source: Eurostat, EFT

A.51 – Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 65 ans et plus, 1997

en % du revenu moyen des personnes de moins de 65 ans

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
65 ans et plus																
Hommes	111	77	102	75	98	98	77	97	:	98	91	82	95	99	73	88
Femmes	97	70	90	69	94	89	71	90	:	89	80	75	79	87	63	80
65 ans et plus vivant seuls																
Hommes	101	67	97	76	102	92	58	100	:	109	99	74	85	76	64	84
Femmes	82	63	79	56	73	80	52	79	:	81	71	59	66	72	52	69
75 ans et plus																
Hommes	103	68	104	68	98	93	67	93	:	91	85	72	94	90	69	83
Femmes	94	65	86	61	90	84	63	86	:	82	76	68	73	74	57	75

FIN: 1996.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.52 – Hommes et femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, 1997

	% des hommes / femmes de chaque groupe d'âge															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
	65 ans et plus															
Hommes	20	20	9	35	15	16	15	13	:	6	15	30	5	5	32	16
Femmes	21	32	16	37	14	19	30	18	:	5	25	37	10	9	45	21
	75 ans et plus															
Hommes	24	31	8	40	13	17	19	11	:	6	15	40	2	6	39	18
Femmes	22	42	17	47	13	24	37	20	:	5	29	44	14	16	50	25

FIN: 1996.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.53 – Hommes et femmes de 67 ans et plus ¹ menacés de pauvreté persistante, 1997 ²

	% des hommes / femmes de 67 ans et plus															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes	8,0	7,9	4,1	23,0	7,7	8,3	6,4	4,7	:	1,3	7,6	20,6	:	:	14,5	8,1
Femmes	12,3	12,1	9,6	24,9	5,4	11,5	21,2	7,5	:	0,0	14,5	25,5	:	:	24,9	12,4

¹ L'âge limite retenu ici est 67 ans pour inclure ceux qui étaient âgés de 65 ans et plus les deux années précédentes.² La pauvreté persistante est définie comme un revenu inférieur à 60 % du revenu médian en 1997, 1996 et 1995.

FIN, S: pas de continuité des données pour l'ensemble de la période considérée.

Source: Eurostat. PCM-UDB, version de décembre 2001

A.54 – Hommes et femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, selon le type de ménage, 1997

	% des hommes / femmes de 65 ans et plus dans chaque type de ménage															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Seuls	14	26	13	25	3	22	42	19	:	5	3	43	7	9	46	20
Couple	22	19	8	38	20	13	9	12	:	5	18	38	3	3	30	16
Autre	15	0	10	35	12	24	6	14	:	17	16	14	16	21	15	15
Femmes																
Seules	23	40	24	42	11	25	71	26	:	6	38	53	19	15	58	30
Couple	21	20	7	35	18	15	7	14	:	5	17	35	1	3	32	16
Autre	6	0	4	31	11	12	4	10	:	1	8	24	3	0	13	10

FIN: 1996

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.55 – Relations sociales des hommes et des femmes de 65 ans et plus, 1998

	% des hommes / femmes de 65 ans et plus															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	P	A	FIN	S	UK	EU-15
Hommes et femmes de 65 ans et plus membres d'un club ou d'une autre organisation																
Hommes	40	68	30	7	29	36	34	17	:	37	22	52	55	66	:	31
Femmes	38	62	16	4	18	27	25	5	:	33	6	31	54	63	:	20
Fréquence avec laquelle les hommes et les femmes de 65 ans et plus parlent à leurs voisins																
Hommes																
Souvent	82	80	:	97	93	54	96	84	:	76	82	89	85	:	91	81
Parfois	8	10	:	2	3	29	3	7	:	10	10	6	8	:	5	11
Rarement	10	10	:	1	4	17	1	9	:	14	8	5	7	:	4	9
Femmes																
Souvent	79	78	:	94	92	48	91	85	:	77	84	89	82	:	90	79
Parfois	10	11	:	3	4	35	6	6	:	10	9	4	9	:	6	12
Rarement	11	11	:	3	4	18	3	9	:	13	8	7	9	:	4	9
Fréquence avec laquelle les hommes et les femmes de 65 ans et plus rencontrent des amis ou des proches																
Hommes																
Souvent	70	77	61	89	92	51	93	75	:	81	58	68	75	76	83	71
Parfois	15	20	27	8	5	30	5	16	:	14	27	16	17	17	12	19
Rarement	15	3	13	4	3	19	1	10	:	5	15	16	8	7	5	10
Femmes																
Souvent	73	75	67	85	89	46	93	72	:	83	60	66	76	87	86	72
Parfois	17	21	23	9	7	33	5	14	:	13	27	17	14	10	10	18
Rarement	9	4	10	6	4	21	2	13	:	4	12	17	10	3	4	10

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.56 – Causes de décès des hommes et des femmes selon le groupe d'âge dans l'UE, 1998
Nombre standardisé de décès pour 100 000 hommes / femmes

	65-74 ans		75-84 ans		85+ ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Causes externes	3,2	2,8	6,4	1,4	1,7	4,2
Maladies de l'appareil digestif	4,8	4,1	7,5	2,5	3,0	5,4
Maladies de l'appareil respiratoire	8,6	13,5	32,3	3,5	5,8	15,6
Autres	10,4	13,3	34,4	6,8	10,6	27,7
Cardiopathies ischémiques	20,5	22,0	36,4	7,8	12,6	24,0
Tumeurs malignes	39,0	31,0	35,9	18,9	16,0	15,5
Maladies de l'appareil circulatoire ¹	18,9	27,3	69,3	10,9	21,2	56,7

¹ À l'exclusion des cardiopathies ischémiques.

Source: Eurostat, Statistiques de la santé

A.57 – Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, 1998

	% des hommes / femmes de 65 ans et plus															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Bon	52	50	21	41	37	30	58	26	:	56	38	11	23	60	57	37
Assez bon	38	32	49	34	38	49	36	41	:	38	43	40	58	31	29	40
Mauvais	10	18	30	25	25	22	6	33	:	6	19	48	19	9	14	23
Femmes																
Bon	45	47	19	31	26	24	50	20	:	44	34	8	22	52	53	30
Assez bon	41	37	41	40	39	54	38	42	:	45	41	32	50	37	30	41
Mauvais	14	16	40	28	35	22	12	38	:	11	25	60	28	12	17	29

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.58 – Fréquence des visites des hommes et des femmes de 65 ans et plus chez un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, 1998

	% des hommes / femmes de 65 ans et plus															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Aucune visite	14	18	:	25	21	:	12	11	:	21	8	16	28	:	19	17
1 à 6 visites	43	63	:	57	46	:	59	46	:	64	53	58	68	:	60	52
Plus de 6 visites	43	19	:	18	33	:	29	43	:	15	39	26	4	:	21	32
Femmes																
Aucune visite	7	16	:	21	16	:	7	8	:	13	9	11	22	:	16	12
1 à 6 visites	40	61	:	58	45	:	59	42	:	67	42	54	70	:	54	48
Plus de 6 visites	53	23	:	21	39	:	35	50	:	20	49	36	7	:	30	39

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.59 – Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 65 ans et plus au cours des douze derniers mois, 1998

	% des hommes / femmes de 65 ans et plus															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Hommes																
Aucune	78	81	83	86	83	79	76	82	:	82	69	88	73	92	85	82
1 à 7 nuits	6	8	4	6	7	8	16	8	:	8	11	5	12	5	7	7
8 nuits et plus	16	12	13	8	10	13	8	10	:	9	19	7	16	4	8	11
Femmes																
Aucune	81	81	82	88	86	80	77	85	:	86	72	89	74	93	83	83
1 à 7 nuits	7	7	4	6	6	10	9	5	:	6	10	5	14	4	8	7
8 nuits et plus	12	12	14	6	8	10	14	10	:	7	19	6	12	3	8	10

FIN: 1997.

Source: Eurostat, PCM-UDB, version de décembre 2001

A.60 – Indicateurs clés de l'emploi dans les Etats membres, 1990, 1995 et 2000

		B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Taux d'emploi par groupe d'âge (en % des hommes / femmes dans chaque groupe)																	
		1990 ^{1,2}															
15-24	Hommes	33,3	67,8	59,1	37,4	38,4	39,7	42,8	38,8	44,0	53,8	:	58,7	:	:	68,0	49,8
	Femmes	27,5	62,2	55,1	23,8	25,9	32,0	37,5	27,8	41,7	52,1	:	46,0	:	:	60,5	41,5
25-54	Hommes	88,5	87,5	90,4	91,2	85,3	90,1	81,3	90,2	95,3	88,8	:	91,7	:	:	89,5	89,5
	Femmes	54,6	80,4	67,1	47,1	37,0	64,6	38,6	46,3	47,6	51,7	:	63,4	:	:	68,6	58,5
55-64	Hommes	34,3	66,0	53,5	58,4	57,0	37,0	60,2	50,9	40,9	44,6	:	64,7	:	:	62,4	52,1
	Femmes	9,4	42,4	24,1	23,9	18,2	25,0	17,8	14,7	13,6	15,7	:	31,1	:	:	36,8	23,3
15-64	Hommes	68,1	80,2	78,4	73,4	68,2	71,0	67,8	72,0	76,7	75,2	:	78,6	:	:	80,5	74,7
	Femmes	40,8	70,7	57,2	37,5	30,7	50,9	35,6	36,4	40,8	46,7	:	53,3	:	:	61,7	48,7
		1995															
15-24	Hommes	28,9	71,1	49,8	33,2	28,3	28,7	38,6	31,1	40,0	55,0	60,9	40,0	30,2	38,7	55,7	40,3
	Femmes	24,1	60,9	46,2	20,2	19,7	23,6	34,1	21,1	37,5	54,0	55,3	32,2	28,4	43,2	51,8	34,1
25-54	Hommes	86,5	87,3	87,3	89,7	78,6	86,8	81,1	83,6	91,5	87,7	89,8	88,6	75,3	86,1	84,8	85,3
	Femmes	60,6	75,9	66,3	49,1	40,1	67,5	48,8	47,0	50,0	60,5	69,9	69,0	71,5	83,5	69,5	61,1
55-64	Hommes	34,6	63,5	48,8	58,9	47,6	33,6	60,6	42,3	33,3	39,8	40,9	58,8	34,7	67,2	56,1	46,8
	Femmes	12,8	36,1	27,0	23,7	17,5	25,5	19,7	13,1	13,6	18,0	18,3	33,5	34,2	59,0	39,3	25,2
15-64	Hommes	67,0	80,8	73,9	72,2	60,8	67,3	66,9	65,7	73,6	75,0	77,6	71,2	61,4	74,6	74,8	70,1
	Femmes	45,4	67,0	55,3	38,1	31,2	52,0	41,3	35,6	41,9	53,2	59,3	54,3	58,1	72,3	61,4	49,6
		2000															
15-24	Hommes	33,7	70,3	48,6	31,9	37,0	31,4	52,8	30,2	35,4	69,9	56,5	47,7	47,0	36,6	58,2	43,3
	Femmes	26,7	64,0	43,6	22,0	26,4	25,2	43,8	22,0	28,5	66,7	48,6	36,1	43,8	37,1	53,5	36,5
25-54	Hommes	87,9	88,3	87,4	88,6	85,4	87,3	88,1	84,6	92,8	92,2	89,7	90,2	84,6	84,1	87,5	87,1
	Femmes	67,8	80,4	71,1	52,6	50,6	69,6	62,8	50,7	63,0	70,9	73,5	73,9	77,6	80,9	73,1	65,7
55-64	Hommes	35,1	61,9	46,2	55,3	54,8	32,8	63,0	40,3	37,6	49,9	41,3	62,6	41,8	67,0	59,8	47,6
	Femmes	15,4	46,3	28,7	24,4	19,9	26,0	27,1	15,2	16,6	25,8	17,8	42,3	40,6	61,7	41,4	27,7
15-64	Hommes	69,8	80,7	72,7	71,3	69,6	68,8	75,6	67,6	75,0	82,1	76,2	76,2	71,1	72,6	77,9	72,4
	Femmes	51,9	72,1	57,8	41,3	40,3	54,8	53,4	39,3	50,0	63,4	59,7	60,4	65,2	69,7	64,5	53,8
Taux d'emploi en ETP des hommes et des femmes de 15-64 ans (en % des hommes / femmes de 15-64 ans)																	
1990 ^{1,2}	Hommes	70,8	76,4	78,3	74,3	68,4	71,9	70,6	73,6	77,4	69,1	:	79,5	:	:	81,4	75,1
	Femmes	35,2	56,1	47,7	34,5	27,8	43,5	28,3	32,7	36,9	29,1	:	49,5	:	:	42,6	39,8
1995	Hommes	67,5	78,7	74,1	75,1	61,1	69,1	69,2	67,6	76,6	69,6	79,2	75,0	61,2	73,6	75,2	70,8
	Femmes	37,8	54,6	44,9	34,8	27,6	44,4	32,3	31,7	35,9	32,6	52,3	49,7	52,0	59,4	43,0	40,3
2000	Hommes	70,3	79,4	72,4	73,7	70,2	70,6	79,1	69,2	77,9	75,5	76,7	78,2	71,6	71,1	77,2	72,7
	Femmes	41,7	58,9	44,5	38,0	35,4	47,1	41,9	34,4	42,3	39,0	50,4	55,5	58,1	58,8	46,0	43,2
Taux d'emploi par niveau d'instruction des hommes et des femmes de 25-59 ans, 2000 (en % des hommes / femmes de 25-59 ans pour chaque niveau d'instruction) ³																	
Inférieur	Hommes	74,6	77,4	73,0	84,8	80,4	75,3	:	76,9	83,2	82,7	73,7	88,7	72,2	77,1	74,8	77,7
	Femmes	42,3	63,3	51,7	39,8	35,1	53,7	:	32,8	49,7	49,5	54,0	69,0	64,9	65,7	60,0	47,1
Moyen	Hommes	88,6	88,7	84,1	86,5	86,7	87,3	:	84,4	92,1	92,4	87,0	88,4	82,0	84,9	88,6	86,2
	Femmes	68,7	80,7	69,7	50,0	57,8	71,0	:	61,7	60,5	74,2	70,0	81,2	74,3	82,3	77,3	69,4
Supérieur	Hommes	88,4	90,8	87,9	83,7	81,1	85,9	:	83,5	86,2	90,0	90,2	92,9	87,3	87,2	89,2	86,9
	Femmes	84,0	88,6	82,0	77,2	73,6	81,8	:	77,0	77,9	84,9	85,1	91,2	84,3	86,9	84,8	81,8

A.60 – Indicateurs clés de l'emploi dans les Etats membres, 1990, 1995 et 2000 (suite)

		B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU-15
Taux de chômage harmonisés (en % de la population active masculine / féminine)																	
1990 ⁴	Hommes	4,0	6,8	4,6	3,9	9,6	6,6	12,8	6,2	1,2	4,1	2,9	3,3	3,6	1,7	7,2	7,0
	Femmes	10,4	7,6	6,9	10,8	19,8	11,3	14,6	13,5	2,5	8,5	3,4	6,7	2,7	1,7	6,4	10,0
1995	Hommes	7,6	5,6	7,1	6,2	14,9	9,5	12,2	8,8	2,0	5,5	3,1	6,5	15,7	9,7	9,9	9,0
	Femmes	12,7	8,1	9,6	14,1	25,3	13,5	12,5	16,1	4,3	8,1	5,0	8,2	15,1	7,8	6,7	11,8
2000	Hommes	5,6	4,1	7,6	7,3	7,9	7,6	4,2	8,0	1,8	2,1	3,1	3,3	9,0	6,0	5,9	6,8
	Femmes	8,5	4,8	8,3	16,8	16,7	11,2	4,2	14,3	3,1	3,6	4,3	5,0	10,6	5,8	4,7	9,3
Taux de chômage des jeunes (en % des hommes / femmes de 15-24 ans)																	
1990 ^{5,6}	Hommes	4,1	8,6	2,7	:	13,7	7,4	10,8	11,6	1,5	4,4	:	5,1	6,9	3,3	9,1	7,6
	Femmes	6,9	8,1	2,8	:	16,9	9,5	8,2	12,7	2,1	5,6	:	7,1	5,0	3,1	6,4	8,3
1995 ⁶	Hommes	8,0	6,5	4,8	:	16,6	9,0	10,1	12,3	3,0	7,2	2,8	7,1	13,7	10,4	12,6	10,1
	Femmes	8,7	9,1	4,3	:	18,9	10,7	7,5	12,8	3,1	8,0	4,0	7,2	12,6	9,0	8,1	10,2
2000 ⁶	Hommes	5,9	5,0	5,3	:	9,8	7,0	3,4	11,5	2,4	3,5	2,8	3,5	10,9	5,4	9,4	7,7
	Femmes	7,0	5,5	3,9	:	13,1	7,3	3,3	12,0	2,6	4,6	3,0	4,8	11,4	5,7	7,2	7,9
Taux de chômage de longue durée (en % de la population active masculine / féminine)																	
1990 ⁷	Hommes	2,6	1,8	1,9	1,5	4,1	2,4	9,0	4,2	0,0	2,1	:	1,2	:	:	2,9	2,9
	Femmes	7,1	2,4	2,6	6,0	11,6	4,7	8,1	9,4	0,0	3,6	:	3,3	:	:	1,5	4,8
1995	Hommes	4,7	1,8	3,3	2,6	7,3	3,7	8,1	5,5	1,0	2,8	0,8	3,1	6,6	2,3	4,9	4,3
	Femmes	8,1	2,0	4,9	8,2	15,2	5,5	6,5	10,4	1,4	3,4	1,6	4,4	4,8	1,2	2,2	5,9
2000 ⁸	Hommes	3,1	0,8	3,8	3,6	2,9	2,9	:	4,9	0,5	1,0	0,9	1,5	2,4	2,0	2,0	3,0
	Femmes	4,8	1,0	4,4	10,2	7,8	4,6	:	8,8	0,0	1,5	1,2	2,0	2,4	1,6	0,9	4,3

¹ D: 1991.² EU-15 inclut D 1991 et exclut A, FIN et S.³ EU-15 exclut IRL.⁴ D, EU-15: 1991.⁵ EU-15 exclut A.⁶ EU-15 exclut EL.⁷ EU-15 exclut A, FIN et S.⁸ NL: 1999; EU-15 inclut NL 1999 et exclut IRL.

Source: Eurostat. EFT pour les taux d'emploi. Séries du chômage harmonisé pour les taux de chômage total et des jeunes. Les taux de chômage de longue durée sont basés sur les données de l'EFT et représentent le nombre de personnes au chômage durant une année ou plus, qui sont exprimés en pourcentage du nombre total de chômeurs, et appliqués ensuite au taux de chômage harmonisé afin d'obtenir une estimation du taux de chômage moyen de longue durée pour l'année.

Sources et méthodologie

Le présent rapport repose essentiellement sur des données fournies par Eurostat, qui figurent pour la plupart dans la base de référence en ligne d'Eurostat (NewCronos). Les principales exceptions sont, à cet égard, les données provenant du Panel communautaire des ménages, de l'Enquête sur les forces de travail, de l'Enquête sur le budget des ménages et de la base de données WiS (Women in Science), dont les micro-données ont été utilisées pour les analyses détaillées du rapport. (NewCronos contient une synthèse des résultats de ces trois enquêtes, et des extractions de données plus précises peuvent être obtenues sur CD-ROM auprès d'Eurostat ou de son réseau de Datashops, présents dans tous les États membres de l'UE).

Panel communautaire des ménages — PCM

Le PCM, qui constitue l'une des grandes sources de données utilisées dans le présent rapport, est une enquête annuelle effectuée auprès d'un panel représentatif de ménages et des personnes qui y vivent; elle couvre un large éventail de sujets, parmi lesquels les conditions de vie, la situation professionnelle, la santé, l'éducation, la famille et le type de ménage, de même que divers autres indicateurs sociaux. Le but consiste à interroger les mêmes ménages, et les mêmes personnes, pendant plusieurs années consécutives, de manière à suivre l'évolution de leur situation au cours du temps. L'enquête s'appuie sur un questionnaire harmonisé, initialement élaboré par Eurostat et adapté ensuite par les agences nationales chargées de la collecte des données, afin de tenir compte des spécificités institutionnelles de chaque pays. Les données tirées du PCM reposent principalement sur les résultats de la cinquième vague de l'enquête (version de décembre 2001).

La première vague (1994) comprenait un échantillon d'environ 60 500 ménages, et 130 000 personnes âgées de 16 ans et plus étaient couvertes dans les douze États membres de l'époque; les vagues ultérieures ont intégré l'Autriche (à partir de 1995), la Finlande (à partir de 1996) et la Suède (à partir de 1997). L'Allemagne, le Luxembourg et le Royaume-Uni n'ont plus procédé à l'enquête harmonisée après 1996, préférant obtenir des données comparables à l'aide d'enquêtes nationales par panel existantes. N'ayant pas encore été harmonisés, les chiffres relatifs au Luxembourg ont été exclus du champ du présent rapport. La Finlande a, pour sa part, abandonné dès 1997 la collecte de données relatives aux revenus en faveur de l'exploitation de sources administratives. Aucune donnée finlandaise en la matière n'est actuellement disponible pour 1997, et les données concernant les gains bruts font défaut pour 1998: notre rapport s'appuie, dès lors, sur les chiffres concernant 1996 pour le revenu, et sur ceux concernant 1997 pour les gains bruts.

Pour une description détaillée de la méthodologie et des questionnaires du PCM, voir *Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 – Méthodologie de l'enquête et mise en œuvre* et *Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 – Questionnaires d'enquêtes: vagues 1–3*, Thème 3, Série E, Eurostat, OPOCE, Luxembourg, 1996.

Les données qui concernent la population, les naissances, les taux de mortalité, l'âge moyen au premier mariage, l'âge moyen à la naissance du premier enfant, les taux de fécondité et l'espérance de vie proviennent des statistiques démographiques publiées dans NewCronos.

Enquête européenne sur les forces de travail — EFT

L'Enquête européenne sur les forces de travail est une enquête annuelle auprès des ménages, qui fournit des informations précises en matière d'emploi, de chômage et d'autres variables connexes dans les différents États membres de l'Union pour le deuxième trimestre de chaque année (la période de référence étant, toutefois, le premier trimestre en ce qui concerne les données autrichiennes et françaises). Elle propose une série unique de données permettant la comparaison entre tous les États membres, grâce à l'utilisation d'un jeu de variables et d'une méthodologie communes, qui font abstraction de divergences nationales éventuelles en termes de définitions, de méthodes de classification et de procédures et réglementations administratives. L'EFT a été effectuée chaque année dans l'UE depuis 1983, mais les données ne sont disponibles qu'à partir de 1986 (1987 pour certaines variables) en ce qui concerne l'Espagne et le Portugal, et à partir de 1995 en ce qui concerne l'Autriche, la Finlande et la Suède. Des enquêtes sur les forces de travail, basées sur la même méthodologie et le même système de classification, ont également été lancées dans les pays d'Europe centrale et orientale depuis l'amorce de leur transition vers l'économie de marché, et la plupart des données qui en résultent peuvent être obtenues auprès d'Eurostat, à condition d'avoir été établies sur une base comparable à celle utilisée dans les États

membres. Pour des informations plus détaillées concernant les données recueillies dans le cadre de l'EFT, voir *Enquête communautaire sur les forces de travail – Méthodes et définitions*, Édition 1998, Catalogue No CA-19-98-536-FR-C.

Enquête sur le budget des ménages — EBM

L'enquête sur le budget des ménages porte sur les dépenses de consommation des ménages privés, ces derniers étant ventilés selon leur taille, leur composition et l'âge de leurs membres, le degré d'urbanisation, etc. La collecte des données s'effectue à l'aide d'interviews et de carnets tenus par les différents membres du ménage, qui y consignent, quotidiennement en général, leurs dépenses. La durée de la période d'enregistrement systématique des achats fréquents va d'une semaine environ à trente jours, les achats peu fréquents étant notés pour l'ensemble de l'année. Les dépenses sont consignées au prix effectivement payé, et incluent, dès lors, les taxes indirectes. Les biens directement produits par le ménage par le biais d'une activité privée ou professionnelle (production propre de denrées alimentaires, par exemple) sont inclus, dans la mesure du possible, au prix de détail qui aurait été payé dans un magasin. L'achat d'articles d'occasion est inclus, de même que les prestations (ou revenus) en nature versé(e)s par les employeurs en échange de travail.

C'est en matière de soins de santé et d'éducation que la comparabilité des données de l'EBM est la plus faible, en raison des différences existant entre les systèmes nationaux. Pour des informations plus détaillées, voir *Les enquêtes sur le budget des ménages dans l'Union européenne – Méthodologie et recommandations pour l'harmonisation*, 1997, ISBN 92-827-9805-4.

Les données sont établies sur la base de la COICOP (Classification des fonctions de la consommation individuelle), dont les Nations unies ont approuvé une nouvelle version en mars 1999 (pour informations complémentaires, consulter: <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/REGCST.asp?cl=5>).

Partie 1 — Le temps de la formation

Aspects démographiques

Structure de la population, taux de natalité et de mortalité

Les données relatives à la structure de la population et aux taux de natalité et de mortalité, de même que celles qui concernent l'âge au premier mariage et à la naissance du premier enfant, sont tirées de la base de données DEMO. Les estimations annuelles de la population reposent soit sur les recensements nationaux les plus récents (1990–1991 ou, dans quelques cas, 2000–2001), après traitement, soit sur les données extraites des registres de la population. Les taux de natalité sont exprimés pour 1 000 habitants. Les taux de mortalité par groupe d'âge font référence à l'âge atteint au dernier anniversaire. Les taux de la mortalité infantile sont calculés comme le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et le nombre total d'enfants de moins d'un an.

Causes de décès

Les données relatives aux causes de décès proviennent des Statistiques de la santé publiées dans NewCronos. Les chiffres utilisés concernent le nombre standardisé de décès pour 100 000 hommes ou femmes du groupe d'âge visé. Les causes de décès ont été agrégées à partir de la liste restreinte d'Eurostat reprenant 65 causes de mortalité, définies conformément à la *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (Révision 10)* de l'OMS. Les troubles mentaux et du comportement incluent l'alcoolisme et la toxicomanie. Les causes externes de blessures et d'empoisonnement incluent les accidents de tous types.

Taux de fécondité

Le taux de fécondité cumulée est calculé à partir des taux de fécondité par âge des femmes entre 15 et 44 ans, lesquels sont eux-mêmes obtenus en établissant le rapport entre le nombre de naissances chez les femmes incluses dans chaque groupe d'âge de 5 ans, et le nombre total de femmes dans le groupe concerné.

Structure des ménages

Les données relatives à la composition des ménages et à la situation professionnelle sont tirées de la cinquième vague du PCM, qui date de 1998 (voir plus haut). La Suède en est systématiquement exclue, en raison du caractère incomplet des données ventilées par type de ménage. La situation professionnelle est établie sur la base des définitions de l'emploi et du chômage du BIT pour tous les États membres, hormis l'Allemagne et le Royaume-Uni où aucune distinction n'est faite entre le chômage et l'inactivité, et où ce sont, par conséquent, des données fondées sur l'auto-évaluation qui sont utilisées.

Éducation

Performance des filles et des garçons à l'issue de la scolarité obligatoire

Les données concernant les capacités diverses des jeunes de 15–16 ans proviennent du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA 2000), qui a procédé à l'évaluation de plus de 250 000 élèves répartis dans les 32 pays de l'OCDE ayant pris part au projet en 2000.

PISA 2000 couvrait trois domaines: la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique, le but étant de mesurer l'aptitude des jeunes à utiliser leurs connaissances et compétences dans des situations de vie réelle, plutôt que d'évaluer l'acquisition d'une matière spécifique. L'accent a été mis sur la maîtrise des processus et sur la compréhension des concepts. Trois dimensions différentes ont été examinées dans chacun des domaines, et une cote représentant son niveau de compétence a été attribuée à chaque élève, la cote moyenne donnant la performance sur l'échelle combinée. Les cotes ont ensuite été regroupées en 5 niveaux de compétence, le niveau 5 correspondant à un résultat supérieur à 625 points, le niveau 4 à un résultat compris entre 553 et 625 points, le niveau 3 entre 481 et 552 points, le niveau 2 entre 408 et 480 points, et le niveau 1 entre 335 et 407 points. Le rapport complet avec notes méthodologiques détaillées peut être consulté à l'adresse suivante: <http://pisa.oecd.org>.

Enseignement secondaire du deuxième cycle et enseignement supérieur

La source des informations relatives aux inscriptions et diplômes est la collecte commune de données effectuée par l'UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE). Classées sur la base de la révision 1997 de la CITE (Classification internationale type de l'éducation), ces données concernent le niveau 3 (deuxième cycle de l'enseignement supérieur) et les niveaux 5 et 6 (enseignement supérieur), définis comme suit:

CITE 3: enseignement secondaire (deuxième cycle) – dernier cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays; les programmes, dont la durée va de 2 à 5 ans, sont regroupés comme suit:

Niveau 3A: programmes conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5A.

Niveau 3B: programmes conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5B.

Niveau 3C: programmes conçus pour mener directement au marché du travail, à des programmes de niveau 4 ou à d'autres programmes de niveau 3, et non pour permettre d'accéder directement au niveau 5A ou 5B.

Niveau 5: premier cycle de l'enseignement supérieur – programmes d'une durée de deux ans au moins regroupés comme suit:

Niveau 5A: programmes qui sont fondés sur la théorie et/ou qui préparent à la recherche ou qui permettent d'accéder à des professions exigeant de hautes compétences (médecine, dentisterie et architecture, par exemple).

Niveau 5B: programmes pratiques et/ou techniques, préparant à un métier précis.

Niveau 6: deuxième cycle de l'enseignement supérieur – programmes consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux conduisant à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié (doctorat, par exemple).

Enseignement secondaire (deuxième cycle)

Les données relatives aux inscriptions dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire concernent l'année académique 1999/2000.

Belgique: les élèves de l'enseignement secondaire technique et artistique (de transition) sont inclus dans la formation professionnelle.

France, Luxembourg: les élèves de l'enseignement technique sont inclus dans la formation professionnelle.

Suède: certains étudiants (de l'enseignement spécial et pour adultes) ne peuvent être répartis entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Royaume-Uni: les données incluent le niveau 4 de la CITE. Tous les élèves des écoles secondaires sont inclus dans la catégorie des programmes généraux; tous ceux qui suivent une formation continue sont inclus dans la catégorie des programmes professionnels, même si certains cours peuvent être de nature théorique.

Hongrie: les élèves de l'enseignement préprofessionnel sont inclus dans l'enseignement professionnel.

Slovaquie: les données sont fournies en équivalents plein temps; l'enseignement spécial n'est pas inclus.

Enseignement supérieur

Les données relatives aux inscriptions dans l'enseignement supérieur concernent l'année académique 1999/2000, sauf en Slovénie où les chiffres par domaine d'études se réfèrent à 1998/99.

Allemagne et Pays-Bas: niveau 6 de la CITE non compris.

Luxembourg: la plupart des étudiants sont inscrits à l'étranger en l'absence d'un système universitaire national complet. Lorsqu'elles sont disponibles, les données concernent uniquement le niveau 5B de la CITE.

France, Portugal: le niveau 6 de la CITE inclut les programmes postuniversitaires.

Grèce, France: pas de données disponibles par domaine d'études.

Les données relatives aux diplômes concernent l'année académique 1999/2000, sauf au Danemark, en France, en Italie et en Finlande où elles se réfèrent à 1998/99, et en Irlande où elles se réfèrent à 1997/98.

Espagne: le niveau 5A de la CITE inclut les deuxièmes diplômes.

Irlande: les chiffres couvrent exclusivement les établissements de l'enseignement public.

Autriche: le niveau 5B de la CITE concerne 1998/99.

Chypre: un grand nombre de jeunes font leurs études à l'étranger. Les niveaux 5A et 5B incluent le niveau 6 de la CITE.

Hongrie: le niveau 5B de la CITE ne comprend que les étudiants des collèges et des universités, et exclut ceux des écoles secondaires professionnelles.

Roumanie, Slovénie: le niveau 6 de la CITE n'est pas compris.

Taux d'abandon

Les données relatives au degré d'instruction proviennent de l'enquête sur les forces de travail (EFT). Il n'existe aucune donnée pour l'Irlande, et les données relatives au Royaume-Uni n'ont pas été présentées en l'absence de formalisation de la séparation entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Enseignants

Les chiffres sont tirés de la collecte de données UOE et portent sur l'année académique 1999/2000, sauf en ce qui concerne le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, l'Autriche, le Royaume-Uni et la Slovénie pour lesquels ils portent sur 1998/99.

Belgique, Pays-Bas: le préprimaire (niveau 0 de la CITE) est inclus dans le primaire (niveau 1); le niveau 3 de la CITE inclut le niveau 2 (premier cycle de l'enseignement secondaire) et le niveau 4.

Espagne: le niveau 3 de la CITE inclut les niveaux 2 et 4.

Irlande: les niveaux 3 et 4 de la CITE sont inclus dans le niveau 2.

Luxembourg: les données concernent uniquement l'enseignement public; le niveau 3 de la CITE est inclus dans le niveau 2.

Autriche: le personnel de direction des établissements scolaires est partiellement inclus; les enseignants à temps partiel font l'objet d'une estimation.

Finlande: le niveau 2 de la CITE et les enseignants à temps partiel font l'objet d'une estimation; le niveau 3 de la CITE inclut les programmes professionnels et techniques des niveaux 4 et 5.

Royaume-Uni: le niveau 3 de la CITE inclut le niveau 4.

République tchèque: pas de données fournissant la ventilation entre le temps plein et le temps partiel.

Hongrie: la séparation entre les niveaux 1 et 2 de la CITE est une estimation; le niveau 3 de la CITE inclut le niveau 4.

Roumanie: le niveau 2 de la CITE inclut le niveau 1.

Chypre: le niveau 3 de la CITE inclut le niveau 2.

Modes de vie

Habitudes de dépenses

Les chiffres relatifs aux habitudes de dépenses sont tirés de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) concernant l'année 1999 (voir plus haut).

Activité physique

Les informations sur l'activité physique proviennent de l'enquête paneuropéenne réalisée en 1997, sous la direction de l'IEFS (Institute of European Food Studies), sur l'attitude des consommateurs vis-à-vis de l'exercice physique, du poids corporel et de la santé (*Pan-EU Survey on Consumer Attitudes to Physical Activity, Body-weight and Health*); un millier de personnes âgées de 15 ans ou plus ont été interrogées dans chaque État membre dans le cadre de cette enquête. Les données collectées à propos du degré d'instruction concernaient les niveaux primaire, secondaire et supérieur: le nombre de personnes incluses dans la catégorie primaire a donc été relativement faible, et aucune distinction n'a été faite entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les résultats à l'échelon de l'UE sont calculés en pondérant les données nationales en fonction de la taille de la population. Des informations complémentaires peuvent être consultées à l'adresse : <http://iefs.org>.

Délinquance

Les données concernant les délinquants condamnés et incarcérés sont tirées du sixième questionnaire de l'*Étude des Nations unies sur les tendances de la criminalité*. La définition des condamnés, ainsi que celle des délinquants juvéniles par rapport aux délinquants adultes, varie selon les pays. Les mineurs sont définis comme des personnes de moins de 18 ans, tant en ce qui concerne les délinquants condamnés qu'incarcérés, au Danemark, en Italie, aux Pays-Bas et en Finlande; de moins de 21 ans en Allemagne, en Suède et au Royaume-Uni (sauf en Irlande du Nord où le seuil est fixé à 17 ans); de moins de 17 ans pour les délinquants condamnés, et de moins de 21 ans pour les délinquants emprisonnés, en Irlande; de moins de 18 ans pour les délinquants condamnés, et de moins de 21 ans pour les délinquants incarcérés, en Grèce et en Espagne; et

de moins de 20 ans pour les délinquants condamnés, et de moins de 21 ans pour les délinquants incarcérés, au Portugal. L'âge minimum des délinquants juvéniles est compris, en outre, entre 7 ans en Grèce, 10 ans au Royaume-Uni et 12 ans aux Pays-Bas, et 14 ans en Allemagne et 15 ans dans les autres États membres de l'Union, sauf en Espagne et au Portugal où il est fixé à 16 ans.

Dans les pays candidats, les délinquants juvéniles sont définis comme des jeunes de moins de 18 ans dans tous les pays, hormis à Chypre où cette limite d'âge est fixée à 16 ans pour les délinquants condamnés et à 21 ans pour les délinquants emprisonnés. L'âge minimum est de 7 ans à Chypre et de 14 ans dans les autres pays, à l'exception de la République tchèque et de la Slovaquie où il est de 15 ans.

Partie 2 — Le temps de la vie active et de la famille

Conciliation de la vie professionnelle et familiale

Les données concernant la garde d'enfants, et les soins à d'autres personnes, et l'emploi, sont tirées de la cinquième vague du PCM (1998). L'analyse s'appuie sur les réponses des personnes interrogées aux questions suivantes: 'vos activités quotidiennes comprennent-elles la garde d'enfants, que ce soit ou non les vôtres, sans être payé(e) en retour?' et, dans l'affirmative, 'Environ combien d'heures par semaine?'. La Suède est exclue de l'analyse, aucune donnée n'y étant collectée à ce sujet.

En l'absence de données concernant le taux d'emploi au Royaume-Uni des personnes vivant seules selon qu'elles ont, ou non, des responsabilités de garde et de soins (« soignants » et « non soignants »), l'analyse présente le taux d'emploi des personnes avec et sans enfants.

Emploi et pouvoir de décision

Profils d'emploi

La source principale des données utilisées dans ce chapitre est l'enquête européenne sur les forces de travail (EFT) pour l'année 2000 (voir ci-dessus). Les informations relatives à des branches d'activité spécifiques se fondent sur la NACE Rév.1 (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne), et plus précisément sur les secteurs correspondant à ses divisions à deux chiffres. Les informations concernant les professions se basent, pour leur part, sur les statistiques au niveau de la CITEP-88 à 3 chiffres (Classification internationale type des professions).

Indépendants

Les données couvrant les indépendants sont tirées de l'EFT (2000), qui établit une distinction entre les indépendants selon qu'ils occupent, ou non, une autre personne au moins. L'agriculture et la pêche (sections A et B de la NACE) sont systématiquement exclues de l'analyse. Les services collectifs ont, pour leur part, été exclus d'une partie de celle-ci, en vue d'améliorer la comparabilité du nombre relatif d'indépendants en activité dans les différents États membres. Les activités omises dans les chapitres concernés sont l'administration publique et la défense (section L de la NACE), l'éducation (section M), la santé et l'action sociale (section N), et les activités extra-territoriales (section Q).

Femmes et hommes dans les gouvernements et les parlements

Les données concernant les femmes membres de gouvernements et d'assemblées parlementaires sont tirées de la *Banque de données européenne: Women in decision-making*, financée par la Commission européenne dans le cadre du *Quatrième programme d'action communautaire pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes*, ainsi que par le ministère fédéral allemand de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse (*Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend*) et le ministère berlinois du travail, de la formation professionnelle et des femmes (*Senatsverwaltung für Arbeit, Berufsbildung und Frauen*). Cette base de données contient des informations sur la présence politique des femmes au sein des gouvernements et des parlements régionaux et nationaux, du Parlement européen, de la Commission européenne et de quelques autres institutions européennes. Elle contient également des informations au sujet des femmes occupant des postes de direction dans le secteur des télécommunications en 2000.

Femmes et sciences

Les données sur le rôle des femmes dans les domaines scientifiques sont le fruit d'un projet commun de l'Unité 'Femmes et sciences' (DG Recherche) et d'Eurostat, mené en collaboration avec le groupe d'Helsinki travaillant sur ce thème et son réseau de correspondants statistiques.

Les informations relatives aux chercheurs et aux professeurs d'université proviennent de la base de données WiS (Women in Science) et celles qui concernent l'éducation sont tirées des questionnaires communs UOE portant sur les diplômés. Elles couvrent les quinze États membres de l'Union et les quinze pays associés à son cinquième programme cadre. Des séries chronologiques existent à partir de 1992/1993.

Tout a été fait pour respecter les définitions et classifications proposées dans le Manuel de Frascati (1993) et assurer ainsi un maximum de comparabilité entre les différents pays.

Les données relatives aux chercheurs des universités et des instituts publics de recherche sont tirées d'enquêtes nationales dans le domaine de la R&D.

Les données concernant le corps enseignant de niveau universitaire (professeurs titulaires, auxiliaires et adjoints) ont été collectées auprès des établissements de l'enseignement supérieur. La répartition de ce personnel entre professeurs titulaires, auxiliaires et adjoints repose sur les catégories définies dans le rapport UE-ETAN (réseau européen d'évaluation technologique), intitulé 'Politiques scientifiques dans l'Union européenne – Intégrer la dimension du genre, un facteur d'excellence' (ISBN 92-828-8682-4). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un cadre reconnu au plan international, cette référence permet d'assurer une certaine comparabilité entre les États membres. L'harmonisation entre les différents pays peut être considérée comme suffisante en ce qui concerne les professeurs titulaires et auxiliaires, mais la couverture nationale reste très variable en ce qui concerne les professeurs adjoints; aussi les données relatives à ce dernier groupe n'ont-elles pas été incluses dans notre publication.

Accès à la formation

CVTS 2

La deuxième enquête sur la formation professionnelle continue (CVTS2) a été effectuée en 2000/2001 dans tous les États membres de l'UE, en Norvège, et dans neuf pays candidats à l'adhésion; elle porte sur 1999. Couvrant des entreprises de dix salariés ou plus qui appartiennent aux sections C à K et O de la NACE, elle exclut, de facto, l'agriculture et la pêche, l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services domestiques et les activités extraterritoriales. Le nombre total d'entreprises participantes a atteint 35 000 environ pour les États membres de l'UE et la Norvège, et 26 000 pour les neuf pays candidats.

L'enquête définit les salariés comme le nombre total de personnes occupées, à l'exclusion des apprentis et des stagiaires. Elle s'appuie sur une définition de la formation continue qui est commune à tous les pays, à savoir les mesures ou activités de formation partiellement ou intégralement financées par les entreprises à l'intention des membres de leur personnel ayant un contrat de travail. La formation professionnelle continue comprend à la fois les cours (internes ou externes) et les autres formes que peut revêtir ce type de formation; les données relatives aux participants à la formation professionnelle et à la durée de celle-ci couvrent, en revanche, uniquement les cours. Les participants ayant suivi plus d'un cours de formation ne sont comptabilisés qu'une seule fois. Le temps consacré aux cours de formation professionnelle continue équivaut au nombre total des heures prises sur le temps de travail rémunéré. Au moment de la rédaction de ce rapport, les données concernant la Grèce, la France, l'Italie et le Royaume-Uni n'étaient pas disponibles.

PCM

Les données en matière de formation tirées du PCM proviennent de la cinquième vague (1998) et concernent les personnes qui ont, à un moment ou un autre, suivi des cours de formation entre janvier 1997 et la date de l'enquête en 1998; une distinction est faite entre la filière de l'enseignement général (y compris les cours de langue) et la filière de l'enseignement professionnel. Les données couvrent toutes les personnes occupant un emploi, y compris les indépendants.

Accès aux TIC

Les données concernant l'accès aux TIC sont tirées d'une enquête Eurobaromètre couvrant un échantillonnage représentatif de la population âgée de 15 ans et plus dans les États membres de l'UE. Les résultats ont été publiés par la Commission européenne (Unité B1), *Sondages d'opinion, revues de presse, Europe direct*, Direction générale Presse et Communication.

Gains

PCM

Les chiffres des gains horaires bruts des femmes et des hommes proviennent de la cinquième vague du PCM (1998); ils sont calculés en divisant les gains mensuels bruts en vigueur au moment de l'enquête (ceux-ci étant estimés par Eurostat sur la base des gains nets déclarés) par le nombre estimé d'heures travaillées par mois (obtenu à partir du nombre d'heures habituellement travaillées par semaine).

Statistiques harmonisées des gains

Les données relatives à l'évolution des gains au fil du temps reposent sur les statistiques harmonisées des gains (données annuelles), établies par Eurostat à partir des séries nationales les mieux adaptées; elles portent sur les gains combinés des salariés à temps plein et à temps partiel, et couvrent les travailleurs manuels dans le cas de l'industrie et, de manière prédominante, les travailleurs non manuels dans le cas des services. Les données englobent, sauf indication contraire ci-dessous, les secteurs C à K de la NACE; elles excluent, en d'autres termes, l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale, et les services personnels, de même que l'agriculture et la pêche.

Belgique: seuls les travailleurs non manuels sont inclus; les sections H, I et K de la NACE sont exclues et la section J (activités financières) couvre exclusivement l'intermédiation financière (division 65 de la NACE).

Allemagne: seuls les salariés à temps plein et les travailleurs non manuels sont inclus; les sections H, I et K de la NACE sont exclues; la section J exclut la division 67 (auxiliaires financiers).

Grèce: seuls les travailleurs non manuels à temps plein sont inclus dans les services; la section J de la NACE couvre uniquement l'intermédiation financière (division 65).

Espagne, Autriche, Finlande et Suède: seuls les travailleurs non manuels sont inclus dans les services.

Luxembourg: seuls les travailleurs non manuels à plein temps sont inclus; les sections I et K de la NACE sont exclues, ainsi que la division 67 (auxiliaires financiers) de la section J.

Pays-Bas: les données relatives à l'industrie comprennent à la fois les travailleurs non manuels et manuels.

Royaume-Uni: seuls les salariés à plein temps sont inclus.

Ces statistiques ont été alignées, dans notre analyse, sur les données relatives aux gains moyens des salariées et des salariés à plein temps, fournies par les statistiques Eurostat sur la structure des salaires en 1995. Les chiffres relatifs aux gains des femmes par rapport à ceux des hommes, qui apparaissent dans les graphiques et tableaux pour 1995, proviennent donc directement de ces statistiques. Il convient de préciser que celles-ci ne couvrent pas l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale, et les services personnels et collectifs — autant de domaines dans lesquels une proportion importante des effectifs féminins tendent à travailler.

Femmes et hommes face au risque de pauvreté — PCM

Les données concernant le revenu et la pauvreté proviennent de la cinquième vague du PCM (1998). Le revenu total d'un ménage est défini comme l'ensemble du revenu monétaire net perçu par le ménage et ses membres au cours de l'année calendrier précédant l'enquête, en l'occurrence 1997. Ce revenu comprend donc le revenu du travail (salarié et indépendant), le revenu du capital, le revenu de la propriété, les transferts privés, les pensions et autres transferts sociaux directement touchés. Les transferts sociaux indirects, le revenu en nature et le loyer imputé, dans le cas d'un logement occupé par son propriétaire, ne sont pas pris en considération.

Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages lors de la comparaison du niveau de revenu, ce dernier est exprimé en 'revenu équivalent moyen par personne'. Il est calculé en divisant le revenu total du ménage par le nombre d'équivalents adultes dans le ménage, à l'aide de l'échelle modifiée de l'OCDE, qui compte 1,0 pour le premier adulte, 0,5 pour chacun des autres adultes et 0,3 pour chaque enfant. On suppose donc que chacun des membres du ménage reçoit le revenu équivalent moyen.

Les personnes 'en risque de pauvreté' sont définies comme celles dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian dans l'État membre où elles vivent. Les personnes 'en risque persistant de pauvreté' sont définies comme celles dont le revenu a été inférieur à 60% du revenu médian pour chacune des années 1995, 1996 et 1997.

Les données relatives à la Finlande concernent 1996, car celles qui concernent 1997 ne sont pas encore disponibles. Il convient de les interpréter avec prudence, l'intention étant de les remplacer à terme par les données extraites des registres administratifs. La Finlande et la Suède ont été exclues de l'analyse des personnes en risque persistant de pauvreté, leurs données nationales ne couvrant pas trois années consécutives.

Les données concernant le statut professionnel font référence au statut qui a caractérisé le plus longtemps l'intéressé, selon ses propres déclarations, au cours de l'année 1997; aux Pays-Bas et en Suède, par contre, c'est le statut lié à l'activité principale (selon la définition du BIT) qui a été utilisé. L'emploi à temps partiel concerne les personnes qui ont eu, la plupart du temps, un statut salarié, et qui travaillaient habituellement moins de 30 heures par semaine au moment de l'enquête.

Modes de vie

Habitudes de dépenses

Les données concernant les habitudes de dépenses sont tirées de l'EBM (voir description plus haut).

Activité physique

Les données relatives à l'activité physique sont basées sur les résultats de l'enquête sur les attitudes des consommateurs vis-à-vis de l'exercice physique, du poids corporel et de la santé (*Consumer Attitudes to Physical Activity, Body-weight and Health*) réalisée en 1997 par l'IEFS (Institute of European Food Studies) (voir description plus haut).

Délinquance

Les données concernant la délinquance proviennent du questionnaire de la sixième *Étude des Nations unies sur les tendances de la criminalité*, également décrite plus haut.

État de santé

Causes de décès

Les données concernant les causes de mortalité sont tirées des Statistiques de la santé publique, publiées dans NewCronos. Elles sont exprimées en nombre standardisé de décès pour 100 000 femmes ou hommes dans les groupes d'âge visés (voir plus haut).

Accidents de la route

Les chiffres relatifs au nombre d'hommes et de femmes tués dans des accidents de la route proviennent des statistiques des Transports, publiées dans NewCronos et basées sur les déclarations de la police.

Traitement de la toxicomanie

Les données concernant les hommes et les femmes traités pour la première fois suite à des problèmes de toxicomanie sont extraites du rapport annuel 2001 de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). Les drogues visées par les traitements sont les substances opiacées, la cocaïne, les amphétamines, l'ecstasy, les hallucinogènes et le cannabis.

Accidents du travail — SEAT

Les données proviennent des Statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT), qui couvrent tous les accidents ayant entraîné un arrêt de travail de quatre jours ou plus. Les accidents sont définis de manière assez générale, afin d'y inclure les événements qui peuvent n'avoir que peu de rapport avec l'environnement de travail en tant que tel, mais qui surviennent au cours d'une activité professionnelle (accident de la route, notamment). La définition exclut, toutefois, les accidents survenant sur le trajet aller-retour du travail, ainsi que les accidents d'origine médicale — une crise cardiaque, par exemple — qui se produisent durant le travail, mais qui ne sont pas directement liés à l'activité professionnelle de la victime.

La comparaison du nombre d'accidents entre les États membres pose encore quelques problèmes en raison des disparités de couverture et de modalités de déclaration, en dépit d'une standardisation pour tenir compte des différences de structure de l'activité économique, et des efforts consentis par Eurostat pour parvenir à une meilleure harmonisation. La comparaison des chiffres nationaux du nombre de victimes féminines et masculines d'accidents du travail peut néanmoins être considérée comme raisonnablement fiable. Voir *Statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT) – Méthodologie – Édition 2001*, Direction générale Emploi et affaires sociales – N° de catalogue KE-36-019-60-FR-C.

Accidents et problèmes de santé liés au travail — EFT

L'analyse plus approfondie des accidents du travail et des problèmes de santé liés au travail repose sur les résultats du module ad hoc inclus dans l'EFT 1999, axé sur ces deux thèmes. La collecte de ces données n'a eu lieu ni en Belgique, ni en France et ni en Autriche; elle a été partielle seulement en Allemagne; et elle n'a été effectuée qu'à une date ultérieure aux Pays-Bas, qui ne sont, dès lors, pas inclus dans notre analyse. Les informations concernant les problèmes de santé portent sur tous les problèmes dont la personne interrogée a souffert au cours de l'année écoulée, ou dont elle souffre depuis plus longtemps, quelle que soit leur gravité, et qui sont considérés comme provoqués ou aggravés par le travail. Ces informations se basent donc sur une auto-évaluation plutôt que sur des critères strictement médicaux.

Le taux d'incidence est défini comme le nombre d'accidents du travail survenus pendant l'année pour 100 000 personnes occupées. Le taux de prévalence est le nombre de problèmes de santé liés au travail déclarés pendant les douze mois précédant l'enquête pour 100 000 personnes occupées. Les chiffres sont ajustés pour correspondre à des emplois équivalents plein temps, afin de tenir compte des différences entre les heures respectivement travaillées par les hommes et par les femmes, ainsi qu'entre les emplois selon les branches d'activité et les professions. Le calcul est effectué en affectant à chaque personne occupée un coefficient basé sur la durée moyenne de son travail hebdomadaire par rapport à la moyenne des heures travaillées par l'ensemble des hommes et les femmes de l'UE occupant des emplois à plein temps. (Cette méthode diffère de la procédure habituelle, qui consiste à définir l'emploi ETP, exprimé en nombre d'heures habituellement travaillées à plein temps, pour chaque État membre distinctement, car le but est de remédier aux disparités relatives du nombre d'heures travaillées entre les États membres, ainsi qu'entre les hommes et les femmes, les types d'activité et les professions). Pour informations complémentaires, voir *La santé et la sécurité des hommes et des femmes au travail*, Statistiques en bref, Population et conditions sociales, Eurostat, n° 4/2002.

Perception de l'état de santé, visites chez le médecin, hospitalisation

Les informations quant à la perception personnelle de la santé sont tirées de la cinquième vague du PCM (1998), et plus précisément de la question, 'Quel est votre état général de santé?', à laquelle cinq réponses étaient proposées: 'très bon', 'bon', 'satisfaisant', 'mauvais' et 'très mauvais'. Les catégories 'très bon' et 'bon', ainsi que les catégories 'mauvais' et 'très mauvais', ont été regroupées dans la présente analyse. Voir plus haut la définition des personnes en risque de pauvreté.

Les données relatives à la fréquence des visites chez le médecin et au nombre de nuits passées à l'hôpital au cours de l'année écoulée proviennent également du PCM. Dans le premier cas, la question spécifiquement posée était 'Combien de fois avez-vous consulté un médecin

généraliste au cours des douze derniers mois (y compris les visites du médecin à domicile)?'. Aucune donnée n'a été collectée à ce sujet en Allemagne, ni en Suède, et les données concernant la France posent un certain nombre de problèmes.

Partie 3 — Le temps de la retraite

Aspects démographiques et types de ménage des 65 ans et plus

Nombre de personnes de 65 et plus, espérance de vie

Les données concernant les nombres relatifs de personnes de 65 ans et plus, de même que leur espérance de vie, sont tirées des Statistiques démographiques, mentionnées plus haut.

Augmentation escomptée du nombre de personnes de 65 ans et plus

Les chiffres de l'accroissement escompté du nombre de femmes et d'hommes âgés de 65 ans et plus proviennent également des statistiques démographiques, et plus spécifiquement de la révision 1999 (population de 1999 prise pour base) des projections d'Eurostat pour la période 2000 à 2050, publiées dans NewCronos. C'est le scénario de référence qui a été utilisé; il suppose, en substance, le maintien des tendances démographiques récemment observées en termes de taux de fécondité et de mortalité, ainsi qu'en termes de flux nets d'immigration.

Types de ménages

Les données concernant les types de ménages proviennent de la cinquième vague du PCM (1998). Les ménages sont divisés selon une 'typologie économique', à savoir les ménages d'une seule personne constitués d'un homme ou d'une femme de 65 ans ou plus, les ménages de deux personnes comprenant une personne au moins de 65 ans ou plus, et tous les autres ménages, lesquels comprennent les ménages de plus de deux personnes, ainsi que les ménages avec enfants à charge.

Niveau de revenu

Les données relatives au niveau de revenu des personnes de 65 ans et plus sont tirées de la cinquième vague du PCM (1998), et concernent l'année 1997. La définition des personnes de ce groupe d'âge en risque de pauvreté correspond à celle donnée plus haut.

Modes de vie

Habitudes de dépenses

Les données concernant les habitudes de dépenses proviennent de l'EBM (voir description plus haut).

Activité physique

Les données concernant l'activité physique sont tirées de l'enquête sur l'exercice physique, le poids corporel et la santé (*Consumer Attitudes to Physical Activity, Body-weight and Health*), menée par l'IEFS (Institute of European Food Studies) en 1997 (voir description plus haut).

Relations sociales

Les informations à propos des contacts sociaux proviennent de la cinquième vague du PCM (1998). Les chiffres relatifs à l'affiliation à des clubs incluent les personnes ayant déclaré qu'elles étaient membres d'un club ou d'une organisation (club de sport ou de loisir, groupement local ou association de quartier, parti politique). Cette question n'a pas été posée au Royaume-Uni. Les réponses proposées aux questions portant sur la fréquence des conversations avec les voisins, et sur la fréquence des rencontres avec des amis ou des proches, étaient les suivantes: 'souvent', à savoir une ou deux fois par semaine au moins; 'parfois', à savoir une ou deux fois par mois au moins; et 'rarement', à savoir moins souvent encore. La première de ces questions n'a pas été posée en Suède.

État de santé des retraités

Causes de décès

Les données relatives aux causes de mortalité proviennent des Statistiques de la santé publique, publiées dans NewCronos (voir description plus haut).

Perception de l'état de santé, visites chez le médecin, hospitalisation

Les données concernant l'auto-évaluation de la santé, la fréquence des visites chez le médecin et le nombre de nuits passées à l'hôpital sont tirées de la cinquième vague du PCM (1998) (voir description plus haut).

Liste des graphiques

1	Pyramide des âges dans l'UE, 1980-2000	11
2	Différence entre le nombre de naissances de garçons et de filles, 1983 et 1999	12
3	Structure de la population selon le groupe d'âge, 2000	12
4	Taux de mortalité infantile des garçons et des filles, 1986 et 1999	13
5	Taux de mortalité des hommes et des femmes de 16-19 et de 20-24 ans, 1999	14
6	Causes de décès des hommes et des femmes selon le groupe d'âge dans l'UE, 1998	14
7	Participation des femmes de 25-29 ans à la population active, 1986 et 2000	15
8	Participation des hommes de 25-29 ans à la population active, 1986 et 2000	16
9	Écart entre l'âge moyen des hommes et des femmes au premier mariage, 1980-1999	16
10	Évolution de l'âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant, 1980-2000	17
11	Taux de fécondité, 1980, 1995 et 2000	18
12	Différence entre le nombre de naissances de garçons et de filles dans les pays candidats, 1980 et 2000	19
13	Structure de la population selon le groupe d'âge dans les différents pays candidats, 2000	19
14	Mortalité infantile dans les pays candidats, 1998	20
15	Taux de mortalité des femmes et des hommes de 16-19 ans et de 20-24 ans dans les pays candidats, 1998	20
16	Écart entre l'âge moyen des hommes et des femmes au premier mariage dans les pays candidats, 1980-1996	20
17	Évolution de l'âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant dans les pays candidats, 1980-1999	21
18	Taux de fécondité dans les pays candidats, 1980 et 2000	21
19	Hommes et femmes de 20-24 ans selon le type de ménage, 1998	24
20	Hommes et femmes de 25-29 ans selon le type de ménage, 1998	25
21	Taux de participation des hommes de 20-24 ans selon le type de ménage, 1998	26
22	Taux de participation des femmes de 20-24 ans selon le type de ménage, 1998	26
23	Taux de participation des hommes de 25-29 ans selon le type de ménage, 1998	27
24	Taux de participation des femmes de 25-29 ans selon le type de ménage, 1998	27
25	Performance des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit, 2000	29
26	Probabilité de se situer au niveau 1 ou en dessous en compréhension de l'écrit, 2000	30
27	Temps habituellement consacré chaque jour par les élèves de 15 ans à la lecture pour le loisir, 2000	30
28	Performance des élèves de 15 ans en culture mathématique, 2000	31
29	Performance des élèves de 15 ans en culture scientifique, 2000	31
30	Taux d'inscription des 16-18 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE3), 1999/2000	32
31	Taux d'inscription des 19-21 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3), 1999/2000	32
32	Inscriptions dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3), 1999/2000	33
33	Jeunes de 16-18 ans à faible niveau d'instruction ne suivant ni enseignement ni formation, 2000	34
34	Jeunes de 19-22 ans à faible niveau d'instruction ne suivant ni enseignement ni formation, 2000	34
35	Jeunes de 23-24 ans à faible niveau d'instruction ne suivant ni enseignement ni formation, 2000	35
36	Taux d'inscription des 18-21 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000	36
37	Taux d'inscription des 22-24 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000	36
38	Taux d'inscription des 25-28 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000	36
39	Inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5), 1999/2000	38
40	Diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5), 2000	38
41	Hommes et femmes inscrits dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans l'UE, 1999/2000	39
42	Enseignants dans le primaire et le secondaire, 1999/2000	40
43	Femmes enseignant à temps partiel dans le primaire et le secondaire, 1999/2000	40
44	Taux d'inscription des 16-18 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) dans les pays candidats, 1999/2000	41
45	Taux d'inscription des 19-21 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les pays candidats, 1999/2000	42
46	Hommes et femmes inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) dans les pays candidats, 1999/2000	42
47	Taux d'inscription des 18-21 ans dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6) dans les pays candidats, 1999/2000	43
48	Taux d'inscription des 22-24 ans dans l'enseignement supérieur dans les pays candidats, 1999/2000	44
49	Inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) dans les pays candidats, 1999/2000	44

50	Diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) dans les pays candidats, 2000.	45
51	Hommes et de femmes inscrits dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans les pays candidats, 1999/2000	46
52	Enseignants dans le primaire et le secondaire dans les pays candidats, 1999/2000	46
53	Dépenses en vêtements et chaussures des personnes de moins de 30 ans vivant seules, 1999	47
54	Dépenses en boissons alcoolisées et tabac des personnes de moins de 30 ans vivant seules, 1999	48
55	Dépenses en activités culturelles et récréatives des personnes de moins de 30 ans vivant seules, 1999	48
56	Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 15-24 ans, selon leur niveau d'éducation, 1997.	50
57	Principales activités physiques des hommes et des femmes de 15-24 ans, 1997	50
58	Délinquants juvéniles condamnés et incarcérés, 1997	51
59	Délinquants juvéniles condamnés et incarcérés dans les pays candidats, 1997	51
60	Hommes et femmes de 20-49 ans consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998	55
61	Hommes et femmes de 20-49 ans avec enfants consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998 ...	56
62	Hommes et femmes de 50-64 ans consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998	57
63	Temps consacré en moyenne à la garde d'enfants par les hommes et les femmes de 20-49 ans, 1998	57
64	Temps consacré en moyenne à la garde d'enfants par les hommes et les femmes de 50-64 ans, 1998	58
65	Temps consacré en moyenne à la garde d'une autre personne qu'un enfant par les hommes et les femmes de 50-64 ans, 1998	58
66	Taux d'emploi des hommes de 20-49 ans selon qu'ils assurent ou non la garde d'enfants, 1998	59
67	Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans selon qu'elles assurent ou non la garde d'enfants, 1998	59
68	Taux d'emploi des hommes de 50-64 ans selon qu'ils assurent ou non la garde d'enfants, 1998	60
69	Taux d'emploi des femmes de 50-64 ans selon qu'elles assurent ou non la garde d'enfants, 1998	60
70	Taux d'emploi des hommes de 50-64 ans selon qu'ils assurent ou non la garde d'une autre personne qu'un enfant, 1998	61
71	Taux d'emploi des femmes de 50-64 ans selon qu'elles assurent ou non la garde d'une autre personne qu'un enfant, 1998	61
72	Taux d'emploi des hommes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998	62
73	Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998	62
74	Femmes de 20-49 ans occupant un emploi à temps partiel ou à temps plein, 1998	64
75	Femmes de 50-64 ans occupant un emploi à temps partiel ou à temps plein, 1998	64
76	Durée moyenne du temps de travail des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998	65
77	Durée moyenne du temps de travail des hommes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998	65
78	Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans vivant seules, 1998	67
79	Taux d'emploi des femmes de 20-49 ans vivant avec un époux ou un partenaire, 1998	67
80	Taux d'emploi des hommes de 20-49 ans vivant avec une épouse ou une partenaire, 1998	67
81	Concentration de l'emploi masculin et féminin dans l'Union (secteurs de la NACE à 2 chiffres), 2000.	69
82	Concentration de l'emploi masculin et féminin dans l'Union sur la base de la classification des professions CITP à 3 chiffres), 2000.	72
83	Part des hommes et des femmes travaillant comme personnel administratif, de vente et non qualifié, et comme personnel infirmier et enseignant, 2000	73
84	Proportion d'hommes et de femmes exerçant des métiers manuels qualifiés et semi-qualifiés en dehors de l'agriculture, 2000	74
85	Femmes et hommes indépendants en proportion du total des effectifs féminins et masculins occupés dans l'industrie et les services, 2000	75
86	Hommes et femmes indépendants avec salariés en proportion du nombre total des personnes occupées dans l'industrie et les services (à l'exclusion des services collectifs), 2000	75
87	Hommes et femmes occupant des fonctions d'encadrement, 2000	76
88	Hommes et femmes occupant des fonctions d'encadrement et des fonctions intermédiaires, 1998	77
89	Hommes et femmes de 25-49 ans occupant des fonctions d'encadrement et intermédiaires, 1998	77
90	Hommes et femmes de 50-64 ans occupant des fonctions d'encadrement et des fonctions intermédiaires, 1998 ..	78
91	Composition des parlements nationaux et du Parlement européen, 2001	79
92	Composition des gouvernements nationaux et de la Commission européenne, 2001	80
93	Composition des parlements et des gouvernements des pays candidats, 2001	81
94	Hommes et femmes occupant des fonctions de haute direction dans l'industrie des télécommunications, 1999 ..	81

95	Professeurs aux niveaux académiques les plus élevés et les moins élevés, 1999	82
96	Chercheurs dans l'enseignement supérieur et les instituts publics de recherche, 1999	82
97	Bénéficiaires de fonds de recherche, dernière année disponible, 2000	83
98	Professeurs titulaires dans les pays candidats, dernière année disponible, 1999	83
99	Chercheurs dans l'enseignement supérieur et les instituts publics de recherche des pays candidats, 1999/2000 . .	84
100	Taux de participation à une formation professionnelle continue, 1999	85
101	Temps individuel moyen consacré à la formation professionnelle continue, 1999	86
102	Hommes et femmes de 25-49 ans ayant suivi une formation, 1998.	87
103	Hommes et femmes de 50-64 ans ayant suivi une formation, 1998.	87
104	Taux de participation à la formation professionnelle continue dans les pays candidats à l'adhésion, 1999	88
105	Temps individuel moyen consacré à la formation professionnelle continue dans les pays candidats à l'adhésion, 1999	89
106	Accès des hommes et des femmes aux TIC, 2001	89
107	Gains horaires bruts moyens des femmes de 20 ans et plus travaillant à plein temps par rapport à leurs homologues masculins, 1998	91
108	Proportion de femmes de 20 ans et plus dans les 10% de salariés à plein temps aux gains horaires les plus élevés et dans les 10% de salariés à plein temps aux gains horaires les plus bas, 1998.	92
109	Gains horaires moyens des femmes par rapport aux hommes de la même tranche d'âge, 1998	92
110	Part des salariés et des salariées à plein temps travaillant dans le secteur public, 1998	93
111	Gains horaires bruts moyens des femmes de 20 ans et plus par rapport aux hommes dans le secteur public et dans le secteur privé, 1998	94
112	Gains bruts moyens des hommes et des femmes diplômés de l'enseignement supérieur par rapport à ceux qui n'ont suivi qu'une scolarité de base, 1998	95
113	Gains bruts moyens des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport à ceux qui n'ont suivi qu'une scolarité de base, 1998	95
114	Gains bruts moyens des hommes et des femmes diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire par rapport à ceux qui n'ont suivi qu'une scolarité de base, 1998	96
115	Gains des femmes dans l'industrie et les services, 1995 et 1998/1999	97
116	Gains des femmes dans l'industrie, 1990, 1995 et 1998/1999	97
117	Hommes et femmes de 18-64 ans menacés de pauvreté, 1997	99
118	Hommes et femmes âgés de 16-64 ans ayant un revenu équivalent inférieur à 60% du revenu équivalent médian, par type de ménage , 1997	100
119	Risque de pauvreté chez les hommes et les femmes âgés de 16-64 ans vivant seuls, 1997	101
120	Hommes et femmes âgés de 16-64 ans ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu équivalent médian, par type de situation professionnelle, 1997	102
121	Risque de pauvreté chez les hommes et les femmes de 16-64 ans au chômage, 1997	103
122	Dépenses de consommation en vêtements et chaussures pour hommes et femmes, 1999	105
123	Dépenses en boissons alcoolisées et en tabac des personnes de 30-64 ans vivant seules, 1999	106
124	Dépenses en activités récréatives et culturelles des personnes de 30-64 ans vivant seules, 1999	106
125	Dépenses en hôtels et restaurants des personnes de 30-64 ans vivant seules, 1999	107
126	Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 25-64 ans, selon leur niveau d'éducation, 1997	108
127	Principales activités physiques pratiquées par les hommes et les femmes de 25-64 ans, 1997	108
128	Délinquants adultes condamnés et incarcérés, 1997	109
129	Délinquants adultes condamnés et incarcérés dans les pays candidats à l'adhésion, 1997	110
130	Cause de décès des hommes et des femmes par groupe d'âge dans l'Union, 1998	111
131	Hommes et femmes de 25-64 ans tués dans un accident de la route, 1998	112
132	Hommes et femmes traités pour la première fois suite à des problèmes de toxicomanie, 1999	113
133	Taux d'incidence des accidents du travail des hommes par rapport à celui des femmes, standardisé pour tenir compte de la structure sectorielle, 1998 (arrêt de plus de trois jours).	113
134	Taux d'incidence des accidents du travail (rapport hommes/femmes) sur base d'emplois ETP, standardisés pour tenir compte des différences entre les secteurs d'activité, 1998 (arrêt de travail de plus de trois jours).	114
135	Taux de prévalence des problèmes de santé liés au travail (rapport hommes/femmes), standardisés pour tenir compte des différences entre les professions exercées, 1999	115
136	Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 25-64 ans, 1998	116
137	Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 25-64 ans ayant un revenu inférieur à 60% au revenu médian, 1998	117

138	Fréquence des visites des hommes et des femmes de 25-64 ans chez un médecin généraliste, 1998	117
139	Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 25-64 ans au cours des douze derniers mois, 1998	118
140	Nombre relatif d'hommes et de femmes de 65 ans et plus dans chaque groupe d'âge, 2000	121
141	Écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes de 65 ans, 1980 et 1999	122
142	Écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes de 75 ans, 1980 et 1999	123
143	Écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes de 85 ans, 1986 et 1999	123
144	Contribution des hommes et des femmes à la croissance attendue de la population des 65 ans et plus, 2000-2010 et 2010-2025	124
145	Part des hommes et des femmes de 65 ans et plus dans la population totale en 2000, 2010 et 2025	125
146	Contribution des hommes et des femmes à la croissance attendue de la population des 85 ans et plus, 2000-2010 et 2010-2025.	126
147	Part des hommes et des femmes de 85 ans et plus dans la population totale en 2000, 2010 et 2025	127
148	Hommes et femmes de 65 ans et plus par type de ménage, 1998	127
149	Hommes et femmes de 75 ans et plus par type de ménage, 1998	128
150	Taux d'emploi des hommes et des femmes de 65-74 ans, 2000	129
151	Hommes et femmes de 65-74 ans occupant un emploi, selon le nombre moyen d'heures habituellement travaillées par semaine, 2000	130
152	Hommes et femmes de 65-74 ans occupant un emploi, selon le statut professionnel, 2000	130
153	Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 65 ans et plus par rapport au revenu des moins de 65 ans, 1997.	131
154	Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 75 ans et plus par rapport au revenu des moins de 65 ans, 1997.	131
155	Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 65 ans et plus vivant seuls par rapport au revenu des moins de 65 ans, 1997.	132
156	Hommes et femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, 1997.	133
157	Hommes et femmes de 67 ans et plus menacés de pauvreté, 1997	134
158	Hommes et femmes de 75 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, 1997.	134
159	Femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, selon le type de ménage, 1997	135
160	Hommes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, selon le type de ménage, 1997	135
161	Dépenses en boissons alcoolisées et en tabac des personnes de 65 ans et plus vivant seules, 1999.	137
162	Dépenses en activités récréatives et culturelles des personnes de 65 ans et plus vivant seules, 1999	138
163	Dépenses en hôtels et restaurants des personnes de 65 ans et plus vivant seules, 1999	138
164	Dépenses en produits médicaux des femmes de 65 ans et plus vivant seules en proportion de celles des hommes, 1999.	139
165	Nombre d'heures consacrées chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, selon leur niveau d'éducation, 1997.	140
166	Principales activités physiques pratiquées par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, 1997.	140
167	Hommes et femmes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus membres d'un club ou d'une autre organisation, 1998	141
168	Fréquence des conversations des hommes et des femmes de 65 ans et plus avec leurs voisins, 1998	142
169	Fréquence des rencontres des hommes et des femmes de 65 ans et plus avec des amis ou des proches, 1998.	142
170	Causes de décès des hommes et des femmes de l'Union, selon le groupe d'âge, 1998.	143
171	Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, 1999.	144
172	Fréquence des visites des hommes et des femmes de 65 ans et plus chez un médecin généraliste au cours des douze derniers mois , 1998.	145
173	Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 65 ans et plus au cours des douze derniers mois, 1998	146

Liste des tableaux

1	Hommes et femmes, selon le groupe d'âge et le type de ménage, 1998	23
2	Dépenses de consommation des ménages privés d'une personne sans enfant à charge dont le chef de ménage est âgé de moins de 30 ans, 1999.	49

3	Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 15-24 ans, selon leur niveau d'éducation, 1997	50
4	Taux d'emploi des hommes et des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998	63
5	Durée moyenne du temps de travail hebdomadaire des hommes et des femmes de 20-49 ans selon le temps consacré à la garde d'un enfant, 1998	66
6	Ventilation de l'emploi dans les six principaux secteurs de la NACE à deux chiffres dans chaque pays, 2000	71
7	Hommes et femmes à la Commission européenne, janvier 2002	80
8	Juges et magistrats de carrière, 1997	80
9	Juges et magistrats de carrière dans les pays candidats à l'adhésion, 1997	81
10	Gains des femmes dans certains secteurs, 1990, 1995 et 1998/1999	98
11	Risque de pauvreté des hommes et des femmes de 16-64 ans, selon le type de ménage, 1997	101
12	Risque de pauvreté des hommes et des femmes de 16-64 ans, selon leur type d'emploi, 1997	103
13	Dépenses de consommation des ménages privés d'une personne sans enfant à charge dont le chef de ménage est âgé de 30-64 ans, 1999	107
14	Temps consacré chaque semaine à une activité physique par les hommes et les femmes de 25-64 ans, selon leur niveau d'éducation, 1997	108
15	Taux d'incidence des accidents du travail (comparaison hommes / femmes) par rapport à l'emploi ETP selon le secteur d'activité, 1998 (arrêt de travail de plus de 3 jours).	114
16	Taux prévalence des problèmes de santé liés au travail (comparaison hommes / femmes) par rapport à l'emploi ETP selon la profession, 1999 (arrêt de travail de plus de 3 jours)	115
17	Taux d'emploi des hommes et des femmes par secteur, 2000.	136
18	Dépenses de consommation des ménages privés d'une personne sans enfant à charge dont le chef de ménage est âgé de 65 ans et plus, 1999	139
19	Nombre d'heures consacrées chaque semaine à des activités physiques par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, selon leur niveau d'éducation, 1997.	140
A.1	Statistiques démographiques concernant les jeunes	149
A.2	Statistiques démographiques concernant les jeunes dans les pays candidats	150
A.3	Statut professionnel des jeunes selon le groupe d'âge et le type de ménage, 1998	151
A.4	Acquis des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences, 2000	152
A.5	Temps quotidien moyen consacré par les élèves de 15 ans à lire pour le loisir, 2000.	152
A.6	Hommes et femmes inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3), 1999/2000.	153
A.7	Hommes et femmes inscrits dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000	154
A.8	Répartition (en %) des diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5), 2000.	155
A.9	Répartition (en %) des inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans l'UE, 1999/2000	155
A.10	Jeunes dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le deuxième cycle du secondaire et qui ne suivent ni enseignement ni formation, 2000	155
A.11	Enseignants dans le primaire et le secondaire (CITE 1-3), 1999/2000	156
A.12	Hommes et femmes inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) dans les pays candidats, 1999/2000	157
A.13	Hommes et femmes inscrits dans l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6) dans les pays candidats, 1999/2000	158
A.14	Répartition (en %) des diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) dans les pays candidats, 2000	159
A.15	Répartition (en %) des inscriptions dans le premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5) par domaine d'études dans l'ensemble des pays candidats, 1999/2000.	159
A.16	Enseignants dans le primaire et le secondaire (CITE 1-3) dans les pays candidats, 1999/2000.	159
A.17	Hommes et femmes de 20-49 et de 50-64 ans consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998.	160
A.18	Hommes et femmes de 20-49 ans avec enfants consacrant du temps à des activités de garde et de soins, 1998.	160
A.19	Temps moyen consacré à la garde et aux soins par les hommes et les femmes de 20-49 et de 50-64 ans, 1998.	160
A.20	Taux d'emploi des hommes et des femmes de 20-49 et de 50-64 ans selon qu'ils consacrent ou non du temps à des responsabilités de garde et de soins, 1998.	161
A.21	Femmes de 20-49 et de 50-64 ans travaillant à temps partiel et à temps plein, 1998	161
A.22	Taux d'emploi des hommes et des femmes de 20-49 et de 50-64 ans selon le type de ménage, 1998	162

A.23	Concentration de l'emploi masculin et féminin dans l'Union selon les professions de la CITP à 3 chiffres, 2000	162
A.24	Proportion d'hommes et de femmes dans certaines professions, 2000	163
A.25	Pourcentage d'indépendants (hommes et femmes) dans le total des personnes occupées dans l'industrie et les services, 2000.	163
A.26	Pourcentage d'indépendants (hommes et femmes) avec salariés dans le total des personnes occupées dans l'industrie et les services (à l'exclusion des services collectifs), 2000	163
A.27	Hommes et femmes occupant des postes de direction, 2000.	164
A.28	Hommes et femmes occupant des postes d'encadrement et des postes intermédiaires, 1998	164
A.29	Professeurs titulaires et auxiliaires, 1999 (effectifs)	165
A.30	Chercheurs dans l'enseignement supérieur et les instituts publics de recherche, 1999 (effectifs)	165
A.31	Professeurs titulaires et chercheurs dans les pays candidats à l'adhésion, 1999 (effectifs)	165
A.32	Taux de participation à une formation professionnelle continue par secteur d'activité et classe de taille des entreprises, 1999	166
A.33	Hommes et femmes de 25-49 et de 50-64 ans ayant suivi un enseignement ou une formation, 1998	166
A.34	Taux de participation à une formation professionnelle continue par secteur d'activité et classe de taille des entreprises dans les pays candidats, 1999	167
A.35	Gains des hommes et des femmes de 20 ans et plus, 1998.	168
A.36	Risque de pauvreté chez les hommes et les femmes de 16-64 ans, 1997	169
A.37	Causes de décès des hommes et des femmes selon le groupe d'âge dans l'UE, 1998	170
A.38	Hommes et femmes de 25-64 ans tués dans des accidents de la route, 1998	170
A.39	Hommes et femmes suivant pour la première fois un traitement contre la toxicomanie, 1999	170
A.40	Taux d'incidence des accidents du travail standardisés pour tenir compte de la structure sectorielle, 1998 (arrêt de travail de plus de 3 jours)	170
A.41	Taux de prévalence des problèmes de santé liés au travail standardisés pour tenir compte des différences entre les professions exercées, 1999.	171
A.42	Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 25-64 ans, 1998	171
A.43	Fréquences de visites des hommes et des femmes de 25-64 ans chez un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, 1998	171
A.44	Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 25-64 ans au cours des douze derniers mois, 1998	172
A.45	Nombre relatif d'hommes et de femmes de 65 ans et plus, selon le groupe d'âge, 2000.	173
A.46	Espérance de vie des hommes et des femmes de 65, 75 et 85 ans, 1980 et 1999.	173
A.47	Contribution des hommes et des femmes à l'augmentation du nombre des personnes de 65 ans et plus et de 85 ans et plus, 2000-2010 et 2010-2025	174
A.48	Proportion d'hommes et de femmes de 65 ans et plus et 85 ans et plus, 2000, 2010, et 2025	174
A.49	Proportion d'hommes et de femmes de 65 ans et plus et de 75 ans et plus, selon le type de ménage, 1998	175
A.50	Emploi des hommes et des femmes de 65-74 ans, 2000.	176
A.51	Revenu équivalent moyen des hommes et des femmes de 65 ans et plus, 1997.	176
A.52	Hommes et femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, 1997. .	177
A.53	Hommes et femmes de 67 ans et plus menacés de pauvreté persistante, 1997.	177
A.54	Hommes et femmes de 65 ans et plus ayant un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian, selon le type de ménage, 1997.	177
A.55	Relations sociales des hommes et des femmes de 65 ans et plus, 1998	178
A.56	Causes de décès des hommes et des femmes selon le groupe d'âge dans l'UE, 1998	179
A.57	Perception de leur état de santé par les hommes et les femmes de 65 ans et plus, 1998.	179
A.58	Fréquence des visites des hommes et des femmes de 65 ans et plus chez un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, 1998	179
A.59	Nombre de nuits d'hospitalisation des hommes et des femmes de 65 ans et plus au cours des douze derniers mois, 1998	180
A.60	Indicateurs clés de l'emploi dans les Etats membres, 1990, 1995 et 2000.	181